This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 543702

Digitized by Google

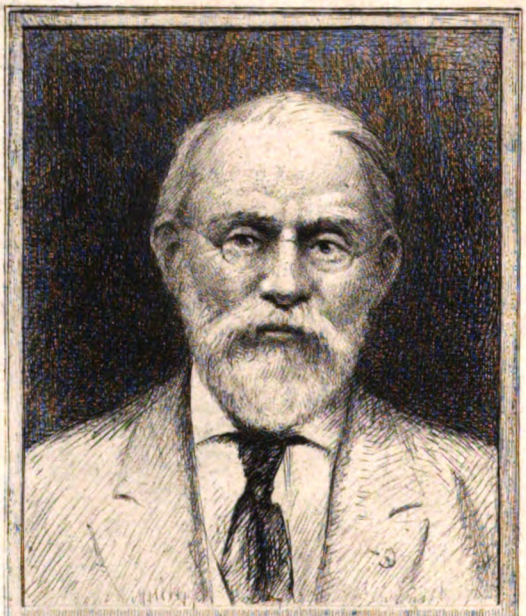

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
611
.P282
A3

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS

ARRAS
Imp. F. Guyot, P. Caboche, successeur

1924

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

D'ARRAS

IIIe Série — Tome III

ARRAS
Imp F. Guyot, P. Caboche, successeur

1923

Digitized by Google

L'Académie laisse à chacun des auteurs
des travaux insérés dans les volumes de ses Mémoires
la responsabilité de ses opinions
tant pour le fond que pour la forme.

Digitized by Google

I.

LECTURES

Faites dans les Séances hebdomadaires.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUELQUES MOTS

SUR LE

TURKESTAN CHINOIS

(Mission PELLIOT)

PAR

M. le Docteur VAILLANT

Membre résidant

MESSIEURS,

Avant d'aborder le sujet de notre lecture permettez-moi de profiter de cette première occasion pour vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en voulant bien m'admettre en votre Compagnie.

Vous avez été indulgent à mon égard et ce mot me fait craindre que par vos suffrages vous m'ayez accordé des qualités qui ne m'appartiennent pas. J'aime à croire que ce ne sont pas seulement les quelques mérites acquis facilement au cours d'une existence active en des pays lointains qui ont seuls guidé votre choix. Le souvenir laissé par de très proches parents qui étaient des vôtres, y a également contribué. Vous vous êtes souvenus que j'appartenais à une vieille famille de l'Artois et à peine revenu au foyer

Digitized by Google

vous avez tenu à me prouver que ces multiples liens insoupçonnés qui unissent au passé, n'étaient pas rompus, que je ne pouvais, malgré mes absences prolongées et répétées, être considéré comme un nouveau venu dans notre vieille province.

Et ma reconnaissance ne doit pas s'arrêter là ; aujourd'hui même, en me demandant de vous dire quelques mots sur mon voyage en Asie centrale, ne me manifestez-vous pas tout votre délicat intérêt ? Demander à un voyageur de préciser les souvenirs rassemblés aux cours de ses longues routes à travers des régions en général peu connues, n'est-ce pas lui faciliter la tâche de l'entretien et aussi lui faire grand plaisir. Car ces souvenirs dont le cadre est à jamais disparu (nous le savons tous hélas ! bien durement aujourd'hui en nos régions dévastées) sont des souvenirs particulièrement chers à celui qui les possède.

N'y a-t-il pas là, Messieurs, une suffisante réunion de motifs pour vous assurer de la sincérité de ma reconnaissance et de mes remerciements.

Je dois encore présenter mes excuses à notre sympathique Secrétaire. Par ma faute vous vous attendez à ce que je vous parle du Thibet et si j'avais pris la peine de préciser mon sujet vous auriez su que c'était du Turkestan Chinois, de la Kachgarie en particulier, que je vous parlerai. Je ne me suis aventuré que trois semaines au Thibet et c'est un hasard de la route qui m'a conduit dans la partie nord de cette région un peu mystérieuse. Aussi excusez-moi de ne pas satisfaire complètement votre attente.

Cette réserve faite, j'aborde mon sujet.

Traverser l'Asie, du Pamir à Péking, comme Paul Pelliot, Charles Nouette et moi-même l'avons fait, n'était pas avant la guerre et la révolution russe une entreprise audacieuse. Sans remonter jusqu'à ce flamand des environs de Cassel, Guillaume de Rubruquis, qui devenu moine dans un couvent de cordeliers de Saint-Jean d'Acre fut

Digitized by Google

envoyé par Saint-Louis en Tartarie afin d'y prêcher l'évangile et de nouer des intelligences avec les Mongols, nombreux sont les explorateurs qui sillonnèrent ces régions. Ce sont surtout les Russes qui les parcoururent mais les Allemands, les Suèdois et les Anglais contribuèrent aussi à nous renseigner sur cette partie de l'Asie et parmi les Français qu'il me suffise de vous rappeler les noms de Duthreuil de Rhins et Grenard, de Blanc, de Bonvalot, Capus et Pépin, du Prince Henri d'Orléans, de Bonin pour vous prouver que l'Asie centrale est loin d'être inconnue. Grâce à tous ces voyageurs si l'exploration proprement dite de ces régions n'est plus à faire, le champ de l'exploration scientifique y reste toujours ouvert. D'ailleurs nous étions surtout une mission archéologique; ai-je besoin de vous dire que pour faire de l'archéologie et rapporter des témoignages de ce que l'on a vu, il faut être renseigné sur sa route : les collections archéologiques sont des poids lourds que l'on ne s'aventure pas à faire passer n'importe où.

Un mot sur notre itinéraire fixera dans votre esprit la situation des pays où nous avons vécu, vous serez ainsi un peu familiarisés avec des noms de villes ou de hameaux, de fleuves ou de montagnes dont il est parfaitement légitime d'ignorer la position exacte.

Notre route s'étend à travers l'Asie entre le 35me et le 45me parallèle c'est-à-dire entre la latitude des Hauts plateaux de l'Algérie et celle de Bordeaux. En 1906 le chemin de fer conduisait en une dizaine de jours au pied des premiers contreforts du Pamir : les monts de l'Alaï. Là par un sentier muletier on franchit ces montagnes et longeant le Pamir on vient aboutir à Kachgar en suivant la vallée du Kyzyl-Sou. De cette ville part une grande route mandarine qui conduit en Chine proprement dite. Cette route suit le versant Sud des monts Célestes, parvenue à Hami elle traverse la grande passe qui fait commu-

Digitized by Google

niquer le gobi Mongol avec les déserts du Lob-Nor et du Takla-Makan et venant longer le versant Nord du Nan-Chan elle rejoint le Hoang-Ho à Lan-Tcheou du Kan-Sou. Coupant alors l'immense boucle tracée par ce fleuve autour du pays des Ordos, elle se termine à Tchen-Tou au milieu de la ligne du chemin de fer de Péking à Han-Kéou. Cet itinéraire traverse deux régions bien distinctes : la première, située dans le bassin du Tarim, est une région désertique, la seconde, située en Chine proprement dite, est une région où grâce aux précipitations atmosphériques, il existe une végétation spontanée. Nous avons vécu plus de deux ans dans la première et quelques six mois dans la seconde. L'on pourrait en trois ou quatre mois traverser ces régions et celà sans avoir l'ambition de faire un raid sensationnel, il n'y pas en effet de passage particulièrement difficile. Mais bien que ce soit une route mandarine que le télégraphe ne quitte pas, elle ne ressemble cependant en rien aux routes de nos régions, elle est comme certains chemins dont on usait beaucoup pendant la guerre, dont on use peut-être encore dans nos régions dévastées, c'est-à-dire que les roues des voitures sont chargées et de la tracer et de l'entretenir. Aussi les voitures sont-elles réservées au transport des bagages, tout le monde là-bas circule à cheval ou à âne.

Le bassin du Tarim, est un bassin fermé. Ce fleuve prend sa source dans les montagnes du Qaraqoroum et après environ 1.500 kilomètres de cours vient se perdre dans les marais du Lob-Nor. Les mers les plus proches sont les deux parties de l'Océan Indien qui entourent l'Inde, dénommées la mer d'Oman et le golfe du Bengale. Ces deux mers sont à plus de 1.800 kilomètres du Tarim, ajoutez à celà que le vent qui vient de cette direction doit franchir l'Himalaya et les plateaux du Thibet avant de parvenir en Kachgarie ; ces seuls obstacles sont suffisants pour dessécher complétement l'air que le vent pousserait dans cette direction.

Digitized by Google

D'autre part à l'ouest c'est le Pamir, au nord le Tien-Chan, à l'est la communication est presque libre, mais de ce côté l'air marin qui viendrait des mers de Chine s'est forcément desséché sur la Mongolie et les Ordos. Cette immense cuvette dont l'altitude moyenne est d'environ mille mètres, est un désert où se trouvent seulement le long de la montagne et en quelques points du cours du Tarim de rares oasis. Cette disposition des lieux habités s'explique facilement. Dès leur sortie de la montagne les torrents qui en viennent, sont captés par des canaux d'irrigation qui permettent d'arroser les champs à certaines époques de l'année. C'est près de la montagne qu'il sera le plus facile de les capter afin de leur donner la pente suffisante sans avoir à faire des dizaines de kilomètres de canalisation. Car cette plaine n'a pour ainsi dire pas de dénivellation. Il suffit d'un obstacle insignifiant pour détourner un de ces cours d'eau de son lit habituel. C'est ainsi que le Mouzart, un des affluents importants du Tarim qui sert à l'irrigation de l'oasis de Koutchar, est arrêté aux environs de Chah-Yar, à 30 kilomètres du Tarim, par une faible digue qui l'empêche de rejoindre directement le fleuve. Cette rivière, ainsi détournée, arrose l'oasis de Chah-Yar et ne se jette dans le Tarim qu'à 300 kilomètres de l'ancien confluent. Encore la majeure partie de ses eaux s'est-elle perdue dans la terre salée, les marais et le sable. Il en est ainsi pour tous les affluents de la rive droite du Tarim dont aucun ne parvient à rejoindre le fleuve, ils se perdent tous dans le désert du Takla-Makan.

Ce pays désertique revêt trois aspects. Le long de la montagne et sur une bande de plusieurs kilomètres d'épaisseur, c'est le désert de cailloux où poussent à quelques mètres de distance les unes des autres de chétives plantes grasses.

Ces masses de galets sont les témoins géologiques des immenses torrents qui aux époques préhistoriques descen-

Digitized by Google

daient des importantes chaînes de montagne qui entourent cette région. Aujourd'hui en certains points, ces bancs de galets sont coupés par les lits des torrents actuels, et des falaises de plus de 100 mètres de haut uniquement composées de couches de galets superposées, dominent le filet d'eau qui remplace de nos jours les anciens torrents.

A côté de ce désert, aux environs des oasis et également en certains points où se perdent les cours d'eau on trouve la terre salée. Là rien ne pousse et pas un être vivant ne peut y subsister. Ces formations s'expliquent facilement ; dans ce pays où l'eau ne sait pas toujours de quel côté elle doit couler, elle s'arrête et la sécheresse de l'atmosphère est telle qu'elle s'évapore; quand le phénomène se répète pendant des années, tous les sels que contenait cette eau, saturent la terre et empêchent ainsi toute végétation. Dans certains points ce désert revêt un aspect particulier. Il est parsemé de petites surélévations qui ont l'apparence d'énormes taupinières de 5 à 6 mètres de hauteur. Toutes ces petites éminences sont couvertes de Tamaris, qui, avec l'aide du vent, ont contribué à leur formation. Dans ce climat si sec, le moindre vent soulève des quantités de poussières qui s'accumulent naturellement derrière la moindre touffe de tamaris. Cette plante trouve dans ces matériaux qui ne sont pas saturés de sels, un terrain plus favorable à son développement, des racines s'y enfoncent et contribuent à le retenir et ce sol mouvant ainsi fixé surélève petit à petit la plante qui l'a retenu.

Venant de vous parler de la façon dont le vent mobilise ces terrains désséchés, ai-je besoin de vous dire qu'il existe aussi dans cette région d'importants déserts de sable. Le Tarim est bordé par des dunes qui déplacent continuellement son lit : quand je suis venu reconnaître son cours en un point où Swen-Hedin était passé, je l'ai trouvé à quatre kilomètres plus au sud, en dix ans c'est un déplacement important. Ces masses de sable atteignent parfois des

Digitized by Google

hauteurs considérables pour une formation si peu stable ; c'est ainsi qu'à Cha-Tcheou des dunes qui ont été poussées par le vent contre la chaine de montagnes située au sud de cette oasis, s'élèvent à plus de 300 mètres au dessus de la plaine.

Les montagnes qui entourent ces étendues désolées ne sont pas plus favorisées. Les premiers contreforts ne sont que rochers dénudés et profondément ravinés. Il faut s'élever à 2.000 mètres pour rencontrer des herbages où Mongols et Kirghizes mènent paître leurs troupeaux, quant aux neiges éternelles on ne les rencontre que bien au-delà de 4.000 mètres. Et cependant des richesses existent au flanc de ces montagnes ; il y a du cuivre que les indigènes exploitent d une façon très primitive. On extrait du charbon à ciel ouvert. On trouve même du pétrole, qui affleure au niveau de certaines sources. Mais le climat de ces régions défend ces richesses. Comment une industrie de queique importance pourrait-elle s'organiser en ce pays où l'eau est si rare ?

Comme vous le voyez la Kachgarie n'a rien d'enchanteur et son aspect si âpre est complété pas son climat excessif. En été le thermomètre dépasse + 40° et en hiver nous avons vu — 36°. Et ce sont là les deux seules saisons car en quelques semaines l'on passe à l'une ou l'autre de ces températures. Il fait heureusement très sec, en deux ans nous avons reçu trois fois de la pluie et deux fois de la neige, et chose qu'ambitionneraient peut-être les Artésiens on ignore la boue ! Mais s'il n'y a ni pluie ni boue, en revanche les tempêtes sont fréquentes et violentes. Je vous ai déjà dit un mot du rôle du vent dans le transport de la terre, mais il soulève parfois de telles masses de poussière que la lumière du jour en est obscurcie, c'est à peine si du haut de son cheval le cavalier aperçoit le sol et si l'on est à pied le sable vous aveugle et de petits cailloux mitraillent vos bottes. Il devient impossible alors de suivre une

Digitized by Google

piste, il faut s'arrêter ou si l'on a la chance de connaître la direction d'un abri il faut marcher à la boussole.

Cette rapide description vous fait certainement comprendre qu'une oasis est toujours belle ne serait-elle composée que de masures et de quelques bouquets d'arbres. C'est comme lorsqu'on était aux tranchées dans la boue et la pluie et que l'on exaltait le confort de la maison délabrée qui vous abritait au cantonnement dit « de repos ». Ces oasis où il y a de la verdure et des arbres, de l'eau qui court de chaque côté de la route, des hommes qui vont et viennent, donnent toujours, après quelques jours d'étapes dans le désert, une impression de confort à laquelle on ne résiste pas et cependant ce confort est bien illusoire, même par ce temps de vie chère nous pourrions le trouver bien surfait.

Tel est l'aspect du pays que nous avons visité en Asie Centrale et cette description peu engageante pourrait vous inviter à plaindre les missionnaires que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'Academie des Sciences y envoyaient. Ils seront les premiers à ne pas comprendre que l'on s'apitoye sur un sort qu'ils ont considéré comme très enviable. Si l'on ne se place qu'au point de vue des beaux horizons, des agréments d'une végétation variée, des douceurs d'un climat tempéré, assurément il ne faut pas choisir l'Asie centrale comme but d'excursion. Mais si c'est la recherche des vestiges d'une ancienne civilisation qui est l'objet de vos préoccupations, alors c'est en Asie Centrale qu'il faut aller. Le climat de ces régions désertiques qui rend ces pays si peu attrayants, est un merveilleux facteur de conservation. Il ne pleut pas ! Il ne neige pas ! heureusement, devons-nous dire, car c'est ainsi que sous quelques centimètres de terre se sont conservés, sans pour ainsi dire s'altérer pendant plus de quinze siècles, des statues en terre sèche même pas cuite, de délicates peintures à la détrempe, des inscriptions sur bois et même des manuscrits sur papier ou sur étoffe. Tous ces objets si

Digitized by Google

fragiles n'ont été endommagés que par des iconoclastes ignorants; mais grâce au climat leurs débris ont conservé une suffisante fraicheur pour en permettre une étude fructueuse. Les désagréments de ce climat si sec, de ce vent si violent, de ce pays si peu parcouru et si peu habité ne doivent pas retenir notre attention, nous devons au contraire les considérer comme étant une heureuse réunion de conditions favorables aux succès des recherches que nous avions à entreprendre.

Et ceci me conduit à vous parler maintenant des buts de notre voyage. Le but principal de notre mission était de rechercher dans ces régions les traces laissées par le bouddhisme et de reconnaître si l'on retrouvait en Kachgarie des manifestations de l'art greco-bouddhique. L'union de ces deux derniers mots vous cause quelques surprises, à l'idée de bouddhisme vous associez, avec raison d'ailleurs, l'idée de l'Inde et vous évoquez aussitôt l'art Indien, art en général tourmenté, fouillé, fantastique parfois dans ses imaginations, il ne ressemble en rien à la simplicité de ligne et au naturel de l'art grec. Permettez-moi de vous remémorer quelques faits qui vous prouveront qu'il n'y a pas lieu d'être surpris de voir l'art grec au service du Bouddhisme.

Les origines de cette religion ne remontent pas à la préhistoire, c'est vers le milieu du V^e^ siècle avant notre ère que Çakya-Mouni prêcha sa doctrine. Ses disciples la propagèrent ensuite dans l'Inde et à une époque tous les Indiens professaient la doctrine du Bouddha, puis le Bramhanisme reprit son pouvoir, chassa de l'Inde la religion nouvelle qui se répandit alors au Thibet, en Asie centrale, en Chine. Or, au IV^e^ siècle, les soldats d'Alexandre campaient sur les bords de l'Hydaspes, ils s'avançaient même jusqu'à l'Indus. Le roi Porrus qui régnait sur une région identifiée au Pendjam, devint après sa défaite l'allié du roi de Macédoine. A la mort de celui-ci ses généraux se

Digitized by Google

considérant chacun comme « le plus digne » de succéder à leur illustre chef se taillérent des royaumes en Sogdiane, en Bactriane ou leurs descendants maintinrent la civilisation grecque. La religion nouvelle parvenait dans ces régions en même temps que ces nouveaux conquérants les organisaient. A coté du soldat grec elle trouvait l'artisan grec tout prêt à interpréter selon ses formules artistiques les symboles de la légende du Bouddha. C'est vous le voyez un fait normal qu'il ait existé un art gréco-bouddhique.

Nous savons, d'après les relations faites au début de notre ère par de pieux pélerins bouddhistes venant de Chine, que le bouddhisme était très florissant en Kachgarie, que l'on y comptait des temples importants et des monastères réputés. Mais on connaissait mal l'iconographie de cette région. L'Islam était venu s'implanter en Kachgarie et vous savez aussi bien que moi, combien le zèle des musulmans sait vite, non seulement recruter des adeptes, mais surtout détruire toutes les disciplines qui pourraient le contredire. Toute trace du bouddhisme a disparu depuis mille ans environ; au Turkestan on ne rencontre que des musulmans qui ignorent la religion de leurs ancêtres, ils attribuent même aux Mongols les ruines des temples bouddhiques qui subsistent aux environs de certaines oasis. Souvent même un mazar, consacré à un *hadji* plus ou moins authentique, s'éléve en un lieu où existait autrefois un oratoire bouddhique. Nos fouilles de Toumchouq sont un exemple frappant de ce fait.

Ce village se trouve sur la grand'route, à moitié chemin entre Kachgar et Aksou, à l'entrée d'un long désert. A quelques kilomètres de cette bourgade Swen-Hedin avait signalé les ruines d'un mazar. Nous y passions à la fin d'octobre 1906 et Pelliot alla reconnaitre ces ruines situées à une centaine de mètres de la route. Au pied d'une falaise rocheuse, au milieu de la végétation rabougrie des tamarix

Digitized by Google

qui couvrent le sol, il y avait quelques pans de murs dont certains portaient encore de ces motifs d'ornementation si communs aux monuments musulmans, rien de particulièrement intéressant. Lorsque fourrageant la terre avec le manche de sa *nagayka*, Pelliot retourna une sorte de petit galet dont la face enfoncée dans le sol portait les traces d'une sculpture représentant une tête humaine. Il y avait là autre chose que les débris d'un monument musulman ; et cet heureux indice, découvert bien par hasard, nous fit entreprendre le déblaiement de tous les environs du mazar. Après un mois et demi de travail un ancien temple bouddhique était mis à découvert, des quantités de fragments de statues et même une série de bas-reliefs, formant l'assise d'un autel important, revoyaient le jour. Ce sanctuaire avait été rasé par les musulmans, ses ruines abandonnées avaient été nivelées par les agents atmosphériques, ce site avait repris l'aspect uniforme du désert et les touffes de tamaris en s'y répandant avaient petit à petit tout effacé. Mais à l'entrée de ce désert les indigènes devenus musulmans, ressentirent comme leurs ancêtres bouddhistes le même besoin de se recommander à un être supérieur avant de pénétrer dans ces solitudes désolées que leur crédule imagination peuple de génies malfaisants. Là où l'on avait prié pour obtenir la protection de Bouddha on implora dans la suite l'intervention d'un pieux musulman auprès d'Allah. Et le simple mazar, édifié en son honneur, dut à l'époque jouir d'une certaine réputation puisqu'au cours de nos fouilles plusieurs tombes musulmanes furent ouvertes. Avec le temps et pour des raisons qui nous sont inconnues, ce coin de terre sanctifiée par l'Islam fut oublié comme l'avait été le temple bouddhiste, les voyageurs craintifs s'arrêtèrent à un autre sanctuaire plus proche de la route et à l'époque où nous étions à Toumchoucq personne n'avait conservé le souvenir ni des

Digitized by Google

bouddhistes, ni du hadji et de ceux qui reposaient à ses cotés. Heureusement pour nous! sans cet oubli complet du passé peut-être nos fouilles n'auraient-elles pu se poursuivre sur ce terrain sans incidents fâcheux.

Si un jour votre curiosité vous conduit au Louvre, vous pourrez, près des collections Grandidier, voir une partie des fragments de statues et des bas-reliefs que nous avons rapportés de Toumchouq. L'expression des physionomies, les lignes mêmes des visages, la façon dont les draperies des vêtements et l'ornementation générale sont interprêtées vous rappellera un art d'inspiration grecque plutôt qu'asiatique. Ce sont là les restes des modèles apportés par les descendants des soldats d'Alexandre.

C'est tout ce qui subsiste d'ailleurs de l'influence grecque dans ces régions. Certes le guide ignorant, qui parfois vous accompagne, si on lui demande quel est le nom de tel ou tel mazar que l'on vient de rencontrer ou que l'on aperçoit, s'il n'en sait rien, ne se fera pas faute de vous répondre " Mazar Aliskander " Mazar d'Alexandre ! pour lui c'est un saint musulman, un de ces intrépides chefs de tribu qui ont combattu au côté du Prophète ; il ne sait pas que c'est Alexandre le Grand, roi de Macédoine. C'est là le seul souvenir grec qui reste dans la région, encore est-il des plus imprécis.

En une circonstance cependant nous avons trouvé un souvenir oral, il est vrai, mais plus précis de la civilisation grecque. C'était au début de notre route, nous traversions les monts de l'Alaï et un soir à l'étape Assam, le fils de la reine des Kirghizes de la région, était notre hôte. Ce prince indigène était un musulman instruit, il avait été à La Mecque en passant par Stamboul, il savait ce qu'étaient un chemin de fer, un bateau à vapeur, le phonographe, la lumière électrique, etc. Il nous avait parlé de toutes ces choses qui rendent notre civilisation matérielle si différente de celle de ces peuples. Et comme il énumérait ces décou-

Digitized by Google

vertes il finit par nous dire : « C'est nous, Musulmans, qui les aurions faites si les chrétiens ne nous avaient pas volé les livres de Platon ». Platon est en effet un saint musulman et vous voyez que ce doit être un bien grand saint puisque nous lui devrions, chose qui, à première vue, échappe un peu à notre entendement, la découverte de la vapeur, de l'électricité et du reste. Mais n'est il tout de même pas curieux de voir un de ces grands noms de la civilisation grecque vénéré par les musulmans. Ne savons-nous pas aussi que la science arabe est la descendante de la science grecque. Et ces origines communes à notre civilisation et à l'Islam n'expliquent-elles pas un peu pourquoi nous nous sentons plus proches des musulmans que des chinois ? Avec ceux-ci rien de commun, c'est une manière de penser et de concevoir toute différente, avec ceux-là, si dans la suite des temps nous nous sommes séparés, cependant à l'origine on trouve les mêmes principes professés par des maitres communs.

Mais je me laisse distraire par les souvenirs, excusez-moi, je dois vous parler de ce que nous allions rechercher en Kachgarie et en Chine. Une mission archéologique qui ne rapporterait que des sculptures n'aurait pas atteint son but, les manuscrits sont les documents les plus intéressants qu'elle doit chercher à se procurer. Dans des fouilles entreprises autour de ruines importantes, situées près de Koutchar, nous en avions decouvert quelques-uns, nous devions en trouver beaucoup plus par la suite et d'heureuses circonstances nous favorisèrent encore.

En passant à Ouroumtchi, la capitale du Turkestan Chinois, nous avions eu l'honneur d'être particulièrement bien reçu par un exilé de haute marque, le duc Lan. Ce cousin de l'empereur Kouang-Siu était le frère du prince Touan et peut-être vous souvenez-vous que ce prince fut le chef des Boxeurs en 1900. A la suite du siège des légations où mon chef Paul Pelliot eut une conduite héroïque ayant

Digitized by Google

pris au Boxeur un drapeau aujourd'hui aux Invalides, il fut décidé d'exiler à perpétuité à Ouroumtchi, à défaut du prince Touan diplomatiquement mort, son frère le duc Lan. Tacitement, Pelliot et lui considérèrent le passé comme inexistant et en notre honneur le duc donna plusieurs fêtes. A notre départ il lui fit cadeau d'un manuscrit provenant des grottes des Mille Bouddhas, situées près de Touen-Houang. C'était un manuscrit chinois remontant au moins au VIII[e] siècle. Ces grottes étaient d'ailleurs un des sites archéologiques que nous devions étudier, Prejwalski, Kreitner, Bonin en avaient déjà signalé tout l'intérêt ; mais cet intérêt devenait encore plus puissant à la suite des renseignements que nous avions recueillis en cours de route. Le bruit courait en effet, qu'un moine taoïste, à la suite d'un songe, avait découvert une cachette annexée au temple où il officiait. Dans cette cachette, en dehors de trésors extraordinaires, il y avait des manuscrits. Le bel exemplaire donné par le duc Lan à Pelliot confirmait ces bruits. Nous nous sommes alors hâtés d'atteindre Cha-Tchéou, ancien nom de Touen-Houang. Les allemands qui avaient exploité, avec Grünewedel et von Lecocq, le site de Tourfan, les anglais, avec Stein, n'avaient-ils pas déjà fait d'importants prélèvements sur ce trésor ? Nous arrivions ainsi en Février 1908 à Cha-Tchéou. Pelliot entrait aussitôt en rapport avec le moine taoïste, le Wang-tao. Celui-ci voulut bien nous ouvrir cette ancienne cachette que des maçons maladroits avaient découverte au cours de leurs travaux bien qu'il fut poli d'admettre que le songe du Wang tao y avait aussi sa part. Quel ne fut pas l'étonnement de Pelliot en y pénétrant de voir dans cette petite grotte de quelques mètres carrés des manuscrits entassés par milliers. Notre première intention fut de tout emporter, mais le moine eut peur de provoquer une révolution dans le pays s'il nous laissait ce trésor, négligé cependant depuis huit ans. Il fallait

Digitized by Google

donc faire un choix et pour tout autre que Pelliot ce choix eut été délicat.

Permettez-moi ici d'ouvrir une parenthèse et de vous dire que parmi tous les orientalistes Pelliot était le plus qualifié pour faire ce triage en connaissance de causes. Il sait le chinois d'une façon approfondie et cette connaissance ne se limite pas à le parler couramment, elle s'étend aussi à la lecture des caractères et même à la critique des textes. Grâce à lui nous avons été toujours en rapport direct avec les mandarins et ceux-ci n'étaient pas peu surpris quand ils se trouvaient en présence d'un de ces « diables d'étrangers » qui parlait leur langue avec autant d'aisance et de finesse qu'eux-mêmes, qui lisait leurs livres et leurs inscriptions avec la même facilité et qui bien souvent interprétait leur histoire et leurs classiques avec beaucoup plus de compétence. Si aucune aventure n'est venu troubler notre voyage c'est que jamais aucun malentendu ne s'est produit entre les autorités et nous-mêmes. Ne réserverions-nous pas un accueil particulier à un chinois qui, en causant correctement le français, nous montrerait qu'il apprécie Corneille, Molière, Pascal ou Racine? Grâce à notre chef cet accueil nous a été réservé et vous comprenez maintenant que personne n'était mieux préparé que Pelliot pour exploiter ce trésor des grottes des Mille Bouddha.

Après un travail de plusieurs semaines le Wang-tao nous cédait un bon tiers des manuscrits. Pour les textes en écriture brahmi, ouigour ou thibétaine, Pelliot s'en était remis un peu à l'apparence extérieure, mais en ce qui concerne le chinois il s'était rendu compte de la valeur du texte. Ce n'étaient pas seulement des documents religieux qui entraient ainsi en notre possession, c'étaient des documents d'histoire, de géographie, de la littérature, des classiques, des actes de toutes sortes, des comptes, des notes prises au dos d'un texte religieux banal. Et tout celà était antérieur au XI[e] siècle ainsi qu'en témoignent les dates portées sur

Digitized by Google

un certain nombre de ces documents. Sans doute qu'au moment de la révolte Si-Hia qui eut lieu en 1035, la région de Cha-Tchéou fut profondément troublée. Les moines menacés mirent hâtivement à l'abri leur bibliothèque et leurs archives dans cette cachette soigneusement dissimulée derrière une stéle et des peintures murales. Les envahisseurs les massacrèrent ou les dispersèrent si bien que le souvenir de cette cachette fut perdue.

L'importance d'une pareille découverte ne vous échappera pas à vous qui êtes des érudits et qui connaissez toute la valeur que peuvent avoir des documents de ce genre pour fixer des faits historiques et leurs répercussions, pour dater des manières de penser ou d'écrire. Cette découverte est encore plus importante pour la Chine que pour nos pays. Il n'en est pas qui ait une suite d'annales comme la Chine mais ces annales sont des documents officiels destinés à la publicité; pour la première fois, à la suite de la découverte de Touen-Houang, ces documents officiels pourront être contrôlés par des documents privés. Les sinologues, pour la région de Touen-Houang, auront une source de renseignements encore unique actuellement. Ces textes ont trait au Bouddhisme, au Taoïsme, au Manichéisme, il y en a même un qui parle du Nestorianisme, il y a une description de l'oasis de Cha-Tchéou au temps de Charlemagne, etc. L'inventaire complet de ces richesses est loin d'être terminé, des générations de philologues, on peut le dire, seront nécessaires pour connaître et interpréter tous ces manuscrits. Les Chinois eux-mêmes désirent avoir le double de ces documents. Quand nos collections furent embarquées à Schanghaï, Pelliot se rendit à Péking avec une sorte de caisse d'échantillons de manuscrits. Il les soumit à quelques *Han-lin*, c'est ainsi que s'appellent les membres de l'Académie des Lettres, et ceux-ci, étonnés par la valeur et l'antiquité de ces manuscrits, s'empressèrent de télégraphier au préfet de Touen-Houang d'avoir

Digitized by Google

à mettre à l'abri ce qui restait dans la cachette du Wang-Tao. Puis, voulant garder la trace de ces documents, ils formèrent une société destinée à couvrir les frais de la reproduction photographique de ceux que nous rapportions en France. Cette manifestation de la part des Chinois eux-mêmes vous confirment l'importance des manuscrits aujourd'hui déposés à la Bibliothèque Nationale.

Tels sont les principaux buts qui avaient été donnés à notre mission et tels sont quelques-uns des résultats que nous avons obtenus. Nous avons aussi fait d'autres travaux sur la géographie et les sciences naturelles de ces régions mais je ne voudrais pas abuser plus longtemps de votre bienveillante attention. Et si ce n'est pas vous entraîner trop loin de vos habituelles préoccupations, je souhaite d'avoir des loisirs prochains pour vous parler plus en détail de certaines de nos recherches, pour vous dire ce que sont les peuples que nous avons rencontrés et peut-être alors vous dirai-je quelques mots du court séjour que j'ai fait au Thibet.

Digitized by Google

Digitized by Google

LES VOLCANS D'AUVERGNE

PAR

le Général LELEU

Membre résidant

MESSIEURS,

Il y a quelques semaines, un Vaillant explorateur, s'étonnait ici, bien à tort, d'avoir été admis dans votre savante Société : Le lecteur d'aujourd'hui est malheureusement incapable de s'exprimer en termes aussi élégants. Notre excellent Président l'a bien compris et l'a dispensé de faire un discours de réception. Je profite néanmoins de cette réunion toute intime pour vous remercier simplement mais bien sincèrement de m'avoir accueilli parmi vous.

Promenade autour d'un jeune volcan de l'Auvergne :

Ce titre m'autorisera, si vous le permettez, à parler un peu Auvergnat et fera tolérer quelques digressions déplacées peut-être dans un sujet scientifique.

Pendant un long séjour en Auvergne, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer soit à Riom, soit à Clermont, soit enfin dans les stations thermales voisines, d'aimables compatriotes du Pas-de-Calais et du Nord :

Souvent guide dans leurs excursions, j'entendais exprimer leur étonnement toujours et parfois leur admiration,

Digitized by Google

à la vue de la chaine des Puys. — Nos voyageurs auraient voulu connaitre les causes d'aussi étranges soulévements.

Cette curiosité n'est-elle pas encore justifiée par les mouvements récents et plus fréquents que jamais de l'écorce terrestre ?

Un entretien sur les volcans est donc tout d'actualité.

Le 3 décembre dernier la terre entière tremblait ; (nous ne nous en sommes pas aperçus à Arras), d'avril à novembre 1922 l'observatoire de Besançon a constaté quarante-trois tremblements de terre. En 1909 le Chili a senti son sol remuer quinze cents fois; c'est-à-dire en moyenne quatre fois par jour.

Les tremblements de terre ne sont pas toujours les précurseurs des éruptions volcaniques, mais il ne s'est produit aucune éruption sans tremblements de terre prémonitoires.

Le degré géothermique augmente en Auvergne de un degré par quatorze mètres de profondeur ; partout ailleurs il augmente seulement de un degré par trente-trois mètres; vous hésitez naturellement à m'accompagner dans cette promenade ; un coup de canne ferrée malencontreux ne va-t-il pas faire jaillir le feu central sous nos pas? Rassurez-vous ; de nouvelles éruptions ne sont pas impossibles il est vrai, mais il y a certainement plus de dix mille ans que nos aïeux de l'époque quaternaire ont vu sur le plateau central le merveilleux feu d'artifice dont les volcans éteints sont les témoins aujourd'hui.

Et puis, existe-t-il ce feu central ? pour ma part j'ai peine à croire qu'une mince pellicule ; (écorce fine d'une orange comparée à la masse d'un gros fruit), nous sépare seule d'un élément aussi peu maniable que le feu, et quel feu ! l'hypothèse qu'il n'y a pas de feu central, mais des lacs de matières incandescentes épars en diverses parties de la planète, séparés par des roches solides me convient davantage :

Ne vous semble-t-il pas que la fréquence des éruptions

Digitized by Google

au Chili, la fréquence des éruptions autrefois en Auvergne; leur absence totale au Mont-Saint-Eloi s'expliquerait mieux ainsi ?

Il y eut de très bonne heure dans le terrain primaire Cambrien de la région que nous allons visiter, de vrais volcans. On retrouve leurs traces sous des sédiments plus récents ; on reconnait les bouches de sortie. les cones, les cendres, les coulées, ce sont des volcans fossiles.

Plus tard apparurent les volcans tertiaires, volcans géants. Le mont Dore, le Cantal dont les cratères s'élevaient jusqu'à 3.000 mètres d'altitude et dont l'importance, surtout celle du dernier, dépassait de beaucoup celle de l'Etna actuel.

Ces monts ont vu pousser les roses sur leurs flancs a plus de 1.000 mètres de hauteur et ont été ensevelis ensuite sous une calotte de glace de plus de 100 mètres d'épaisseur. Le rabot glaciaire les a découronnés ; ils n'atteignent plus aujourd'hui 1.900 mètres. Leurs laves ont été épanchées sur toute la région mais ne sauraient être confondues avec celles des volcans plus récents.

Au quaternaire, au moment du recul définitif des glaciers, l'effondrement d'une partie de l'écorce terrestre fait encore reprendre l'activité volcanique. Le poids des voussoirs affaissés est un des facteurs dominants de l'ascension des matières fondues et la chaine des Puys surgit.

Ce cataclysme aurait du marquer dans la mémoire des hommes, pourtant César, Tacite, Pline n'en parlent pas. (Vous vous souvenez tous de la belle description faite par ce dernier de l'éruption du Vésuve éruption dans laquelle son oncle trouva la mort ;) Pline a dit : « ou le sol a tremblé, il tremblera » ce qui ne l'empêche pas de féliciter les Gaules d'être exemptes de la fureur des feux souterrains.

St-Grégoire de Tours vivait en 550. Il connaissait à fond l'Auvergne et ne dit pas un mot des volcans. Sidoine Apollinaire cent ans plus tôt habitait une maison de

Digitized by Google

campagne sur les bords du lac d'Aydat. Il ne se doute pas qu'il faisait labourer un sol volcanique.

Un savant Anglais, Poulett Scrope s'exprimait ainsi en 1822 :

« Il semble à peine croyable aux voyageurs qui parcourent aujourd'hui les montagnes du centre de la France, et qui voient de tous les côtés les traces de l'action volcanique s'offrant aux regards de la façon la plus évidente, qui aperçoivent de nombreuses sommités formées entièrement par des débris calcinés et incohérents, rougeâtres, criblés de pores, scorifiés, pareils aux déjections d'un fourneau et qu'entourent des surfaces de lave noire et raboteuse ou le lichen refuse presque de végéter, il semble à peine croyable qu'avant le milieu du dernier siècle il ne se soit pas trouvé une seule personne qui ait songé à attribuer de telles marques de désolation à l'unique puissance de la nature qui soit capable de les produire. Cet aveuglement réel n'est cependant que trop naturel et n'est point sans exemple. Les habitants d'Herculanum et de Pompeia ont bâti leurs maisons sur les laves du Vésuve. Ils ont labouré sur ses scories et ses cendres ; ils ont receuilli les fruits du châtaignier dans son cratère, sans se douter de la proximité d'un volcan qui ne leur a donné la première notion de son existence qu'en les ensevelissant sous les produits de ses éruptions. Les Cataniens traitaient de fables tous les récits qu'on leur faisait de l'ancienne activité de l'Etna jusqu'au moment ou, en 1669, la moitié de leur ville fut engloutie par un courant de lave venu de cette montagne ».

En 1751, deux membres de l'Académie des sciences de Paris : Guettard et Malesherbes à leur retour d'Italie où ils avaient visité le Vésuve et observé ses produits passèrent à Montélimar et après avoir diné en compagnie de savants qui y résidaient parmi lesquels était M. Faujas de St Fond, sortirent pour explorer les environs. Le pavé des rues attira tout d'abord leur attention,

Digitized by Google

Il est formé de courtes articulations de colonnes basaltiques plantées perpendiculairement dans le sol, et ressemble par suite à celui des routes antiques dans le voisinage de Rome qui sont pavées avec des pièces polygonales de lave. En s'informant, ils apprirent que ces pierres provenaient du rocher sur lequel est bati le château de Roche Maure, sur la rive opposée du Rhône, et on les instruisit en outre que des roches pareilles abondaient dans les montagnes du Vivarais. Ces renseignements engagèrent les académiciens à visiter cette province et étape par étape, ils atteignirent la capitale de l'Auvergne, découvrant chaque jour une raison nouvelle pour croire à la nature volcanique des montagnes qu'ils traversaient. Arrivés à Clermont tout doute disparut, les courants de lave des environs de cette ville noirs et hérissés comme ceux du Vésuve, descendant sans interruption de plusieurs cones de scories, qui pour la plupart présentent un cratère régulier, les convainquirent de la réalité de leurs conjectures et ils proclamèrent hautement leur intéressante découverte.

De retour à Paris M. Guettard publia un mémoire où il annonçait l'existence de volcans éteints en Auvergne (1).

Mais il n'obtint que peu de crédit.

Cette idée parut à beaucoup de personnes une extravagance, et même un très sage professeur de Clermont qui prétendit que les scories volcaniques n'étaient autre chose que des débris de fourneaux de forge, établis dans les montagnes voisines par les romains, ces auteurs de toutes choses merveilleuses, gagna plus de partisans que le naturaliste.

MM. de Saint-Fond et Desmarest ont enfin, mais seulement vers 1778, contribué par leurs travaux à établir ce

---

(1) Guettard : Mémoire sur quelques montagnes de France qui ont été des volcans, (*Mémoires de l'Académie des Sciences 1752*).

Digitized by Google

fait que de nombreux volcans ont éclaté dans l'intérieur de la France à des époques très différentes et très reculées.

Après eux Montlozier, Dolomieu, Ramond, Scrope, Lecoq et plus récemment Termier, Boule, Michel Lévy, Lacroix, Glangeaud continuèrent ces études et les perfectionnèrent.

M. Glangeaud est professeur à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand, c'est un savant géologue dont les remarquables écrits sont connus du monde entier. Il s'est attaché à faire revivre le passé géologique de l'Auvergne, a publié sur la Limagne, sur la chaîne des Puys, d'importants mémoires et travaille actuellement à un ouvrage semblable sur les Monts-Dore. M. Glangeaud a bien voulu me communiquer son livre et d'intéressantes brochures sur le même sujet ; c'est à lui que j'ai emprunté les éléments sérieux de cet entretien que j'ai voulu laisser quelque peu familier.

De notre temps, Messieurs, je dis de notre temps, car plusieurs de nos Collègues ont sans doute le facheux privilège d'être mes contemporains, c'est à peine si dans les classes de lettres on nous donnait quelques notions de géologie, or je vais être obligé, le plus rarement possible, d'employer des termes techniques et je m'excuse d'en faire auparavant une sommaire définition.

Puy-de-Dôme. — Puy ne veut pas dire « Puits, trou pratiqué dans le sol » ; ce mot viendrait de Podium : « balcon, place élevée réservée au théâtre pour les gens fortunés ». Dôme ne signifie pas « voûte demi sphérique », mais vient de Dumus : « buisson ». Et en effet tous nos monts étaient boisés autrefois ; on les reboise actuellement.

Cheires. — Ce sont d'immenses amas de roches fondues ou de laves solidifiées.

Trachyte. — Roche acide grise ou gris bleuté dans la

Digitized by Google

profondeur ; plus ou moins blanche à la surface, quelquefois rouge ou jaune quand elle a subi l'action des fumerolles. La domite n'est qu'une sorte de trachyte ; la nomenclature des nombreux minéraux constitutifs de ces laves et des suivantes est bien détaillée dans un ouvrage du géologue anglais Geikie. Je me borne à en décrire l'aspect extérieur.

Andésites. — Ce sont des laves de couleur gris clair ou plus au moins foncée, la plupart des monuments et des maisons de l'Auvergne sont bâtis en andésite, cette lave offre le précieux avantage de se sculpter facilement.

Labradorites. — Laves plus compactes, plus foncées moins poreuses que les andésites. Elles se taillent moins bien.

Les *basaltes* enfin sont des roches basiques noires plus denses et plus compactes que les autres. Elles ne peuvent servir qu'à l'empierrement. On en compte plus de dix-huit espèces.

Le touriste qui a pris à Paris la ligne du Bourbonnais commence à distinguer les montagnes d'Auvergne en arrivant à Saint Germain-des-Fosses, mais c'est seulement après avoir dépassé Gannat puis Riom qu'il peut voir bien nettement à sa droite la partie nord de la série des puys.

« La chaîne s'étend vers Clermont-Ferrand, elle déroule sur le ciel bleu d'étranges sommets, les uns élancés les autres tronqués, décapités ou pareils à des pustules monstrueuses, mais tous gardant leur bizarre physionomie de volcans éteints, de volcans morts.

« La Nugère, le Puys chopine, le Chaudron, le Pariou paraissent successivement à nos yeux et là-bas, au delà de ces cimes on en aperçoit une autre plus haute, plus lointaine encore ronde et majestueuse, portant à son faite quelque chose ressemblant à une ruine c'est le Puy-de-Dôme, le roi des monts auvergnats, puissant et lourd,

Digitized by Google

gardant sur sa tête une couronne posée par le plus grand des peuples : les restes d'un temple Romain et dominant un énorme cimetière de volcans ».

Cet description est d'un auteur plutôt léger : Guy de Maupassant ; si vous en avez l'occasion lisez son roman, Mont Oriol vous y trouverez de fort jolies descriptions des sites auvergnats et surtout des détails trés amusants et très piquants sur la genèse des villes d'eau.

Nous ne voyons là qu'une faible partie Nord-Est de la chaine qui comprend quatre-vingts collines volcaniques, de dimensions très variables, et plus de cent anciennes bouches éruptives. Nous nous contenterons d'examiner les monts les plus intéressants quand nous serons arrivés au haut du Puy-de-Dôme — Celui-ci retiendra surtout notre attention.

Nous arrivons à Clermont après avoir dépassé les collines de Châteaugay et de Clermont-Chanturgues, gaiement riches en vignobles. Elles nous masquent fâcheusement la vue de la chaine.

Clermont, vous le savez d'ailleurs, est une grande ville, elle est bâtie sur un volcan fossile, et présente aux archéologues d'intéressants sujets d'étude.

Malheureusement ses rues, sinon ses boulevards, ne sont pas d'une propreté flamande, il n'y a pas assez d'eau ; c'est parait-il la faute à Riom qui a capté sournoisement à son profit une grande partie des sources si nombreuses sous les coulées de lave ; Clermont n'a pas su détourner l'Allier qui coule non loin de là et n'a pu justifier ainsi à son grand dommage l'exclamation d'un digne curé de campagne : « merveilleux effet de la Providence qui fait passer les grands fleuves au milieu des grandes villes ».

Si vous avez le temps de vous arrêter quelques jours à Clermont ; faites une pointe jusqu'au Puy Giroux, neuf kilomètres sud, vous visiterez en passant l'oppidum gaulois de Gergovie bâti sur un plateau basaltique, puis montés

Digitized by Google

sur le Puy Giroux vous admirerez à loisir l'ensemble des monts Dôme, des monts Dore et des monts du Forez.

Pour ne pas faire tort à Joanne, je ne vous dirai pas que Clermont a de très bons hôtels et que la vie n'y est pas chère. Sa municipalité pas plus que celle d'une autre ville (je ne la dénommerai pas plus clairement) n'a pas imité l'exemple donné le 30 septembre 1665 par la Cour durant ses grands jours dans la capitale de l'Auvergne et qui taxait le bœuf à deux solz la livre et « la paire des gros dindons des meilleurs à quarante cinq solz au plus ».

30 Septembre 1665

« La Cour tenant ses grands jours en la ville de Clermont, voulant pourvoir au fait de la police et empêcher que par les abus et monopoles de quelques particuliers les vivres et denrées ne soient survendus au-delà de leur juste prix, et après que deux conseillers d'icelle a ce commis ont conféré avec les officiers de police sur le fait d'icelle, ouï le procureur général, ensemble le rapport des commissaires, la matière mise en délibération, a ordonné et ordonne que les vivres, denrées et autres marchandises seront vendues et débitées en la forme et au prix cy-après déclaré, scavoir :

La livre de bœuf pesant 16 onces, prenant les 2/3 du bon endroit et l'autre tiers des pièces des mesnages à raison de deux solz la livre.

Le mouton et veau à raison de trois solz la livre.

La paire des meilleurs chapons au plus trente solz et les autres au plus vingt solz.

La paire de poullardes seize solz.

La paire des poulles à bouillir des meilleures au plus seize solz et les autres au plus douze solz.

La paire de poulletz des meilleurs au plus dix solz et les autres au plus huit solz.

La paire des gros dindons des meilleurs au plus quarante-cinq solz et les autres au plus trente solz.

La paire de perdreaux ou perdrix au plus quarante solz.

La paire de cailles au plus huit solz.

La paire de pigeonneaux de volière au plus douze solz et les communs cinq solz.

Le lièvre vingt solz.

Le lapin ou lapereau au plus quinze solz.

Digitized by Google

La paire de canards de rivière au plus vingt-cinq sol'z et les autres seize solz.

.....La livre de lard à larder au plus cinq solz six deniers.

La paire d'oyes grasses des meilleures au plus vingt solz.

La livre de beurre frais six solz au plus.

La darne de saulmon pesant une livre petit poids au plus vingt solz.

Les truites douze solz la livre.

Le pain neuf deniers la livre.

La corde du bois de noyer sec, quarante trois solz. »

Avant la guerre, on n'était pas embarassé pour accéder aux monts.

De Riom, un petit train, peu confortable il est vrai, menait par Volvic à la Nugère. Un autre train plus décoratif, partait d'une place de Clermont et permettait d'arriver sans fatigue au sommet même du Puy-de-Dôme. Malheureusement les rails ont été enlevés en 1917 pour servir au front, et n'étaient pas encore replacés tout récemment. Un tramway conduit de la place de Jaude jusqu'à Royat. Prenons-le. A Royat nous commencerons pédestrement notre ascension. Royat était autrefois un séjour fort agréable, les cures d'air s'y mêlaient utilement avec les cures d'eaux minérales ; les médecins n'y manquaient pas, car les médecins dans les villes d'eaux semblent sortir des sources à la façon des bulles de gaz. Aujourd'hui la proximité et la prospérité des nombreuses usines de Clermont : Usines Michelin, Bergougnan, Torhillon etc. nuisent beaucoup à la limpidité de l'atmosphère ; la coquette ville de Royat disparaîtra, c'est à craindre, sous les cendres des cheminées d'usines, comme nous voyons notre bonne ville d'Arras disparaître peu à peu sous les boues de l'époque contemporaine : *Di omen avertant.* A Royat tout comme à Naples on visite la grotte du chien ; on va voir naturellement l'établissement thermal. Près de l'hôtel métropole, on entre dans une autre grotte où l'on observe les mêmes phénonèmes que dans la première ; on y admire de plus un tableau fort intéressant du peintre

Digitized by Google

auvergna Busset Ce tableau reconstitue avec fidelité (autant qu'on en peut juger !) une éruption de la chaine des Puys.

Prenons la route de Royat au Puy-de-Dôme en longeant la Tiretaine, nous rencontrons la chocolaterie Rouzaud (la marquise de Sévigné) fort appréciée des gourmets. Puis le célèbre restaurant de la belle meunière que fréquentait le « brave général Boulanger », je veux dire bien entendu le restaurant et non la belle meunière.

On peut observer à droite et à gauche de la route les divers aspects d'une vaste coulée basaltique de quinze a vingt mètres de profondeur, descendant du petit Puy-de-Dôme. Un peu plus loin arrêtons-nous à la Taillerie de Pierres ; les pierres précieuses en Auvergne sont nombreuses mais difficiles à trouver ; il sera plus sage et moins fatiguant de les admirer dans la taillerie, nous y verrons de superbes améthystes, des quartz roses, des quartz de couleurs diverses, des opales, des agates herborisées, des calcédoines, des olivines, des marcassites etc, etc., La plus grande partie des pierres d'Auvergne vient d'ailleurs de la Hongrie, et je ne saurais trop vous engager à vous méfier de celles qu'on vend dans toutes les stations balnéaires, c'est souvent du simple verre.

Continuons notre chemin, la route est belle, ombragée par de magnifiques arbres, la pente n'est pas trop rapide, après quelques kilomètres nous arrivons au dessus du soubassement granitique de la chaine des monts, auprès des hameaux de Fontanas et de Fontaine-de-l'Arbre ; si, mis en appétit par votre promenade, vous désirez prendre un repas, je ne vous conseille pas d'entrer dans les maisons voisines, souvenez-vous opportunément de l'opérette « la rose de St-Flour » et de la scène ou le bon Auvergnat servant ses convives sort de la soupière un soulier et s'exclame avec l'accent du cru : ça n'est pas que ce soit sale mais ça tient de la place » !

Digitized by Google

Mon intention en rééditant cette vieille plaisanterie n'est pas de tourner en dérision les habitants de l'Auvergne. Les soldats du 13e Corps ont montré pendant la guerre tant de courage et d'endurance qu'ils ne paraîtront jamais ridicules ; je veux seulement prévenir les touristes d'avoir à bien choisir leurs gites d'étape. Dans cet admirable pays, on rencontre rarement le confort moderne et même l'hygiène la plus élémentaire laisse à désirer.

Quelques pas encore et nous touchons au but de notre excursion ; il serait à propos d'expliquer ici les trois dynamismes différents de la chaîne des puys. Le dynamisme Péleen, le dynamisme vulcanien, le dynamisme strombolien ; l'ancienne classification en volcans domitiques et volcans à cratère ne paraît plus exacte : Cette nouvelle théorie de M. Glangeaud est trop savante je ne saurais l'exposer correctement ; vous la trouverez dans le numéro du 30 janvier 1914 de la *Revue Générale des Sciences pures et appliquées.*

Le Puy-de-Dôme que nous avons maintenant devant nous se classe parmi les Dômes Peléens ; il a 1.465 mètres d'altitude, son dôme central est composé de trachyte ou domite, des éruptions vulcaniennes postérieures ont formé sa gaine par dessus des brèches d'écroulement et des éboulis adoucissent encore ses pentes.

Il ne sera pas trop pénible d'y monter, son support ayant déjà 900 mètres d'altitude, il nous suffira de gravir un peu plus de 550 mètres au dessus du substratum granitique.

Nous l'aborderons en suivant, soit la voie du chemin de fer, soit la route plus facile du col de Ceyssat ; arrivant ainsi sur le coté sud du Colosse à la station de Ceyssat nous grimperons facilement jusqu'au sommet par un chemin en zig-zag fort praticable.

Les flancs sud et ouest offrent des saillies rocheuses à pic sur des pentes raides de 30 à 80°, des ravins écorchent le pourtour sur le versant sud et mettent à nu les

Digitized by Google

parties profondes, c'est à la base des éboulis que sortent à l'ouest une coulée basaltique, à l'est deux coulées de labradorite.

Scrope avait expliqué ainsi la formation de la partie trachytique : « On n'a qu'à se figurer l'effet qui se produit lorsqu'on chauffe un pudding soufflé dans un vase bien clos qu'il remplit entièrement jusqu'à ce que son intrumescence le force à s'échapper en se boursoufflant à travers une fente ou une ouverture de couvercle au dessus duquel la matière se congelant rapidement à l'air se solidifie en une grosse excroissance ».

D'après Glangeaud trop modeste, c'est M. Lacroix qui aurait apporté le plus de précisions sur les matériaux et l'origine du Puy-de-Dôme.

M. Lacroix a fait en effet des recherches qui resteront classiques sur l'éruption de la Montagne Pelée à la Martinique, et son confrère Glangeaud a donné le nom de Puy Lacroix à un petit volcan démantelé par la main des hommes, et que nous avons rencontré, sans nous en apercevoir près de la station de Ceyssat, ses projections vulcaniennes sont identiques à celles qui recouvrent le grand Puy ; on doit donc en conclure que les projections qui recouvrent ce dernier émanent *peut-être* d'un cratère situé autrefois au sommet mais sont issues *certainement* des groupes éruptifs accolés aux bases méridionale et occidentale.

Toute la montagne a été boisée et devait présenter autrefois une parure incomparable ; aujourd'hui, la végétation, pins et hêtres n'existe plus qu'à la base.

Nous voici arrivés ; non loin de la gare Terminus, on trouve un restaurant dont le besoin se fait sentir : Il est d'usage d'y demander un gigot brayaude et un coq au vin ; ce sont plats du pays. Si la bourse le permet, on y boira, du chanturgue, vin apprécié par Henri IV à l'égal du **jurançon.**

Digitized by Google

L'observatoire est un peu plus haut, tout au sommet, j'ai regretté de n'y pas voir comme au hohneck, une table d'orientation.

C'est pour la construction de cet observatoire en 1874 que les fouilles faites en contrebas ont découvert les ruines d'un temple Gallo-Romain dédié au Mercure Arverne. La double enceinte de ce temple et ses murs avaient dix mètres d'épaisseur en pierres énormes.

Là, au XII[e] siècle, se dressait une chapelle consacrée à Saint-Barnabé, on avait trouvé à coté, des cranes ayant appartenu à des possédés du diable. Les sorciers dont le sabbat se tenait à la cime de la montagne avaient trépané ces têtes pour se distraire.

La chaîne des Monts a une physionomie très différente suivant les lieux d'ou on l'aperçoit, suivant la saison, et l'heure du jour ou on la contemple, vue de la Limagne, son soubassement la masque trop : C'est de la rive gauche de la Sioule, vers Banson, qu'elle apparait le mieux par un béau soir d'été alors qu'on a le soleil à dos.

Nous nous contenterons de la voir du sommet ; si le temps est propice toutefois ; les nuages bornent trop souvent la vue ou ils offrent le curieux spectacle d'une mer d'où les têtes des monts surgissent comme des îles. Souhaitons qu'il fasse beau le jour de notre visite ; j'ai eu la chance, rare parait-il, de voir dans une de mes ascensions, le sommet du Mont-Blanc par dessus les monts du Forez.

Le panorama est unique : « à l'est la Limagne, plaine infinie qui donne la sensation d'un océan, elle s'en va voilée par une vapeur légère, une vapeur bleue et douce cette plaine, jusqu'a des monts très lointains, à peine apercus à 50 au 80 kilomètres peut-être, et, sous la brume transparente, si fine qui flotte sur cette vaste étendue de pays, on distingue des villes, des villages, des bois, les grands carrés jaunes des moissons mûres, les grands carrés verts des herbages, des usines aux longues chemi-

Digitized by Google

nées rouges et des clochers noirs et pointus bâtis avec les laves des anciens volcans » j'ajouterai à cette description d'un poète qu'on voit dans cette direction très distinctement Clermont, Riom, Thiers, et d'autres villes encore.

Les Monts du Forez se détachent bien nettement, on voit parfois les Monts du Morvan et les Collines du Berry.

Vers le sud nous voyons près de nous une longue ligne de volcans, ils sont moins intéressants que ceux de la partie nord, je ne les ai pas visités et ne vous en parlerai pas. On remarque au loin le Mont Pilat dominant Saint-Étienne ; le Mézenc, le Cezallier, le Plomb du Cantal (1.858 mètres) les monts Dore (1.887 mètres) et les coulées descendant de ces monts vers le nord jusqu'à la chaine des Puys.

A l'ouest on découvre le plateau de Mille Vaches, et plus près, la vallée de la Sioule avec ses mines d'or et d'argent malheureusement inexploitées.

La moitié de la chaîne qui s'étend au nord présente les volcans les plus curieux ; ce sont en majorité des volcans à cratère, cinq d'entre eux mériteraient bien notre visite ; mais nous n'en avons pas le temps, et je me borne à les indiquer. Le petit Puy-de-Dôme avec son cratère bucoliquement appelé « le nid de la poule ». Le Puy-de-Come et ses cratères emboités concentriques, et ses immenses cheires de dix kilomètres de longueur sur trois de large qu'il déverse jusqu'à la Sioule. Le Puy Chopine assurément le plus bizarre de tous; son accès est très difficile. La Louchardière qui menace Pontgibaud avec ses sept kilomètres de cheires. La Nugère au cratère bien accessible qui envoie jusqu'à Riom des coulées d'andésite si appréciées des habiles sculpteurs de Volvic.

Contentons-nous pour terminer de dire deux mots de deux monts Péléens.

Comme le Puy-de-Dôme, ils ont un aspect tout différent de celui des volcans à cratère et par cela même attirent de

Digitized by Google

très loin l'attention. Le Clierzou est le plus petit des deux, il ressemble fort à son frère il suffira de décrire ce dernier.

« Le Sarcoui ou Chaudron est le type le plus frappant du dôme trachytique il a la forme d'une calotte hémisphérique très régulière, plus exactement d'un chaudron renversé d'ou le nom qu'on lui a donné ; la pente des parois latérales atteint 60 à 80°, aussi est-il très difficile d'accéder en haut en suivant une génératrice ».

La partie supérieure a l'altitude de 1.147 mètres, mais sa hauteur au dessus du soubassement n'est que de 250 mètres. Elle constitue une plate-forme peu étendue avec un petit bourrelet central, c'est de là que la matière fondue parait s'être méthodiquement déversée, une brèche d'éboulis forme une gaine à la base de la montagne.

Des carrières très anciennes sont ouvertes depuis les temps historiques sur le flanc sud du Sarcoui ; elles ont trente-cinq mètres de profondeur et entament une domite plus compacte et plus dure que celle du Puy-de-Dôme.

Cette domite a servi à la construction du Temple de Mercure et à la fabrication de sarcophages à l'époque Gallo-Romaine, d'ou le nom de Sarcoui.

On trouve de ces cercueils ainsi que des urnes funéraires de même matière au Musée de Clermont ; il en reste en place dans les carrières.

Est-ce dans un sarcophage issu de ce mont qu'un trop bon fils. habitant la commune de Viverols. conserve dans de l'alcool le corps de son père? On peut l'apercevoir sous un verre, Mr X.... pousse l'amour filial jusqu'à aller jouer de l'accordéon devant le mausolée pour réjouir l'âme du défunt. Mr X.... n'est pas « touché du doigt de Dieu » comme disent les arabes et comme on pourrait le supposer. Il a été nommé Officier d'Académie en 1912.

Pardonnez-moi de terminer par cet épisode macabre, l'heure nous presse et je mérite certainement que vous

Digitized by Google

appliquiez à cette trop longue compilation la critique si juste d'Horace :

> Humano capiti cervicem pictor equinam
> Jungere si velit, et varias inducere plumas
> Undi que collatis membris, ut turpiter atrum
> Desinat in piscem mulier formosa superne,
> Spectatum admissi risum teneatis amici.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ŒUVRE

DES

JARDINS OUVRIERS

à ARRAS

PAR **M. Émile POIRET**

Membre résidant

S'il est une œuvre d'assistance Sociale digne au plus haut point de fixer l'attention des philanthropes et des gouvernants, c'est bien l'œuvre des Jardins Ouvriers. Non seulement elle est féconde en résultats au point de vue matériel, mais au point de vue moral, elle rectifie et assainit singulièrement les idées.

Outre qu'elle soustrait l'ouvrier au désœuvrement et par suite à l'attirance irrésistible de l'alcoolisme et de ses funestes conséquences, elle lui procure dans la ville un coin patriarcal et presque champêtre où sous l'œil immense de la Nature, dirait le poète, sa femme se livre à un travail hygiénique autant que vivifiant pendant que l'aïeule endort le nouveau-né ; où les enfants, dès la sortie de l'école accourent au plus vite pour prendre leur part de ces bienfaisantes occupations sous la sage et indulgente direction du vieux grand-père.

Digitized by Google

Spectacle réconfortant d'une famille unie où l'ouvrier revient volontiers le soir se retremper et reprendre de nouvelles forces pour le pénible labeur du lendemain.

L'œuvre des Jardins Ouvriers n'est pas nouvelle. Déjà au Moyen-Age, l'alliance du travail agricole avec le travail industriel constituait une coutume générale en Europe. Le but poursuivi alors par les chartes qui octroyaient le petit coin de terre ne diffère guère de celui d'aujourd'hui : attacher une aisance au foyer de chaque ménage ouvrier.

La Féodalité s'affaiblit, la Révolution et l'Empire vinrent qui bouleversèrent l'Europe et ce n'est plus guère que vers 1850 que l'on commence à parler de nouveau des Jardins Ouvriers.

C'est en Belgique que nous voyons cette heureuse innovation. Les résultats furent tellement satisfaisants que beaucoup de villes françaises n'hésitèrent pas, elles aussi, à créer des jardins d'ouvriers : Sedan, Lyon, St-Étienne. Besançon, Soissons, et près de nous, Dunkerque, Hazebrouck, Gravelines, Valenciennes, Montreuil, Boulogne, etc.

Comment donc étaient organisés ces jardins devenus si populaires ? A Sedan, en 1900, on en comptait plus d'un cent. Ici l'initiative venait d'une femme, Madame Hervieu. Cette brave et digne personne qui avait vu de près la misère ouvrière, résolut de rendre service aux ménages pauvres en organisant et surtout en sauvegardant l'œuvre de reconstitution de la famille. Chacun sait que rien n'est dissociant comme la misère ; que la pauvreté et la gêne sont les ennemies du foyer, et que, souvent, l'ouvrier pour ne pas entendre les plaintes des siens, va demander à l'alcool cette demi-rêverie, cette demi-béatitude qui est à la fois l'anéantissement de la pensée et l'oubli des luttes si âpres et parfois si douloureuses de cette vie.

Madame Hervieu loua donc dans la banlieue de Sedan une surface de 14.000 mètres de terrain qu'elle divisa en vingt-et-un lots. Vingt-et-un ménages reçurent chacun

Digitized by Google

un lot de six à huit cents mètres carrés, d'après l'importance du nombre de bouches dont était formée la famille.

La première année, elle procura des graines, des outils et même des engrais, en un mot tout ce qui était indispensable à la culture. Bref, tout le monde se mit à l'ouvrage, sans beaucoup d'entrain, tout d'abord, il faut l'avouer ; mais peu à peu, on y prit goût, et au bout de l'année, non seulement le jardin nourrissait la famille, mais permettait encore la vente des légumes pour une somme fort appréciable.

Voilà pour le côté matériel.

Le côté moral n'y a pas moins gagné. Les ouvriers ont contracté l'habitude de rester chez eux, après leur journée, de travailler auprès de leurs femmes, avec leurs enfants qui peuvent leur donner une aide utile ; ils ne songent point ou plutôt ils ne pensent plus à aller dépenser leur argent au cabaret ; ils pensent bien plutôt à ce qu'il faut se procurer pour le jardin : double économie au point de vue du porte-monnaie et de la santé, sans parler du bonheur domestique qui en est résulté. Aujourd'hui, ils n'aspirent qu'après un moment de liberté pour aller travailler à leur jardin. Pour conserver à son œuvre son impulsion première Madame Hervieu institua des prix pour récompenser les ouvriers dont les jardins étaient les mieux tenus et avaient le plus riant aspect. Elle faisait naître ainsi entre ces ouvriers une louable émulation qui ne pouvait que se développer par la suite.

A Saint-Étienne, cette œuvre fondée par le P. Volpette fonctionne admirablement. En 1900, les jardins couvraient une surface totale de 15 hectares venant en aide à 400 familles comprenant 2.500 personnes.

A Montreuil, c'est l'abbé Fourcy qui crée les jardins ouvriers, mais ici le fondateur établit le principe de l'assistance confessionnelle.

Digitized by Google

A Nancy, le comte de Malaval met à la disposition des ouvriers quatre groupes de cent jardins chacun.

A Besançon, c'est à l'initiative du Bureau de Bienfaisance qu'est due la création de cette œuvre dont l'effet moral est excellent.

A Soissons, c'est une Association Mutualiste qui se charge du soin d'établir les jardins ouvriers.

A Beauvais, à Boulogne-sur-Mer, c'est la municipalité qui en est à la tête.

Donc, actuellement, l'œuvre des Jardins Ouvriers est assez répandue en France, et chaque année un Congrès général présidé par l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, montre clairement, d'une façon tangible, les admirables résultats obtenus tant au point de vue moral que matériel.

C'est seulement en l'année 1900, que s'est fondée à Arras, l'œuvre des Jardins Ouvriers sur l'initiative de M. Adolphe Lenglet, alors premier magistrat de notre Cité.

Dans l'établissement de ces jardins, la Municipalité s'est préoccupée d'abord des conditions essentielles suivantes :

1° la proximité du terrain ;

2° la fertilité et la bonne exposition du sol ;

3° la facilité d'accéder rapidement et de se procurer l'eau indispensable à la culture maraichère.

En effet, si le terrain eût été fort éloigné du centre ou plutôt de la maison de l'ouvrier, c'eût été imposer à celui-ci une marche peut-être hygiénique, mais à coup sûr une perte de temps, une fatigue ; surtout s'il voulait porter de chez lui à son jardin, des instruments, du fumier ; c'était encore lui rendre impossible l'utilisation d'une heure de loisir.

Quant au sol, il était de toute nécessité que sa fertilité fût au-dessus de la moyenne, afin de rémunérer l'ouvrier suffisamment pour ne pas dire amplement de toutes ses peines, de son surcroît de travail. Le découragement serait

Digitized by Google

vite venu, et la fin de l'œuvre prochaine, si l'on eût donné comme jardins des terrains dont le rendement n'eût pas été en rapport avec les efforts faits et les sacrifices imposés pour l'obtenir, et cela par la seule cause de la mauvaise qualité du terrain.

La Municipalité pensa que la question de l'eau serait facilement résolue par le choix d'un terrain à proximité d'un cours d'eau ou d'un marais. Ces conditions étant réalisées, elle pensa à enclore les terrains à l'aide de treillage ou de ronces artificielles protégeant une jeune haie de sureau ou de noisetier, afin que l'occupant se sentit bien chez lui.

Chaque jardin aurait une contenance de quatre ares.

Maintenant, ce jardin serait-il concédé gratuitement ou exigerait-elle une légère rémunération ?

Elle n'hésita pas à répondre qu'il fallait faire payer la location du jardin à l'ouvrier et cela pour plusieurs raisons dont deux principales : la première est que l'on attache plus de prix à ce qui exige un sacrifice : le loyer du sol étant un stimulant qui empêche la négligence du jardin pour en retirer au moins « pour son argent ». La seconde est que l'ouvrier qui vit de son travail acquiert le sentiment de sa dignité et de son indépendance ; or, lui donner un terrain comme une sorte d'aumône, de charité, de secours, si bien déguisé soit-il, ne serait-ce pas le blesser dans ses idées fort respectables d'ailleurs ? Tel qui rougirait d'être assisté au sens propre du mot sera très heureux au contraire d'accepter volontiers un jardin en location.

La Municipalité fixa donc la redevance annuelle à huit francs. Une partie de cette somme servirait à amortir progressivement les frais d'installation, clôturage, etc. et l'autre partie serait distribuée en primes aux jardins les mieux entretenus, les mieux cultivés et présentant une

Digitized by Google

grande variété de légumes. La valeur maximum de cette prime serait de cinq francs.

Les principes de l'œuvre étant ainsi posés, la Municipalité en établit le règlement dont voici la teneur :

Article Premier. — Le terrain sera travaillé avec soin et ne pourra être sous-loué en tout ou partie sans la permission expresse de l'Administration municipale.

Article Deuxième. — Tout terrain dont la culture serait négligée sera retiré après trois avertissements, lesquels ne pourront se faire à moins de huit jours d'intervalle. De même, pour une cause grave de scandale, il pourra être enlevé à son concessionnaire.

Article Troisième. — Toute reprise de terrain ainsi effectuée ne donnera lieu en principe à aucune indemnité. Toutefois, si au moment de l'expulsion de l'occupeur, le jardin porte une récolte non arrivée à maturité et dont l'enlèvement ne puisse par suite se faire utilement, la Commission peut allouer à l'occupeur expulsé une indemnité dont le chiffre ne pourra jamais dépasser le taux du loyer annuel.

Article Quatrième. — En prévenant trois mois à l'avance, chaque concessionnaire pourra renoncer à sa concession purement et simplement.

Article Cinquième. — La concession du jardin est consentie à bail pour trois années consécutives moyennant la redevance annuelle de huit francs, payables par semestre et d'avance. Le fait seul d'être en retard d'un mois à moins d'impossibilité due à un cas fortuit ou imprévu tel que maladie, accident ou augmentation de la famille, etc. annulera de plein droit la concession.

Article Sixième — Une partie du montant total des redevances sera affectée à compléter ou à entretenir la

Digitized by Google

clôture des jardins ; l'autre partie sera à la fin de chaque année distribuée en primes aux jardins les mieux tenus.

Article Septième. — Les concessionnaires devront ménager pour l'exploitation de leur jardin une allée de un mètre de largeur. Ils ne pourront planter d'arbustes qu'en bordure et à 0m50 des allées ou dans le fond de leur jardin. Les seuls arbustes dont la plantation est autorisée sont ceux dont la hauteur ne dépasse pas 1m50.

Puis la Municipalité créa une Commission extra-municipale de vingt membres chargée de la direction de l'œuvre.

Ces membres étaient :

MM. Minelle, Adjoint au Maire.
Éloy-Létévé, Conseiller Municipal.
Lemaître, Conseiller Municipal.
Pavy-Style, Conseiller Municipal.
Wacquez, Conseiller Municipal.
Petit Léon, Vice-Président de la Société d'horticulture.
Poiret, Secrétaire-Général de la Société d'horticulture.
Plouviez, Juge de paix.
Begthum, Propriétaire à Arras.
Bouret, Jardinier-Chef de la ville.
Chabé, Professeur au Collège.
Debray, Horticulteur.
Hurtaux, Jardinier.
Jouve, Directeur d'assurances.
Legrand Fidèle, Propriétaire.
Scailliérez, Horticulteur.
Scailliérez-Walle, Négociant.
Péronne, Jardinier-Chef à Berthonval.
Delanoy, Receveur Municipal.
Campé, Horticulteur,

Digitized by Google

L'article 2 de l'arrêté municipal traite des demandes des postulants. Toute demande de concession de jardin est adressée au Maire qui la transmet à la Commission spéciale qui fait enquêter d'une façon discrète par le Commissaire de police sur la moralité, les antécédents, la conduite, les charges de famille, le salaire du postulant. Aucune ingérence politique ou confessionnelle. Ces demandes avec leurs renseignements sont lues en réunion présidée par le Maire qui, selon l'avis de la Commission, prononce l'acceptation, le rejet ou l'ajournement de la demande.

Tout postulant ayant subi une condamnation pour vol, mœurs, etc. est invariablement écarté.

Donc au mois de Mars 1900, la ville créa douze jardins ouvriers sur les terrains communaux situés à l'extrémité du boulevard Vauban, derrière le Vélodrome entre le cours d'eau dit « le Crinchon » et la rue du Polygone ; la première année elle attribua 33 fr. de primes.

En 1901. — Elle crée deux jardins derrière l'octroi d'Achicourt et donne 46 francs en primes.

En 1902. — Elle créa neuf jardins nouveaux sur l'emplacement de l'ancien gymnase militaire et distribua 74 francs de primes.

En 1903. — Par suite des demandes fort nombreuses, la Municipalité crée onze jardins sur l'ouvrage Baudimont et donne 80 francs de primes.

En 1904. — Elle transforme le terrain du démantèlement sis à la sortie du Crinchon en vingt-six jardins nouveaux et distribue 184 francs de primes.

En 1905. — Trois jardins sont créés au faubourg Ronville ; il est donné cette année là 225 francs primes.

En 1906. — 246 francs.

Digitized by Google

En 1907. — 252 francs.
La Ville fait forer une prise d'eau au groupe de Baudimont et installe une pompe.

En 1908. — La Commission établit une surprime de 6 francs par groupe de douze jardins et donne 236 fr. 50 de primes.

En 1909. — 243 fr. 50.

En 1910. — 242 francs.

En 1911. — 280 francs.

En 1912. — 271 francs.

En 1913. — 278 francs.

Cette année, la Ville crée trente jardins au Marais Robert, et les donne gratuitement pendant un an aux occupeurs.

En 1914, elle distribue encore 276 fr. 50 de primes.

Lorsque la guerre arriva, la ville d'Arras possédait quatre-vingt treize Jardins Ouvriers d'une superficie de 370 ares, avec un nombre total de bénéficiaires y compris, femmes et enfants, de près de 650 individus.

Le rendement annuel de chaque jardin pouvait être estimé en moyenne à 80 francs.

Telle était en 1914, dans ses grandes lignes, l'organisation de l'œuvre des Jardins Ouvriers à Arras et qui sans contestation aucune, ni heurts, ni chocs, donnait d'excellents résultats à tous points de vue.

Aujourd'hui, 1923, les Jardins Ouvriers ont été ramenés à leur début. La Ville ne possède plus que vingt jardins à Baudimont et au Vélodrome.

Des maisons provisoires ont été bâties le long du Crinchon ; la décharge publique a pris possession de tout le terrain à la sortie du Crinchon ; le Marais Robert a été vendu à une Société industrielle, etc.

Mais la Municipalité, toujours soucieuse des intérêts

Digitized by Google

matériels et moraux des ouvriers, a acquis derrière le Cimetière — un peu loin peut-être — un terrain sur lequel elle a projeté de créer cent dix jardins. Ces jardins soigneusement aménagés avec de larges allées d'accès, deviendraient une véritable cité maraîchère, ayant leur maisonnette à cheval sur quatre jardins pour y remiser les outils et s'y mettre à l'abri en cas de mauvais temps. On ne peut que féliciter la Municipalité de sa nouvelle initiative qui sera suivie bientôt, nous le souhaitons vivement, de la réalisation de l'œuvre des habitations ouvrières véritablement à bon marché.

Digitized by Google

UN RAPT

DE

RELIQUES AU XII[e] SIÈCLE

PAR

M. le Chanoine VERGNEAU

Membre résidant

MESSIEURS,

L'Abbaye d'Arrouaise, en notre province d'Artois, mérite d'être distinguée parmi tous les établissements religieux que vit éclore la fin du XI[e] siècle. Non seulement elle est une des plus anciennes de l'Ordre de St-Augustin, mais grâce à la réputation de ses premiers religieux, elle put envoyer en pays étranger des Colonies qui la rendirent célèbre.

C'est l'évêque d'Arras, Lambert de Guines qui, dans un synode du 21 octobre 1097 confirma solennellement la fondation récente. Un autre évêque d'Arras, Robert, sacra le premier Abbé. Celui ci se nommait Gervais. Il mourut en 1148, laissant sa crosse à Gérard de Messines, qui, trois ans après, 1151, eut pour successeur un anglais de nation, Fulbert.

Digitized by Google

Ce Fulbert eut beaucoup à souffrir de l'insurrection des abbés de son ordre contre sa primauté ; il eut aussi des démêlés avec les religieux de Cercamp, avec ceux de Lihons et plusieurs autres personnes au sujet de concessions faites à son abbaye.

A cette époque, les difficultés venaient souvent soit des termes vagues dans lesquels les chartes étaient écrites, soit de l'étendue indéterminée des terrains incultes que l'on donnait à défricher.

Sans doute, pour sortir d'embarras, Fulbert ne manquait pas de protecteurs, ayant pour amis les évêques de Cambrai, de Thérouanne et d'Arras ; cependant, il dut recourir plus d'une fois au jugement du souverain Pontife, et fit, en personne, le voyage de Rome, pour le moins à deux reprises.

Dans une occasion, il se contenta d'envoyer en Italie, son prieur nommé Wautier, et c'est alors qu'eut lieu le vol pieux dont je vais vous entretetenir.

Je le raconterai tout simplement d'après le récit naïf qu'en a laissé l'auteur, sans prendre parti dans la discussion de reliques revendiquées d'une part par les religieux d'Arrouaise, et d'autre part, par certains ermites de Saint-Augustin à Rome, et sans apprécier la conduite légitime ou non de notre prieur Wautier.

Parti du Nord de la France, il arrive à l'abbaye d'Agaune-en-Valais. Raoul, abbé de cette maison, se joint à lui. Ensemble, ils traversent les Alpes, s'embarquent à Gênes ; durant la traversée, ils sont poursuivis et dépouillés par des pirates, et, après mille aventures, abordent à l'enbouchure du Tibre, à Ostie.

Là, ils apprennent que le Pape fuyant les troubles de l'Italie est en route pour se réfugier en France. Où et comment le rejoindre ? En tout cas, force est de reprendre la mer, de se rembarquer. Vite, on frète un vaisseau, mais

Digitized by Google

le temps étant défavorable à la navigation, nos voyageurs sont obligés d'attendre.

Un jour, ils étaient assis dans le portique d'une église dédiée à la martyre Sainte Amée ; avec eux, se trouvaient les chanoines de la dite église et l'on devisait sur différents sujets. A un moment donné de la conversation, un certain abbé de Phalère dit : « Mais, n'est-ce pas là que la mère de St-Augustin, Ste-Monique, a été enterrée ? — Pas là, précisément, répondit un chanoine, mais tout prés, dans l'ancienne Ostie depuis longtemps détruite. — A lire les confessions du St Docteur, on voit que sa mère était une vraie sainte. — Sans doute, reprit le chanoine, elle est souvent apparue sous un habit religieux et sans rien avoir d'effrayant, à des personnes qui passaient vis-à-vis de sa sépulture. Elle leur parlait familièrement et toujours les priait de la transporter ailleurs. Une fois même, elle donna le détail de ce qu'il fallait faire dans ce but : « Mon sépulcre, dit-elle, est au milieu d'autres sépulcres ; en fouillant la terre pour le trouver, on verra d'abord une colonne de marbre blanc, puis une eau courante dans le lit de laquelle le sarcophage est placé ; celui-ci est bâti en briques reliées par du bitume. »

En conséquence, continua le chanoine d'Ostie, « nous prîmes les instruments nécessaires pour creuser la terre ; et nous vîmes très bien et la colonne de marbre, et l'eau courante et le tombeau de briques. Celui-ci ayant été ouvert, une odeur suave se répandit autour de nous, et nous eûmes l'idée de différer la translation des ossements jusqu'à ce que notre évêque pût y assister et la rendre plus solennelle. Mais le prélat n'ayant pas eu encore la possibilité de venir, les reliques sont à l'heure actuelle, dans l'état où nous les avons trouvées. » — « Est-ce que nous ne pourrions pas les voir ? demanda l'abbé ; — « Vous le pouvez, dit le chanoine, venez tous et vous verrez. » Alors, raconte notre prieur d'Arrouaise Wauthier, « alors, nous

Digitized by Google

le suivîmes, et il nous montra le tout selon qu'il l'avait promis. L'endroit de la sépulture est éloigné de la ville d'environ deux stades, et très profondément creusé.

« Nous en revînmes sans former aucun projet.

« Mais, quelques jours après, les mariniers nous avertirent qu'ils étaient prêts à partir, et qu'il était temps de transporter sur les vaisseaux nos vivres et tout ce qui nous appartenait. Nous faisions nos préparatifs quand un clerc, nommé Ulric que l'abbé de St-Maurice avait emmené avec lui pour son service vint me dire en secret : « Voyons ! Vous qui êtes chanoine régulier de St-Augustin vous devriez bien, pour la gloire de votre patron, emporter dans votre église quelques reliques de sa mère ! » — A quoi je répondis : « Eh ! mon frère, vous ne vous souvenez donc plus des maux que nous avons soufferts en venant dans ce pays ? Je crains bien que nous n'en ayions de plus grands encore à essuyer à notre retour : et puis, dites-moi, si ces Italiens venaient à découvrir le vol, quelle irritation ! et comme ils nous dépouilleraient de tout ce que nous avons ! »

« Ulric me répliqua : « Je vous assure que je cacherai si bien ce que vous prendrez que personne n'y verra rien ».

« Je me laissai vaincre par cette raison et d'autres semblables. Au moment favorable, je me rendis au sépulcre, et après avoir bien examiné autour de moi, pour constater que je n'étais pas épié, je descendis ; hésitant sur le choix de ce que j'emporterais, car je ne pensais point à me charger de tout le corps. Je me déterminai à prendre la tête ; puis, j'y ajoutai quelques petits ossements ; après quoi il me sembla que je pouvais prendre encore un os, puis un autre, et de cette manière j'enlevai tout.

« Comme je me retirais avec mon fardeau, un grand bruit se fit entendre. Je tremblais que quelqu'un m'ayant découvert n'eût été en donner avis et que l'on ne me pour-

Digitized by Google

suivit comme un voleur. Je me sauvai derrière un buisson. Montant sur un tertre, j'examinai d'où pouvait venir le tumulte, et je vis partir à côté de moi un buffle énorme. Un peu rassuré, mais laissant mon trésor caché dans un épais fourré, je retournai à notre hôtellerie où je contai mon aventure à mes compagnons.

« Tous ensemble, nous allâmes le soir, reprendre nos reliques, non sans une grande frayeur ; car nous entendions des personnes qui nous suivaient et nous appréhendions qu'elles ne vinssent se saisir de nous, nous nous cachâmes jusqu'à ce qu'elles fussent passées ; nous mîmes les saints ossements dans une pelisse que j'avais et je les enveloppai de manière à faire croire que c'était un paquet de hardes.

« Le lendemain nous nous embarquâmes.

« Vers midi, le vent tourna, nous devint contraire, et peu à peu, déchaina l'orage.

« L'abbé de St Maurice me dit alors en secret : Je crains bien que cette tempête n'ait été excitée à notre occasion et à cause du vol que vous avez fait des reliques à Ostie ; surtout étant donné que la mer, à ce que l'on dit, ne peut porter des cadavres. — Je lui répondis avec un peu d'aigreur, qu'il valait bien mieux les transporter dans un lieu où elles seraient honorées que de les laisser exposées à êtes souillées par de vils animaux.

« Il se tut ; mais comme la tempête devenait plus violente et que chacun désespérait de son salut, il me dit de nouveau : « vous serez coupable de la perte de tous ceux que vous laissez périr, si, comme je vous l'ai dit, vous ne jetez à la mer le corps que vous avez enlevé. »

« Alors, ému par l'idée de la mort imminente, épouvanté du danger que couraient et l'abbé de St-Maurice et tant d'autres passagers, je criai à Ulric : jetez ma pelisse à la mer ».

Digitized by Google

« Ulric eut une peine extrême de m'entendre donner cet ordre d'autant que c'était par son conseil que j'avais enlevé les reliques.

« Ainsi qu'il nous le conta depuis, il gagna l'endroit où il les avait placées ; là il se mit à genoux et fit cette prière : « O Sainte Monique, si c'est votre bon plaisir et celui de votre très bienheureux fils Augustin, que vos ossements soient transportés au lieu où nous nous proposons de les déposer, intercédez pour nous auprès du Seigneur, afin qu'étant sauvés de ce pressant danger, nous lui rendions grâces, et vous remercions de votre secours ».

« Le fait est qu'aussitôt la tempête s'apaisa, le péril s'évanouit au point que chacun en demeura dans l'étonnement. Ayant abordé au rivage ; on fit du feu ; nous nous séchâmes et primes un repos nécessaire.

« Puis, ayant repris la mer, nous arrivâmes au port de Civita-Vecchia. Je pensais à tout ce que j'avais perdu, aux reliques surtout et je m'en affligeais singulièrement. Ulric s'aperçut de ma tristesse et m'en demanda la cause. « Si je m'afflige, lui dis-je c'est bien moins de la perte de mes biens que de celle des saintes reliques. — Ce n'est que cela, répondit-il, réjouissez-vous plutôt, car, Sainte Monique nous a délivrés par son intervention et ses restes ont été sauvés. Lorsque vous me dites de les jeter à la mer, je fus consterné de cet ordre imprévu, et je priai de tout mon cœur la sainte de manifester sa protection et la présence de ses reliques, en nous tirant du péril où nous nous trouvions.

« Elle exauça nos vœux, et obtint notre salut.

« Nous vînmes au port de Ste-Sévère, au-delà de Piombino. Nous y fûmes retenus quelques jours par le gros temps et nous y éprouvâmes la disette de beaucoup de choses, non que l'argent nous fît défaut, mais parce que l'on ne trouvait rien à acheter. Nous fûmes donc obligés d'en sortir avant même que le calme fût tout à fait rétabli.

Digitized by Google

« Vers la neuvième heure, au moment que nous passions près d'une ville située sur la côte, quelques-uns des passagers allèrent y acheter du pain. Ils eurent, malgré toute leur diligence, beaucoup de peine à rejoindre le navire. Car il souffla tout à coup du côté du Nord un vent si furieux que nos mariniers épouvantés gagnèrent l'abri d'un rocher voisin, où, malgré le secours des ancres et des cordes ils eurent grandpeine à empêcher que le vaisseau fût brisé.

« Il fallut rester jusqu'à minuit dans cette horrible situation.

« Nous fûmes enfin sauvés et nous crûmes l'être par l'intervention de Sainte-Monique dont nous avions continuellement le nom dans le cœur et à la bouche.

« Ulric me conjura alors de lui donner une petite portion de notre trésor : désirant la remettre à une Abbaye de son pays, desservie par des Chanoines réguliers de St Augustin, où par conséquent, elle serait beaucoup honorée.

« Je me ressouvins que j'avais enlevé les Reliques par son conseil, qu'elles n'avaient été conservées que par sa prudence ; je lui en donnai donc une partie ; et, comme il l'avait promis, il l'offrit aux chanoines de l'abbaye susdite, qui la reçurent avec reconnaissance.

« Nous arrivâmes enfin à Gènes. Là, nous trouvâmes le Pape Alexandre III qui fut fort étonné de nous voir ; car on lui avait dit que nous avions péri dans un naufrage. Il reçut l'abbé de Saint-Maurice avec distinction et lui témoigna beaucoup de joie de le voir sain et sauf, nous consolant aussi avec bonté au sujet de toutes les peines que nous avions essuyées.

« Pendant que nous étions à la cour pontificale, l'abbé me dit : Savez-vous qu'on vient de mander à l'évêque d'Ostie le vol commis par un français des reliques de Ste-Monique ? l'Évêque et tout ceux qui lui appartiennent font des recherches pour découvrir l'auteur d'un enlèvement qui leur cause un grand chagrin. Prenez donc bien

Digitized by Google

garde ; ne révèlez rien à personne, car ce que vous diriez pourrait parvenir à leurs oreilles.

« Tandis que nous étions à Gênes avec le Pape et que nous travaillions à mettre fin à nos affaires, le bruit se répandit que l'abbé Fulbert dont j'étais le procureur avait donné sa démission et que, de ce fait, mes pouvoirs étaient annulés.

« On me dit donc, suivant l'usage, qu'il fallait attendre ; que je devais retourner à Arrouaise, et amener le successeur de Fulbert à Montpellier où se tiendrait alors la Cour du Souverain Pontife ; estimant pour rien et les peines infinies que j'avais eudurées et celles qui m'attendaient encore.

« Je me déterminai à laisser mon domestique à l'abbé de Saint Maurice qui resta auprès du Pape ; je m'équipai, et attachant les reliques de Ste-Monique sur le cou de mon cheval, je me mis en route.

« Toutes les fois qu'on me demandait pourquoi je voyageais seul, je me faisais passer pour un Frère lai, (serviteur d'un monastère) ce qui m'était fort aisé, car, pendant une si longue absence, ma chevelure avait notablement poussé. Partout où j'étais obligé de descendre soit pour le dîner soit pour le coucher, j'agissais à l'égard des reliques comme j'eusse fait avec des hardes.

« Une fièvre aigüe m'attaqua au Mont-Cenis, j'en fus incommodé pendant plusieurs jours, continuant à marcher seul, et jamais je ne m'alitai. Je fus même guéri plutôt que je n'eusse osé l'espérer, à la prière de Ste Monique.

« Arrivé à l'abbaye de St-Maurice, je pris un domestique. Il m'accompagna à cheval, mais je ne lui dis pas un mot du dépôt sacré que j'emportais, et je ne lui permis jamais de s'en charger.

« Lorsque je fus à Doing, je me trouvai en sûreté, et je révélai à mes frères et à mes amis ce que j'avais caché

Digitized by Google

alors avec tant de soin. Ils furent transportés de joie à mon récit et à l'aspect du trésor que je leur fit voir. Ils le reçurent avec un grand respect. Le bruit se répandit bientôt dans les environs que j'avais apporté ces reliques. Plusieurs malades vinrent et furent guéris, soit pour les avoir touchées, soit pour avoir bu de l'eau où on les avait plongées.

« De là, je les portai à l'abbaye d'Arrouaise où elles furent reçues par une procession solennelle et avec toute la dévotion possible, tant de la part des Clercs que de celle des Laïques. Ils étaient venus à leur rencontre et chantaient avec allégresse. Lorsqu'ils furent rentrés dans l'église, ils les mirent sur l'autel qui est spécialement dédié à Saint-Augustin comme si la Mère, à son arrivée, eût fait la première visite à son fils. Ils les placèrent ensuite sur le Maître-Autel et les déposèrent enfin dans la Trésorerie le 12 des Kalendes de mai, l'an de l'Incarnation de N. S. 1162.

« Que personne n'ait aucun doute à ce sujet. Ceût été une grande folie à moi et digne de blâme, de me charger des ossements de tout un corps pour les apporter d'un pays si éloigné à travers mille dangers sur mer et sur terre, si je n'avais pas su bien certainement qu'elles étaient ces reliques. »

Evidemment, le brave prieur se félicita d'avoir si bien réussi dans son audacieuse entreprise ; elle lui coûta d'ailleurs beaucoup d'ennuis, et de soucis ; ses frères ne songèrent jamais, que je pense, à le blâmer ; et j'imagine que le pieux ravisseur rassura sa conscience par le raisonnement suivant : « Voici que depuis près de huit siècles, les restes d'une sainte illustre gisent sans gloire dans un cimetière abandonné. Ces indolents d'Italiens sont incapables de les tirer d'une obscurité honteuse pour les mettre en honneur ; heureusement, nous français, nous arrivons près d'eux, après une suite d'événements imprévus ; nous

Digitized by Google

apprenons, comme par hasard, où ils sont ; on nous les les montre : on ne surveille pas nos allées et venues ; nous devons partir en France où nous sommes sûrs que mieux qu'ailleurs les restes seront entourés de gloire et vénérés ; comment ne pas les emporter alors que la volonté de la Providence s'est suffisamment manifestée ? D'ailleurs, la sainte a montré par les nombreux bienfaits dont notre voyage fut comblé, qu'elle avait pour agréables notre dessein et nos efforts. »

Ainsi raisonna le prieur d'Arrouaise : Il était assurément de bonne foi.

Il est trop tard pour l'en tirer.

Digitized by Google

Mouvement de la Population

de 1911 à 1921

DANS LE PAS-DE-CALAIS

ET

particulièrement dans les Arrondissements d'Arras et de Béthune

PAR **M. J. SION**

Membre résidant.

L'une des conséquences les plus inquiétantes de la guerre mondiale consiste, pour la France, dans la diminution de la population. Les chiffres fournis par le recensement du 6 mars 1921 sont, à cet égard, d'une éloquence incontestable.

Pour l'ensemble du pays, en comprenant les trois départements réintégrés d'Alsace et de Lorraine, la population s'élève à 39.209.766 habitants et n'est inférieure que de 395.226 habitants à celle accusée par le recensement de 1911 ; mais il convient de remarquer que dans ce total sont englobés les 1.709.749 habitants d'Alsace-Lorraine. En réalité, si l'on compare les populations de 1911 et de 1921 des 87 départements d'avant guerre, on trouve une diminution de 2.104.975 unités. Elle est due surtout à la mortalité causée par la guerre et à la faiblesse de la natalité pendant cette période néfaste.

Digitized by Google

Nous ne possédons pas les renseignements nécessaires pour faire des comparaisons entre tous les départements et particulièrement entre les départements sinistrés. Nous nous bornerons, pour le moment, à résumer les données relatives au Pas-de-Calais.

La population totale de notre département, qui était de 1.068.155 habitants en 1911, est descendue en 1921 à 989.967 habitants, présentant ainsi une diminution de 78.188 habitants. Un élément d'aggravation de ce fait s'impose à l'esprit. Cette différence en moins porte sur la population totale, comprenant la population française et la population étrangère. Or, cette dernière a considérablement augmenté d'un recensement à l'autre : de 26.382 habitants qu'elle était en 1911, elle s'est élevée à 38.372 en 1921, soit une augmentation de 45,4 p. °/o ; de sorte qu'en réalité la diminution de la population française est bien plus grande que, de prime abord, ne le font supposer les premiers chiffres ci-dessus. La population française, qui était de 1.041.773 en 1911, est descendue à 951.595 en 1921, accusant une différence en moins de 90.178 habitants, soit de 8,6 p. °/o. En définitive, la diminution totale a été de 7,3 p. °/o et la population des étrangers par rapport à la population totale est de 3,9 p. °/o.

On peut se faire une idée plus nette de cette situation globale par l'examen détaillé des éléments fournis par les arrondissements, les cantons et les communes. Les premiers se trouvent résumés dans le tableau ci-après concernant les arrondissements et les cantons ; il présente pour chacun d'eux les mouvements des populations française, étrangère et totale. Nous regrettons que des motifs d'ordre financier ne permettent pas de présenter une statistique des communes et surtout de dresser une carte de celles qui ont été sur la ligne de feu et plus ou moins détruites par les faits de guerre. Nous nous contenterons, en ren-

Digitized by Google

1911 à 1921.

CIRCONSCRIPT	POPULATION TOTALE				Population % des Etrangers
	1911	1921	DIFFÉRENCE		
			Totale	%	
Pas de-Calai	1.068.155	989.967	—78.188	— 7.3	3,9
Arras.....	178 836	127.838	—50.998	— 28 5	4.7
Fruges	10.710	9.767	— 943	— 8,8	0.4
Hesdin	11.805	10.615	— 1.190	— 10,8	0,6
Hucqueliers..	9.650	8.855	— 795	— 8,2	0,1
Montreuil....	27 682	29.728	+ 2.046	+ 7,4	2,2
Aire-sur-la-Ly	16.363	16.377	+ 14	+ 0,7	1,2
Ardres.....	14.374	13.693	— 681	— 4,7	1
Audruicq	17.532	16.693	— 839	— 4,8	4,7
Fauquemberg	10.584	10.258	— 326	— 3,1	0,4
Lumbres.....	17.184	16.656	— 528	— 3	0,4
Saint-Omer-N	15.397	14.286	— 1.111	— 7,2	3,9
Saint-Omer-S	23.853	23.789	— 64	— 0,3	2,7
Aubigny.....	10.906	10.684	— 222	— 2	0,9
Auxi-le-Châte	14.074	13.009	— 1.065	— 7,5	1,1
Avesnes-le-Co	11.426	10.739	— 687	— 6	0,9
Heuchin.....	13.267	13.089	— 178	— 1.3	0,6
Le Parcq	9.222	8.890	— 332	— 3,6	0,6
Saint-Pol	14.897	14.981	+ 84	+ 0,5	1,7

(1) Y com Nord (Loi du 11 Juillet 1913).
(2) Non co

Digitized by Google

Digitized by Google

voyant audit tableau pour les détails, de relever les points suivants.

Des six arrondissements qui constituent le département, un seul, celui de Boulogne, accuse des augmentations, qui sont, pour 100 : de 2,5 pour les Français ; de 71,8 pour les étrangers ; de 3,7 pour la population totale.

Les cinq autres ont subi des diminutions pour les Français ; le plus éprouvé est celui d'Arras, qui a perdu 53.699 habitants ; soit 30,6 p. % de son effectif d'avant guerre. Pour les quatre autres, la diminution va de 2,4 à 8,3 p. %.

La population étrangère a augmenté dans des proportions considérables, surtout dans les arrondissements de St-Pol et de St-Omer, qui en avaient le moins avant-guerre.

La proportion des étrangers par rapport à la population totale s'élève à 5,9 p. % dans l'arrondissement de Béthune au lieu de 4,4 en 1911, et à 4,7 au lieu de 1,8 en 1911 dans celui d'Arras.

***

Digitized by Google

Outre ces considérations d'ordre général, il nous paraît intéressant de noter les caractères particuliers du mouvement de la population de chacun des arrondissements et de montrer ainsi les conséquences qui résultent tant des faits de guerre que de la reprise de la vie économique sur les divers points du Département.

Arrondissement d'Arras. — Comme il a été dit ci-dessus, c'est de beaucoup l'arrondissement d'Arras qui a souffert et souffre encore le plus de la tourmente. La population française présente des différences en moins dans tous ses cantons : cette diminution varie entre 49 p. % dans le canton de Vimy, 39, 2 p. % dans les cantons de Croisilles et de Bertincourt et 11,9 p. % dans le canton d'Arras-Sud.

En revanche, la population étrangère a augmenté partout, sauf dans le canton de Vimy, où elle a diminué de 40,1 p. %. L'augmentation, presque nulle en Bertincourt, s'est élevée considérablement dans la plupart des autres cantons ; elle atteint jusqu'à 2.100 p. % dans celui de Beaumetz-lez-Loges. La proportion des étrangers par rapport à la population totale va jusqu'à 6,5 et 6,6 dans les cantons d'Arras et 7,1 p. % dans le canton de Vimy. Fait curieux à constater : tandis que la proportion est de 5,9 dans le canton de Bapaume, elle n'est que de 1,3 dans celui de Bertincourt auquel il touche.

Arrondissement de Béthune. — Les cantons de l'arrondissement de Béthune présentent des différences en plus ou en moins selon leur situation par rapport à la ligne de feu et les faits d'ordre économique qui se sont produits depuis l'armistice.

Les Français sont en augmentation dans les cantons de Béthune (7,7 p. %) ; Houdain, où se trouvent de grosses agglomérations minières (41 p. %) ; Norrent-Fontes (16 p. %).

Par contre, ils sont en très forte diminution dans les

Digitized by Google

cantons de Lens (35,5 et 38,1 p. %), Laventie (35,4 p. %), Cambrin (29, 7 p. %).

Les étrangers sont en diminution notable dans les cantons de Lens-Est (14,5 p. %), de Lens-Ouest (36,3 p. %). Dans tous les autres cantons, ils fournissent une augmentation qui varie de 3,9 p. % en Carvin, à 313,5 p. % en Lillers. Pour ce qui est du rapport de la population étrangère à la population totale, quelques chiffres retiennent forcément l'attention. Dans le canton d'Houdain, bien que les Français soient en augmentation de 41 p. %, la proportion de la population étrangère est de 6,9 p. %. D'autre part, dans le canton de Lens-Est, quoique le nombre des étrangers ait diminué de 14,5 p. %, la population étrangère atteint 11 p. % de la population totale.

Arrondissement de Boulogne. — Les Français sont en légère augmentation dans les cantons de Boulogne (4,4 et 4,8 p. %), Calais Sud-Est, Marquise et Samer, où l'on constate 10,3 p. %.

La population étrangère présente dans tous les cantons un accroissement qui va de 13,5 p. % en Boulogne-Sud à 351 p. % dans le canton de Guines. Quoi qu'il en soit, le rapport de la population étrangère à la population totale n'excède nulle part 3,9 p. % (Calais N.-O.).

Arrondissement de Montreuil. — En ce qui concerne la population française, le canton de Montreuil est en augmentation de 6,5 p. % ; tous les autres cantons ont perdu de 2,3 à 10,5 p. % (Hesdin).

Le nombre des étrangers a augmenté dans tous les cantons, notamment dans celui d'Etaples (471,9 p. %). Néanmoins les étrangers ne constituent encore qu'une petite part de la population totale ; elle va de 0,1 p. % en Hucqueliers à 2,2 p. % en Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer. — Tous les cantons de l'arrondissement de Saint-Omer ont perdu des Français,

Digitized by Google

dans une proportion qui varie de 0,8 p. % dans celui d'Aire-sur-la-Lys, à 9,3 p. % dans celui de Saint-Omer-Nord.

Pour ce qui est des étrangers, l'afflux paraît d'autant plus considérable que l'arrondissement en comptait peu avant guerre. L'augmentation oscille entre 73,1 p. % (Saint-Omer-Sud) et 376 p. % (Audruicq). C'est dans ce dernier canton que la population étrangère atteint la proportion la plus forte (4,7 p. %) tandis que dans les cantons de Fauquembergues et de Lumbres, elle n'atteint que 0,4 p. %.

Arrondissement de Saint-Pol. — Les comparaisons faites dans cet arrondissement donnent des résultats analogues.

Partout les Français présentent une différence en moins, qui varie de 0,6 p. % dans le canton de Saint-Pol à 8,1 p. % dans le canton d'Auxi-le-Château. Ce fait est d'autant plus à remarquer que ce dernier canton était relativement éloigné du terrain des hostilités.

Cet arrondissement contenait peu d'étrangers avant guerre ; deux cantons, ceux d'Aubigny et de Saint-Pol en ont reçu un nombre relativement élevé. Malgré cet afflux, la proportion des étrangers ne dépasse nulle part 1,7 p. % de la population totale.

***

Communes de la partie est du Département. — Les communes (1) de la partie est du département méritent une mention spéciale ; il est juste, pour l'avenir, de mettre l'état démographique dans lequel le dénombrement les a trouvées mieux en relief que ne le font les tableaux officiels, dont le cadre est le même pour tous les départements.

---

(1) Les noms des communes ayant une forte proportion d'étrangers sont imprimés en italique.

Digitized by Google

Arrondissement d'Arras. — *Communes en augmentation.* — Bien que, dans son ensemble, cet arrondissement ait perdu 28,5 p. % de sa population, 16 de ses communes sont en augmentation ; ce sont : de 0 à 5 p. % : La Herlière, Simencourt, Halloy, Thièvres ; de 5 à 10 p. % : Acq, Dainville, *Duisans*, Habarcq, Warlus, *Marquion*, Warlincourt-lez-Pas ; viennent ensuite : Pas-en-Artois, 10,7 p. % ; *Anzin-Saint-Aubin*, 16,3 ; Achiet-le-Grand, 22,8 ; Etrun, 27,4 ; Biefvillers-lez-Bapaume, 40 p. %.

Deux communes ont gardé le statu quo : Haute-Avesnes. et Bailleulval.

Communes en diminution. — Les 193 autres communes sont en diminution ; elles se répartissent ainsi :

22 de 0 à 10 p. % : Grincourt-lez-Pas, *Marœuil*, Saint-Amand, Agnez, Berneville, Boiry-Sainte-Rictrude, Monchiet, Arras, Achicourt, Couin, Beaumetz-lez-Loges, Gaudiempré, Humbercamps, *Saint-Laurent-Blangy*, Basseux, Gouy-en-Artois, Wanquetin, Sauchy-Lestrée, Amplier, Famechon, Hénu, Rivière.

12 de 10 à 15 p. % : *Athies*, *Saint-Nicolas*, *Feuchy*, Bailleulmont, Fosseux, La Cauchie, Montenescourt, Mory, Buissy-Baralle, Pommier, Récourt, Villers-lez-Cagnicourt.

13 de 15 à 20 p. % : Mont-Saint-Eloi, Gouves, Beugny, Haplincourt, Ablainzevelle, Héninel, Vaulx-Vraucourt, Orville, Souastre, Villers-au-Bois, Corbehem, Dury, Noyelles-sous-Bellonne.

23 de 20 à 25 p. % : *Ste Catherine*, *Fampoux*, *Wailly*, Avesnes-lez-Bapaume, Béhagnies, Favreuil, *Lesars*, Riencourt-lez-Bapaume, *Bihucourt*, Berles-au-Bois, Baralle, Ecourt-Saint-Quentin, Epinoy, Oisy-le-Verger, Pronville, Sauchy-Cauchy, Bienvillers-au-Bois, Sarton, Vimy, Quiéry-la-Motte, Hendecourt-lez-Cagnicourt, Sailly-en-Ostrevent, Tortequenne.

27 de 25 à 30 p. % : *Roclincourt*, Neuville-Vitasse, *Bapaume*, Beaulencourt, Beugnâtre, *Ligny*, Blairville,

Digitized by Google

Mercatel, Ransart, Vélu, Ayette, Boisleux-Saint-Marc, *Boyelles*. Gomiecourt, Hamelincourt, Moyenneville, Bourlon, Palluel, Quéant, Sains-lez-Marquion, Foncquevillers, Ablain-Saint-Nazaire, Carency, Farbus, *Biache-Saint-Vaast*, Saudemont, Willerval.

24 de 30 à 35 p. °/₀ : Ecurie, Agny, Frémicourt, Sapignies, Boiry-Saint-Marc, Bertincourt, Barastre, Lebucquière, Léchelle, Buissy-Baralle, *Courcelles-le-Comte*, Ecoust-Saint-Mein, Saint-Martin-sur-Cojeul, Rumaucourt, Beaumont, Vitry, Bellonne, Boiry-Notre-Dame, Brebières, Cagnicourt, Etaing, Plouvain, Gouy-sous-Bellonne, Riencourt-lez-Cagnicourt.

25 de 35 à 40 p. °/₀ : *Beaurains*, Tilloy, Achiet-le-Petit, Bancourt, Grévillers, Villers-au-Flos, Warlencourt-Eaucourt, Hendecourt-lez-Ransart, Beaumetz-lez-Cambrai, Bus, Morchies, Metz-en-Couture, Croisilles, Neuville-Bourjonval, Boisleux-au-Mont, Douchy-les-Ayette, Héninsur-Cojeul, Saint-Léger, Inchy-en-Artois, Lagnicourt, Hannescamps, Hébuterne, Sailly-au-Bois, Bailleul-sir-Berthould, Izel-lez-Esquerchin.

15 de 40 à 45 p. °/₀ : Adinfer, Ficheux, Monchy-au-Bois, Hermies, Ervillers, Guémappe, Gommecourt, Acheville, Eleu-dit-Leauwette, Gavrelle, Neuville-St-Vaast, Eterpigny, Fresnes-lez-Montauban, Hamblain-les-Prés, Rémy.

14 de 45 à 50 p. °/₀ : *Martinpuich*, Ruyaulcourt, Trescault, Bucquoy, *Fontaine-lez-Croisilles*, Noreuil, Wancourt, Arleux-en-Gohelle, Bois-Bernard, *Drocourt, Souchez*, Haucourt, Pelves, Vis-en-Artois.

18 au-dessus de 50 p. °/₀ : Neuvireuil 51,9 ; Graincourt-lez-Havrincourt 52,2 ; Thélus 52,4 ; Havrincourt 52,7 ; Oppy 52,9 ; Chérisy 53,2 ; Roeux 53,6 ; Rocquigny 53,7 ; Bullecourt 54,3 ; *Mériecourt* 56,3 ; Fresnoy 57,2 ; Givenchy-en-Gohelle 57,3 ; Avion 57,4 ; Rouvroy 58,7 ; Le Trans-

Digitized by Google

loy 64,6 ; Monchy-le-Preux 67,1 ; Morval 68,6 ; *Puisieux* 70 (étrangers 1/3).

En résumé, dans l'arrondissement d'Arras, 123 communes, entre les recensements de 1911 et de 1921, ont perdu, plus du quart de leur population ; 18 de ces communes ont diminué de plus de la moitié de leur population.

Arrondissement de Béthune. — Cet arrondissement a perdu 32.101 habitants soit 8,3 p. % de sa population française et 6,9 p. % de sa population totale. Le nombre des communes en augmentation (68) approche de celui des communes en diminution (74) ; mais la compensation n'a pas lieu à cause des pertes énormes subies par les plus grosses agglomérations.

Communes en augmentation. — Les 68 communes en augmentation se répartissent ainsi :

28 de 0 à 10 p. % : Cambrin, *Meurchin,* Gonnehem, Norrent-Fontes, Amettes, Ham, St-Hilaire-Cottes, Leforest, *Noyelles-Godault,* Ames, Burbure, Lambres, Mazinghem, Rombly, Witternesse, Houchain, Hesdigneul-lez-Béthune, Rebreuve, Lillers, Berguette, Blessy, Bourecq, Camblain-Châtelain, Fresnicourt, Ruitz, Lozinghem, *Sains-en-Gohelle,* Auchy-au-Bois.

10 de 10 à 15 p. % : *Béthune*, Allouagne, *Verquigneul,* Gouy-Servins, Maisnil, Servins, Bully, Ferfay, *Isbergues,* Quernes.

9 de 15 à 20 p. % : Chocques, Labeuvrière, *Vendin-lez-Béthune, Labourse*, Beugin, Drouvin-les-Marais, Labuissière, Auchel, Liettres.

6 de 20 à 25 p. % : Annezin, Fouquières-lez-Béthune, *Lapugnoy, Verquin, Gosnay, Nœux-les-Mines.*

2 de 25 à 30 p. % : Fouquereuil, Estrée-Blanche.

2 de 30 à 35 p. % : *Hersin-Coupigny, Estevelles.*

Digitized by Google

Les 11 autres se classent ainsi, suivant le tant pour 100 ci-après :

Houdain 36,9 ; *Divion* 40,4 ; *Marles-lez-Mines* 52,9 ; *Barlin* 54,2 ; *Bruay* 61,7 ; *Grenay* 63,5 ; Lières 79 ; Cauchy-à-la-Tour 79,5 ; *Molinghem* 88,6 ; *Calonne-Ricouart* 136 ; *Haillicourt* 298,8.

Communes en diminution. — Au nombre de 74 elles se répartissent ainsi qu'il suit :

26 de 0 à 10 p. °/₀ : Sailly-Labourse, *Carvin*, Bouvigny-Boyeffles, Caucourt, Gauchin-le-Gal, Lespesses, Westrehem, *Beuvry*, St-Floris, Estrée-Cauchy, *Mazingarbe*, Ecquedecques, Rely, *Annequin*, Busnes, Éssars, *Dourges*, Ourton, Guarbecque, Vaudricourt, St-Venant, Évin-Malmaison, Ranchicourt, *Harnes*, Linghen, Oblinghem,

7 de 10 à 15 p. °/₀ : Locon, *Oignies*, *Loison*, Robecq, Ligny-lez-Aire, La Couture, Billy-Berclau.

5 de 15 à 20 p. °/₀ : *Fouquières-lez-Lens*, *Lestrem*, *Courcelles-lez-Lens*, Hinges, Hermin.

6 de 20 à 25 p. °/₀ : *Wingles*, *Billy-Montigny*, Noyelles-lez-Vermelles, Bénifontaine, *Courrières*.

7 de 25 à 30 p. °/₀ : Annay, Mont-Bernenchon, *Hénin-Liétard*, *Laventie*, *Pont-à-Vendin*, Vieille-Chapelle, Richebourg St-Vaast.

6 de 30 à 35 p. °/₀ : *Loos-en-Gohelle*, *Cuinchy*, Aix-Noulette, *Montigny-en-Gohelle*, Violaines, *Sailly-sur-la-Lys*.

3 de 35 à 40 p. °/₀ : Noyelles-sous-Lens, Haisnes, Douvrin.

2 de 40 à 45 p. °/₀ ; Lorgies, *Fleurbaix*.

2 de 45 à 50 p. °/₀ : Vermelles, *Vendin-le-Veil*.

Dix au-dessus de 50 °/₀ : Neuve-Chapelle 51,7 ; Givenchy-lez-la-Bassée 51,9 ; Richebourg-l'Avoué 54,8 ; Lens

Digitized by Google

55.2 ; Hulluch 55.5 : Sallaumines 56.6 ; Festubert 57.5 ; Auchy-lez-la-Bassée 59.1 ; Liévin 60.4 ; Angres 64.

En résumé, 30 communes ont perdu plus du quart de leur population ; parmi elles, il s'en trouve 10 qui ont diminué de plus de la moitié. Il est à remarquer que c'étaient pour la plupart de grosses agglomérations.

En totalisant, on trouve que, dans les deux arrondissements d'Arras et de Béthune, sur 353 communes, 153 ont perdu plus d'un quart de leur population ; dans ce nombre sont comprises 28 communes qui ont diminué de plus de la moitié de leur population de 1911.

Puissent-elles revenir à leur situation d'avant guerre !

Digitized by Google

Digitized by Google

BURIDAN

ET

LA TOUR DE NESLE

PAR

M. le Chanoine VERGNEAU

Membre résidant

Quelques mots d'abord sur Buridan comme philosophe; puis, nous verrons comment il a été mêlé aux histoires tragiques d'une tour lugubrement célèbre.

Sous le règne de Philippe le Bel, au commencement du XIV^e^ siècle arrive en France, venant d'Angleterre, un docteur scolastique, nommé Guillaume *Occam*. Banni de l'Université d'Oxford pour avoir excité des troubles par la nouveauté de sa doctrine, il fut reçu à l'Université de Paris et nommé professeur de théologie. Là, il raviva la fameuse querelle des universaux et contre les réalistes qui admettaient comme répondant à nos idées générales des réalités existant en dehors et séparément des individus, il soutint brillamment et opiniâtrement que l'individu seul est réel, et que les notions générales ne sont rien, absolument rien, sinon des mots, de simples émissions de voix, *flatus vocis*,

Digitized by Google

Parmi ses disciples se trouva un jeune homme né à Béthune, Jean Buridan. D'élève studieux, celui-ci devint rapidement un maître bientôt célèbre. On le nomma procureur de la nation de Picardie ; à plusieurs reprises, il fut élu comme Recteur de l'Université, et, grâce à de généreuses libéralités, il mérita d'être compté au nombre de ses bienfaiteurs. En l'année 1345, l'Université le députa près du roi Philippe de Valois ; il s'agissait de demander l'exemption de la gabelle.

Je puis me tromper, mais il me semble que le moment était mal choisi pour faire pareille requête devant le monarque. Celui-ci se trouvait déjà engagé dans la fameuse guerre de Cent ans. On était à la veille de la défaite de Crécy (1346) et de la prise de Calais (1347). Evidemment Philippe de Valois n'avait pas plus de ressources qu'il ne lui en fallait pour faire face aux ennemis. M. de Cardevacque nous dit que Buridan fut aussi envoyé à Rome défendre les intérêts universitaires ; envoyé à Rome ? c'est bien invraisemblable. Car depuis 1305 la Papauté résidait à Avignon ; en 1345, le Pape régnant était Clément VI, un ancien évêque d'Arras ; et dans la capitale de l'Italie, c'était le fameux tribun Nicolas Rienzi qui gouvernait et ne songeait guère à favoriser les intérêts de l'Université de Paris. En 1358, Buridan légua à la nation de Picardie une maison qui a longtemps porté son nom. Il écrivit de savants commentaires sur la physique, la morale et la métaphysique d'Aristote ; sans pourtant suivre en tout la doctrine du Maître. On dit que ses vues sur la dynamique contenaient en germe le principe moderne de la conservation de l'énergie ; et si nous en croyons Émile Picard, presque tous ceux qui dissertèrent sur la mécanique au XIV^e^ et au XV^e^ siècle furent disciples de Buridan : par exemple : Nicole Oresme, qui, né en Normandie, en 1320, devint grand-maître du collège de Navarre, précepteur du Dauphin Charles V, évêque de

Digitized by Google

Lisieux, qui traduisit la morale et la politique d'Aristote, et fut compté parmi les précurseurs de Copernic.

Un certain *Jean Arentin*, bavarois, qui écrivit vers 1512, une histoire de la Bavière, classique en ce pays, rapporte que notre Buridan, persécuté en France par la secte des Réaux, se réfugia en Autriche, à Vienne, et y ouvrit une école qui devint le berceau de l'université. Mais on fait remarquer que cette université existait depuis plus d'un siècle, fondée qu'elle avait été en 1237 par l'empereur Frédéric II.

Ce qui a rendu Buridan célèbre plus que ses ouvrages et ses disciples est son sophisme sur l'âne hésitant entre deux nourritures qui l'attirent avec une force égale, soit deux seaux d'eau, soit deux bottes de foin, soit une mesure de foin et un seau d'eau ; les auteurs qui en parlent ne s'accordent pas là-dessus.

L'âne ainsi placé entre deux attraits qui s'équivalent, ne pourra céder à l'un plutôt qu'à l'autre ; alors, il demeurera immobile et se laissera mourir de faim ; si, n'étant pas assez âne pour se laisser mourir, il prend une détermination, il prouvera par là-même qu'il est doué du libre arbitre tout ainsi que les hommes.

Ce sophisme parait-il, embarrassa beaucoup les dialecticiens de ce temps. Il était assurément de nature à les faire disputer longtemps entre eux ; quelqu'un trouva-t-il une solution qui satisfit tout le monde? Je ne le pense pas.

Nous lisons dans un conte chinois un cas similaire. Il s'agit d'un chien qui vivait entre deux pagodes dont l'une était à l'est de la rivière et l'autre à l'ouest; quand le chien entendait le son de la Ghanda, il allait aussitôt dans le temple ou on l'avait frappée, pour obtenir sa nourriture ; or, un jour, les deux pagodes firent résonner simultanément la plaque sonore ; et quand le chien voulait aller à l'ouest, il craignait que la nourriture du temple de l'est ne fut meilleure ; et quand il se dirigeait vers l'est, il craignait,

Digitized by Google

cette fois, que la nourriture du côté opposé ne fût préférable ; à force d'hésiter il finir par périr, noyé dans la rivière.

Cet état d'indécision dans lequel nous nous trouvons parfois, quand nous sommes placés entre deux actes dont aucun ne motive une préférence et n'autorise un choix, cet état, dis-je, me rappelle une caricature que j'ai vue, autrefois, à Munich, dans les *Lüstige Blätter*, si je ne me trompe. Elle représentait un soldat Allemand s'avançant, dans une rue, au milieu de la chaussée, pendant que sur les trottoirs, viennent en sens opposé, deux officiers, et le soldat ne sait comment obéir à la théorie militaire exigeant qu'il salue ses supérieurs, et les regarde le plus longtemps possible en les saluant.

Pour revenir à l'âne de Buridan ; j'allais dire : *d'une bête à une autre*, un philosophe avisé pouvait repondre ceci. Supposée même l'égalité de force attractive dans le seau d'eau et la mesure d'avoine, l'instinct de la vie devait se réveiller, réagir contre le danger de mort une fois pressenti et déclancher, pour ainsi dire, à sa manière, un choix reconnu indispensable ; quand à la détermination de celui-ci *in individuo*, un simple motif de plus grande commodité y suffisait. Or, un tel choix n'entraine pas forcément le libre arbitre, puisque causé par une poussée intérieure, il se concilie parfaitement avec le déterminisme formulé par Leibnitz.

Mais je laisse la question de philosophie, pour arriver à une question d'histoire : celle dont la Tour de Nesle est le sujet.

Nous sommes à la fin du XIII^e^ siècle. Le roi de France est Philippe le Bel. Le 16 août 1284, il a épousé Jeanne, reine de Navarre et comtesse de Champagne.

Quatre fils sont nés du mariage ; l'un Robert, qui mourut dans son jeune âge ; puis, Louis, Philippe, Charles qui devaient régner successivement après leur père, et en qui

Digitized by Google

s'éteignit la race des Capétiens directs : Louis épouse (1305) *Marguerite* de Bourgogne ; Philippe épouse la fille ainée de notre Comtesse d'Artois Mahaut (1306) *Jeanne ;* Charles épouse la fille cadette, nommée *Blanche* (1307).

Or, peu d'années après ces mariages, en 1314, on découvre que les trois princesses menaient une vie scandaleuse, et que deux gentilshommes normands Philippe et Gauthier d'Aulnay étaient depuis trois ans, les amants, l'un de Marguerite, l'autre de Blanche à la maison desquelles ils étaient attachés.

En mai 1314, les trois princesses sont arrêtées, et enfermées: Jeanne au Château de Dourdan (Seine-et-Oise) où est né Le Bruyère, Marguerite et Blanche au Château Gaillard en Normandie.

Louis *le Hutin* demande au Pape d'annuler son mariage avec Marguerite ; mais le Pape Clément V vient de mourir; il n'aura de successeur que dans deux ans ; un crime tranche la difficulté, Marguerite est étranglée dans sa prison.

Blanche de Bourgogne échappa au supplice. Répudiée par Charles le Bel, elle est transférée de prison en prison et finit par prendre le voile à l'abbaye de Maubuisson.

La plus chanceuse des trois fut Jeanne épouse de Philippe le Long. Après examen, elle est déclarée non coupable. Le mari, tout le premier, reconnait son innocence. Il la tire du Château de Dourdan, la reprend avec lui, et l'on croit que la forte dot de Jeanne ne fut pas étrangère à ce traitement de faveur.

Quant aux deux coupables Philippe et Gauthier d'Aulnay, ils furent jugés dans une assemblée convoquée par le roi à Pontoise, et condamnés à mort. Horrible fut leur supplice ! On les écorcha vifs, les traina dans une prairie nouvellement fauchée, et après les avoir honteusement mutilés on finit par les pendre par dessous les

Digitized by Google

bras à un gibet. Avec eux fut attaché l'huissier de chambre qui pendant trois ans avait favorisé leur criminel commerce.

Bien des personnes, hommes et femmes, nobles et roturiers furent enveloppés dans cette affaire, ou comme fauteurs et complices, ou comme suspects d'un coupable silence. Quelques-uns furent noyés, d'autres étouffés.

Le roi fut fortement blâmé pour n'avoir point ou prévenu ou tenu secrète une infamie qui déshonorait la famille royale. La peine qu'il en ressentit assombrit si elle n'avança pas ses derniers jours. Il mourut le 29 novembre 1314; son fils et successeur, Louis le Hutin eut la plus grande peine à « faire chanter pour le roi Philippe » dans les églises du royaume. Son autre fils, et successeur Philippe le Long devenu roi de France, fit don à son épouse Jeanne de Navarre de l'hôtel de Nesle; et cet hôtel servit de demeure ordinaire à Jeanne quand elle fut veuve. Avant cela, des souterrains mettaient en communication la Tour de Nesle et le palais du Louvre, en sorte que cette tour située où est présentement l'Académie française, passa dans l'opinion populaire pour avoir été le théâtre de l'inconduite des trois princesses citées plus haut.

Jacques-Antoine Dulaure qui, après avoir été membre de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents et du Corps législatif, après être rentré dans la vie privée, publia un grand nombre d'articles savants et curieux, entre autres *l'Histoire civile, politique et morale de la ville de Paris*, Dulaure dit : « Les dames de la Cour (au XIV^e^ siècle) en matière de galanterie n'étaient pas édifiantes, on voit trois princesses qui furent reines se livrer à la débauche et attirer à leurs amants les plus horribles supplices. L'une d'elles que l'on croit être Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe le Long, était accusée d'appeler les jeunes gens qui passaient sous ses fenêtres, et après avoir assouvi sa

Digitized by Google

luxure effrénée de les faire jeter du haut de la Tour de Nesle. »

Brantôme mort en 1614, avait déjà dit, parlant de je ne sais plus quelle dame : « Si est-ce que cette dame ne peut encourir tel blâme que cette reine til ne la nomme pas qui se tenait à l'hôtel de Nesle à Paris, laquelle faisant le guet aux passants et ceux qui lui revenaient et agréaient le plus, de quelque sorte de gens que ce fussent, les faisait appeler et venir à soi ; et, après en avoir tiré ce qu'elle voulait, les faisait précipiter du haut de la tour qui parait encore, en bas de l'eau, et les faisait noyer.

« Je ne peux dire que cela soit vrai mais le vulgaire, au moins la plupart de Paris l'affirme et n'y a si commun qu'en lui montrant la tour seulement, et en l'interrogeant que de lui-même ne le die ».

Un poète hollandais, Jean Second, qui fut secrétaire de Charles-Quint et écrivit en vers latins des Epigrammata, consacre une de ces pièces : *In arcem reginæ albæ Parisiis*, contre la citatelle de la reine Blanche à Paris. Cette citadelle, par la description qu'il en donne, n'est autre que la tour de Nesle ; et comme cette tour était, alors, plus qu'à demi-ruinée, le poète y voit l'effet de la vengeance divine punissant les crimes qui s'y etaient commis ; quant à cette expression *regina alba*, elle vise Jeanne de Bourgogne qui habita la tour après la mort de son mari, et qui en sa qualité de veuve du Roi de France portait le deuil en blanc.

Sic domus æternum, numerosæ conscia cædis
Impia lasciviæ facta luit dominæ.

Et maintenant voici *Buridan* signalé comme ayant été au nombre des victimes, sauf qu'il echappa à la mort.

Nous devons un premier renseignement au poète

Digitized by Google

François Villon ; dans sa fameuse ballade des dames du temps jadis, il s'exprime ainsi :

Où est la très sage Héloïse
Pour qui fut blessé et puis moyne
Pierre Abailard à St-Denys
Pour son amour cet cette essoyne (eut ce malheur)
Semblablement où est la royne
Qui commanda que *Buridan*
Fût jeté, en un sac, en Seyne ?
Mais où sont les neiges d'Antan ?

Cela était écrit en 1461. Dix ans plus tard, 1471, un maître-ès-arts de l'Université de Leipzig composa un petit ouvrage intitulé : *Commentariolus historicus de adolescentibus Parisiensibus per Buridanum natione Picardum, ab illicitis cujusdam reginæ Franciæ amoribus retractis.* Petit commentaire historique à propos des jeunes gens parisiens, que Buridan, Picard de nation, avait détournés des amours illicites d'une certaine reine de France. Ainsi, de François Villon nous n'avons qu'un nom : *Buridan* ; du maître-ès-arts de l'Université de Leipzig, nous avons la nationalité du dit Buridan, *natione Picardum :* une dernière précision va identifier l'étudiant qui a su échapper aux supplices de la Tour de Nesle avec le philosophe dont nous avons parlé au commencement de cette étude ; elle nous est fournie par Robert Gaguin.

Un mot sur celui-ci afin d'être fixés sur la valeur de son témoignage.

Gaguin naquit vers 1425, à Calonne-sur-la-Lys ; les succès obtenus dans ses études le conduisirent rapidement aux plus grands honneurs. Entré dans l'ordre des Mathurins, il ne tarda pas d'en être nommé le Supérieur général. Trois rois de France, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, l'employèrent à d'importantes négociations. Ami intime de notre historien Commines, il lui fut adjoint

Digitized by Google

pour faire l'éducation de Georges d'Amboise le futur Louis XII. Il publia de nombreux ouvrages ; entre autres un résumé de l'histoire de France depuis Pharamond jusqu'a l'année 1491.

Les auteurs des différentes histoires de France se sont beaucoup servi de la sienne, sinon pour ce qui regarde les commencements de la monarchie où il répète les contes fabuleux de l'époque, du moins pour les évènements plus rapprochés de son temps, pour ceux principalement dont il a été témoin ; car, telle est sa sincérité, qu'il parle sans rien déguiser de ce qu'il a vu et entendu ; au point qu'Erasme dont l'amitié ne faussa jamais le jugement a grandement loué sa fidélité en histoire.

Dans le chapitre consacré au règne de Philippe-le-Bel, il rappela ce que j'ai raconté plus haut des belles-filles du roi ; et il ajoute : « Les désordres de ces princesses ont donné lieu, je crois, à ce que certaines personnes peu au courant des faits anciens répètent sur le compte de Jeanne, épouse de Philippe-le-Bel. A les en croire, cette reine aurait abusé de plusieurs jeunes écoliers, et pour que son crime ne fût pas dévoilé, elle les aurait jetés par la fenêtre de sa chambre et précipités dans la Seine. Un seul aurait échappé à la mort : *Jean Buridan*, lequel plus tard aimait à redire en guise d'axiome : « ne craignez pas de tuer la reine ; vous ferez par là une bonne action ».

« En réalité, continue Caguin, Buridan est d'un âge plus récent que celui de Jeanne, car, c'est sous le règne de Philippe de Valois qu'il enseigna avec éclat les arts libéraux ; et c'est en 1348, alors que Foulques était évêque de Paris, qu'il écrivit sur des sujets de philosophie.

« Par ailleurs, l'épouse de Philippe-le-Bel se montra toujours trop vertueuse pour qu'on l'accusât d'une pareille infamie ».

Aussi, un historien récent déclare-t-il que s'il y eut une coupable, ce fut, non Jeanne, épouse de Philippe-le-Bel,

Digitized by Google

mais Jeanne, épouse de Philippe-le-Long. De fait, celle-ci une fois veuve du roi mort à Longchamp en 1321, se retira à l'hôtel de Nesle, et l'occupa jusqu'à sa mort survenue en 1329.

De tout ce qui précède, que conclure relativement à notre savant philosophe de Béthune, Jean Buridan ? A-t-il été étudiant à l'Université de Paris, avant d'y enseigner et d'y commenter Aristote ?

Si oui, a-t-il été attiré dans quelque guet-apens préparé par une princesse à la Tour-de-Nesle, et n'a-t-il échappé que par un hasard heureux au danger de périr au fond de la Seine ? étant donnés les documents que nous possédons, nous ne sommes en droit ni de l'affirmer, ni de le nier avec certitude. Nous sommes placés entre l'affirmation et la négation, avec l'impossibilité de nous prononcer soit pour l'une, soit pour l'autre. Qu'est-ce que cet état d'âme, sinon, sauf le respect dû à cette Académie, celui de l'âne de Buridan lui même avec cette aggravation que nous n'en sortirons probablement jamais, et cet avantage que, si longtemps que se prolonge notre embarras, nous ne courrons le risque de mourir ni de faim ni de soif.

Disons-le, en terminant : à l'âge d'or du romantisme, les dramaturges ne pouvaient manquer de s'emparer d'un sujet qui se prêtait si bien aux scènes tragiques. Frédéric Gaillarder, avec la collaboration d'Alexandre Dumas, de Jules Janin, composa : la Tour-de-Nesle, pièce en cinq actes et neuf tableaux qui fut jouée avec le plus vif succès sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 29 mai 1832.

Les principaux personnages sont : la princesse Marguerite de Bourgogne, épouse de Louis X, le Hutin ; les deux frères Philippe et Gauthier d'Aulnay, puis Buridan. Mais ce nom de Buridan est ici un simple nom de guerre ; celui qui le porte se vante bientôt d'être, en réalité, le sire Lyonnet de Bournonville ; et, vers la fin du drame, on apprend, non sans surprise, que ce Lyonnet a été jadis

Digitized by Google

page à la cour du Duc de Bourgogne, Robert II, le père de la princesse ; qu'il a aimé celle-ci, qu'il en a eu deux fils ; que ces deux fils ne sont autres que les frères d'Aulnay ; que ceux-ci meurent dans la Tour-de-Nesle victimes de la fatale Marguerite, c'est-à-dire de leur mère, et qu'enfin la reine et Buridan sont faits prisonniers par ordre du nouveau roi Louis le Hutin.

C'est sur cet ordre que la pièce prend fin.

Les auteurs du drame en ont pris à leur aise avec l'histoire. Ils n'en ont pas moins fait une œuvre vivante ; une œuvre où s'agitent les passions les plus violentes, où le dialogue est vif, effronté, impudent, comme il convient à ceux qui le tiennent, où les coups de théâtre ne manquent pas, où l'on trouve enfin, tout ce qu'il faut pour fixer l'attention d'un auditoire populaire, et secouer ses nerfs.

Dans la même année 1832 parut un roman se rapportant paraît-il à notre sujet. Ne le connaissant pas, je ne puis en parler ; je sais seulement qu'il n'apporte aucune lumière capable de nous aider dans les recherches de la vérité historique.

Il faut donc nous résigner à l'incertitude, et sur ce point comme sur tant d'autres problèmes historiques ressembler à Cicéron qui se qualifiait de « *magnus opinator* » incapable de porter un jugement définitif ; s'en tenir par conséquent aux conjectures en attendant que la vérité daigne sortir de son puits et se montrer.

Digitized by Google

Digitized by Google

QUESNES

OU

CONON DE BÉTHUNE

PAR

M. le Chanoine VERGNEAU

Membre résidant

Quesnes ou Conon de Béthune se rendit célèbre, au Moyen-Age, par ses talents de poète, d'orateur, de diplomate ; par sa bravoure chevaleresque, par le rôle important qu'il joua dans cette singulière conquête de Constantinople que firent, en 1202, les seigneurs latins de la quatrième croisade.

Le tome XXVIII[e] des Mémoires de cette Académie contient sur lui une notice composée par M. d'Héricourt. Mais elle est si brève, elle se tient si constamment dans de vagues généralités sans descendre aux détails précis, que je ne crois pas inutile de la reprendre pour la compléter.

Notre trouvère-chevalier naquit, vers le milieu du XII[e] siècle, de Robert V, dit le Roux, seigneur de Béthune et d'Adèle de Saint-Pol. Il avait quatre frères nés avant lui : Robert, Guillaume, Beaudouin, Jehan.

Digitized by Google

Dès son jeune âge, il apprit à rimer et à chanter. Son maître dans « *la gaie science* » fut un de ses parents, le châtelain de Cambrai, Hugues d'Oisy.

C'est tout ce que l'histoire nous fait connaître de ses premières années. Elle nous le montre bientôt à Paris, à la Cour du Roi de France, sans nous dire pourquoi il s'y rendit.

Je croirais volontiers que ce fut par suite des circonstances suivantes :

Vers la fin du XII^e^ siècle, l'Artois était encore, et depuis l'année 867, dans la mouvance des Comtes de Flandre ; et le Comte régnant était Philippe d'Alsace. Celui-ci avait une nièce, Isabelle de Hainaut, que le jeune Philippe-Auguste voulut épouser, même en dépit de la Reine Mère, Alix de Champagne. Cette union rapprochait les deux races royales : Carolingienne et Capétienne. Philippe d'Alsace en fut si flatté, si heureux, qu'il abandonna en dot à la jeune épouse tout le pays d'Artois. Il s'en réservait seulement la jouissance, sa vie durant ; c'est-à-dire jusqu'en 1191 ; année où le comte mourut au siège de Saint-Jean d'Acre.

On comprend dès lors qu'un jeune homme de noble famille Artésienne pût avoir ses entrées à la Cour de France surtout lorsque, comme Conon de Béthune, il possédait ces talents de poète et de chanteur qui étaient si goûtés, si recherchés à cette époque.

Notre trouvère ayant vu, à Paris, la comtesse de Champagne, fille de la fameuse Eléonore de Guyenne, ne tarda pas d'en être épris ; il en fit la dame de ses pensées, et sa muse inspiratrice. Grâce à sa courtoisie, à son amabilité, à sa verve abondante et facile, il eut des succès : des mécomptes aussi ; en deux circonstances principalement.

Un jour, la Reine-Mère, Alix de Champagne, veuve du roi Louis VII, témoigna le désir de l'entendre ; on pré

Digitized by Google

para une séance solennelle. Y furent présents, les courtisans, le jeune Philippe-Auguste, et celle pour qui le cœur du poète battait, la comtesse Marie.

Notre trouvère aurait bien voulu briller, surtout devant celle-ci, mais voilà qu'ayant employé quelques expressions empruntées au parler de sa province natale, on jugea ses vers rudes et mal sonnants ; il excita le sourire moqueur de son auditoire ; et prenant mal les railleries des raffinés de la Cour il s'en vengea par une satire :

« Les Français, dit-il, ont blâmé mes chansons ; et avec eux les Champenois, et même la comtesse, ce qui m'afflige. Peu courtoise, la reine me reprit : son fils de même. Eh quoi ! J'ai employé des mots Artésiens ! Rien d'étonnant à cela ! Est-ce que, par hasard, je suis né à Pontoise ? »

Dans une autre circonstance, ayant eu à souffrir de l'infidélité féminine, il commit l'imprudence de décrire dans ses vers les Dames de la Cour. Il apprit alors, et à ses dépens, que toute vérité n'est pas bonne à dire, et qu'il était dangereux de s'attaquer à des personnes de haut parage qui se soutenaient les unes les autres et pouvaient se venger cruellement du chevalier assez hardi pour soupçonner leur vertu. Sa franchise déplut. Ses couplets firent scandale.

Les méchantes langues ne manquèrent pas d'en répandre le bruit jusqu'à Béthune. Il en fut averti dans un des fréquents voyages qui le ramenaient en cette ville. Il lui fallut se justifier. Il composa une sorte d'apologie pour ses propres vassaux, tant les chevaliers craignaient alors de passer pour déloyaux et mal parlant des dames. Puis, dans plusieurs chansons, il expliqua sa pensée, avoua que s'il s'était plaint, c'était d'une dame, d'une dame seule ; quant aux autres, il ne demandait pas mieux que de les tenir pour parfaites.

Mais des événements plus graves que de simples brouilleries galantes allaient exciter sa verve poétique, et montrer

Digitized by Google

qu'en lui, le trouvère était encore moins habile que le chevalier n'était vaillant.

II. — *En Croisade.*

En l'année 1187, Saladin, le plus grand des souverains de l'Orient, au Moyen-Age, avait vaincu Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, à la bataille de Tibériade, et s'était emparé de la Ville-Sainte.

La ruine du royaume de Palestine causa la plus vive émotion dans la chrétienté ; et les peuples répondirent avec empressement à l'appel de Guillaume, Archevêque de Tyr, qui prêcha une nouvelle croisade, la troisième.

Philippe-Auguste, roi de France ; Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne, prirent la Croix. Parmi les seigneurs qui s'enrôlèrent sous leur conduite, était *Conon*. Il fit connaître sa décision par les vers suivants. Je les traduis en langage courant :

Pour Dieu, je m'en vais en Syrie, non sans soupirer
Mais je ne dois pas faire faute à mon Créateur.
Qui manquerait d'aller aujourd'hui à son aide
Ne saurait lui manquer en chose plus importante.

Sachent bien les grands et les petits,
Qu'on doit faire œuvre de chevalerie
Là où l'on doit conquérir le paradis,
L'honneur, la louange et l'amour de sa mie.

Honnis seront ceux qui ne voudront pas partir,
A moins de pauvreté, de maladie ou de vieillesse.
Le clergé, les vieillards qui feront charité
Auront part à ce pélérinage
Ainsi que les dames qui vivront
Fidèles à l'époux absent.
Supposé que mal conseillées elles soient volages,
Elles ne le seront jamais qu'avec des mauvais et des lâches
Car les bons et les vaillants seront tous partis.

Digitized by Google

En dépit des chants guerriers de notre trouvère, les rois de France et d'Angleterre usèrent une grande partie de leur ardeur dans les préparatifs. On mit deux ans à rassembler les troupes, à les armer, à organiser les transports.

Enfin, la flotte des Croisés mit à la voile. On s'arrêta quelque temps en Sicile. Là, Philippe et Richard qui, avant le départ, s'étaient juré une amitié éternelle, faillirent plusieurs fois en venir aux mains. L'intervention de quelques hommes sages amena de nouveaux serments qui devaient être aussi vite oubliés que les premiers.

Ce fut autour de Ptolémaïs (ou St-Jean-d'Acre) que tous les efforts des chrétiens et des musulmans se concentrèrent. Après un an de siège, et de multiples combats, les Croisés s'emparèrent de la ville. Au lieu de pousser plus loin ses avantages, Philippe-Auguste décida brusquement son retour en Europe. Pour expliquer cette résolution assez inattendue, on a dit qu'il était blessé de l'ascendant que d'héroïques prouesses donnaient à son vassal Richard-Cœur-de-Lion, qu'il était malade, qu'il croyait avoir payé suffisamment sa dette à la chrétienté, puis qu'il voulait profiter de l'absence du roi d'Angleterre pour reprendre avec plus de chances de succès la lutte des Capétiens contre les Plantagenets.

Toujours est-il que les guerriers français ne le retinrent pas ; que beaucoup l'imitèrent, et *Conon de Béthune* fut de ce nombre.

Ce retour précipité des Croisés excita en Europe, en France et dans la Flandre surtout, une indignation générale. On les montra du doigt, on les conspua, et en de piquantes satyres on les couvrit de ridicule.

Conon n'échappa point aux traits acérés de son parent le châtelain de Cambrai, Hugues d'Oisy ; et même, comme il avait pressé le départ des Croisés par ses vers énergiques, il fut le premier à être raillé :

Digitized by Google

Malgré les Saints, et malgré Dieu
Quesnes est revenu : c'est mal à lui.

Cependant, l'occasion se présenta, où il put montrer qu'il ne méritait aucun blâme. La quatrième croisade fut bientôt prêchée par Foulques de Neuilly en Flandre et en France. Et c'est là que nous allons voir notre héros donner toute sa mesure et faire preuve des plus nobles qualités.

Grâce à notre célèbre chroniqueur Villehardouin qui prit part à la conquête de Constantinople et s'en fit l'historien, nous allons pouvoir entrer dans des détails qui, si je ne me trompe, ne sont pas sans intérêt.

III. — *Quatrième Croisade.*

A peine devenu Pape, en 1198, Innocent III regarda comme un devoir de chercher à reprendre la Ville Sainte.

En conséquence, il envoya par tous les pays catholiques des légats chargés de prêcher une nouvelle croisade.

Les souverains étaient trop absorbés par leurs guerres pour répondre à l'appel du Pontife ; aucun d'eux ne prit la Croix ; à leur défaut, les seigneurs et leurs vassaux se croisèrent, entraînés par l'éloquence enflammée de Foulques, le célèbre curé de Neuilly.

Celui-ci se rendit à un tournoi où devaient se rencontrer les plus valeureux guerriers de France, d'Allemagne et de Flandre ; il réussit à les enrôler ; et quand chevaliers et barons revinrent à leur foyer portant une croix rouge sur leurs baudriers et leurs cottes de maille, leur vue réveilla l'ardeur presque éteinte de leurs frères d'armes.

La noblesse de Flandre se distingua par son zèle et le Comte Beaudoin se fit suivre de nombreux seigneurs parmi lesquels étaient ses deux frères et *Conon de Béthune.*

Les principaux chefs se réunirent à Soissons puis à Compiègne ; là ils décidèrent qu'on demanderait à Venise les vaisseaux nécessaires pour le transport en Orient des

Digitized by Google

hommes et des chevaux. *Conon* et le chroniqueur Villehardoin furent au nombre des six députés envoyés faire la demande au Sénat de la République Vénitienne.

Le Sénat consentit à transporter et à nourrir pendant un an, une armée de 4.500 chevaliers, 9.000 écuyers, et 20.000 sergents, et à joindre à l'expédition 50 galères montées. De leur côté, les Croisés s'engagèrent à payer 85.000 marcs d'argent (4.200.000 fr.). Tout le butin recueilli dans les conquêtes serait partagé entre les Croisés et les Vénitiens.

Ce traité fut présenté à la sanction du peuple qui exerçait alors le pouvoir suprême ; et dans une impressionnante cérémonie à la basilique de St-Marc, après les discours de Villehardouin et du vieux doge de Venise, le célèbre Dandolo, le peuple se leva et cria d'une voix unanime : « Nous accordons votre demande ». « Il y eut alors, dit le chroniqueur, maintes larmes plorées de tendresse et de joie ».

Lorsque les députés revinrent en Champagne, ils trouvèrent le comte Thibaut dangereusement malade. En apprenant le traité conclu avec les Vénitiens, ce prince en conçut tant de joie qu'oubliant le mal qui le retenait dans son lit, il voulut se parer de ses armes et monter à cheval, mais, ajoute Villehardouin, « ce fut un grand malheur et damage ; la maladie s'accrut et se renforça tellement qu'il fit son testament, et plus ne chevaucha ». Il devait exercer le commandement en chef de l'expédition ; on le remplaça par Boniface, marquis de Montferrat.

L'hiver de 1201 et 1202 fut consacré aux préparatifs.

Au printemps de 1202 vint l'heure du départ ; le rendez-vous général fut indiqué pour Venise.

Ceux du pays de Flandre firent route à travers les Alpes.

Quand les différents groupes parvinrent à Venise, la flotte les attendait, prête à mettre à la voile. Nos Croisés furent d'abord reçus avec toutes les démonstrations de la

Digitized by Google

joie la plus vive. Mais au millieu des fêtes célébrées à leur occasion, ils furent sommés par les Vénitiens de remplir leurs engagements et de payer la somme convenue pour le transport de l'armée. Alors, ils s'aperçurent avec effroi que beaucoup de leurs compagnons d'armes, avaient laissé de côté le lieu fixé pour le rendez-vous, et s'étaient engagés en d'autres voies.

Pareille infidélité était grosse de conséquences. Ceux qui étaient venus à Venise n'étaient, par eux-mêmes, ni assez nombreux, ni assez riches pour acquitter les sommes promises, et comme les Vénitiens ne voulaient consentir à aucun sacrifice, les barons, les chevaliers allèrent jusqu'à se dépouiller de leur argenterie, de leurs bijoux, de ce qu'ils avaient de plus précieux, et malgré cela, il restait 50.000 marcs d'argent à payer.

Alors le doge assembla le peuple, et lui représenta qu'il ne serait point honorable d'user de rigueur ; il proposa de demander aux Croisés le secours de leurs armes, en attendant qu'ils puissent se libérer de leurs dettes. « Nous avons, dit-il, sur la côte Dalmate la ville de Zara qui, après nous avoir été longtemps soumise, s'est livrée au roi de Hongrie, et, depuis ce temps, brave notre autorité et se rit de nos menaces, l'occasion est bonne pour dompter plus surement les rebelles, si nous avons l'aide des Croisés ». Le peuple approuva le projet.

Projet funeste à tous égards : car il détournait l'expédition de son véritable but, lançait des chrétiens contre d'autres chrétiens qui ne leur avaient rien fait, les mettait en opposition avec les ordres formels du pape, et créait entre eux des dissentiments profonds, irrémédiables.

En effet, quand le doge eut fait part de son dessein aux Croisés, les uns acceptèrent ne voyant que le moyen d'acquitter leur dette, et d'exécuter la parole donnée ; les autres protestèrent, rappelant le serment qu'ils avaient fait de combattre les infidèles, et ne pouvant se résoudre à

Digitized by Google

tourner leurs armes contre le roi de Hongrie, protecteur de Zara, qui, lui-même ayant pris la Croix, s'était mis par là sous la protection spéciale de l'Eglise. L'attaquer, c'était donc se déclarer contre l'Église elle-même ; aussi, le nonce du Pape, le Cardinal Pierre de Capoue, réprouvait-il l'entreprise et la traitait-il de sacrilège.

Croyant vaincre tous les scrupules, triompher des hésitations, Dandolo imagina de se croiser lui-même avec des volontaires Vénitiens.

Il convoqua le peuple à St-Marc, monta à l'ambon, et demanda à la foule assemblée la permission de prendre la Croix : « Il est vrai que j'ai quatre-vingt-dix ans passés, dit-il, et que mon corps est débile, mais je me sens la force d'affronter tous les périls ; unissons-nous aux pélerins ici présents, à ces chevaliers, ces seigneurs qui surpassent les autres hommes par la piété et leur valeur ; je serai votre guide, tandis que mon fils exercera l'emploi que vous m'avez confié ».

L'auditoire attendri applaudit à la résolution du doge. Dandolo descendit de la tribune et fut conduit en triomphe au pied de l'autel, où il se fit attacher la Croix sur son bonnet ducal afin qu'elle fût visible à tous les yeux.

Par cette habile politique il acheva de gagner l'esprit des Croisés et se mit en quelque sorte à la tête de la Croisade. Malheureusement, il devait la conduire, non là où elle était appelée par le devoir, mais là où les intérêts de l'ambitieuse Venise la réclamaient ; à l'envoyé du St-Siège qui comptait bien diriger la guerre sainte, il signifia avec hauteur que l'armée chrétienne ne manquait point de chefs pour la conduire et que les légats du souverain pontife devaient se contenter d'édifier les Croisés par leurs exemples et leurs discours.

Ce libre langage étonna bien nos chevaliers, mais à part le groupe des protestataires, leur confiance en Dandolo était devenue telle qu'ils mirent à l'expédition contre Zara

Digitized by Google

le même zèle et la même ardeur que les Vénitiens eux-mêmes.

La flotte mit à la voile au bruit des trompettes et des acclamations du peuple de Venise. Elle comprenait 480 bâtiments, et 40 000 hommes d'armes. Le 10 novembre, veille de la Saint-Martin, elle était devant Zara : ville riche, peuplée, environnée de hautes murailles, protégée par une mer semée d'écueils. A la vue des remparts, les Croisés reconnurent la difficulté de l'entreprise et le parti qui s'opposait à cette guerre commença de nouveau à murmurer.

Les assiégés qui mettaient leur espoir dans les divisions des assiégeants, placèrent des croix sur leurs murailles, espérant que ce signe sacré leur vaudrait une protection, mais ils ne tardèrent pas à voir qu'il n'y avait de salut pour eux que dans la soumission.

Au cinquième jour du siège sans avoir opposé à leurs ennemis une sérieuse résistance, ils ouvrirent leurs portes et n'obtinrent du vainqueur que la liberté et la vie. Zara fut livrée au pillage et le butin partagé entre les Vénitiens et les Français.

Et la discorde vite introduite dans l'armée victorieuse fit répandre plus de sang que n'en avait demandé le siège. Comme la saison était trop avancée pour que la flotte se remit en mer, Dandolo proposa aux Croisés de passer l'hiver à Zara.

Les deux nations se partagèrent les différents quartiers de la ville, mais comme les Vénitiens avaient choisi pour eux les maisons les plus belles et les plus commodes, les Français firent éclater leur mécontentement. Après les plaintes et les menaces, on en vint aux mains, à coups d'épée, de lance et d'arbalète. Les chefs s'employèrent une semaine entière à calmer les esprits ; même en enterrant leurs morts, Français et Vénitiens continuaient de se menacer.

Digitized by Google

Enfin, le calme, un calme relatif, s'établit.

Alors survint un événement qui acheva de faire dévier la Croisade, et la fit aboutir à la prise de Constantinople.

Il y avait eu dans cette ville une révolution de palais. L'empereur Isaac avait été détrôné par Alexis III qui lui avait fait crever les yeux et le tenait enfermé lui et son fils Alexis. Celui-ci parvint à s'enfuir en 1201 ; il alla demander secours au pape, puis à Philippe, roi d'Allemagne, lequel avait épousé sa sœur et eut l'idée de le recommander aux Croisés. Alexis vint les trouver à Zara et promit, s'ils l'aidaient à chasser l'usurpateur, de leur payer 200.000 marcs, de leur fournir 10.000 hommes, et de faire reconnaître l'autorité du pape par les Grecs bysantins.

Ces propositions furent naturellement portées au conseil du doge et des seigneurs. Il s'éleva à leur sujet de vives contestations. Ceux qui s'étaient opposés au siège de Zara, s'opposèrent plus énergiquement à une expédition sur Constantinople. Ils s'indignaient qu'on mit dans la même balance les intérêts de Dieu et ceux d'Alexis ; ils ajoutaient que cet Isaac dont on voulait défendre la cause était lui-même un usurpateur, qu'il avait été dans la troisième croisade le plus cruel ennemi des chrétiens, le plus fidèle allié des Turcs ; qu'au reste, les peuples de la Grèce, accoutumés à changer de maîtres, supportaient sans se plaindre l'usurpation du souverain actuel, et que les Latins n'avaient point quitté leur pays pour venger les injures d'une nation qui ne réclamait point leur secours ; qu'en outre, on ne pouvait se fier aux promesses d'un jeune prince qui s'engageait à fournir des armées et n'avait pas un soldat ; qui offrait des trésors et ne possédait rien, qui, d'ailleurs avait été élevé parmi les Grecs et tournerait peut-être un jour ses armes contre ses propres bienfaiteurs. « Si le malheur nous touche, disaient-ils encore, et si nous sommes impatients de défendre la cause de l'humanité et de la justice, écoutons les gémissements de nos frères de la

Digitized by Google

Palestine toujours menacés par les Sarrasins et qui n'ont d'espoir que dans votre courage. »

D'autre part, les Vénitiens qui avaient à se plaindre de l'empereur de Constantinople, brûlaient du désir de voir leurs vaisseaux traverser en triomphe le détroit du Bosphore. Ils pourraient, par la même occasion, détruire les comptoirs des Pisans établis dans la Grèce. Quant au doge, il conservait le ressentiment de quelques outrages personnels, et, si l'on en croit d'anciennes chroniques, il avait un autre motif qu'il n'avouait point aux Croisés. Le sultan de Damas averti qu'une armée chrétienne se réunissait à Venise, avait envoyé une somme considérable à la république pour l'engager à détourner les croisés d'une expédition en Orient.

Dans le camp des Croisés, les soldats se racontaient entre eux les malheurs d'Alexis, ils plaignaient sa jeunesse, déploraient son exil et la captivité d'Isaac son pere. Plusieurs ecclésiastiques pensaient que la conquête de Constantinople était le moyen le plus sûr de s'assurer la possession de Jérusalem. Ce qui les éblouissait vraiment, c'était l'espoir de ramener l'Eglise Grecque à l'Eglise de Rome. Beaucoup de chevaliers saluaient d'avance cette réunion qui serait l'ouvrage de leurs armes. En outre, ils avaient juré de défendre l'innocence et les droits du malheur ; ils croyaient remplir leur serment en embrassant la cause d'Alexis ; le plus grand nombre fut entraîné par la perspective même du péril, et surtout par le merveilleux de l'entreprise.

Finalement, les propositions d'Alexis furent acceptées, et l'on décida que l'armée chrétienne s'embarquerait pour Constantinople dans les premiers jours du printemps.

Les mécontents songèrent alors à s'éloigner, les uns pour retourner dans leurs foyers, les autres pour se rendre en Palestine.

Digitized by Google

Conon de Béthune fut de ceux qui s'embarquèrent pour la capitale de l'Orient, et tentèrent l'aventure.

L'armée des pélerins mit à la voile dans les derniers jours d'avril, elle débarqua à Duras et à Corfou, où le jeune Alexis fut proclamé empereur.

Dans leur séjour à Corfou, le souvenir de Jérusalem qui était devenu un sujet de discordes, renouvela les discussions qui avaient éclaté à Zara. Plusieurs guerriers voulurent abandonner leurs compagnons ; ceux-ci se jetèrent à leurs pieds et les ramenèrent en leur *criant merci.*

La flotte quitta Corfou le 24 mai, veille de la Pentecôte ; elle doubla le Cap Ténare, s'arrêta devant Andros et Négrepont, côtoya la Troade, traversa la Mer de Marmara, et jeta l'ancre, le 23 juin, à la Pointe de San Stéphano. Les barons et les chevaliers descendirent à terre, et aperçurent la reine des cités, avec ses murailles, ses tours élevées, ses palais magnifiques, ses églises sans nombre.

Le lendemain, 24 juin, lorsque la flotte, s'avançant dans le canal passa sous les murs de Constantinople, il n'y eut aucun de ces fiers guerriers d'occident à qui le cœur ne frémit, et qui ne portât la main à son épée.

L'armée des pélerins aborda à Chalcédoine, puis à Scutari. Là, dans le palais même des empereurs, un envoyé de l'usurpateur Alexis, Nicolas Rossi, vint saluer les barons, les seigneurs et leur demander pourquoi ils violaient le territoire de l'empire.

« L'empereur mon maître, dit-il, sait que vous êtes les plus puissants et les plus grands princes entre ceux qui ne portent point de couronnes, mais il s'étonne que vous soyez venus porter la guerre dans un empire chrétien. La renommée publie que votre dessein est de délivrer la Terre-Sainte du joug des Sarrasins ; l'empereur loue votre zèle et sollicite l'honneur de s'associer à votre entreprise. Il est prêt à vous aider de tout son pouvoir. Mais si vous ne quittez point ses États, il se verra obligé de tourner ses

Digitized by Google

forces contre vous. Acceptez donc les propositions généreuses qu'il vous fait par ma bouche ; et ne croyez pas, surtout, que ce langage pacifique soit dicté par la crainte. L'empereur Alexis règne en la Gréce par l'amour des peuples comme par la volonté de Dieu ; d'un seul mot il peut rassembler d'innombrables armées, disperser votre flotte, vos bataillons, et vous fermer pour jamais les routes de l'Occident ».

Le discours était habile.

Il fallait une réponse qui ne le fût pas moins.

« Lors, nous dit le chroniqueur Villehardouin, lors, par le commandement des princes et des barons se leva en pied Conon de Béthune qui bon chevalier était, et sage et bien emparlé, bien éloquent. Il répondit au message et dit : « allez apprendre à votre maître, que la terre que nous foulons ne lui appartient point, mais qu'elle est l'héritage du prince que vous voyez là, assis au milieu de nous. Si votre maître veut savoir le motif qui nous a conduits dans ce pays, qu'il interroge sa conscience et se rappelle les crimes qu'il a commis. Un usurpateur est l'ennemi de tous les princes ; un tyran est l'ennemi du genre humain. Celui qui vous envoie n'a qu'un moyen d'échapper à la justice de Dieu et des hommes, c'est de rendre à son frère et à son neveu la couronne qu'il leur a ravie. Dans ce cas nous promettons de lui obtenir, avec le pardon, les moyens de passer en repos le reste de sa vie ; mais s'il ne veut pas faire justice, dites-lui que nous dédaignons ses menaces aussi bien que ses promesses ; et gardez-vous bien de revenir, car vous n'entendriez que ce que je vous dis à cette heure ».

Cette réponse véhémente était une véritable déclaration de guerre. Les hostilités ne tardèrent pas ; elles aboutirent à la prise de Constantinople ; et le rôle de notre poète-orateur grandit avec elles.

Si l'Académie y consent, je le prouverai dans une prochaine lecture.

Digitized by Google

CONON DE BÉTHUNE A CONSTANTINOPLE

Je terminais ma lecture précédente en disant que la fière réponse de Conon à l'envoyé de l'empereur Byzantin rendait la guerre inévitable.

De fait, les Croisés s'y préparèrent au plus tôt. Il s'agissait de prendre une ville de grande étendue, dite *la ville aux cent portes*. Réduits à quelque chose comme 20.000 hommes, bien loin de pouvoir l'investir, ils ne pouvaient guère porter leur attaque que sur une porte à la fois.

Le siège en fut fait à deux reprises : à la première, pour rétablir sur le trône celui qu'ils considéraient comme le seul prince légitime ; à la seconde, pour s'emparer eux-mêmes du pouvoir, et fonder en plein Orient un Empire latin.

Le premier siège dura treize jours. L'usurpateur Alexis n'avait à son service que des mercenaires indisciplinés. Il prit la précaution de s'enfuir, laissant place libre aux Croisés. Ceux-ci entrèrent : par leurs soins, Isaac tiré de sa prison fut proclamé empereur avec son fils Alexis IV. Le but qu'ils poursuivaient en venant à Byzance était ainsi atteint.

Il ne leur restait donc plus qu'à se tourner enfin contre les Sarrasins, et à remplir le serment qu'ils avaient juré en prenant la croix.

Ce fut bien leur première pensée. En conséquence, et conformément aux lois de la chevalerie qui voulaient que la guerre fût déclarée avant de commencer, ils envoyèrent des hérauts d'armes aux sultans du Caire et de Damas, pour leur annoncer au nom de Jésus-Christ, de l'empereur de Constantinople, des princes et des seigneurs de l'Occident qu'ils éprouveraient bientôt la valeur des peuples

Digitized by Google

chrétiens, s'ils s'obstinaient à retenir sous leurs lois la Terre Sainte et les lieux consacrés par la présence du Sauveur.

Mais, ô fatalité ! Ces projets étaient condamnés à n'avoir pas de suite. Voici d'abord que le nouvel empereur supplie les Croisés de l'aider, quelque temps du moins, à consolider le pouvoir qu'ils lui avaient conquis : d'autant que l'hiver était proche. D'autre part, le même empereur ne remplit aucune de ses promesses. Il a beau lever des impôts, vendre les chandeliers et les vases sacrés des églises, il n'arrive pas à payer les 200.000 marcs convenus ; et il n'obtient point que son clergé grec accepte de se soumettre au Pape. Il reste sourd aux réclamations qu'on lui adresse.

Mécontents, las d'attendre en vain ce qui leur était dû, les Croisés députent près de lui plusieurs barons et seigneurs pour lui demander si, décidément, il était leur ami ou leur ennemi. Reçus au palais des Blaquernes, au milieu des splendeurs de la pompe impériale, ils parurent devant le souverain ; alors, raconte Villehardouin, « par l'assentiment des autres messagers, monstra la parole *Quesnes de* Béthune qui, plus était sage et bien emparlé que nul des autres, et dit en telle manière :

« Sire, nous venons de la part des barons français et du duc de Venise. Sachez qu'ils ne peuvent que regretter le service qu'ils vous ont rendu et qui est connu de tous : car vous et votre père vous avez juré des conventions, dont la preuve existe toujours, écrite qu'elle est dans les chartes, et vous n'avez rien fait de ce que vous vous étiez engagé à faire. Maintes fois, nous nous en sommes expliqué avec vos barons, nous le faisons aujourd'hui devant vous. Si vous nous faites justice, ce sera bien ; sinon, nous cessons de vous tenir pour seigneur et pour ami. Et nous agirons selon notre droit, par tous les moyens en notre pouvoir.

« Nous vous en avertissons ; car, sans admonition préalable, nous ne ferions de mal ni à vous ni à qui que ce soit.

Digitized by Google

Nous ne sommes pas des traîtres ; nous ne l'avons jamais été.

« Telles sont mes paroles ; vous les avez entendues, comprises ? Je n'ai rien à ajouter, à vous de délibérer sur le parti que vous avez à prendre. »

Quelle simplicité ! Quelle grandeur ! s'écrie un commentateur de Villehardouin, Paulin Paris ; nos écoliers apprennent par cœur des discours imaginés bien inférieurs à celui-ci.

Oui ! mais devinez-vous l'effet produit par cette brève harangue dans un palais qui retentissait chaque jour d'acclamations adulatrices, devant un souverain qui n'avait jamais entendu pareille liberté de langage ?

L'empereur Alexis ne put retenir son indignation ; ce ton menaçant semblait révéler son impuissance. Les courtisans voulaient punir sur l'heure l'insolent orateur des latins. Heureusement les députés eurent le temps de sortir et de regagner en toute hâte le camp des Croisés.

Ainsi, les amis d'hier étaient devenus des ennemis irréconciliables. Des rixes, de vrais combats entre Grecs, Vénitiens, Français ensanglantèrent la ville. Profitant du mécontentement général, et des troubles sans cesse renaissants, un aventurier connu sous le surnom de Marzuphle souleva le peuple en sa faveur.

A son tour, il fut reconnu empereur ; il s'appela Alexis V; ses premiers actes furent d'emprisonner le pauvre Isaac, qui mourut bientôt après ; de faire étrangler Alexis IV, et de sommer les Croisés d'avoir à évacuer la ville dans les huit jours.

Les Croisés, dont la situation à Constantinople n'était d'ailleurs plus tenable en présence d'une population surexcitée, se retirèrent sur leurs vaisseaux ; résolus, toutefois, à tenter, le plus tôt possible, un nouveau siège, et à reconquérir la ville, mais à leur profit et non plus au profit de je ne sais quel prince oriental.

Digitized by Google

De Jérusalem, il ne pouvait plus être question désormais. Byzance suffisait à retenir et à consumer tous les efforts de nos guerriers.

Avant d'entreprendre le nouveau siège un traité fut signé en mars 1204, entre les Vénitiens et les barons. Il y était stipulé qu'une fois la ville prise, un Conseil composé de six Vénitiens et de six Français élirait un empereur à qui serait attribué le quart de l'empire oriental. Des trois autres quarts, la moitié reviendrait à Venise, le reste serait distribué aux chevaliers sous forme de fiefs.

Le siège de Constantinople fut des plus rudes. Alexis V sentant que toute sa fortune était engagée dans la lutte, dirigea lui-même la défense avec une grande activité.

Mais les Croisés multiplièrent les traits d'audace. La pénurie des vivres, l'impossibilité de retourner en arrière, car les Grecs les auraient massacrés dans leur retraite, l'appât des immenses richesses que recélait l'Orient, tout cela stimulait leur courage. Poussant donc leurs navires contre les remparts, les accrochant aux murs avec des cordes sous des grêles de traits, grimpant aux tours, brisant les portes à coups de hache, luttant corps à corps, ils parvinrent à pénétrer dans la ville par divers endroits à la fois. Alexis V s'était enfui avec son armée. Les chefs furent impuissants à retenir l'impétuosité des troupes qui se ruèrent sur les trésors amassés depuis tant de siècles à Constantinople.

Disons d'un mot que le pillage fut général et sans merci.

Les églises elles-mêmes ne furent pas respectées ; il s'y passa des scènes tellement scandaleuses qu'on a peine à les comprendre de la part de chrétiens enrôlés pour la Croisade.

Un nombre infini d'objets précieux, tels que reliques, peintures, sculptures, pierres gravées, livres et bas-reliefs, fut transporté de Constantinople dans les églises de France et d'Italie. Le trésor de la Sainte-Chapelle, celui des églises

Digitized by Google

de Troies, de Reims et de Soissons ont conservé ces souvenirs, du moins jusqu'à l'époque de la Révolution.

On pense bien que le partage du butin ne se fit pas à la satisfaction de tous. Ainsi que le dit le second continuateur de Guillaume de Tyr : « Là fut grande la haine et la rumeur, que li chevaliers disaient que li povre gens avaient tout, et li povre gent disaient que les chevaliers avaient tout ravi, et li clerc et li prêtres aussi sont mucié ».

Quoi qu'il en soit, le 16 mai 1204, Guillaume de Montferrat et Dandolo étant écartés, ce fut le comte de Flandre, Beaudoin, qui fut élu empereur de Constantinople selon les formes déterminées. Il parut dans Ste-Sophie revêtu du manteau impérial, avec des sandales de pourpre couvertes de pierreries et la clamyde brodée d'aigles.

Le 1er octobre, il arma 600 chevaliers ; puis il nomma aux grandes dignités de la Cour les principaux seigneurs et barons. *Conon de Béthune* obtint la charge de pro-vestiaire, c'est-à-dire, grand maître de la garde-robe impériale. L'important était la distribution des fiefs. Dans un Conseil composé de douze patriciens de Venise et de douze chevaliers français, toutes les terres conquises furent l'objet d'un partage impatiemment attendu par les uns et les autres.

A cette occasion, que faut-il admirer ? La naïveté, ou l'intrépide confiance de nos Croisés ? je ne sais. Ils savaient, ou devaient savoir que l'Asie Mineure était aux Turcs, la Bulgarie à Joannis, la Thessalie à Michaelis, la Morée à Léon Sgurre ; que les terres qu'on leur attribuait étaient des terres à conquérir, et pas du tout des terres conquises ; n'importe, il leur sembla qu'une fois le droit bien établi, la mise en possession n'était plus qu'une formalité peu embarrassante : et, sans hésitation comme sans scrupule, eux qui n'étaient que 20.000 hommes, ils s'appropriérent toute l'étendue du territoire grec.

Digitized by Google

Une domination féodale et latine fut donc fondée dans l'empire d'Orient.

Inutile d'indiquer la division qui fut réglée à ce moment; car elle changea vite et souvent en raison des circonstances qu'on n'avait pas prévues, de la diversité des intérêts, des rivalités de l'ambition, des chances de la fortune et de la guerre.

Disons seulement que le marquis de Montferrat précédemment commandant en chef, eut en partage l'ancienne Macédoine avec Thessalonique pour capitale.

Or, les conflits nationaux et privés qui avaient divisé les princes chrétiens en Occident, se renouvelèrent en Orient; ce qui fit que le nouvel empire, même au lendemain de la victoire, parut marcher vers sa décadence.

Un exemple suffira pour le prouver; il nous montrera du même coup les éminents services rendus par les sages conseils et l'éloquence de *Conon de Béthune*.

Il vint un jour à l'idée de l'empereur Beaudouin d'entrer en maître dans le royaume de Thessalonique malgré l'opposition et les prières du prince qui le gouvernait: Boniface de Montferrat. Cette querelle, que Villehardouin attribue à la « suscitation de certains flagorneurs » s'échauffa de part et d'autre, et déjà on en venait aux hostilités déclarées, lorsque Henri Dandolo, le comte de Blois, *Conon de Béthune*, d'autres principaux chefs s'interposèrent entre les parties belligérantes; ils réussirent à les réconcilier, et les deux princes ayant juré de ne plus écouter les conseils perfides s'embrassèrent en présence de l'armée.

Le pauvre empereur Beaudouin fut moins heureux avec les Bulgares. Il eut le tort d'accabler les Grecs de son mépris; de ne vouloir leur laisser ni leurs biens, ni leurs croyances, ni leurs coutumes et de croire que son épée suffisait à maintenir sa toute-puissance; il eut le tort surtout de dédaigner ses voisins les Bulgares et de les

Digitized by Google

repousser comme alliés sans être assez fort pour les traiter en ennemis.

Les Grecs opprimés retrouvèrent le courage qu'ils avaient perdu. Il se forma une vaste conspiration dans laquelle entrèrent tous ceux qui ne pouvaient plus supporter la servitude ; et les Bulgares méprisés par les latins devinrent les alliés naturels de tous ceux qui prirent les armes contre la domination des Francs.

Au signal convenu, la Thrace entière se souleva. Les guerriers latins coururent au devant de l'ennemi. Mais leurs efforts n'eurent pas le succès qu'ils méritaient. L'empereur Beaudouin, victime d'une valeur imprudente tomba entre les mains des Bulgares. Les bruits les plus romanesques coururent sur ce qu'il advint de lui. Malgré les recherches, on ne put jamais rien savoir. Un an plus tard, le pape sollicité par les Croisés conjura le roi des Bulgares de rendre aux latins leur chef. Le roi se contenta de répondre que Beaudouin avait payé son tribut à la nature et que sa délivrance n'était plus au pouvoir des mortels.

Quand la nouvelle en fut portée à *Conon de Béthune* qui avait la garde de Constantinople et qu'elle fut connue du public, beaucoup furent saisis d'effroi autant que de douleur en apprenant qu'ils n'avaient plus d'empereur. Puis, accablés de revers, ne voyant plus de salut que dans la fuite, ils s'embarquèrent à la hâte sur des vaisseaux Vénitiens. En vain, notre Conon, accompagné du légat du Pape, et de quelques chefs chercha à les retenir, les menaçant de la colère de Dieu et du mépris des hommes, ils renoncèrent à leur propre gloire ; ils abandonnèrent un empire fondé par leurs armes et vinrent annoncer la captivité de Beaudouin dans les villes de l'Occident à l'heure en l'on faisait encore des réjouissances pour les premiers succès des Croisés.

Henri de Hainaut frère de l'empereur disparu, recueillit

Digitized by Google

son assez peu brillant héritage et fut couronné au milieu de la douleur publique.

Bientôt les Latins eurent à pleurer la perte de Dandolo. Boniface de Montferrat, dans une expédition contre les Bulgares du Rhodope reçut une blessure mortelle, et sa tête fut portée en triomphe au farouche Joannice.

Sa succession fit naître plus d'un conflit parmi les Croisés, particulièrement avec l'empereur.

Boniface laissait deux fils, l'un de son 1er mariage, Guillaume VI qui lui succéda dans le marquisat de Montferrat ; l'autre portant le nom tout hellénique de Demétrios, né à Thessalonique même, du mariage avec l'impératrice Irène.

Celle-ci fut régente pour son fils Demétrios.

Les nobles élurent pour bayle, c'est-à-dire gardien du jeune roi, le comte Humbert III de Blandrade, un Lombard. Celui-ci eut préféré le fils italien Guillaume VI, au fils quasi-grec Demétrios. Il essayait de s'appuyer sur le premier et de se dérober à toutes relations féodales avec l'empereur latin : c'est avec des recrues de Lombardie qu'il fournissait des garnisons aux villes du royaume.

Mais l'empereur Henri n'en vint pas moins pour recevoir l'hommage du jeune roi, ce qui donna lieu à des oppositions, des difficultés que les mœurs féodales peuvent seules vous expliquer.

Il partit de Constantinople pour Salonique par un temps d'hiver affreux : lui et les chevaliers qui l'accompagnaient en souffrirent beaucoup : quelques-uns eurent les pieds, ou les mains ou le nez gelés ; à peine, dit un chroniqueur, si la langue n'engeliait pas dans la bouche d'un chacun : plusieurs moururent de privation et de froid.

En route, le cortège impérial arrive devant un castel. Henri s'imagine pouvoir y rentrer sans façon ; il se trompe ; on lui fait savoir qu'il n'y mettra pas le pied, et

Digitized by Google

le châtelain défend à ses gens de porter quoi que ce soit pour ravitailler la troupe.

Henri est légitimement courroucé ; il ne veut pas cependant qu'on attaque présentement le castel inhospitalier comptant bien se venger un jour.

Même refus injurieux quand il veut entrer à Salonique. Non seulement le lombard Blandras, n'accepte pas de venir le saluer, mais il ferme les portes de la ville après avoir chassé les français qui y tenaient garnison.

Henri recourt alors à son fidèle et sage conseiller *Conon de Béthune* ; il l'envoie parlementer avec Blandras et les Lombards. Conon est accompagné de Pierron de Douay et de Nicholas de Mailly. Avec eux, il va droit au comte ; et prenant la parole lui dit :

« Seigneur, l'Empereur notre commun maître vous salue, et, par ma bouche il vous déclare venir ici pour excercer son droit de suzerain. De vous, de vous seul, il n'a encore reçu ni serment, ni hommage. Le marquis de Montferrat fut son homme, reconnut sa souveraineté ; vous ne l'ignorez pas. Maintenant il est trépassé. Dieu lui pardonne ses péchés et les nôtres ! Quant à vous, vous avez hérité de ses devoirs comme de ses droits. Pour Dieu ! montrez-vous sage et courtois ; prenez une résolution qui honore l'Empereur et ne vous déshonore pas. Comte de Blandras ! Comte de Blandras ! Nul obstacle n'aurait dû vous retenir ici, et vous empêcher d'aller au-devant de votre droiturier seigneur ; puis de l'accueillir ici et de l'héberger. De quoi avez-vous donc peur ? Vous craignez qu'il vous trahisse ? Mais ce n'est pas un traître. Ecoutez-moi et apprenez ce que vous avez à faire. Montrez la charte rédigée avec le consentement des hauts barons élus à cette effet et que le marquis de Montferrat reçut de l'empereur Beaudouin, et quand par la charte on aura constaté, reconnu les droits de son fils, sachez que l'empereur gardera si bien ces droits que rien ne leur sera enlevé ».

Digitized by Google

Le comte Blandras répondit :

« Sire, j'ai parfaitement compris vos paroles ; mais s'il plaît à Dieu, nous n'en sommes pas à vouloir abandonner ce que, nous mêmes, nous avons conquis. Il nous a fallu batailler très fort pour l'avoir. Par Dieu ! sire Quesnes, qui oserait nous enlever une terre pour laquelle nous avons tant peiné? Que l'empereur le sache bien : il ne mettra pas les pieds ici, et n'aura jamais sur nous seigneurie et commandement ».

Quesne frémit d'indignation à ces paroles. Mais que faire ? rester hors de la ville, c'était s'exposer à périr misérablement de froid et de faim. Il hasarda alors la proposition suivante :

« Prenez deux hommes sages, de bonne renommée, de bon conseil. Nous en ferons autant, de notre côté. Les quatre examineront le cas, et les deux partis s'en tiendront à ce qu'ils auront résolu et alors nous serons bons amis ; mais, pour Dieu, hâtez-vous de répondre, car l'empereur est là, à deux lieux d'ici, à Cordiach ; et laissez-moi vous dire que c'est grande honte pour vous de le tenir ainsi hors de la ville. Qu'il vienne à mourir de mésaise, sire Comte, et le péché retombera sur vous, et on ne manquera pas de vous accuser de trahison. Prenez donc conseil entre vous et jugez de telle sorte que l'honneur impérial y gagne et que le vôtre n'y perde rien ».

Le conseil eut lieu, et voici ce qu'il notifia aux envoyés de l'empereur :

« Seigneur Quesnes, notre conseil dit que nous voulons avoir toute la terre de Ducas jusqu'au cap Makri, toute la terre Largut, les îles qui en dépendent, la région qui s'étend jusqu'à Phinepople. L'empereur nous accorde-t-il tout cela, nous sommes prêts à le recevoir, autrement, non ».

« Comment, sire Comte, répliqua notre orateur Béthunois, comment; vous voulez donc que nous, nous n'ayons

Digitized by Google

plus rien du tout ? Mais ne sommes-nous pas venus d'Occident ensemble, compagnons de route et de fortune ! N'avons-nous pas enduré les mêmes épreuves ! Par Dieu ! il ne m'est pas avis, sire Comte, que votre requête soit raisonnable. Il n'est pas juste de réclamer tant de châteaux et de villes que nous en soyons, nous, réduits à labourer le sol comme villains.

« Sire Comte, sire Comte, si nous conservons nos rancunes, nous finirons par perdre ce que nous avons acquis, et nous mourrons avec la peine au fond du cœur. De grâce, faites raison à l'Empereur, et cessez de lui défendre vilainement l'entrée de cette ville.

« Songez que si nous commençons la guerre entre nous, c'en sera vite fait de nos conquêtes. Autant vaudrait s'en aller. »

« Sire Quesne, répondit un conseiller de Blandras, c'est inutile d'insister, nous n'avons rien à ajouter à ce qui vient de vous être notifié. »

« Alors, dit Pierre de Douai, privés de tout logement, nous allons errer par la campagne comme des chiens ?

« Vous errerez où vous voudrez et comme vous voudrez, lui répondit-on, mais ici il n'y a rien pour vous.

« Finalement, dit Quesnes, nous retournons près de notre Maître et nous vous ferons savoir ce qu'il aura résolu. »

L'Empereur se trouva bien embarrassé. Après réflexion, il pensa qu'il fallait d'abord entrer dans la place, en acceptant les conditions des Lombards, qu'on verrait après.

Conon porta à Salonique l'acceptation impériale, et revint avec le comte Blandras en personne. L'Empereur embrassa celui-ci, lui pardonna et jura de maintenir le droit de la reine veuve et de l'enfant. Le lendemain il entrait à Salonique et s'installait au moustier St-Domytre.

On revint sur les demandes lombardes déjà formulées. L'Empereur renouvela son acceptation : puis, par l'entre-

Digitized by Google

mise de *Conon*, il s'entendit avec l'impératrice, surveilla de près le comte de Blandras et finit par se débarasser de ce traître incorrigible.

Il connut d'autres difficultés dans lesquelles il continua d'utiliser les avis et l'éloquence de son fidèle conseiller.

Il mourut en 1216 : empoisonné, au dire de quelques-uns. Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre lui succéda ; je ne sais pas ce que devint notre Béthunois sous son règne. Sans doute, qu'il rendit encore aux Latins d'éminents services ; car sa mort survenue vers 1222 fut regardée comme une calamité publique, et Philippe Moustrès, un chroniqueur de cette époque écrivit :

> Dont la terre fut pis en l'an
> Car li vioux Quesne était mort.

Quelques années après commença le long règne de Beauduin II, règne qui ne fut qu'une agonie prolongée de la monarchie latine. L'Empereur ne fit guère que voyager en Europe, mendiant des secours à Venise, à Rome, en France, en Angleterre, en Castille, mettant son fils en gage dans une maison de banque, brocantant les reliques de sa ville impériale, distribuant les dignités de sa Cour et de son État, et frappant de la monnaie avec le plomb des toits, démolissant la charpente des palais pour se chauffer. La chute, une chute irrémédiable ne pouvait être évitée ; on l'attendait si bien qu'elle ne causa en Europe qu'un faible et très faible retentissement.

Avouons-le en terminant, la conquête de Constantinople par nos Croisés latins ne pouvait assurer un état de choses ayant chance de durer.

Les Croisés arrivaient sans préparation, entraient comme au hasard dans une société depuis longtemps organisée, fière de son passé, de sa langue, de ses institutions, de sa littérature, de ses arts. Ils avaient eux-mêmes leurs traditions, leurs langues, une religion fixée, leur littérature,

Digitized by Google

leurs arts. C'étaient deux civilisations aussi originales l'une que l'autre ; deux Eglises depuis longtemps en lutte, deux races si différentes qu'elles pouvaient se juxtaposer mais non se pénétrer et se fondre. Le féodalisme d'Occident et le fonctionnarisme byzantin étaient aussi irréductibles l'un à l'autre que le catholicisme et l'orthodoxie.

Puis, quelle inégalité numérique! Les conquérants latins n'étaient qu'une poignée d'hommes au milieu de nombreuses populations indigènes. Pour défendre la conquête, il ne resta pas le quart de ceux qui étaient entrés à Constantinople en triomphateurs, le zèle religieux ayant entraîné les uns en Terre-Sainte, la nostalgie ayant ramené les autres en Occident.

De plus, les Croisés ne forment pas un peuple unique ; c'est une collection où l'on voit des Vénitiens, des Italiens du Nord, des Champenois, des Bourguignons, des Flamands, c'est-à-dire des rivaux bien plus que des frères.

N'oublions pas enfin que les vaincus se sont vite ressaisis. Ce n'est plus le peuple désorganisé par l'anarchie, énervé par les discordes politiques et les controverses religieuses, démoralisé par tant d'usurpations et d'émeutes, déshabitué de toute vertu civique et militaire, efféminé par excès de civilisation, accoutumé à s'en remettre pour sa défense à des mercenaires.

Non ; l'excès de ses malheurs, l'achèvement de sa ruine économique, le mépris dont il a été trop souvent l'objet, la destruction de ses œuvres d'art, ses émigrations dans les parties montagneuses de son ancien domaine lui ont rendu les vertus dont l'absence avait favorisé le désastre de 1204. Pendant que les Croisés s'affaiblissent il rétablit ses forces jusqu'à ce qu'en 1261, une Grèce nouvelle réapparait debout sur les ruines définitives de la monarchie latine.

En sorte qu'on se sent assez embarrassé quand on cherche à énumérer les résultats heureux de la Croisade.

Sans doute, Philippe-Auguste dut s'applaudir plus d'une

Digitized by Google

lois de savoir retenus au loin des princes aussi ambitieux, aussi turbulents qu'étaient alors les grands vassaux de la Couronne ; sans doute aussi, Venise eut occasion d'étendre son crédit et son commerce en Orient, d'augmenter la réputation de sa marine ; puis, forcément, la langue latine se répandit parmi les Grecs, et la langue grecque parmi les Latins ; sans compter que Boniface de Montferrat envoya dans son marquisat la semence de maïs qui y était inconnue et devint une source de richesse pour les Italiens du Nord. Mais on est bien obligé d'ajouter que les Croisés ne firent rien pour la délivrance de Jérusalem malgré leurs serments et les belles paroles qu'ils écrivaient au Pape. Puis, la Flandre, la Champagne, d'autres provinces de France dépensèrent presque sans fruit des sommes considérables et perdirent les plus vaillants de leurs guerriers, et ceux-ci par leur conduite arrogante et plus ou moins violente à l'égard des vaincus, par leurs discordes intestines, élargirent le fossé qui séparait les deux races grecque et latine, et en firent un abime qui, selon toute apparence ne sera comblé jamais.

Digitized by Google

Clément de Fauquembergue

PAR

M. le Chanoine VERGNEAU

Membre résidant

Dans le Dictionnaire biographique du Pas-de-Calais, par M. de Cardevacque, nous lisons ceci : « Clément de Fauquembergue, doyen et chanoine de Paris, de Cambrai et d'Amiens, mort le 19 juin 1438, et enterré dans l'église de Notre-Dame de Paris. »

C'est tout, et c'est vraiment trop peu pour un personnage qui fut conseiller, puis greffier au Parlement de Paris, et nous a laissé un journal où est mis au net le compte-rendu des séances ; journal précieux au point de vue juridique, et plus encore, au point de vue de notre histoire nationale.

Dans cette brève étude, je résumerai sa vie, d'abord ; son œuvre, ensuite.

I. — *Sa Vie.*

Fauquembergue, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de St-Omer, fut son lieu de naissance. De sa parenté nous ne savons qu'une chose, qu'il eut un frère nommé Eustache, et chanoine des églises de Thérouanne et de Laon.

Digitized by Google

Si nous en croyons la notice que lui consacre le tome X^e^ de la *Gallia Christiana,* il était de naissance noble ; et d'après Blanchard, dans ses *Généalogies des Conseillers,* les armes de sa famille portaient « d'argent au lion de gueule. »

Par contre, on sait qu'au moment de sa réception comme conseiller au Parlement, il y eut d'assez vives protestations soulevées par la noblesse ; pourquoi ? parce que le choix du Parlement s'était porté uniquement sur des praticiens. D'où il résulte que, jusqu'à plus ample informé, la noblesse de son extraction reste douteuse.

Peu importe d'ailleurs ; une chose certaine, c'est qu'il fit de sérieuses études, à la suite desquelles il fut nommé licencié ès-lois et en décret, prit rang parmi les juristes, et devint bientôt visiteur des lettres à la chancellerie royale.

C'était sous l'infortuné Charles VI, et dans les premières années du XV^e^ siècle.

A la rentrée du Parlement de 1410, on procéda au remplacement du président décédé, et à l'élection de plusieurs nouveaux conseillers de la Chambre des enquêtes. Au nombre de ces derniers se trouva de Fauquembergue auquel on imposa l'abandon de son titre de visiteur.

Il siégea de 1410 à 1416.

C'est durant cet intervalle, en 1414, qu'étant entré dans la cléricature depuis je ne sais quelle époque, il obtint le canonicat à Amiens ; canonicat qui lui fut disputé, mais dans lequel il fut maintenu, après un long procès, par un arrêt du Parlement du 13 juillet 1420.

En 1416, le greffier civil du Parlement était Nicolas de Baye, chanoine de Notre-Dame et curé de St-Jacques de la Boucherie. Au mois de novembre, il se sentit fatigué et voulut résigner ses fonctions. De Fauquembergue brigua sa succession, et n'hésita pas à laisser son office de Conseiller pour devenir simple greffier. Si on attribuait

Digitized by Google

cette résolution à un excès de modestie de sa part, on se tromperait ; car le greffier civil du Parlement était un personnage jouissant d'une certaine considération. Sa charge, tant par les gages fixes qu'elle comportait que par les émoluments qui s'y trouvaient attachés était beaucoup plus lucrative que celle de conseiller et non moins honorifique. Aussi ne peut-on s'empêcher de sourire toutes les fois que dans son journal on le voit s'appliquer le vers de Virgile

Malui mutas agitare inglorius artes,

j'ai préféré m'appliquer à des arts qui s'exercent sans bruit et sans gloire.

Dans le poète latin — livre 12e de l'Enéide, v. 397, — il s'agit du favori d'Apollon Iapis ; lequel entre tous les arts dont le dieu lui offrait la connaissance, préféra celui de pénétrer la vertu médicinale des plantes et de guérir les hommes par leur usage.

De Fauquembergue avait moins de mérite dans ses aspirations.

Quoiqu'il en soit, il fut élu greffier civil, le 27 janvier 1417, et dut, ce même jour, prêter le serment traditionnel.

Les temps étaient alors singulièrement troublés? A Paris, la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons battait son plein. Selon l'expression d'un chroniqueur « on ne tenait pas plus compte de la vie des hommes que de celle des alouettes quand vient la saison d'en manger ». Comme les deux factions étaient tour à tour victorieuses, les parisiens n'échappaient à une tyrannie que pour tomber sous les coups d'une tyrannie plus violente encore.

Un jour, les Armagnacs sont les maîtres. Leur chef, Bernard, qu'on disait « un vrai diable en fourrure d'homme», bannit quiconque lui parait tenir pour le parti de Bourgogne, il altère les monnaies ; prétendant « *emprunter aux Saints* », il fait fondre leurs châsses, et laisse ses partisans piller et tuer au gré de leurs caprices.

Digitized by Google

Un autre jour, c'est aux Bourguignons de commander. Le comte de Saint-Pol, beau-frère de Jean-sans-Peur, arme la corporation des bouchers, toute composée d'hommes violents, assomeurs, écorcheurs, corroyeurs. Il met sur pied une milice de cinq cents hommes que l'on appelle Cabochiens et ceux-ci livrés à eux-mêmes dominent la ville par la terreur. Il suffisait pour tuer un notable bourgeois ou le piller que quelqu'un criât sur lui par hasard, en passant : Voilà un Armagnac !

On s'est demandé à quel parti allaient les préférences de Fauquembergue ; il est impossible de le savoir et même de le deviner tellement il se montre circonspect et mesuré dans son langage.

En tout cas, il dut se trouver embarrassé en plus d'une circonstance, étant donné que le Parlement tombait rarement d'accord avec l'autorité royale. Sur bien des points, il se produisait des tiraillements qui rendaient fort délicate la situation d'un greffier partagé entre la crainte de déplaire au pouvoir souverain et le désir de ne pas mécontenter le Parlement.

Il faut croire cependant qu'en homme habile il sut se tirer honorablement d'affaire. Car par lettres datées de Provins, le 8 avril 1418, en considération de ses peines, travaux, charges et débours, Charles VI lui accorda une gratification de cent-vingt livres payable en deux fois sur les amendes et exploits du Parlement et des requêtes du Palais.

Cette gratification ne pouvait être que bien venue. L'une des questions qui, au Parlement, revenaient sans cesse sur le tapis et qui ne contribuaient pas du tout à améliorer les rapports avec l'autorité royale était celle des gages arriérés. Le Parlement l'eut toujours à cœur, surtout au cours de l'occupation anglaise ; on le comprend ; c'était une question vitale, particulièrement pour les conseillers laïques qui

Digitized by Google

n'avaient pas comme les conseillers clercs la ressource de leurs bénéfices.

Je crois bien que notre greffier resta toujours à l'abri du besoin. A son époque, la multiplicité des bénéfices n'était pas interdite et il avait réussi à s'en procurer plus d'un.

Chanoine d'Amiens dès 1414, élu doyen du Chapitre le 16 octobre 1420, il se fit encore nommer chanoine d'Arras. Ce ne fut pas sans constestation ; il lui fallut soutenir un procès contre un certain Barthélemy du Fossé. Le Parlement, sans statuer sur le fond du litige adjugea, par un arrêt du 15 Juillet 1430, le profit de deux défauts à son greffier et interdit à Barthélemy du Fossé, sous peine de cent marcs d'argent, applicable moitié au Roi, moitié à Fauquembergue, de porter l'affaire devant aucune Cour d'Église.

Depuis le 2 novembre 1418, il était pourvu d'une prébende dans l'église Saint-Merry ; puis, son ambition n'étant pas satisfaite, en octobre 1424, il brigua le canonicat de Notre-Dame de Paris, devenu vacant par la promotion de Gérard Faydit à l'évêché de Montauban. Il se le fit attribuer par lettres apostoliques qu'il présenta au Chapitre, le vendredi 27 octobre. En revanche, il dut résigner la cure de l'église paroissiale de Saint Nicolas dans le faubourg Saint-Cyprien de Toulouse, église, dont lui habitant Paris, était titulaire ; on lui demanda, en outre, de renoncer à la dignité de préchantre dans la cathédrale de Mende pour laquelle il était en instance au Palais apostolique, mais sur ce dernier point, il déclara réserver ses droits.

Bref, on le voit, notre greffier était assez bien nanti, d'autant qu'il obtint d'habiter, dans le cloître de Notre Dame, une maison confortable donnant sur la Seine.

Ajoutons d'ailleurs, que, grâce à ses ressources, grâce à la situation qu'il occupait au Parlement, à sa droiture naturelle, à son habileté dans la pratique des affaires à l'expérience acquise au milieu des circonstances les plus

Digitized by Google

délicates, à son dévouement enfin, il fut à même de rendre au Chapitre cathédral de très éminents services.

Aussi, ses confrères ne se firent pas faute de recourir à son intervention ; les occasions ne manquèrent pas, nombreux étaient les conflits de Juridiction avec l'évêché d'un côté, le Parlement de l'autre ; nombreuses les difficultés surgissant dans les rapports avec l'autorité royale elle-même, surtout lorsque les anglais s'installèrent en maîtres à Paris, avec le petit roi Henri VI, et le régent son oncle, duc de Bedfort.

Celui-ci avait toujours des besoins d'argent, et, en bon anglais qu'il était, il se montrait intraitable dans ses exigences pécuniaires. En toutes ces circonstances, où il fallait faire valoir ses droits, ou obtenir un compromis honorable, Clément de Fauquembergue, était utilisé. A quoi, d'ailleurs, ne fut-il pas employé ? S'agissait-il de déterminer au juste les obligations de Mr le Sous-Chantre ; de mettre fin au débat soulevé entre le Chapitre et les marguilliers relativement à la sonnerie des cloches ; de ménager un accord entre Jean Chauffart et Jacques Branlart briguant tous deux le poste de chancelier ? fallait-il enlever au procureur du Châtelet dont on n'était pas content, et qu'on songeait à remplacer les titres et les papiers concernant l'église de Paris ; assurer aux chanoines une distribution de bois plus régulière; réclamer au juge criminel de la prison du Châtelet un chaperon violemment enlevé par des marins à un pauvre clerc, qui, certain soir de juillet, ayant dîné, se rendait chanter Mâtines à Notre-Dame ? En tous ces cas, plus ou moins graves, on rencontrait de Fauquembergue.

Que sais-je encore ?

Une des grosses cloches de la cathédrale s'était brisée, un jour de grande solennité, il fallait la refondre. Les livres de la librairie Notre-Dame étaient en désordre, et leur conservation elle-même était mal garantie ; les Sceaux du Chapitre n'étaient pas en lieu sûr ; notre greffier devait

Digitized by Google

pourvoir à tout par ses conseils et ses démarches ; dans sa générosité, il alla jusqu'à avancer des fonds au Chapitre, quand celui-ci était à court d'argent, et que n'ayant pas même de quoi payer ses enfants de chœur, force était pourtant de répondre aux réquisitions brutales du duc de Bedfort.

D'ailleurs le Chapitre se montra reconnaissant. Fauquembergue, entré dans les ordres le 18 décembre 1423 resta longtemps simple diacre ; ce fut sur la présentation des chanoines ses collègues, que le samedi Saint, 8 avril 1433, Marin de Chartres, évêque de Trieste et de Capo d'Istria, procédant aux ordinations avec l'agrément de Jacques du Châtelier, évêque de Paris, lui conféra la prêtrise.

Deux ans plus plus tard, la situation politique devenant plus confuse et plus critique, il jugea prudent de quitter Paris, et de disparaître, au moins momentanément, dans l'attente de temps moins troublés.

Il partit de la capitale le 3 octobre 1435, et se retira à Cambrai.

Le 28 novembre de l'année suivante, 1436, il était de retour, et là, il reprit son ancienne fonction de conseiller au Parlement ; il ne put l'occuper longtemps,

Car il décéda le 19 juin 1438 dans sa maison du cloître Notre-Dame, à la suite d'une courte maladie, peut-être même subitement, puisque l'avant-veille encore il assistait à la séance du Parlement.

Il fut inhumé dans l'église Notre-Dame où sa tombe en pierre se trouvait au-dessus de la porte du chœur dans l'aile gauche de la Cathédrale, on y lisait l'inscription suivante : « Cy gis vénérable et discrette personne, Mᵉ Clément de Fauquembergue licencié es-lois et en décret, en son vivant Conseiller du Roi nostre Sire en sa cour du Parlement, doyen et chanoine de Paris, d'Amiens, de Cambrai, et de Chartres, qui trépassa, le 19 juin 1438. »

Son testament ne nous est pas parvenu, mais nous avons

Digitized by Google

l'inventaire détaillé de ses biens meubles, et des écrits dont il me reste à parler.

II. — Clément de Fauquembergue nous a laissé un journal où, en sa qualité de greffier, il nous donne le compte-rendu des séances Parlementaires.

Le texte complet vient d'être publié par la société de l'histoire de France ; il remplit trois volumes avec les annotations de M. Alexandre Tuetey et de son collaborateur M. Henri Lacaille.

On comprend qu'au point de vue juridique, ce journal doive offrir un certain intérêt. De fait, ceux qui voudront étudier la jurisprudence du Parlement, pendant la première moitié du XV^e^ siècle trouveront dans les extraits tirés des registres de la Cour quantité de remarques personnelles de notre greffier qui, chaque fois que l'occasion s'en présente, ne manque pas d'appeler l'attention sur telle ou telle question nouvelle ou susceptible de donner matière à controverse.

Le relevé de quelques-unes de ces questions qui avaient frappé Fauquembergue pourrait fournir quelques renseignements utiles à ceux qui s'occupent du style du Parlement à cette époque.

Même au point de vue religieux, le journal n'est pas sans quelque valeur. Dans les registres des plaidoiries, c'était l'habitude que le greffier civil notât les jours de grandes fêtes de l'Eglise, ainsi que ceux des fêtes reconnues par le Parlement qui vaquait à cette occasion ; mais tandis que son prédécesseur Nicolas de Baye (dont on a aussi le journal) se bornait à indiquer sommairement les jours de fête consacrés par l'usage et durant lesquels le Parlement ne siégeait point, Clément de Fauquembergue enregistre avec une attention particulière non-seulement toutes les fêtes de l'Eglise, mais encore celles des nombreux saints où le Parlement n'interrompait point le cours de la

Digitized by Google

justice, et il accompagne ces mentions de commentaires variés empruntés aux paroles liturgiques.

Dans le principe, les indications relatives aux fêtes religieuses ne sont guère plus développées que celles de son prédécesseur, mais à mesure que Fauquembergue avance en âge, et devient un personnage plus en vue dans la hiérarchie ecclésiastique, l'importance qu'il attache aux mentions liturgiques s'accentue et l'annonce des fêtes de l'Eglise est la plupart du temps accompagnée de l'introït de la messe qui s'y chante.

Le Parlement avait coutume de chômer le mercredi des Cendres, et notre greffier, pour bien marquer le commencement du Carême a orné la marge de son registre d'un dessin représentant deux poissons pendus chacun au bout d'une ligne.

Il renouvela plusieurs fois cette fantaisie que je connais bien mais que je croyais réservée aux écoliers agrémentant de croquis plus ou moins bien venus leurs livres de classe et leurs cahiers. A la date du 6 novembre 1430, en regard du texte qui parle du vent qui tantôt favorisait et tantôt empêchait la traversée d'Angleterre en France, notre grave chanoine dessine un soufflet d'où le vent s'échappe ; à la date du 2 mai 1421, parce qu'il est question de boulangers trompant sur le poids du pain, la marge du journal nous montre une pelle de boulanger. Ailleurs c'est une pièce de monnaie, ailleurs encore un château avec tourelles, et une bannière fleurdelisée.

Mais le dessin qui a piqué davantage la curiosité des amateurs et même des historiens est celui qui a la prétention de nous représenter Jeanne d'Arc. On voit donc à la marge du journal, mai 1429, une femme à mi-corps, tête nue, la main gauche appuyée sur la garde de son épée, tenant de la droite sa bannière avec le monogramme de Jésus. Ce portrait contemporain de l'héroïne pourrait, à ce titre, avoir quelque valeur s'il n'était de pure fantaisie,

Digitized by Google

l'auteur n'ayant jamais vu l'original, et donnant à la sainte guerrière une robe avec de longs cheveux.

Il reste que notre greffier n'était pas sans quelque goût artistique. Bien que dans l'inventaire de sa bibliothèque on ne mentionne guère que des livres de droit à l'usage des jurisconsultes, il fait preuve cependant de quelque littérature.

Ainsi, notant la reprise des séances du Parlement en 1429, il cite des textes empruntés, l'un au *De officiis* de Cicéron, l'autre à la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin.

Cicéron rappelle deux préceptes de Platon ; préceptes dont l'observation s'impose à ceux qui tiennent les rênes du gouvernement ; savoir : l'obligation de tout rapporter à l'intérêt commun et, s'il le faut, de lui sacrifier l'intérêt privé ; l'obligation de veiller à ce qu'aucune branche des affaires publiques soit négligée. Dans une autre page du journal, le témoignage de Sénèque est invoqué pour énumérer les qualités distinctives d'un roi parfait.

Ces citations d'ailleurs assez rares n'ajoutent aucun prix au journal de notre greffier d'autant qu'on ne les attend guère là où il a plu à l'auteur de les insérer.

C'est au point de vue historique que l'écrit de Fauquemgue est vraiment précieux. Il va de l'année 1417 à l'année 1438, et nous donne les comptes-rendus des séances Parlementaires. Dans ces comptes-rendus assez brefs nous avons des dates précises, des documents officiels. Par eux, nous sommes exactement renseignés sur un grand nombre de personnages, sur les événements politiques de la fin du règne de Charles VI (mort en 1422) et sur la première partie du règne de Charles VII. A leur lumière, il est facile de suivre les péripéties de la lutte entre les Armagnacs et les Bourguignons ainsi que les incidents de l'occupation anglaise à Paris et dans la région Parisienne. Aussi dom Michel Félibien s'en est-il beaucoup servi dans son Histoire de Paris (1723).

Digitized by Google

Il est moins détaillé, moins riche que le Journal d'un bourgeois de Paris pour tout ce qui touche la vie de chaque jour : le prix des denrées, le cours des monnaies, les variations atmosphériques de toute nature ; l'abondance ou la rareté des biens de la terre, les épidémies, les inondations. A propos du froid excessif de l'hiver de 1423 le Journal d'un bourgeois de Paris nous dit qu'à partir du 12 janvier « fist le plus aspre froid que homme eust veu faire car il gela si terriblement que, en moins de trois jours, le vin aigre le verjus gelait dedans les caves, et fut la rivière de Saine qui grande estoit, toute prinse, et dura cette âpre gelée XVIII jours entiers. » Notre greffier se contente de noter le fait avec trois mots latins : Mardi, XIX^e^ jour de janvier : *viguit gelidissimum frigus*. Pour le 1^er^ avril de l'année suivante 1424 ; il note : Ce jour, neigea et gela bien fort plus que long tempz par avant n'avait fait ; et, en latin encore avec une citation de Virgile il mentionne le terrible ouragan qui le 7 octobre 1434 soufflant de deux heures après-midi jusqu'à dix heures du soir, « fit cheoir à Paris maisons et cheminées sans nombre et déracina plus de trois cent soixante gros arbres dans la forêt de Vincennes ».

L'auteur est un peu plus détaillé quand il nous parle d'un enfant monstrueux, né à Aubervilliers, le 6 juin 1429 et qui excita tellement la curiosité parisienne que dix mille personnes allèrent le voir.

De temps à autre, en lisant son ouvrage, on rencontre des réflexions personnelles dont les unes sont naïves et les autres touchantes. Après avoir en mots très brefs rapporté la première entrée du jeune roi d'Angleterre à Paris (Henri VI) il dit : *De ceteris solemnitatibus primi adventus Regis, nil aliud hic describitur ob defectum pergameni et eclipsim justitiæ* c'est-à-dire ; je passe sous silence les autres solennités qui signalèrent la première arrivée du Roi, d'abord parce que le parchemin me fait défaut, et surtout à

Digitized by Google

raison du manque de justice à l'égard du Parlement dont on s'obstine à ne pas payer les gages.

Heureusement que le greffier eut assez de parchemin pour nous parler de sa contemporaine Jeanne d'Arc. De tous les témoignages du temps, le sien est le plus fréquemment invoqué. Il est d'autant plus précieux, en effet, qu'il nous révèle l'état d'esprit existant dans le milieu Anglo-bourguignon. La première mention relative à l'héroïne est le récit de la bataille des Tourelles à Orléans en mai 1429 par les gens de guerre français qui, dit notre auteur, avaient en leur compagnie une pucelle seule ayant bannière entre lesdis ennemis, si comme on disait. Il ajoute ce commentaire personnel : « *Quis eventus futurus, novit Deus bellorum dux et princeps potentissimus in prœlio* ». Quels évènements vont résulter de ce fait d'armes, Dieu seul le sait ».

Le nom de Jeanne d'Arc revient quand Fauquembergue insère dans le registre du Conseil la relation de la journée de Patay, où les Anglais furent défaits par les Français « en la compagnie desquels était la pucelle qui avait été le huitième jour de may, à lever le siège devant Orléans ».

Vient à la date du 2 septembre un récit de l'attaque par Jeanne d'Arc des remparts de Paris vers la Porte Saint-Honoré ; cette attaque jeta la panique dans la capitale au point que les parisiens s'empressèrent de quitter les églises où on célébrait la fête de la Nativité de Notre-Dame et de s'enfermer chez eux. Il y eut plusieurs morts et blessés « et entre les autres fut blessée en la jambe, de trait, une femme qu'on appelait la Pucelle, qui conduisait l'armée avec les autres capitaines de messire Charles de Valois ». (Charles de Valois c'est Charles VII que notre greffier cesse d'appeler le *Dauphin*).

Lorsqu'on rapproche le récit de Fauquembergue de celui du Journal d'un bourgeois de Paris, on est frappé de la modération avec laquelle il s'exprime, en regard des expres-

Digitized by Google

sions méprisantes qu'emploie le chroniqueur parisien, qui représente l'héroïne française comme « une créature qui estait en forme de femme, que on nommait la Pucelle, qui c'était, Dieu le scet ».

Le procès et la mort de Jeanne brulée à Rouen comme hérétique et relapse, sont rapportés par Fauquembergue, dans le sens anglo-bourguignon sans doute, mais sans passion. Il atténue même la sécheresse voulue de sa relation officielle par des réflexions personnelles où se remarque un accent de pitié, il termine par ces mots: « *Deus suæ animæ sit propitius et misericors* ».

Avouons qu'il avait quelque mérite à se montrer si modéré et si compatissant ; car, le chancelier était l'évêque de Thérouanne, Louis de Luxembourg ; et c'était son frère, Jehan de Luxembourg qui avait vendu aux Anglais pour dix mille francs Jeanne tombée entre ses mains.

Mais c'en est assez pour donner une idée de la personne et des écrits de Fauquembergue. Quant à ceux-ci, ils ne forment pas évidemment un de ces livres intéressants qu'on aime emporter pour tromper les ennuis d'un long voyage en chemin de fer, d'Arras par exemple à Boulogne ; mais ils sont un travail utile à consulter.

Cet éloge, je crois, en vaut un autre.

Digitized by Google

Digitized by Google

PAROLES D'ADIEU

PRONONCÉES PAR

M. Georges SENS

Président de l'Académie d'Arras

AUX OBSÈQUES DE

M. V. LEROY, *Maire d'Arras*

—— :o: ——

Messieurs,

Au nom de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais et au nom de l'Académie d'Arras, j'ai le triste devoir de venir adresser un suprême adieu au Collègue et ami qui vient de disparaître et avec qui nous entretenions tous les relations de la plus franche cordialité.

Pendant sa longue carrière du négoce auquel l'avait porté le goût qu'il avait pour les études scientifiques, M. Leroy aimait à se reposer de ses travaux en s'occupant de l'histoire du sol natal. Il avait commencé à connaitre ce qui se rapportait à son lieu d'origine et ses environs, et s'intéressa plus tard à toute notre histoire locale. Aussi lorsqu'il fut, par arrêté préfectoral, nommé en 1907 membre de la Commission des Monuments historiques, il

Digitized by Google

fut l'un des membres à qui l'on ne manquait pas de faire appel pour l'étude d'un site ou d'un monument, d'un objet ou d'une œuvre d'art. Au cours de la guerre, il n'avait pas voulu partir et vécut quatre ans sous les obus. Membre des Commissions du Musée il fut parmi les premiers à effectuer le sauvetage et la mise à l'abri de tout ce que l'on pouvait disputer aux flammes.

A différentes reprises il retourna à ce Palais Saint-Vaast qu'il connaissait si bien et toujours ce fut pour sauver quelque objet ou quelque document. C'est ainsi qu'il retrouva, bien des mois après l'incendie, un parchemin muni de son sceau et oublié derrière les débris. C'était l'une des chartes les plus précieuses de notre Cité, celle par laquelle en 1194, Philippe Auguste octroyait et confirmait à la ville ses libertés communales. M. Leroy ne se doutait pas à cette époque qu'un jour viendrait où il serait à la tête de l'organisation municipale.

Pour l'Académie d'Arras, les années de guerre avaient été néfastes et lors de l'Armistice, les vacances étaient nombreuses. Aussi, dans les premières réunions tenues en notre ville où de tous côtés les travaux de réparations se faisaient aux demeures, les membres revenus, serrèrent les rangs et comblèrent les vides. M. Leroy, fut l'un des premiers désignés pour l'un des sièges vacants. Personne n'ignorait ses profondes connaissances et de plus on savait, combien il avait au cœur l'amour du vieil Arras. Par son intermédiaire, notre Société plus que centenaire, a pu s'abriter dans le bâtiment municipal et grâce à lui, nous avons repris les traditions des séances hebdomadaires.

Notre nouveau Collègue se plaisait à se trouver au milieu de nous lorsque le lui permettaient les occupations auxquelles l'astreignaient les fonctions de premier magistrat de la Cité. Grâce à lui encore, l'Académie se vit investie d'une noble mission, celle de pouvoir récompenser les fa-

Digitized by Google

milles ou personnes qui se dévouent à la jeunesse et à l'enfance. C'est vous dire, que si nous n'avons pu posséder notre Collègue que pendant le court espace de trois ans, M. Leroy mérite toute notre reconnaissance pour ce qu'il y a accompli.

Nous aurons toujours à la mémoire, le souvenir de ce Collègue érudit, travailleur, sympathique à tous et toujours prêt à rendre service. Nous en donnons l'assurance à Madame Leroy et à tous les siens en les priant d'agréer nos très respectueuses condoléances et en m'inclinant avec émotion sur cet tombe.

M. Leroy, cher Collègue et ami, adieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

II.

CÉLÉBRATION
DU 150e ANNIVERSAIRE

de l'Académie d'Arras

Digitized by Google

Digitized by Google

CÉLÉBRATION

DU

150E ANNIVERSAIRE

de l'Académie d'Arras

Dans la séance du 9 Février 1923, M. Sens, Président, rappela à l'Académie que celle-ci ayant reçu la reconnaissance officielle par lettres patentes de juillet 1773, elle se trouvait actuellement dans sa 150e année d'existence. Il rappela également qu'en juillet 1874, elle avait fêté son centenaire et demanda à ses collègues s'ils ne jugeaient pas opportun de fêter, cette année, son Anniversaire d'une manière solennelle. Cette demande fut prise en sérieuse considération et une Commission formée de MM. Sens, Viltart, Sion, Tierny et Vergneau fut chargée d'examiner les détails d'organisation. Il fut décidé que cette célébration consisterait en une séance solennelle fixée au Jeudi 4 Juillet, suivie d'un banquet donné dans la soirée du même jour.

On convint également que des invitations seraient adressées à M. le Préfet, aux Secrétaires généraux de la Préfecture, à M. le Maire d'Arras et ses adjoints, au Colonel commandant d'Armes, aux membres de l'Académie

Digitized by Google

et aux Sociétés savantes de la région du Nord avec qui l'Académie fait l'échange de ses publications.

On décida aussi que pour conserver le souvenir de la solennite, il serait frappé une médaille commémorative, pour être remise aux membres de la Société et aux autorités qui y auraient pris part.

Suivant ce programme, la séance solennelle se tint le 4 juillet 1923 à 15 heures dans la salle des fêtes des Beaux-Arts, mise gracieusement à la disposition de l'Académie par l'Administration municipale. Une nombreuse assistance se pressait dans cette salle, très bien décorée pour la circonstance.

Sur l'estrade, M. Sens présidait, ayant à sa droite M. Alapetite, Haut Commissaire de la République à Strasbourg, ancien Préfet du Pas-de-Calais, M. Brunfaut, ancien Président de l'Académie Royale de Belgique et M. le chanoine Guillemant remplaçant Mgr Julien, évêque d'Arras. Il avait à sa gauche, M. Gerbore, Vice-Président du Conseil de Préfecture, représentant M. le Préfet, M. le chef de Bataillon Heinrick, du 3e Génie, remplaçant M. le Colonel Duperray, commandant d'armes et M. Deneuville, adjoint au Maire d'Arras.

Derrière eux se tenaient les Membres de l'Académie, titulaires, honoraires et correspondants. C'étaient MM. Anselin, Besnier, Blondel, Bloquel, Bte Cavrois de Saternault, Delaby, Dupret, Jardel, Lavoine, chanoine Lecocq, Général Leleu, Lennel, docteur Lestocquoy, Louart, Poiret, Sion, A. Tierny, docteur Vaillant, chanoine Vergneau et Viltart, membres titulaires.

MM. Bedel, Leprince-Ringuet et Pilat, membres honoraires.

MM. Frans, Mayeur, docteur Poiteau, Potez et P. Tierny, membres correspondants.

Les Sociétés savantes de la région du Nord avaient envoyé chacune un représentant : la Société Académique de

Digitized by Google

Boulogne-sur-Mer : M. de Rosny ; les Rosati du Calaisis : M. Susini; la Société des Antiquaires de la Morinie : M. De Pas ; la Société Académique de Paris-Plage : M. Bical ; la Société d'Agriculture Sciences et Arts de Douai : M. l'abbé. David ; la Société d'Émulation de la province de Cambrai : M. l'abbé Dubrulle ; la Société Dunkerquoise : M. Mouraux ; les Société des Sciences de Lille, Commission historique du Nord et Comité flamand avaient délégué M. Théodore ; la Société d'Émulation d'Abbeville : M. Macqueron ; l'Académie d'Amiens : M. Garet ; la Société d'Émulation de Cambrai : M. Camier ; la Société royale d'Archéologie de Bruxelles : M. le docteur Muls.

Des lettres d'excuses avaient été envoyées par MM. Vinchon, Advielle, chanoine Boisleux et abbé Foulon, membres titulaires, Sénart, Fournier, Louis Noël, Boulangé, Plocq, membres honoraires, abbé Bled, de la Charie, Edmont, chanoine Leuridan, Cte de Loisne, Millequant Meurgey, Mabille de Poncheville, Vel Durand et Valiée, membres correspondants, Mesdames Carlier et Leclercq, Mesdemoiselles Fresnaye et Fontaine, correspondantes s'étaient également excusées et Madame Amélie Mesureur, empêchée au dernier moment s'était fait représenter par sa fille, Mademoiselle Suzanne Mesureur.

M. Dubois, délégué de la Société des Antiquaires de Picardie et M. Maire, délégué de la Société archéologique d'Avesnes, avaient aussi au dernier moment, été empêchés d'assister à la réunion.

L'ordre de la séance était ainsi fixé :

1° **Discours d'Ouverture,** sur le *Passé de l'Académie,* par M. G. Sens, Président.

2° **Arras en 1773,** par M. Lennel, Membre résidant.

3° **L'Académie d'Arras et le Bombardement,** par M. Vultart, Membre résidant.

4° **A Propos,** *pour le 150e Anniversaire*, par M. Pilat, Membre honoraire.

Digitized by Google

Dans le discours d'ouverture, M. Sens commença par adresser les remerciements de l'Académie à tous ceux qui lui faisaient l'honneur d'avoir répondu à son appel et aux autorités qui lui ont toujours témoigné leurs sympathies. Développant le sujet qu'il s'était fixé en raison de l'Anniversaire, il résuma l'histoire de l'Académie depuis sa fondation. Il montra son humble origine, ses progrès constants, ses travaux ininterrompus dans le domaine de toutes les sciences, littérature, histoire, jurisprudence, agriculture et cita les noms de ceux qui contribuèrent le plus à sa vitalité.

Monsieur Lennel, dans *Arras en 1773,* donne une description pittoresque de la Ville et de ses monuments pour la plupart disparus. Il nous décrit la Cathédrale et tout ce qu'elle abritait, et nous signale l'importance de tous les couvents et paroisses qui avait fait mériter à Arras le surnom de la *Ville aux Clochers.* Il passe en revue les différentes organisations administratives : Gouvernance, Election, Conseil d'Artois, Echevinage. Puis au cours de sa promenade à travers la ville, il cite les noms des personnages remplissant à cette époque les différentes charges et dont nombre d'entr'eux ont fait partie de l'Académie.

Monsieur Viltart, revenant à nos temps modernes, fait un exposé impressionnant des ruines amoncelées par la dernière guerre. L'Académie a été particulièrement éprouvée : son local ayant été incendié, elle a perdu tout ce qu'elle possédait, mobilier, œuvres d'art, tableaux, bibliothèque et toutes ses archives. En terminant il parle de la reconstitution de l'Académie ; depuis le 26 septembre 1919, elle a comblé les vides qui s'étaient produits dans ses rangs et a repris le cours de ses travaux hebdomadaires.

M. Pilat, membre honoraire, qui avait à différentes reprises présenté à l'Académie divers poëmes, récita ensuite un *« propos pour le 150e anniversaire »,* écrit en

Digitized by Google

termes délicats, et très humoristiques dont les assistants se plurent à applaudir le charme et la pensée.

***

Le soir eût lieu le banquet servi dans l'une des Salles de l'Hôtel de l'Univers. Ce fut une réunion tout intime où se retrouvèrent tous les membres de l'Académie : résidants, honoraires et correspondants avec leurs invités, les autorités locales et les représentants des Sociétés Savantes de la région du Nord.

M. Sens présidait, ayant à sa droite M. Alapetite et à sa gauche M. Brunfaut ; en face de lui, M. le chanoine Guillemant, chancelier de l'Académie avait à sa droite M. Bertin Ledoux, représentant M. le Préfet et à sa gauche, M. le Commandant Heinrick, du 3e Génie ; ensuite, M. Caron, Secrétaire Général de la Préfecture, M. Pelletier, Chef de Cabinet du Préfet, M. Deneuville, Adjoint au Maire, M. le Commandant Cary, du 43e d'Infanterie, Mademoiselle Mesureur, puis les membres de l'Académie et ceux des Sociétés invitées, assis dans un ordre qui permettait à ceux-ci d'entrer en relations avec leurs voisins arrageois.

Ce fut autour de la table une réunion qui laissera de bons souvenirs, car elle fut empreinte de la plus franche cordialité. C'est la première fois que l'Académie se trouve en contact direct avec les Sociétés correspondant avec elle. Il faut espérer que c'est d'un bon augure pour accroître les sentiments de bonne confraternité qui ont toujours existé avec elles.

Au dessert commença la série des discours qui y furent prononcés et dont plusieurs sont relatés à la suite de ce compte rendu.

Monsieur Sens prit d'abord la parole pour adresser des remerciements au nom de l'Académie à tous ceux, présents,

Digitized by Google

qui avaient bien voulu se rendre à son appel, à l'occasion d'une fête qui comptera dans ses annales. Puis s'adressant à M. Alapetite, il lui exprima la joie que sa présence avait apportée. Il a bien voulu se rappeler qu'il appartenait à l'Académie depuis plus de trente ans et l'Académie lui est très reconnaissante du déplacement qu'il s'est imposé pour venir lui témoigner sa sympathie.

M. Alapetite, dans sa réponse, rappela les agréables souvenirs des rapports que lors de son passage à la Préfecture d'Arras il eut avec l'Académie et ses membres; de certains d'entre eux, il trace de délicats portraits que l'on entend avec émotion, tant ils font revivre des personnalités bien connues.

M. Bertin Ledoux, en termes éloquents rappelle que la Préfecture est heureuse d'avoir participé aux travaux de l'Académie. Il montre que la mission des savants qui illustrèrent notre petite Patrie, s'est conformée aux nécessités du progrès, ne reculant devant aucune amélioration sociale. C'est ce que prouve la vitalité de l'Académie qui a pu ressusciter après de dures épreuves. Monsieur Bertin Ledoux rend ensuite un vibrant hommage à la Belgique, et salue M. Alapetite, ancien Préfet du Pas-de-Calais, dont le souvenir est cher à tous. Il termine en formulant le vœu de voir l'Académie siéger bientôt de nouveau à l'ombre du Beffroi restauré.

M. Deneuville, adjoint au maire, parle au nom de la Municipalité d'Arras et lève son verre à l'union féconde des Sociétés savantes de notre région et en particulier aux représentants de la Belgique.

M. Théodore, prend la parole au nom des trois Sociétés Lilloises qui l'ont délégué pour les représenter.

L'anniversaire que fête l'Académie, dit-il en substance, est la meilleure expression du régionalisme. Mais les groupements provinciaux signalent les mouvements de l'acti-

Digitized by Google

vité dans tous les domaines de la pensée, qui se fondent en un ensemble parfait qui s'appelle l'esprit français.

M. Potez, membre correspondant, évoque parmi les académiciens disparus deux noms qui lui sont particulièrement chers : ceux de MM. Rohart et Barbier : tous deux lui rappellent le charme et le sourire d'Arras. Dans le langage admirable, auquel on reconnait le distingué professeur de l'Université, il dit l'œuvre de nos ménestrels et de nos trouvères ; il montre le mouvement littéraire qui se produisit en France au XVIII^e^ siècle où les académies provinciales florissent de toutes parts.

M. le docteur Poiteau; membre correspondant, exprime à l'Académie, en vers d'une facture délicate et d'une exquise sensibilité, les sentiments qu'il ressent pour le cher pays d'Artois dont il a toujours chanté le passé, ses gloires, ses douleurs et ses peines. Il en reporte les inspirations aux idées qui dominent dans les travaux de l'Académie.

M. J. de Pas, délégué de la Société des Antiquaires de la Morinie, apporte à l'Académie les félicitations de sa Compagnie, qui comptant actuellement quatre-vingt-douze ans d'existence, est en marche vers le centenaire. Il a un souvenir pour les académiciens d'Arras qui furent aussi collaborateurs de la Société des Antiquaires. La devise de la Société, en trois mots comme celle de l'Académie, indique son but : *investigando doctrina restituet.*

M. de Rosny, ancien Président de la Société académique de Boulogne, fait un discours très spirituel et littéraire et a de suggestives considérations sur l'influence morale qu'ont eu et auront toujours les Académiciens. Une superbe évocation du nom de Richelieu, un très beau rapprochement entre l'amour des lettres et l'amour de la France, une impressionnante comparaison entre la grandeur militaire et patriotique d'une part, et la grandeur

Digitized by Google

littéraire d'autre part, termine cette allocution, très goûtée et unanimement approuvée.

M. Camier, délégué de la Société d'émulation de Cambrai, fait un rapprochement fort intéressant entre l'histoire d'Arras et l'histoire de la ville de Cambrai.

M. le docteur Muls, délégué de la Société Royale d'archéologie de Bruxelles, fait entendre de bonnes et réconfortantes paroles. A la suite de la guerre où les deux pays ont combattu côte à côte, les liens qui existent entre la Belgique et la France seront durables. Il lève son verre à la prospérité de l'Académie et à l'amitié fraternelle des deux nations.

M. Brunfaut, ancien Président de l'Académie Royale de Belgique, dit que l'an dernier on a célébré aussi a Bruxelles le 150e anniversaire de l'Académie. Les Compagnies de Bruxelles et d'Arras sont donc « deux sœurs jumelles » qui font l'une et l'autre de belles et bonnes choses. Il porte ensuite un toast vibrant à la gloire, à l'âme et à la beauté de la France non abattue.

Madame Amélie Mesureur, membre correspondante de l'Académie, avait accepté l'invitation : au dernier moment, une indisposition l'empêcha de s'y rendre ; mais elle se fit représenter par Mademoiselle Mesureur, qui, en ses lieu et place, lut une émouvante poësie, sur le viliage dévasté de Bucquoy. Cette poësie de facture impeccable fut saluée par des applaudissements s'adressant à l'Auteur et à sa distinguée représentante.

Vingt deux heures étaient sonnées lorsque les convives se séparèrent, emportant de cette journée, une impression très vive de satisfaction, pour la franche et confraternelle cordialité qui s'y manifesta.

Digitized by Google

LA JOURNÉE DU JEUDI 5 JUILLET

Dans la matinée, les invités de l'Académie visitèrent la ville d'Arras où ils purent constater l'étendue des ravages occasionnés par quatre années de bombardements. Ils purent aussi se rendre compte de l'effort accompli dans la reconstitution. Au nouvel Hôtel de Ville où il se rendirent ensuite, M. Lennel leur montra la nouvelle bibliothèque en reconstitution également et déjà importante par suite de plusieurs donations. Il mit sous leurs yeux les superbes manuscrits enluminés qui heureusement furent sauvés de la destruction.

***

EXCURSION A NOTRE-DAME DE LORETTE

L'après-midi fut consacré à une excursion à Notre-Dame de Lorette.

Malheureusement pour cette excursion, les moyens de locomotion manquent encore. L'Académie avait pourtant paré aux difficultés en faisant organiser un train spécial par la voie de 0.60. Ce moyen de transport est loin d'être confortable ; mais le voyage d'Arras à Ablain-Saint-Nazaire est si pittoresque qu'on oublie facilement les petits désagréments.

C'est d'abord le départ à la porte Baudimont, pour descendre dans la vallée de la Scarpe, par Anzin-Saint-Aubin : la chaussée Brunehaut est traversée et l'on arrive, par de multiples lacets, au cimetière de la Targette, où on s'arrête.

On gagne ensuite Neuville-Saint-Vaast ; mais, à peine est-on arrivé sur la place, qu'il faut s'arrêter, la voiture de queue étant déraillée. Ce moment d'émotion est vite passé

Digitized by Google

et le personnel du train, qui semble avoir l'habitude de ces incidents, intervient avec des patins et procède à la remise des roues sur les rails.

Ce travail dure à peine cinq minutes, et l'on se remet en route pour arriver, par de nouveaux lacets, sous le fameux labyrinthe : les travaux blancs ; on longe la côte 119 ; on arrive, par la vallée de Souchez, après avoir traversé la route nationale de Béthune, au Sud de Souchez, et l'on parvient dans les marais au Sud d'Ablain-Saint-Nazaire où tout le monde descend.

On gagne de suite les magnifiques et imposantes ruines de l'église d'Ablain et il reste à gravir la voie Blanche, pour accéder au plateau de Lorette.

Le soleil est très chaud ; la chaleur est étouffante, mais les congressites ne reculent pas. Hardiment, ils gravissent la montagne, et l'on s'arrête à mi-chemin pour jouir du panorama qui nous montre les villages d'Ablain-Saint-Nazaire et Carency.

A cet endroit, le capitaine Demiautte, du 43e, détaché par l'autorité militaire, commence un récit des batailles de Lorette, faisant connaître les positions que Français et Boches occupaient en octobre 1914.

Cette halte permet de respirer et l'on se remet en route pour gagner la tribune qui orne le plateau et qui permet de jouir d'un magnifique panorama.

Toutefois, la première impression qui frappe les excursionnistes, c'est cette forêt de croix qui couvrent, à perte de vue, les tombes de nos héros. Ensuite, on est étonné du travail exécuté pour la construction de la « Lanterne des Morts », monument imposant, qui semble être arrivé aux deux tiers de sa construction.

Après un moment de recueillement, tout le monde étant groupé sur la tribune, le capitaine Démiautte fait un récit intéressant, impressionnant et douloureux des nombreux

Digitized by Google

combats qui se déroulèrent autour de Lorette, depuis octobre 1914 jusqu'en septembre 1915.

On visite ensuite en détail le plateau, la chapelle ; la voie Blanche fut descendue et l'on reprit le train spécial pour regagner Arras, où l'on rentra vers six heures.

On se sépara alors non sans avoir remercié M. Sens, Président de l'Académie d'Arras, de la parfaite organisation de sa fête, et l'on se donna rendez-vous pour d'autres circonstances.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PASSÉ DE L'ACADÉMIE

PAR **M. Georges SENS**

Président

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous vous avons convié à une séance solennelle de l'Académie d'Arras, à l'occasion du 150e anniversaire de sa fondation. Mais si cette manifestation a un peu plus d'ampleur que nos réunions annuelles, c'est que l'Académie, cette fois, a voulu conserver dans ses annales le souvenir d'une date, mémorable pour elle. Au début de cette séance vous me permettrez de vous adresser tout d'abord les sentiments de reconnaissance que l'Académie tient à vous exprimer pour avoir répondu à son appel et en particulier à Monsieur Alapetite, ambassadeur de France, ancien Préfet de notre beau Département et qui à une époque déjà lointaine nous fit l'honneur d'accepter de faire partie de notre Compagnie, en qualité de membre honoraire. C'est une réelle bonne fortune de le revoir au milieu de nous et nous lui savons gré d'avoir bien voulu faire trève à ses nombreuses occupations pour venir passer quelques heures avec nous, dans cette réunion, en quelque sorte, de famille.

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais avait accepté notre invitation ; retenu au dernier moment à la Préfecture il

Digitized by Google

m'a exprimé son regret et désigné pour le remplacer M. Gerbore, Vice-Président du Conseil de Préfecture. Je prie notre Collègue de transmettre à Monsieur le Préfet nos remerciements les plus vifs.

Nous comptions également sur S. G. Monseigneur Julien qui avait accepté d'être des nôtres et où sa place était toute indiquée puisqu'il est un de nos bien aimés Collègues. Sa santé, hélas ! ne lui permet pas de réaliser ses promesses et nous regrettons son absence due à son état de santé qui l'immobilise en ce moment. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

Monsieur le Maire d'Arras nous a écrit pour regretter de ne pouvoir assister à notre anniversaire. Il est en ce moment, avec M. Delansorne adjoint, l'hôte de Newcastle, la ville marraine d'Arras (1).

Il s'est fait représenter par M. Deneuville adjoint : nous sommes heureux de voir représentée au milieu de nous l'administration municipale qui jamais n'a cessé de nous donner l'hospitalité gracieuse de la salle de fête, pour nos réunions ; ce dont l'Académie est profondément reconnaissante.

Nos remerciements s'adressent aussi aux très nombreux membres de notre famille Académique : titulaires, honoraires et correspondants qui ont accepté notre rendez-vous ce qui nous permet de faire avec eux plus ample connaissance.

Notre appel a aussi été entendu par les Sociétés Savantes de notre active région du Nord. Toutes se sont fait représenter et je suis heureux de leur souhaiter au nom de l'Académie, la bienvenue la plus cordiale.

(1) De Newcastle, M. Lemelle a adressé à l'Académie le télégramme suivant :

Nous associons anniversaire Académie. Adressons vœux, prospérité. LEMELLE.

Digitized by Google

Merci aussi à vous, Mesdames et Messieurs, qui chaque année, prenez la peine d'assister à nos séances publiques, votre nombreuse assistance de ce jour nous permet de supposer que vous y prenez quelque intérêt et nous nous en félicitons de tout cœur.

***

Il est doux dans les familles de célébrer les anniversaires rappelant les âges avancés auxquels ont atteint les membres qui la composent. Il en est de même pour les Sociétés comptant un certain nombre d'années passées sans interruption dans l'observation des règles qu'elles se sont imposées; elles éprouvent une légitime satisfaction de constater qu'elles ont accompli leur tâche. On célébre avec joie un cinquantenaire ; plus tard on est fier d'avoir doublé le cap d'un siècle. Mais combien ne peut-on se féliciter de pouvoir commémorer dans une atmosphère toute d'attention, de bienveillance et de sympathie les commencements d'une Société, qui comme l'Académie d'Arras a toujours été entourée de l'estime de ses concitoyens et qui de tous temps a entretenu les excellentes relations de bonne confraternité avec les autres Sociétés poursuivant des buts analogues. L'utilité de ces rapports entre Sociétés Académiques ne se discute plus. L'échange de leurs publications fait connaître les travaux auxquels elles se livrent ; alors dans chacune de ces Sociétés où chaque membre a sa spécialité dans la nature de ses recherches et investigations on travaille à l'envi; on scrute les vieilles archives, on relit les vieux auteurs, on s'intéresse aux productions nouvelles, on creuse le sol pour y découvrir ce qu'il recèle, on interroge la nature, on se renseigne auprès des personnes agées. Par voie de conséquence, bien souvent des faits révélés soit d'histoire locale, soit de découvertes scientifiques, des aperçus littéraires inconnus ou des détails sur la vie économique et sociale de chaque province, ont contribué à

Digitized by Google

expliquer les grands événements dont est composée notre histoire nationale. Aussi lorsque, les années se succèdant, il se trouve que l'on a parcouru un cycle plus ou moins long on regarde avec fierté le travail accompli en commun et on voit arriver avec un sentiment d'orgueil ligitime la date commémorative des modestes débuts.

C'est donc pour le 150e anniversaire de notre existence officielle que vous avez été convoqués en ce jour. En 1773 en effet, au mois de Juillet, S.M. Louis XV décerna à notre Compagnie des lettres patentes, datées de Compiègne et lui décernant le titre d'Académie Royale des Belles Lettres. Elle existait cependant déjà depuis un certain nombre d'années car elle avait été autorisée, au nom du roi, par le ministre M. d'Angervillers, dès 1738.

Son origine est fort modeste et présente quelque analogie avec les débuts de l'Académie française. Lorsque à Paris en 1629, quelques gens de lettres unis entre eux par la communauté des goûts et de l'étude, commencèrent à s'assembler chez l'un deux, Conrard, pour s'entretenir de toutes sortes de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles lettres, ils n'avaient pas envisagé le but que donna Richelieu à l'Académie française : de travailler à la perfection de la langue française. A Arras, l'idée qui présida à l'origine de la Société littéraire, est la même que pour les premiers associés de Conrard. Ses membres n'ont pas la prétention de réglementer la langue et de rédiger un dictionnaire. Ils se contentent de profiter des enseignements donnés par la grande Académie. Ils s'occupent de la langue française, il est vrai, mais aussi de littérature, de morale, de sciences : leur but est d'accroître et perfectionner dans la ville d'Arras et la province d'Artois le goût et la connaissance de l'histoire et des belles lettres et de contribuer aux progrès des sciences et des arts.

Deux amis, un ingénieur militaire d'Arthus et un avocat, échevin d'Arras, Laplace avaient conçu le projet de réunir

Digitized by Google

quelques personnes, aimant à s'entretenir des choses de l'esprit, et en peu de jours on se trouva suffisamment nombreux pour s'assembler. « On loua pour cet effet, dit le « P. Ignace, un appartement, on y mit d'abord quelques « cartes géographiques, une table et deux douzaines de « chaises. L'on fit aussi les fonds pour faire venir les « ouvrages périodiques comme Mercures, Journaux, « Gazettes et autres écrits ». Dès le mois de juillet les associés se trouvaient réunis au nombre de quarante, chiffre adopté.

On comptait parmi les premiers de nos devanciers, le Mayeur de la ville, des Membres des Etats d'Artois, des magistrats, conseillers ou officiers du Conseil d'Artois, des représentants de l'armée, des fonctionnaires attachés à l'Intendance, à l'Election d'Artois, un médecin, un P. Jésuite et de nombreux avocats. Mais s'il y avait une grande diversité de professions, il y avait une très sérieuse communauté d'idées. Tous, animés d'un même zèle et remplis d'émulation par la connaissance des travaux auxquels se livraient les associations littéraires plus anciennes que celle d'Arras, ils voulurent, tout en se distrayant et s'instruisant entre eux, faire participer leurs concitoyens à ce qu'ils considéraient comme leurs délassements.

Tous les ans, en séance publique, en présence d'une brillante assemblée, où figuraient nombre de dames et demoiselles, ils se firent entendre en lisant les dissertations les plus variées. Disons cependant qu'au début et dès 1739 la critique s'était exercée sur la nouvelle Société ; un jeune avocat d'Arras, de Gouves, qui sept ans plus tard devait devenir l'un des associés, voulut justifier l'intérêt et la nécessité de la Société littéraire ; il publia une lettre où il s'exprime ainsi :

« Les Belles Lettres ont été faiblement cultivées en « Artois : la noblesse vivait dans une ignorante oisiveté,

Digitized by Google

« le peuple peu industrieux ne pouvait franchir les bornes « d'un commerce médiocre et les Ecclésiastiques se conten- « taient de psalmodier au lutrin et d'entendre leur bréviaire. « Le bon goût y était inconnu, la raison peu perfectionnée « et l'on regardait la culture des Belles Lettres comme un « écart d'esprit dans les nobles, comme un obstacle à la « fortune des particuliers. Les bibliothèques étaient pros- « crites : personne n'osait affronter le ridicule d'un savant. « Ce mépris pour les belles connaissances trainait avec soi « une politesse rude, mal aisée et gênante : et cette liante « urbanité qui font les douceurs de la vie passait pour « dissipation, pour étourderie ».

Le jeune avocat loue ensuite le but que se proposent les associés. Il faut avouer que son tableau de la culture intellectuelle de ses ancêtres était un peu poussé au noir pour faire ressortir les bienfaits que la nouvelle société pouvait apporter.

Une première réponse à la lettre vint d'un chanoine d'Auxerre : il est venu, dit-il, à Arras, une des premières villes qu'il ait visitées; il connait ses relations avec la Bourgogne, sa patrie, et ne pense pas qu'on puisse représenter la province d'Artois, comme un pays si engourdi à l'égard des belles lettres.

Une seconde réponse était due à un anonyme d'Arras. Il cite parmi les illustrations de notre ville, le jurisconsulte François Balduin « *lumière de notre siècle* », Christophe d'Assonleville, conseiller du Conseil privé du roi, « *homme qualifié et de très grand sçavoir* », Nicolas Le Borgne, élu d'Artois « *homme de rare doctrine, grand orateur, excellent poète et grand historien* », Charles de Lécluse, « *scavant aux lettres grecque et latine et excellant en la connaissance des simples* ».

Permettez-moi une digression sur ce compatriote du XVI^e^ siècle, qui fut le premier propagateur en Europe de la pomme de terre. Parmentier qui vivait sous Louis XVI,

Digitized by Google

ne fit que vulgariser sa production et en attribuait l'introduction en France à un anglais, Walter Baleigh dont il disait « il faudrait lui ériger une statue et la reconnais-« sance ne manquerait pas de faire tomber à ses pieds « les habitants des campagnes dérobés aux horreurs de la « faim par le secours unique des pommes de terre ».

Parmentier, lui, eut sa statue. Il me semble qu'Arras aurait des droits à revendiquer pour Charles de Lécluse, l'un de ses enfants, l'érection de ce souvenir envers un bienfaiteur de l'humanité.

L'anonyme d'Arras continue son énumération en désignant nos commentateurs juridiques. Les Gosson, Demazure, Hébert, la Verdure, puis après avoir nommé un artésien son contemporain, et écrivain des plus féconds, l'abbé Prévost, il termine en disant : « les associés ont, je « l'avoue des critiques, des envieux, des ennemis, mais « le mérite en rencontre partout. »

Si je me suis étendu sur cet incident, c'est pour constater que si la critique s'exerce lorsqu'apparait une création nouvelle, elle suscite aussi des défenseurs.

Je vous ai dit que la nouvelle société avait commencé à s'assembler dès 1737. A l'exemple des sociétés créées dans le royaume, elle avait demandé par l'intermédiaire du Prince d'Isenghien, qu'elle avait prise pour protecteur, de vouloir bien obtenir du roi des lettres patentes d'approbation. Il lui fut répondu par l'envoi de la copie des statuts et des lettres patentes de l'Académie de Soissons, à titre de spécimen. Or deux conditions y étaient inscrites :

1° La Société pouvait nommer elle-même son protecteur pourvu qu'il soit de l'Académie française.

2° Tous les ans, à la St-Louis, la Société devait envoyer à l'Académie française un ouvrage en vers ou en prose. Les associés aimèrent mieux conserver leur indépendance et se contentèrent de l'autorisation qu'ils avaient reçue comme Société littéraire. Cependant Harduin, secrétaire

Digitized by Google

perpétuel, l'âme de la Compagnie pendant quarante-quatre ans, poursuivit ses démarches pour obtenir la reconnaissance officielle, et s'adressa directement au roi en 1773 dans une requête où il exposait les différentes publications dues à la plume des membres de la Société, et demandait la concession du titre d'Académie. Grâce à l'appui des députés des États à la Cour, cette requête fut favorablement accueillie (dès la même année) et les lettres patentes furent délivrées. Reconnue comme Académie, il lui fut permis d'avoir un sceau, et ses membres devaient jouir des mêmes honneurs, privilèges, franchises et libertés dont jouissaient les membres des Académies de Paris.

Un seul changement était apporté à la composition de la Société. Alors que depuis l'origine les membres associés étaient au nombre de quarante, ils ne devaient plus dépasser trente.

La nouvelle Académie continua ses traditions établies par trente-cinq années, et se livra sans défaillance aux travaux littéraires et scientifiques qui étaient sa raison d'être. Il n'est plus possible de compulser les procès-verbaux des séances tenues hebdomadairement depuis 1738 et que nous possédions encore au complet en 1914. Ces précieux registres ont disparu dans les flammes des incendies occasionnés par les obus allemands. Cependant la vie intime de la Société peut être entrevue dans l'un de nos volumes de Mémoires où sont relatés des extraits du P. Ignace et des Mercures du temps, rendant compte des séances. Passons en revue les matières traitées.

Tout d'abord la littérature : elle était à l'ordre du jour de toutes les séances. Harduin, secrétaire perpétuel, s'occupa à étudier la langue française en présentant des observations sur la grammaire, puis en parlant de l'article et ne dédaignant pas d'entretenir ses auditeurs du parler artésien. Un officier, le chevalier de Couturelle, démontra l'excellence de notre langue. Denis, avocat, parla sur le goût et le

Digitized by Google

jugement en littérature ; d'autres membres traitèrent des auteurs latins ; Bauvin, d'Arras, professeur à l'Ecole militaire de Paris donna une traduction des sentences de Publius Syrus, poëte latin du 1er siècle avant notre ère.

Il est l'auteur d'une tragédie sur Arminius, et jouée sous le nom de *Les Chérusques*. La représentation à Paris en fut mouvementée et valut à Bauvin des marques d'intérêt général de la part du public ; celui-ci avait malmené les comédiens du théâtre Français qui faisaient sentir trop rudement à l'Auteur, tombé dans le besoin, qu'ils ne jouaient sa pièce que par pitié.

Denis, avocat, s'était spécialisé dans l'étude de Senèque. En 1765 il donna une vie de ce philosophe et publia une traduction de ses œuvres choisies.

Carnot, officier du Génie lit un discours de réception touchant à la métaphysique.

Un autre officier, Chesnon de Champmorin, Major du Génie qui, devenu plus tard général, faisait partie de la défense de Lille en 1792, fit un discours sur l'utilité des connaissances pour un militaire.

Marescot, plus tard général inspecteur du Génie, aborda le même sujet en le divisant en trois parties : sciences, arts et belles lettres.

La poèsie n'était pas délaissée et nous savons que très souvent les séances étaient clôturées par la lecture de productions dues à des fervents du rythme. Masson, Harduin, Bauvin, Legay, de Thieulaine et les abbés Pauchet, de la Borère, Breuvart, Jacquemont, Dom Gosse. Quelques-unes de ces productions ne sont connues que par leurs titres, d'autres ont été publiées dans les almanachs des Muses, d'autres enfin comme celles de Harduin ont pu être conservées dans la bibliothèque d'une famille d'Arras.

Des membres honoraires rimèrent aussi en l'honneur de la Société et parmi eux Gresset dont une poèsie rappelle que

Digitized by Google

l'Académicien Lagneau, principal du Collège d'Arras avait été son régent à celui d'Amiens.

Dans le domaine de l'histoire, plusieurs s'attachèrent surtout à notre histoire locale. Le Baron Deslyons donna une description géographique de l'Artois; Cauwet de Baly, receveur général des Etats d'Artois retraça le Gouvernement du Comté sous Robert Ier, Robert II et Mahaut. Harduin, l'infatigable secrétaire, avait à cœur sa ville natale ; et en étudia l'histoire sous la forme anecdotique surtout à l'époque du XVe siècle. Il fit connaître le détail des fêtes historiques dont notre ville fut témoin, comme les entrées à Arras des ducs de Bourgogne, les joutes, les tournois, il lut également un mémoire concernant le duc de Vermandois, fils légitime de Louis XIV et de Mademoiselle de la Valière, et qui, décédé en 1683, fut inhumé en la Cathédrale d'Arras.

Notre sol eût aussi ses investigateurs, pour sa nature et ses antiquités. M. de Crespiœul étudia Nemetocenna, M. Cauwet donna un mémoire sur la Scarpe, MM. de Grandval et Wartel sur les fossiles d'Artois. le P. Lucas sur les eaux du pays. M. Harduin releva les trouvailles de monnaies romaines, précédant de plus d'un siècle celle de Beaurains.

Les sciences eurent aussi leurs observateurs : le P. Lucas donna d'intéressantes communications sur la physique et les phénomènes hydrauliques. L'abbé Delys, vicaire général à Arras, fit part à diverses reprises d'observations météorologiques. M. Buissart, avocat assesseur de la maréchaussée royale, décrivit les effets des trombes observées en Artois, et étudia la météorologie et l'électricité en prescrivant l'utilité des paratonnerres, création toute nouvelle à cette époque.

L'étude du droit et de la jurisprudence était l'occupation constante de bien des académiciens. Plusieurs faisaient partie du Conseil d'Artois, d'autres y plaidaient comme

Digitized by Google

avocats. Parmi ceux-ci, on doit signaler Géry Lenglet, publiciste et littérateur distingué, magistrat intègre et consciencieux, qui fit partie du Conseil des Cinq Cents et devint plus tard Conseiller à la Cour de Douai. Mentionnons aussi un autre avocat dont le nom souleva des appréciations différentes lorsqu'il fut mêlé à la politique mais qui au sein de l'Académie disserta sur divers points de jurisprudence, continuant un plaidoyer traité par lui dans un concours et couronné par la Société royale de Metz. Ce fut lui qui comme Directeur de l'Académie reçut comme associée la première dame, Mme de Kéralio.

De nos jours nous avons le plaisir de compter comme correspondantes, cinq académiciennes dont deux, aujourd'hui au milieu de nous, me permettront de leur adresser nos très respectueux hommages.

En 1770 l'Académie fut amenée à étendre le cercle de ses études. Les États d'Artois, désirant la prospérité du pays, créèrent des prix à décerner aux auteurs de mémoires sur des questions d'économie rurale et chargèrent l'Académie de les adjuger. En novembre 1782 on convint avec les États que le prix consisterait en une médaille d'or de la valeur de 500 francs. Ces prix eurent des lauréats en 1784, 86 et 88.

Au sein de l'Académie, l'agriculture eut aussi ses adeptes : le P. Lucas, l'abbé Jacquemont.

M. Boucquel de la Comté, Capitaine au régiment de Navarre, traita de l'exploitation des bois ; l'abbé Delys parla de l'éducation des abeilles.

Si je me suis étendu, peut-être trop longuement en passant en revue les travaux de nos prédécesseurs, c'est pour vous donner un aperçu de la grande diversité des lectures faites au cours des réunions.

La Révolution dispersa les membres de l'Académie et celle-ci, comme toutes celles du Royaume, fut supprimée en 1793. Pendant la période du Consulat et de l'Empire il

Digitized by Google

ne fut pas question de la rétablir. Alors que l'Institut avec ses différentes classes, faisait renaître les anciennes Académies de Paris, celles de Province ne réapparurent qu'après des intervalles plus ou moins longs. Pour Arras, ce fut en 1817, sur la demande du Conseil d'arrondissement, que le Préfet M. le Bon Maiouet résolut de reformer l'ancienne Société. Cinq membres de l'académie restaient encore en notre ville ; onze autres personnalités leur furent adjointes par le Préfet pour former le noyau d'un nouveau groupement et les seize membres ainsi nommés par arrêté préfectoral du 22 mars 1817 recrutèrent alors les quatorze autres destinés à reconstituer l'Ancienne Académie qui prit alors le nom de Société royale des Belles Lettres et fut installée le 7 mai.

La Nouvelle Société dont les premiers membres avaient appartenu à l'ancienne Académie, suivit ses traditions et vous la voyez encore aujourd'hui bien vivante. Depuis sa résurrection, si je puis m'exprimer ainsi, elle n'a cessé de s'efforcer à maintenir en notre Cité le goût des lettres, des sciences et des arts. Depuis 1817, ses concours ont toujours été l'objet de son attention la plus soutenue pour répondre à l'exécution de son mandat qui est l'encouragement, surtout aux jeunes. Elle a de plus publié, (ce que ne faisait pas l'ancienne Académie) des volumes de Mémoires dont la lecture est particulièrement intéressante, car donnant textuellement la plupart des travaux, études, dissertations et notices lues en séance, ces volumes donnent en même temps sous la forme du *Rapport sur les travaux de l'année,* le résumé de tout ce qui a été l'objet ou de communication ou de discussion. Les discours de réception et les réponses à ces discours font revivre à nos yeux les titulaires de nos trente fauteuils. Chaque récipiendaire en effet, en retraçant la carrière de son prédécesseur, met en relief sa physionomie, son caractère, ses goûts intellectuels, la spécialité de ses études. Très souvent aussi il traite un sujet

Digitized by Google

qui lui est familier, en parlant d'un point particulier de la profession qu'il a embrassée, et ces discours sont autant de petites conférences dont les auditeurs peuvent tirer un réel profit.

De 1818 à 1865, une première série de Mémoires a paru et se compose de trente-huit volumes. La seconde série, de 1866 à 1913 comporte quarante-trois volumes et depuis que notre Société, exilée d'Arras en 1914 a pu se reconstituer, elle a comblé les vides produits par la mort et quelques départs ; elle a entrepris la troisième série dont le troisième volume est en préparation.

L'on peut suivre dans ces volumes la vie littéraire et intellectuelle de notre Compagnie. Les sujets traités sont aussi variés qu'il y a 150 ans, et j'abuserai de vos moments si j'entreprenais de vouloir vous citer, même succinctement, l'ensemble des matières étudiées depuis les cent dernières années. Si les bombardements de la dernière guerre ont anéanti tout ce que possédait l'Académie : sa bibliothèque, ses collections, ses archives, son dépôt de publications, il existe encore dans bien des bibliothèques privées, et des bibliothèques publiques des villes du Pas-de-Calais des collections de nos Mémoires que l'on peut encore consulter.

La génération dernière a encore le souvenir de tous ceux que l'on avait l'habitude de venir entendre à nos séances publiques. Les Présidents Herbaville, Parenty, Répécaud, Lecesne, Laroche, De Mallortie, Paris, Gardin, Rohart, Cavrois de Saternault, Acremant, Depotter, excellaient dans les discours et allocutions d'ouverture. Leurs Collègues infatigables sont encore présents aussi à votre mémoire, et vous vous rappelez les intéressantes lectures des Legentil, d'Héricourt, Van Drival, Pagnoul, Cardevacque, Victor Barbier, Rambure, Morel. Citer ces noms, c'est évoquer les époques de notre histoire qu'ils ont étudiées et leurs travaux qui embrassent tous les genres ;

Digitized by Google

littérature, sciences, beaux-arts, c'est-à-dire, les buts que s'est assignés l'Académie.

Pendant la longue durée de son existence, l'Académie se livre donc à la tâche laborieuse à laquelle elle s'est vouée. Si pendant longtemps elle a travaillé dans le cadre restreint de son entourage direct, les circonstances actuelles où nous nous trouvons aujourd'hui en voyant se créer chaque jour d'autres centres d'activité intellectuelle, lui imposent l'obligation de ne pas rester sous sa tente. Notre voisine, la Belgique nous en a donné l'exemple. Peu de temps avant la guerre, la Société royale d'archéologie de Bruxelles fêtait son cinquantenaire et l'an dernier ce fut l'Académie royale de Belgique qui réunit autour d'elle les Sociétés de tous les points du globe pour solenniser, comme nous aujourd'hui, son 150e anniversaire. Ces deux sociétés nous firent le grand honneur de nous inviter à leurs fêtes.

Il y a un grand intérêt pour les associations à se réunir fréquemment, pour le plus grand bien des relations. Quelques jours avant la déclaration de guerre, en juillet 1914, nous eûmes le grand plaisir de recevoir la Société des Sciences de Lille et vous vous rappelez qu'à la séance extraordinaire donnée à cette occasion, plusieurs de nos confrères du Nord nous entretinrent de sujets de leur histoire régionale. La cérémonie de ce jour nous mit en rapports plus directs avec les Sociétés nos voisines et nous avons l'espoir que d'autres réunions pourront se renouveler pour la plus grande extension de nos relations confraternelles.

Digitized by Google

ARRAS EN 1773

PAR

M. F. LENNEL

Membre résidant

En ce jour où l'Académie d'Arras célèbre avec une joyeuse et légitime fierté ses origines déjà lointaines, elle se doit à elle-même, comme aux hôtes distingués qui l'honorent de leur présence d'évoquer le souvenir de son berceau. Revivre quelques instants dans le milieu où elle naquit, réssusciter le vieil Arras de 1773, rappeler les menus faits de son histoire, n'est-ce pas, en même temps qu'un hommage à la mémoire des premiers Académiciens d'Arras, la meilleure façon de les associer dans une pensée commune à notre fête d'aujourd'hui ?

L'aspect extérieur d'Arras ne diffère guère alors de celui que nous lui avons connu avant le démantèlement. Murs et tours du Moyen-Age ont fait place aux bastions et aux demi-lunes, aux redans et aux contrescarpes, aux fossés et aux glacis conçus et en partie réalisés par Vauban. Sous les ordres de Noizet de Saint-Paul, directeur des fortifications des places d'Artois, M. le comte d'Aumale, ingénieur en chef, veille à leur entretien. On vante fort, dans la province, la beauté et la régularité de la Citadelle ; mais, remarque l'Almanach d'Artois, « il serait

Digitized by Google

à souhaiter que sa position répondit à ces qualités ». C'est, en effet, la « Belle inutile » construite il y a un siècle pour tenir en respect la Ville et la Cité suspectes d'un attachement trop vif aux anciens souverains, mais qui, maintenant, sont définitivement rentrées dans la famille française.

A peine subsiste-t-il quelques rares vestiges de l'antique enceinte. La vieille porte Saint-Michel par laquelle se faisaient les entrées solennelles des ducs de Bourgogne, les portes d'Hagerue et des Bronnes ont disparu. Si la porte Méaulens garde des traces du passé, si deux hautes tours marquent encore l'emplacement de l'ancienne porte Saint-Nicolas, on ne voit plus se profiler à l'entrée de Saint-Jean-en-Ronville la masse imposante de la forteresse médiévale qui érigeait vers le ciel, au-dessus de ses murs à créneaux et à machicoulis, les toits aigus de ses six tours. En 1763, M. de Sarcus l'a remplacée par une large baie de style néo-grec, d'ailleurs très élégante et sobrement ornée de trophées. Sur le rempart, de loin en loin, des moulins à vent continuent d'agiter leurs grandes ailes comme aux siècles passés.

A l'intérieur, malgré des modifications inévitables, on reconnait mieux les monuments légués par les aïeux. Le dédale des petites rues étroites et tortueuses, les vastes places que domine le beffroi, l'abbaye de Saint-Vaast, les clochers des onze églises paroissiales, tout atteste encore avec la foi des anciens âges la glorieuse histoire d'une riche et puissante bourgeoisie. Hérissée de flèches et de clochetons, jaillissant de ses monastères et de ses couvents, Arras mérite toujours son surnom de « Ville aux Clochers ».

Au flanc de la colline de Baudimont, voici la Cité, la première agglomération humaine formée aux rives du Crinchon. Depuis 1749, elle a perdu son autonomie et sa halle échevinale est inutilisée. Elle demeure le centre reli-

Digitized by Google

gieux, le domaine de l'évêque et du chapitre. La cathédrale y offre à l'admiration du visiteur l'élégante hardiesse de ses voûtes et les richesses artistiques de son ornementation. Des deux tours de la façade, la plus élevée a 240 pieds et il faut gravir 325 marches pour atteindre la logette du guetteur. Elle abrite la cloche Salvator, fameuse dans tout le nord de la France.

Des cinq porches qui y donnent accès le plus beau est le porche latéral, à l'angle du bras gauche de la croix du transsept et de la nef, entre deux tourelles octogonales. Huit degrès y conduisent. Le tympan et les voussures sont peuplés de statues, embellis de fines sculptures.

Parmi les chapelles qui rayonnent autour du chœur, il en est qui sont particulièrement réputées : chapelle des évêques où sont les portraits de tous les successeurs de Saint-Vaast ; chapelle de Notre-Dame de l'Aurore ou de Primes où un tableau, qui est venu jusqu'à nous, représente l'histoire du Saint-Cierge ; chapelle absidiale de Notre-Dame des Fleurs. Le trésor s'énorgueillit de ses chasses, de ses reliquaires, de ses vases sacrés et d'ornements précieux. Dans le chœur qu'un jubé de marbre sépare de la nef, une vierge en vermeil, don de Louis XI, se dressait jadis au-dessus du maître autel aux colonnes d'argent. C'est là que, les jours des cérémonies publiques, les juges du conseil d'Artois et de la gouvernance disputent au Mayeur et à l'Echevinage la préséance. Des lettres royales du 9 Août 1771 avaient ordonné que seuls les membres du Conseil supérieur d'Arras, qui a remplacé le conseil d'Artois, entreraient dans le chœur par la porte principale et y occuperaient vingt trois stalles hautes après celle du doyen du chapitre, mais le Magistrat d'Arras a protesté et, le 4 Juillet 1773, il vient d'obtenir gain de cause. Le roi a décidé qu'il aurait aussi le droit de pénétrer par la porte centrale, mais à la condition d'arriver le premier. « Si vous et les officiers de la gouvernance ne vous pré-

Digitized by Google

sentez qu'après que cette compagnie sera placée, l'intention de Sa Majesté, écrit M. de Monteynard, ministre et secrétaire d'Etat, est qu'en ce cas vous ne puissiez plus entrer que par les portes collatérales. » Décision qui donne à l'échevinage une satisfaction d'amour propre, mais qui le contraint à une précipitation peu compatible avec sa dignité !

La cathédrale possède encore le tombeau de l'évêque Lambert où il est figuré debout, les mains jointes. A sa droite la Vierge apporte le Saint-Ciergé aux deux ménestrels. Et combien d'autres prélats, nobles et chevaliers, dorment leur dernier sommeil sous les mosaïques, les dalles funéraires et les monuments de marbre qui montrent leurs effigies, gisant ou agenouillées, dans la pénombre où parvient à peine la lumière tamisée des vitraux de la grande rosace centrale. L'horloge est un ingénieux chef-d'œuvre de mécanique avec ses figurines qui représentent les scènes de la Passion : un lion tourne les yeux, Saint-Pierre remue la tête et se frappe la poitrine, des anges sonnent de la trompette, un coq chante et la mort frappe sur un timbre.

Attenant à la cathédrale, le palais épiscopal, dans un immense parc est la résidence de Monseigneur Louis-François-Marc-Hilaire de Conzié, quand il n'est pas à la Cour ou en visite dans l'une des 403 paroisses de son diocèse. Sacré évêque de Saint-Omer le 11 Mai 1766, il a été transféré à l'évêché d'Arras par bulles du Souverain Pontife du 12 des kalendes de Septembre 1769, en remplacement de Monseigneur de Bonneguize. Il fait édifier le nouvel hôtel qui est devenu la Préfecture actuelle.

Le cloître du chapitre entoure la cathédrale. Ils sont quarante chanoines qui assistent l'évêque, quand ils ne sont pas en lutte avec lui, car parmi eux il en est parfois d'assez combatifs, gardiens des traditions et des privilèges d'un corps aussi vénérable par son antiquité que par sa

Digitized by Google

science et ses vertus. Le Prévôt jadis élu, maintenant nommé par le Roi, est Palisot, 60e titulaire, depuis 1750. Comme aujourd'hui, le haut clergé d'Arras fait grande figure dans la Société littéraire. M. Delys, secrétaire général de l'évêché, chanoine, protonotaire du Saint-Siège apostolique, membre de l'Académie des Arcades de Rome, M. le chanoine Galhaut, M. le bénéficier Jacquemont sont parmi les membres les plus actifs de la nouvelle Académie d'Arras.

La modeste église de Saint-Nicolas-en-l'Atre se blottit à l'ombre de la cathédrale avec sa nef unique et sa flèche de pierre à crossettes.

Quittons le cloître par la rue des Morts. Elle ne peut aboutir qu'à un cimetière, celui de Saint-Nicaise. L'église de ce nom date du XIIIe siècle. Elle a trois nefs. Sa tour assez massive et les sculptures de son portail ne nous retiendront pas longtemps. Dans la Cité abondent les couvents et les institutions charitables fondés ou favorisés par les évêques et le chapitre : Clarisses, dames de la Paix, qui, outre leur chapelle, ont dans leur jardin un oratoire voué à Notre-Dame de Lorette, Mathurins ou Trinitaires voisins de la chapelle Sainte-Anne à quelques pas de la porte d'Amiens. Et voici, dans la rue Baudimont, la chapelle Sainte-Agnès, les Brigittines, le séminaire diocésain que dirige M. Chassignolle, prêtre de la Mission, le couvent du Bon Pasteur et le petit hospice des Cinq Plaies. Sur le rang opposé, la chapelle du couvent des Ursulines et l'Hôtel-Dieu dont la chapelle est dédiée à Saint-Gilles et que desservent les sœurs grises. L'Hôtel de Mingoval va être acheté, le 2 Janvier 1774, par Marie-Jeanne de Monchy, abbesse de l'abbaye d'Avesnes, désireuse d'assurer à ses religieuses un refuge plus calme que celui qu'elles ont, rue du Cornet d'Or, proche le Grand Marché. Elles auront pour voisin le refuge de l'abbaye de Cercamps.

Digitized by Google

Franchissons maintenant la porte de Cité, en pierres de taille, soutenue par quatre colonnes d'ordre dorique. Laissons de côté la vieille église romane Saint-Maurice dont la tour trapue a un carillon rival de celui de Saint-Vaast. Nous sommes dans la rue Saint-Jean-en-l'Estrée où l'hôpital Saint-Jean, élève sa façade principale en bordure du Wetz d'Amain. Sur la droite, l'hôtel de Chaulnes sert de refuge aux moines de l'abbaye de Saint-Eloi. Un peu plus loin l'église Saint-Aubert élève au-dessus de ses quatre nefs une flèche hexagonale mutilée en 1692 et qui n'a pas été réédifiée. Elle a pour curé, depuis 1742, le vénérable M. Delacroix, doyen de Chrétienté.

La rue des Agaches nous mène à l'abbaye de St-Vaast et à la Cour-le-Comte, antique résidence des comtes de Flandre et d'Artois. C'est la partie la plus ancienne de la ville, celle qui en fut le noyau. La puissante abbaye bénédictine est alors sous la crosse de dom Vigor de Briois qui la gouverne depuis 1749. Dom Delacroix en est le grand Prieur. Tous deux viennent de conclure avec le magistrat d'Arras, le 27 Avril 1773, un accord qui met fin à de longues querelles, en rectifiant les contours de l'abbaye. Le vaste quadrilatère, ainsi délimité, est, à ce moment, un chantier en pleine activité. L'église abbatiale qui ne le cédait pas en beauté à la cathédrale, la petite collégiale St-Pierre, les cloîtres et les bâtiments ont été jetés bas. Déjà surgissent en leur majestueuse mais froide uniformité les lignes géométriques d'un immense palais, œuvre d'un siècle trop épris de la raison pour goûter le charme poétique des arcs brisés et des voûtes d'ogives dont s'enchanta l'imagination d'âmes plus ardentes. Bientôt disparaîtra jusqu'à la dernière pierre ce monument témoin des scènes historiques où furent décidées, en 1435, les destinées de la France.

L'église de la Madeleine, dont le curé est à la nomination de l'abbé de St-Vaast, se trouve entre l'abbaye et la

Digitized by Google

Cour-le-Comte, palais de Justice où siège le nouveau Conseil Supérieur d'Arras qu'un édit de Février 1771 a substitué au Conseil provincial d'Artois. Le chancelier Maupéou était alors en lutte avec les Parlements. Cour souveraine, le Conseil supérieur d'Arras se compose de vingt conseillers. Le premier Président est Mr François-Joseph Briois. Les deux autres présidents de Chambre sont MM. Levasseur de La Thieuloye et Delahaye.

Non loin d'eux tiennent audience, les lundis et jeudis matin, les officiers de la Gouvernance ou bailliage d'Arras. A leur tête, Mr le comte de Brandt, de Marconne, grand bailli a pour l'assister un lieutenant général, un avocat du Roi, un Procureur et son substitut, plus, huit hommes de fief, sans compter le greffier et son commis, le receveur des épices et les sergens. Que l'on joigne à ces deux tribunaux l'élection provinciale d'Artois qui juge en matière d'impôts, la maîtrise des eaux et forêts, le tribunal échevinal, l'officialité et la prévôté de l'évêché ou Salle épiscopale, la juridiction temporelle du chapitre et le Siège de St Vaast. On reconnaîtra qu'Arras est le Paradis ou l'Enfer des plaideurs, comme des avocats, procureurs, greffiers, notaires et autres gens de robe. En 1773, il n'y a pas moins de soixante douze avocats, plaidant ou ne plaidant pas. Le doyen du barreau, Bailly, rue du Bloc, y est inscrit depuis cinquante-trois ans, ainsi que son confrère Delattre, rue Ernestale. Il n'y a que quarante sept procureurs, chiffre encore respectable si on le compare à celui des vingt-quatre notaires. Il n'est pas surprenant que l'Académie recrute la majorité de ses membres dans l'élite de la magistrature, qui, avec le barreau, détient dix-huit de ses premiers fauteuils.

Le temps nous manquerait pour parcourir les rues et les venelles du Nord-est. Nous ne verrons donc ni la Chapelette, ni les chapelles des dames de l'abbaye du Vivier et de la Thieuloye. La nouvelle église des Chariottes sort à peine

Digitized by Google

de terre. Passant par le marché aux Poissons (c'est aujourd'hui la place du Théâtre) où sont les prisons de l'ancienne Châtellenie, gagnons vite, sans nous arrêter devant les chapelles des Louez-Dieu, de l'hospice Saint-Mathieu ni du couvent de Ste-Agnés, l'église St-Etienne, très petite et toute proche du nouveau quartier de la Basse-ville créé depuis vingt ans, sur l'emplacement du Pré Cagnon.

L'architecte Beffara en a dessiné les plans. De larges voies s'y croisent à angles droits et une place octogonale en occupe le centre. Sur un terrain adjacent à cette place, l'échevinage a fait élever, dès 1768, une chapelle consacrée le 26 Mai 1770 sous le vocable de la Sainte-Croix. Le Magistrat en corps a assisté à la cérémonie, portant des boucles neuves, et le lendemain, Dimanche 27 Mai, dans une procession présidée par l'évêque, les confrères du Calvaire y ont apporté la croix miraculeuse qui surmontait jusque là le rempart au-dessus de la Porte de Cité.

Dans ces rues mieux aérées que celles du vieil Arras de beaux hôtels étalent leurs façades neuves, d'une noble architecture. Le marquis de Beauffort, l'un des premiers, a donné l'exemple et Beffara a construit pour lui-même une maison à l'angle de la rue St-Etienne et de la rue de l'Arsenal. Les habitants de la Basse-ville viennent d'adresser au Magistrat une pétition demandant le pavement de la place, l'ouverture de la fontaine et l'établissement d'un marché. Le 7 Août, on a décidé, pour faciliter l'accès du refuge de l'abbaye d'Arrouaise dont l'abbé est, alors, député ordinaire des Etats d'Artois, que l'on continuerait cette année le pavé de la rue Neuve St-Etienne jusqu'aux Promenades. C'est en 1779 seulement que devait être érigée la fontaine qui subsiste aujourdhui. Les promenades étaient, dès cette époque, fréquentées par la Société élégante d'Arras.

Digitized by Google

Passant devant le couvent des Capucins, tournons à droite dans la rue du Collège. La haute flèche de l'Eglise des Jésuites domine encore le voisinage, mais les Jésuites n'y sont plus. On a vivement regretté leur suppresion et, malgré les efforts des prêtres séculiers qui les remplacent depuis onze ans, le nombre des élèves a beaucoup diminué. Cependant le Principal, Mr Monlieu de la Borère, licencié en théologie de la Faculté de Paris et M. l'abbé Breuvart, professeur de rhétorique, tous deux membres de l'Académie, sont très estimés et le collège redevient prospère, comme on l'a pu voir à la distribution des Prix, le 12 Août, qui réunissait une brillante assemblée. Le Président du Conseil supérieur en robe rouge, le Magistrat en corps, deux chanoines, un religieux de Saint-Vaast, de notables personnages ont assisté à cette cérémonie scolaire assez nouvelle à Arras.

Rue St-Jean-en-Ronville, voici le couvent des Carmes chaussés ou Grands Carmes. Ils desservent la chapelle de l'échevinage et reçoivent pour leurs honoraires de messes 128 livres 8 sols par an. Dans la petite rue St-Jean est une petite mais très vieille église. Quand nous aurons cité l'Eglise Ste-Croix, Saint-Nicolas sur les fossés devenue St-Jean-Baptiste et dont la tour venait d'être reconstruite, les couvents des Dominicains, des Récollets et des Petits Carmes, il ne nous restera plus à visiter que l'église paroissiale la plus importante, celle de Saint-Géry. C'est l'église du quartier administratif et, avant l'achèvement du beffroi, son clocher servait à faire le guet et renfermait la bancloque.

Au début du XVIIIe siècle, on a construit, à son côté, le palais des Etats d'Artois terminé en 1724. On le regarde comme « le plus parfait morceau d'architecture qu'il y ait à Arras ». Admiration que nous avons peine à comprendre et singulière préférence ! C'est là que, chaque année, affairés et importants, se réunissent les députés des

Digitized by Google

trois ordres de la Province : clergé séculier et régulier, nobles de six générations, seigneurs de paroisses ou d'églises succursales, magistrats des villes. En grande pompe, le gouverneur général pour le Roi dans la Province d'Artois et Pays reconquis, Mr le marquis de Lévis, ouvre les Etats. Il loge au refuge de l'abbaye d'Hénin-Liétard et la ville a payé, pour son dernier séjour d'apparat plus de 2.000 livres d'ameublement, de linge et de batterie de cuisine. Ce n'est pas trop, pour *l'illusion* d'une vie politique, mais la réalité du pouvoir est dans les bureaux, voisins, de l'Intendance qui a donné son nom à la rue des Trois-Faucilles et le vrai maître est M. de Caumartin, Intendant de Flandre et d'Artois.

Presque en face de l'hôtel de l'Intendance, l'hôtel de Gomiecourt sert d'habitation à Louis-Charles, comte de Chabo, Lieutenant général de la Province, gouverneur de la ville et cité d'Arras. Le lieutenant de Roi est M. de La Combe qui vient d'épouser à Paris Melle du Belloy. Quand celle-ci est arrivée à Arras, le 16 Juin dernier, le corps municipal est allé en cérémonie lui présenter une corbeille de sucre et de confitures. Le compliment fut fait par M. le marquis de La Ferté, plus ancien échevin gentilhomme, en l'absence du Mayeur, M. le baron de Wismes « qui venait de perdre Madame son épouse et M. son fils. » La corbeille était d'osier, garnie de taffetas couleur de rose et contenait six cases. Chaque case était composée de quatre boites rondes dont deux renfermant le sucre « arrangé de différents dessins » et deux, des confitures sèches. Il en a coûté à la ville, pour cette courtoisie, 150 livres 10 sols. Deux jours après, M. et Mme de La Combe firent demander l'heure de Messieurs et vinrent leur faire visite à l'Hôtel-de-Ville.

Pénétrons-y à leur suite, sans tenter de décrire l'incomparable joyau dont nous déplorons la perte et que l'on n'appréciait pas alors à sa juste valeur. « Bâtiment ancien

Digitized by Google

et assez beau » dit l'Almanach d'Artois qui ajoute pourtant : « accompagné d'une tour fort élevée, nommée le Béfroi qui fait l'admiration des connaisseurs. Il est étonnant que les géographes n'en fasssent aucune mention ».

En 1773, le sieur Meurice, peintre, a repeint et doré les cadrans du beffroi, mais l'horloge marche mal, malgré les soins que lui prodigue, moyennant deux cents livres par an, Pierre-François Colin et il faut appeler en consultation, le 21 octobre, un horloger de Houdain qui travaillait à l'horloge du Mont-Saint Eloi et qui s'engage à effectuer pour 400 livres les réparations nécessaires.

Des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville on découvre le pittoresque spectacle du Petit Marché avec ses arcades, ses maisons aux enseignes sculptées, ses pignons à volutes. La croix de gré et la Maison Rouge, siège de la gouvernance, n'y sont plus. Seule la Pyramide du Saint-Cierge est demeurée debout avec la chapelle en rotonde.

L'échevinage lui-même n'est plus que l'ombre de ce qu'il fut autrefois. Grand bailli et Mayeur tiennent leur charge à titre d'office. Des dix échevins ; deux gentilshommes, quatre avocats ou gradués et quatre notables, deux sont nommés par l'évêque et un édit du Roi a décidé que la présentation pour la place de Maire et la nomination des échevins appartiendraient désormais aux députés des Etats d'Artois. Le 20 Novembre 1773, ces députés, MM. Tabary, abbé d'Arrouaise, le marquis de Coupigny et Delahaye ont écrit à MM. du Magistrat qu'ils se rendraient à l'hôtel commun pour y renouveler les échevins qui devaient sortir d'exercice cette année. Le lendemain, Dimanche 21 Novembre, le corps municipal assemblé envoya le greffier, sans aucune cérémonie, avertir MM. les Députés ordinaires qu'on les attendait pour dire la messe. On les reçut au haut de l'escalier et on les conduisit à la chapelle. Après cette messe « qui fut ditte à l'ordinaire par un

Digitized by Google

Carme » l'assemblée passa dans la Chambre du Conseil où les députés firent connaître les échevins qu'ils avaient désignés. « Alors, on fit sonner Joyeuse » et quatre sergens en masse et en robe allèrent chercher les nouveaux échevins qui acceptèrent le choix dont ils étaient l'objet.

Ainsi se perpétuaient les traditions, mais sous des dehors brillants plus rien ne reste des réalités de l'ancien pouvoir communal. Réduits à des fonctions de juges de simple police, les échevins administrent la ville sous la tutelle de l'Intendant. Ils gèrent avec prudence un budget qui pour, 1773, se monte à 163.235 livres six sols un denier de recettes et à 151.621 livres dix sols six deniers en dépenses et qui laisse ainsi un excédent de 16.613 livres, quinze sols sept deniers. C'est en 1773, le 9 Janvier, que la ville d'Arras fut pour la première fois éclairée par des lanternes à réverbères, dont une assemblée de notables du 31 Août 1772 avait décidé l'établissement. On s'était adressé à un spécialiste, le sieur Sangrin « entrepreneur de l'illumination de Paris et de quelques villes particulières de province. » Un sévère règlement de police protégea les allumeurs de ces réverbères contre l'indiscret empressement des gamins éblouis par tant de splendeur. Il fut aussi défendu « aux cochers et voituriers de passer aux endroits où il se trouve des lanternes, pendant qu'elles seront descendues et que les préposés pour les allumer, les nettoyer et les entretenir, seront occuppés à faire leur service ; *leur ordonnons d'attendre* que les dites lanternes soient mises en état, qu'elles soient remontées et que la corde soit renfermée dans la boette, à peine de dix livres d'amende. »

Que penseraient aujourd'hui d'un obstacle de ce genre les automobilistes qui, bravant les foudres municipales moins rigoureuses, franchissent à une allure folle les rues qu'ont éclairées, il y a cent cinquante ans, ces modestes lanternes ! Et combien un tel règlement nous aide à com-

Digitized by Google

prendre la mentalité de cette époque où la vie s'écoulait moins trépidante et plus propice aux calmes méditations du travail intellectuel.

Bien incomplet est ce tableau d'Arras où je n'ai décrit ni le grand Marché où s'agite, entre les montagnes de sacs entassés, un monde de campagnards, de jaugeurs et de mesureurs jurés, de porteurs robustes ; ni les manifestations, d'ailleurs peu actives, d'une industrie que va renforcer une nouvelle manufacture de porcelaines. J'eusse souhaité entrer avec vous dans l'atelier, à l'angle de la rue des Petits-Vièziers, où Doncre peint ses premiers tableaux, et dans la nouvelle école de dessin que vient d'ouvrir avec une subvention officielle des Etats, le sieur Havel, peintre en pastel et en miniature. Je voudrais m'attarder chez les libraires, Michel Nicolas, rue Saint-Géry, Guy de la Sablonnière, rue Ernestale, Laureau qui fournit à l'hôtel de ville la *Gazette d'Amsterdam,* Joseph Blondel leur nouveau confrère, pour y feuilleter les ouvrages récemment composés par des Artésiens, comme *l'Ecolier vertueux* de M. l'abbé Proyart et *les Chérusques*, tragédie tirée du théâtre allemand, par M. Bauvin, ancien membre de la Société littéraire. Nous devons y renoncer.

Si imparfaite que soit cette hâtive esquisse, puisse-t-elle laisser dans votre esprit l'image d'une petite cité paisible, fort bourgeoise, qu'une existence administrative endort dans l'uniformité de la monarchie fançaise, mais qui conserve, avec les monuments de son passé historique, une pittoresque individualité et, dans sa fidélité confiante en des traditions centenaires, je ne sais quelle grâce un peu désuète et pourtant séduisante.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ACADÉMIE D'ARRAS

ET

LE BOMBARDEMENT

PAR

M. VILTART

Membre résidant

Un des historiens du bombardement rapporte que nos concitoyens qui, l'armistice signé, regagnèrent leurs pénates, reculèrent épouvantés et reprirent le chemin de l'exil.

Le spectacle était, en effet, désolant. Nombreuses étaient les maisons rasées ; innombrables les maisons sans toiture, portes et fenêtres béantes.

Pas un logis sans blessures. Aucun n'était habitable sous les brumes et les frimas de l'hiver.

Aucun reconfort. On n'entendait plus les cloches des Eglises ni le Carillon du Beffroi. Notre noble et fier lion des Flandres gisait...:

L'homme d'Horace à la triple cuirasse aurait lui-même, pleuré de rage et de désespoir.

D'ailleurs, le tableau n'était pas moins triste en 1916, avant le désastreux bombardement de 1918, et un de nos éminents Membres correspondants, ici présent, un fervent de notre ville, un érudit et un poëte, M. Henri Potez,

Digitized by Google

commence ainsi le récit de la visite qu'il nous fit à cette époque :

« Lorsque la Cathédrale de Laon, au commencement du « XII[e] siècle, eût péri dans les flammes, un groupe de « communiers promena par pays les reliques insignes du « sanctuaire, afin de recueillir les aumônes qui étaient « nécessaires pour le rebâtir. Comme ils arrivaient dans « Arras, nous raconte le moine Herman, un vieil orfèvre « qui habitait ce lieu et qui était aveugle depuis douze ans, « se fit décrire la châsse de Notre-Dame et la reconnut « pour l'œuvre de ses mains. Et il pria la Vierge qu'il lui « fut permis non-seulement de toucher le reliquaire, mais « encore d'en contempler la splendeur. La vue se ralluma « dans ses prunelles mortes et il rendit grâce à Sainte- « Marie parce qu'il lui était donné de revoir, avant sa « mort, le précieux travail de ses veilles, et les cent clo- « chers d'Arras, et les coteaux du pays artésien où il « avait vu le jour pour la première fois.

« Si ce miracle avait lieu aujourd'hui, sans doute le « vieux batteur d'or, en ouvrant les yeux, pousserait-il un « cri de douleur, et demanderait-il au Ciel comme une « grâce suprême, de le replonger dans l'éternelle nuit. « Tant les barbares, de jour en jour, s'efforcent de réduire « en un monceau de ruines ce qui a si longtemps charmé « les regards des hommes. »

Vinrent des jours moins durs. Le printemps de 1919 fut précoce et doux. Les ruines se couvrirent de verdure et de fleurs. La Reconstitution avait ouvert un certain nombre de bureaux. Rue Pasteur, étaient délivrés des bons avec lesquels on touchait à la gare Méaulens de la toile huilée et des clous. Au vingtième siècle, les fenêtres furent habillées comme au Moyen âge.

En quel état étaient les rues? les trottoirs? Etait-il facile, commode et sans danger de circuler la nuit venue et même en plein jour ?

Digitized by Google

La notice remise récemment à la délégation Américaine répond à ces questions.

« Le soir venu, la Ville se trouvait plongée dans une « obscurité pleine d'embuches, sans gaz ni électricité. On « tombait dans des fondrières.... La police, peu nom- « breuse, ne suffisait pas à protéger les citadins contre les « louches individus qui avaient fait d'Arras une Cour des « miracles ; coolies Chinois en rupture de camp, Anna- « mites maraudeurs, travailleurs étrangers occupés aux « travaux d'État, pilleurs de toute espèce qui avaient beau « jeu. Des batailles en régle se livraient la nuit dans les « jardins déserts entre ces indésirables. On volait dans « les paisibles demeures. »

L'auteur de la notice que je viens de citer est M. Lemelle. Maire d'Arras, qui, autant que son prédécesseur, est des plus dignes d'occuper la plus haute magistrature de notre Ville. Comme le regretté Victor Leroy, il voudra sans nul doute compâtir à notre détresse. Notre distingué président peut dire, avec le philosophe Bias, *omnia mecum porto ;* il ne pliera pas sous le fardeau ; il ne porte que des souvenirs et des regrets. L'Académie a perdu tout ce qui faisait sa richesse, son orgueil et sa joie.

Le vaste local où avaient été tenues tant d'intéressantes séances a subi le sort du Palais St-Vaast où il se trouvait. Nous soupirons en songeant à cette salle qu'avait fréquentée si longtemps l'élite intellectuelle et morale de notre Ville ; salle austère comme toutes celles où se trouvent une grande table, un tapis vert et d'antiques fauteuils, Un côté était tenu par une immense bibliothèque qu'encadraient deux bustes ; Clusius, une noble tête de vieillard dont la ressemblance n'était pas garantie ; Achmet d'Héricourt, l'auteur des *Sept sièges d'Arras.* Le huitième et dernier, espérons-le, anéantit la sympathique effigie de l'historien.

L'Académie avait encore l'usage de trois pièces. L'une

Digitized by Google

contenait toutes les publications sur le Pas-de-Calais, le Nord et la Somme. L'histoire d'Arras occupait le premier rang avec les doctes travaux des Lecesne, des Le Gentil, des Barons Cavrois, des De Cardevacque et de tant d'autres. Sur la cheminée, se trouvait une pendule, admirable travail de mécanique et, autour de la glace, un ensemble d'assiettes en porcelaine d'Arras qui avaient d'autant plus de prix qu'elles étaient presque toutes uniques.

La troisième contenait la réserve de nos Mémoires ; la quatrième, les Archives où l'on remarquait notamment, un des rares autographes de Corot qui fut de nos Membres correspondants.

De notre patrimoine dont on a apprécié la valeur, rien n'a été sauvé, rien ne pût l'être. L'incendie allumé à la Cathédrale fut héroïquement mais vainement combattu ; il gagna le Palais Saint-Vaast.

La bibliothèque communale fut la proie des flammes, la bibliothèque des moines de Saint-Vaast, vaste vaisseau qui contenait quatre-vingt-mille volumes. A grand peine et au péril de leur vie, les bibliothècaires, deux membres de l'Académie, M. Lennel et le regretté Edmond Morel avec le concours de M. Lavoine enlevèrent les manuscrits, trésor inestimable. Tous trois ont bien mérité de notre petite patrie, et même de la grande. Déjà le feu avait envahi le premier et le deuxième étage du Palais ainsi que les combles, les galeries de peinture restaient seules abordables. Se trouvèrent de nouveaux sauveteurs et, quand ils furent contraints de se retirer, l'Académie dont le local se trouvait au deuxième étage avait vécu.

Le 26 Septembre 1919, l'Académie se réunissait chez son actuel président ; treize membres étaient présents.

Depuis cette date, une séance hebdomadaire a été tenue en exécution de notre réglement. Nous avons donné trois séances publiques et publié deux volumes de ***Mémoires.***

Digitized by Google

Des concours ont été ouverts, chaque année, entre les historiens, les poëtes, les prosateurs, les écrivains qui s'occupent d'art ou de science. Nous avons décerné sept médailles dont quatre médailles d'or ; trois fois le prix Braquehay ; enfin, cette année, pour la première fois, un prix de vertu.

En ce jour, nous vous présentons une Compagnie dont tous les fauteuils, sauf un, sont occupés.

Nous sommes des rénovateurs ; des rénovateurs comme nos concitoyens qui regrettent de ne pouvoir, faute d'argent, reconstruire davantage ; des rénovateurs comme les courageux habitants de nos campagnes.

Nous sommes des rénovateurs et un de nos devanciers nous a tracé la route à suivre en une légende que je demande la permission de citer en terminant.

« On raconte qu'à la mort d'un roi de Perse, les candi-
« dats au trône, loin de se déchirer entr'eux, selon l'usage,
« s'entendirent pour réserver la Couronne à celui qui, le
« premier, verrait le Soleil, le grand dieu du pays, sortir
« de l'aube matinale. Tous tendirent leurs regards à
« l'orient. Un seul se tourna en arrière et, avant tous les
« autres, il aperçut le premier rayon qui, passant à travers
« les brumes épaisses de l'horizon oriental, frappait le
« zénith et rejaillissait à l'occident. ». (1)

Nous faisons comme lui et, pour mieux voir en avant, nous regardons en arrière.

(1) Auguste Wicquot. Réponse au discours de réception de M. le Vicaire Général Deramecourt, *in fine*.

Digitized by Google

Digitized by Google

A PROPOS

POUR LE

150e ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION

DE

L'ACADÉMIE D'ARRAS

PAR **M. PILAT**

Membre honoraire

MESDAMES, MESSIEURS,

Voici cent cinquante ans que par ordre du Roi
D'un acte de naissance elle obtenait l'octroi.
A vrai dire elle était déjà d'un certain âge
Quand on la reconnut ; l'époque était volage.
Pour nous, respectueux de la légalité,
C'est ce jour officiel que nous voulons fêter.
Or donc, pour célébrer l'heureux anniversaire,
D'un accord unanime, on résolut de faire
Un digne accueil aux nobles étrangers
Qui, pour lui faire honneur, voudraient se déranger

Digitized by Google

« Eh quoi ! la vieille dame encor fait parler d'elle, —
Fit un Monsieur narquois, en lisant la nouvelle »,
« Lorsque l'on a cet âge..... » Il évoquait tout bas
Les habits surannés, le châle, le cabas,
Le teint flétri, le front paré de papillotes
De la provinciale et ses façons vieillotes....

« Monsieur l'Impertinent, malgré vos falbalas
« Et vos accroche-cœur, la vieille est un peu là ».

Vous vous scandalisez, Monsieur le Dérisoire,
Quel langage incongru ! — Deux mots de mon histoire
Vous apprendront qu'ayant fréquenté les poilus,
Elle peut oublier quels sont les mots élus
Afin d'user de ceux qui sentent la fournaise.

Ceci d'abord : l'an dix-sept-cent quatre-vingt-treize,
La Terreur dans Arras régnant, elle se tut.

Tout alors était grand : crime, risque ou vertu,
Elle subit le risque ; un ordre égalitaire
De même que ses sœurs la fit rentrer sous terre.
Métaphore ! Qui sait ? Arras a ses caveaux
Où l'on se peut très bien cacher quand il le faut.

Elle en sortit. Les temps heureux n'ont pas d'histoire
Aussi nous parlerons sans phrase transitoire
De l'autre évènement.

Quand passa sous ses yeux
Un peuple entier de pauvres gens, trainant ses vieux,
Ses hardes, quelque bien et fuyant en déroute
Devant l'envahisseur qui semait sur sa route
Le meurtre et le pillage, elle frémit d'horreur.
Bientôt c'est pis encore. Ainsi qu'un laboureur
Fend le sol tourmenté du soc de sa charrue,

Digitized by Google

Un fleuve de métal s'ouvre un chemin, se rue
A travers la cité, broyant tout, renversant
Maisons, temples, palais. Peut-être un peu de sang
Si l'on regardait bien tacherait le vieux châle !
Du moins elle entendit des sanglots et des râles,
Vit son logis brûlé, détruits ses parchemins
Et tout ce qu'elle avait. Bientôt par les chemins
Elle aussi dut errer, pendant des jours sans nombre,
Loin de ses fils ; et quand du royaume des Ombres
L'un d'eux gagnait enfin le seuil mystérieux,
Elle qui l'eut pleuré, disant des mots pieux,
N'était plus là.

Pourtant, pour ce destin tragique
Elle n'était pas faite ; une âme bucolique
Réglementait ses jeux, inspirait ses désirs ;
Elle aimait le ciel pur, ce que l'on peut saisir
De fragile beauté dans les choses qui meurent,
Le rappel émouvant de celles qui demeurent ;
Elle aimait les beaux champs, les bois pleins de frissons,
La voix de ses clochers, le rire, les chansons,
Les mots, grelots qu'on fait tinter ; la poésie,
Sœur chaste de l'amour, muette, son sosie ;
Et les vieux parchemins où l'on découvre mieux
Ce qu'ont fait avant nous et pour nous les aieux.
C'est de ce culte là qu'elle était la prêtresse,
Pour le répandre, avant la présente détresse,
Elle avait ses tournois, où toujours un peu d'or,
En médailles s'entend, récompensait l'effort.
Aussi chaque vallon de la Canche à la Scarpe
Eut son Tibulle, habile à chanter sur la harpe
Ou l'agreste fluteau les charmes du terroir.
Si de revoir ces temps, elle perdait l'espoir,
Elle envierait sa sœur illustre, un peu hautaine,
Qui, sachant bien défendre et gérer son domaine,

Digitized by Google

Peut, parmi ses élus, répandre à pleines mains
Les lauriers fructueux, les glorieux butins.

Mais non ; car pour l'aider dans sa tâche modeste
A nous, fils de l'Artois, notre idéal nous reste ;
Nous voulons préserver l'esprit du sol natal.
Certes, nous honorons d'un culte sans égal
Tous les grands ouvriers de l'Art ou de la Science
Que rassemble Paris pour l'honneur de la France ;
Mais nous gardons au cœur un sentiment plus doux
Pour les bons artisans qui restent « de chez nous ».

Notre peuple est ancien et son histoire est belle,
Son sol divers : là-bas la mer souvent rebelle,
Toujours chère au marin, que règnent les embruns
Ou bien qu'au gai soleil sèchent les filets bruns ;
Ici les champs féconds et les gras pâturages
Aimés des paysans acharnés à l'ouvrage ;
Plus loin le haut-fourneau qui dans l'ombre reluit
Comme un feu dévorant le manteau de la nuit ;
Enfin le pays noir où durement travaille
Le peuple de mineurs qui fouille ses entrailles.

Tous ces aspects divers au poète, au savant
Offrent d'amples objets ou d'étude ou de chant ;
A les analyser ils surprendraient la trace
Des traits fondamentaux qui marquent notre race.
Viennent des jeunes gens ayant l'ambition
De donner une suite à la tradition
Des Bodel, des Gautier, des Adam de la Halle, —
Peut-être en est-il un déjà dans cette salle, —
Nous dont la voix faiblit, désenchantés, hélas !
Nous suivrons leurs travaux et les destins d'Arras,
Et lorsque le succès viendra, nos mains amies
Applaudiront l'essor de notre Académie.

Digitized by Google

DISCOURS de M. ALAPETITE

Membre honoraire

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Je suis très reconnaissant à votre Président, dont je viens d'admirer avec vous le savoir, la courtoisie et l'éloquence, d'avoir bien voulu se souvenir du lien déjà ancien qui m'attache à l'Académie et d'avoir réservé à votre Doyen une place si flatteuse dans cette émouvante journée. — Votre Compagnie doit se féliciter d'autant plus de sa longévité que la secousse qui a interrompu ses travaux a été plus rude et qu'elle célèbre, avec sa propre restauration, celle de la Ville dont j'avais traversé les ruines, il y a quatre ans, le cœur très serré.

C'est une large part de ma vie et de ma jeunesse qui s'est écoulée dans votre pays. C'est ici que mes enfants sont nés — Là où les murailles se sont écroulées sous les bombes, je voyais encore leurs berceaux. Dans ce magnifique Hôtel-de-Ville, aujourd'hui anéanti, je me souviens d'avoir entendu de fort beaux discours à vos séances solennelles d'hiver. Je me souviens même d'y avoir eu un peu froid. Vos prédécesseurs ne faisaient appel qu'à des vocations bien trempées.

Mais que n'aurait-on pas bravé pour entendre le Président de MALLORTIE ? Son visage, encadré de cheveux

Digitized by Google

blancs, était la distinction et la grâce elles-mêmes. On était séduit avant même qu'il eût parlé. Sa mémoire, infiniment ornée, lui permettait de renouveler à chaque discours, avec une variété inépuisable, le charme victorieux et indulgent de son éloquence académique, dont le badinage n'allait jamais jusqu'à la satire. Il se piquait de faire de votre Académie un salon du Grand Siècle.

M. l'abbé ROHART, qui avait hérité de son esprit et de sa bienveillance, imposait aussi l'union autour de sa personne par le prestige d'une vie qui ne s'accordait d'autre délassement que celui de vos réunions, en dehors desquelles elle se consacrait toute à soulager ou à consoler les malheureux.

Rien de plus touchant que son amitié pour son Collègue, Victor BARBIER, qui ne lui ressemblait guère, mais qui aimait comme lui sa ville d'ARRAS et s'efforçait d'en être, à la fois, l'historien et le poète. Il y a toujours eu des poètes à l'Académie. Son nom l'obligeait à écrire des iambes ; mais sa muse était plutôt celle de BANVILLE que celle de l'autre BARBIER.

Son sourire narquois s'opposait, — jusqu'au jour où la souffrance l'a touché de son aile —, à la gravité de M. LELOUP, dont l'esprit philosophique élevait tous les sujets et qui, s'il entrait dans mon cabinet, comme Conseiller Général, apportant une supplique administrative, n'en sortait guère sans avoir abordé — c'était son obsession, comme celle de PASCAL — le problème de la destinée humaine.

Je revois, à côté de LELOUP, son ami VISEUR, qui le taquinait très volontiers, — VISEUR, qu'on était surpris de rencontrer dans un pays du Nord et qui trahissait une hérédité latine par la flamme de son regard, par la chaude sonorité de sa voix et par l'allégresse avec laquelle il avait accumulé, comme MONTAIGNE, tant de préceptes de la sagesse antique dans la langue de LUCRÈCE, de VIRGILE

Digitized by Google

et de SÈNÈQUE. Il était un exemple de ce que la culture littéraire peut ajouter à la Science. « *Flores Fructibus* ». Les latins lui avaient enseigné l'art de convaincre les hommes et de les entraîner à l'action. D'une théorie, — la régénération des races par la sélection et non par le croisement, — il lui a été donné de faire, en appliquant à la Race Boulonnaise, une réalité, et de cette réalité un beau livre, qui a eu son avant-dernière pensée. Mais les Latins lui avaient enseigné aussi un stoïcisme à la hauteur des épreuves qui l'attendaient au déclin de sa vie. J'ai besoin, pour le juger moins malheureux, lui à qui la plus douce des consolatrices a été conservée jusqu'à la fin, de détourner les yeux vers son contemporain, M. Emmanuel PETIT, dont la personne commandait tant de respect. Vous l'aviez appelé à vous, non pour l'abondance de ses écrits, mais comme un homme de bonne compagnie, un modèle de dignité et de perfection morale, dont toutes les paroles étaient l'expression même de la justice et de la bonté. Sa vie s'est partagée en deux périodes — dans la première, il avait connu la plénitude du bonheur, à côté d'une compagne dont le charme était incomparable. Il a touché dans la seconde le fond de la douleur humaine.

Puisque les Académies sont le tribunal de la vertu, quelle auréole donnait à la vôtre l'homme qui a rempli pendant seize ans la mission la plus douloureuse et la plus angélique avec une sérénité sans défaillance et une sorte de pudeur héroïque, qui repoussait la pitié !

Je me reprocherais de ne pas ajouter à cette liste le nom de mon ancien collaborateur Paul LECESNE. Comme tant d'autres enfants d'ARRAS, il avait su borner ses désirs. Il appliquait toute sa belle intelligence à élucider les problèmes de droit ou d'érudition qui intéressaient sa petite Patrie. Il n'avait d'autre fierté que de la bien servir. Ce sage et ce modeste aurait mérité d'être heureux. Il le fut

Digitized by Google

longtemps. Mais. pour lui aussi, le dernier mot de la destinée a été cruel.

Avoir rencontré ici des hommes comme ceux dont je viens de parler avec une émotion que j'ai sentie partagée, avoir obtenu dans l'amitié de plusieurs d'entre eux une place privilégiée, être resté jusqu'au dernier jour présent à leur souvenir, c'est une fortune ou une récompense à laquelle rien ne peut être préféré. Et, que vous m'ayez permis de le dire aujourd'hui, que vous ayez consenti à recevoir, au nom de la Ville d'Arras, que je m'affligeais de n'avoir pas revue depuis qu'elle s'est relevée de ses ruines, le témoignage de ma gratitude pour les amis qu'elle m'avait donnés, j'en suis touché très profondément.

Les Sociétés comme la vôtre, ne représentent pas dans une ville les orages d'un jour. Elles sont, nous pouvons le dire après les savantes manifestations que nous venons d'admirer, les gardiennes de son histoire, des efforts et des souffrances par lesquelles elle a grandi. Elles la font revivre devant les générations nouvelles dans ce qu'elle a eu de meilleur, afin que l'ombre ne descende pas sur les bons exemples et que rien ne déroge, dans l'avenir à la noblesse du passé.

Digitized by Google

DISCOURS de M. DENEUVILLE

Adjoint au Maire d Arras

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous avez procuré à la population arrageoise un régal de l'esprit, pour lequel la Municipalité vous adresse l'expression de ses félicitations et de sa gratitude.

L'ancien Arras a été revécu en des tableaux impressionnants affirmant la foi robuste de nos ancêtres arrageois en la prospérité de leur cité et je saisis, avec une joie mêlée de quelque fierté de clocher, l'occasion de proclamer que leurs descendants n'ont rien perdu de leurs précieuses qualités de travail. Je n'en veux pour preuve que la rapide renaissance de notre Cité, pourtant si affreusement détruite par la guerre.

L'époque charmante des Rosati de l'Artois nous est réapparue en délicats poèmes entendus au cours de cette fête, dont le souvenir restera parmi nous.

Je lève mon verre à l'union féconde des Sociétés savantes de notre région et tout particulièrement à nos hôtes distingués de l'admirable Belgique qui ont tenu à affirmer, par leur présence, la communauté des aspirations de nos deux pays.

A la Belgique, à la France unies dans la paix, dans la liberté des esprits et des cœurs.

Digitized by Google

DISCOURS de M. THÉODORE

Chargé de représenter la Société des Sciences et des Arts de Lille, la Commission historique du département du Nord, le Comité flamand de France, vieilles et savantes Compagnies qui ont compté et comptent encore parmi leurs membres des noms illustres tels que : Pasteur, Delezenne, Dehaisnes, de Coussemaker, Wicar, ayant porté bien haut, de par le monde, la renommée du génie de la France dans le domaine des Sciences, des Lettres et des Arts, je viens, Messieurs les académiciens d'Arras, vous apporter ce soir leur confraternel salut.

Plus que jamais, on parle de régionalisme, surtout en ce pays de beffrois, fiers et artistiques symboles de nos antiques libertés.

Exalté par les uns, décrié par les autres, il n'en est pas moins vrai que ce mouvement glorifie les plus belles activités de toutes les branches de la pensée française, disséminées dans notre pays, qui plus que jamais aussi, se sont magnifiées en une admirable et indissoluble unité autour de la Mère-Patrie aux jours sombres qu'elle a traversés.

Certes, la locution Académie de Province, a été prise parfois dans un sens plus ou moins ironique — Mais, n'est-ce pas à ces esprits profondément réalisateurs, qui composent ces groupements provinciaux, en ces régions ou les choses de l'esprit et le sens pratique des affaires,

Digitized by Google

marchent, ancestralement, côte à côte, dans toutes les manifestations de notre énergie, que la Capitale vient faire appel, pour résoudre des questions difficiles, confiante en ces qualités essentielles que possèdent les gens de nos vieilles provinces, formant, suivant leurs différents caractères ethnologiques, une magnifique harmonie qui s'appelle : l'esprit français.

Ce régionalisme, Messieurs, votre Académie qui fête aujourd'hui son cent cinquantième anniversaire, en est une des plus belles et des plus pures expressions.

Et je lève mon verre....?

Siccis omnia nam dura Deus proposuit. ..

Au nom de la Société des Sciences et des Arts de Lille, de la Commission historique du département du Nord, du Comité flamand de France, je bois à la prospérité de l'Académie d'Arras.

Digitized by Google

DISCOURS de Emile POITEAU

Il est d'usage encore au doux pays d'Artois,
Aux jours d'anniversaire en fêtes de famille,
Quand l'écho du bonheur résonne sous les toits,
Quand l'aïeul frissonnant près du feu qui pétille
Sent revenir de loin sa jeunesse en son cœur,
Que le plus jeune enfant au nom de tous les autres
Exprime des souhaits que ses aînés en chœur
Lui soufflent à l'oreille...
Or, comme, étant des vôtres
Depuis trois ans déjà, je suis le Benjamin
De ce foyer d'esprits dont vous êtes la flamme
J'ai la charge aujourd'hui dans ma tremblante main
De vous offrir, Messieurs, le meilleur de mon âme
Et rendre au nom de tous hommage à notre Artois !...
Il m'est doux de le faire, et d'accorder ma lyre
Aux accents du bonheur qui passent dans vos voix
Et sous un rêve ardent, qui va jusqu'au délire,
De m'exalter moi-même en parlant de l'Artois !....
Tout ce que vous aimez je le garde en mon âme ;
Ce sont toutes vos voix qui passent dans ma voix
Lorsque l'Artois m'inspire et m'enivre et m'enflamme
Et m'incite à chanter les vivants et les morts !...
Ce sont aussi vos cœurs dont je sens l'harmonie
Qui forment ma couronne et guident mes efforts
Sur les champs de bataille à la plainte infinie
Où je m'en vais parfois du soir jusqu'au matin
Sous les ombres des nuits et dans la solitude

Digitized by Google

Reprendre le fardeau du bon Samaritain !...
Et c'est, parmi mes chants, presque par habitude
— Leit motiv inlassable — ah ! que passe et revient
Cet éternel serment qu'un fils doit à sa mère...
Et tous ces saints amours dont je suis le gardien,
Et que je sème en route en ma course éphémère,
N'est-ce point vous, Messieurs, bien longtemps avant moi.
Qui les avez nourris dans votre Académie ?
N'est-ce pas votre émoi qui passe en mon émoi ?
Et n'est-ce point votre âme — inspiratrice amie —
Qui m'a dit de chanter parmi les jours d'effroi,
L'espoir enseveli sous la douleur des pierres
Et dans la tombe ouverte au pied de nos beffrois ?...
N'est-ce pas vous, Messieurs, sous les tresses des lierres
Qui submergent trop tôt nos milliers de tombeaux
Qui m'avez fait apprendre à graver l'espérance
Et pour nos descendants l'histoire de nos maux ?
Puis, mêlant vos douleurs à ma propre souffrance,
N'est-ce point vous, Messieurs, au pied des contreforts
De ce calvaire énorme et sanglant de Lorette
Qui m'approuviez hier d'avoir d'une voix nette
Sur l'oubli des vivants lancé le cri des morts !...
Vous êtes les aînés de ma grande famille
Qui joint la poésie au bon sens érudit ;
Vous gardez le foyer où rien ne se gaspille
Des doubles royautés du cœur et de l'esprit ;
Et quand je vais, rêveur, parmi nos vertes plaines,
Etre le confident des désirs de l'Artois,
Et quand je chante en vers ses douleurs et ses peines,
C'est un peu votre voix qui passe dans ma voix !...
Je bois à notre Mère et bois à vous, mes frères !...
...A l'âme de l'Artois que tous nous chérissons !...
...Aux beffrois mutilés qu'en des accents sincères
J'ai redressés déjà dans l'air de mes chansons !...

Digitized by Google

DISCOURS de J. DE PAS

La Société des Antiquaires de la Morinie que j'ai l'honneur de représenter, m'a chargé d'apporter à l'Académie d'Arras son tribut de félicitations. A l'occasion de la commémoration de ce 150e anniversaire, elle a tenu à resserrer et rappeler les liens qui l'unissaient depuis longtemps à votre Compagnie.

Nous sommes unis d'abord à vous, Messieurs, par l'affinité de terroir. Bien que plus spécialisés dans les études purement historiques et archéologiques, et formant, auprès de l'Académie d'Arras un groupement analogue à ce qu'est l'Institut des Inscriptions et Belles-Lettres à côté de l'Académie française, nous avons, cependant, une communauté d'origine, en tant qu'enracinés dans ce vieux sol d'Artois, dans le passé duquel nous cherchons à puiser l'objet de nos travaux pour nous efforcer d'en faire revivre les fastes et glorifier les personnages qui l'ont illustré.

Nous sommes unis ensuite à vous par le souvenir des Membres de votre Académie qui ont honoré particulièrement la S. A. M. de leur sympathie et de leur collaboration. Permettez-moi de vous rappeler quelques noms, qui sont encore dans vos mémoires, de ceux qui ont tenu à se faire inscrire parmi nos Membres. Ce sont, en commençant par les plus anciens, M. le Chanoine Van Drival, M. de Linas, M. de Cardevacque, M. de Hauteclocque, M. Barbier, M. le Baron Louis Cavrois de Saternault, M. le Chanoine Depotter, et il m'est agréable de saluer,

Digitized by Google

parmi ceux qui siègent actuellement au milieu de vous, votre sympathique et distingué Président, M. G. Sens, qui est pour nous un Collègue ancien et fidèle.

Messieurs, notre Société compte actuellement quatre-vingt-douze années d'existence. C'est peu en comparaison de l'âge de la vôtre : c'est assez pour nous permettre d'envisager dans un avenir relativement bref, la fierté de commémorer aussi un Centenaire et d'orienter vers un nouveau siècle de travaux des successeurs qui tiendront à suivre le sillon qu'aura tracé le siècle précédent. Car nos Sociétés peuvent compter sur l'avenir.

Sur la terre d'Artois, encore toute meurtrie des épreuves qui l'ont traversée, et où les préoccupations matérielles se font encore sentir si vives, il subsistera, ayons en la confiance, une élite influente et nombreuse de personnes qui continueront à s'intéresser au mouvement intellectuel et littéraire, ainsi qu'aux choses du passé, et qui tiendront à aider et encourager ceux qui en font l'objet de leurs études et leur consacrent leur activité.

C'est ainsi que, comptant sur cet appui, nos successeurs pourront s'inspirer des traditions de leurs devanciers et continueront à apporter de nouvelles contributions à l'Histoire et à l'illustration de notre province.

Ils justifieront ainsi l'aphorisme formulé en trois mots dans la laconique devise de la S. A. M. : *Investigando Doctrina restituet* et celle de l'Académie d'Arras : *Flores fructibus addit.*

C'est dans cette pensée, Messieurs, que je lève mon verre en l'honneur de l'Académie d'Arras, de son Président, des Membres distingués qui l'entourent, et que je forme le vœu qu'elle continue brillamment sa marche vers un deuxième Centenaire.

Digitized by Google

LES RÉGIONS DÉVASTÉES

PAR

Mme Amélie MESUREUR

Membre Correspondant

BUCQUOY

Beaux villages riants, c'est donc vrai, rien ne dure !
Vos toits épanouis sous des dais de verdure,
Vos foyers familliers aux souvenirs si doux,
Tout est anéanti, rien ne reste de vous.

Où sont les chemins creux où la blanche aubépine,
Faisait neiger ses fleurs sur les têtes d'enfants,
Et les belles moissons aux retours triomphants,
Et la croix du calvaire où le passant s'incline ?

Où sont les jardins clos, les prés et les vergers,
Et les vaches qui vont d'un pas lent vers l'étable,
Lourdes de leurs pis blancs pleins d'un lait délectable,
Et les troupeaux soumis à la voix des bergers ?

Tout est rasé : les bois, les buissons, les tonnelles
Les arbres qui montaient la garde en sentinelles,
Autour de la chapelle, au revers du chemin,
Halte où le vagabond venait tendre la main.

Digitized by Google

Que sont-ils devenus le chêne centenaire
Et l'unique moulin à l'aspect primitif.
Dont les ailes semblaient effrayer le tonnerre,
Et qui tournaient dans l'air comme un oiseau captif ?

Les pierres des chemins même ont changé de place,
Et de la vieille église il ne reste plus trace.
Mieux qu'avec des outils, le sol est nivelé.
Chacun pleure et s'enfuit du pays désolé.

Plus un mur n'est debout. Un long sanglot vous monte
A la gorge, en voyant ce désastre, une honte.
Ni routes, ni sentiers, ni places ; l'horizon
N'est plus qu'un terrain plat sous un maigre gazon.

Le poète s'épuise à conter vos misères
On en parle, on écrit, les phrases et les mots
Ne sauraient soulager les moindres de vos maux.
Rien ne peut attendrir, hélas ! le cœur des pierres !

Digitized by Google

Digitized by Google

III.

Séance publique du 10 Janvier 1924

Digitized by Google

Digitized by Google

ALLOCUTION D'OUVERTURE

PAR

M. Georges SENS

Président

Mesdames, Messieurs,

Pendant plusieurs années, à la séance publique de l'Académie, le Président prononçait une allocution d'ouverture qui, le plus souvent, ne faisait que rappeler la mémoire des membres disparus depuis la dernière réunion. Je me réjouis en ce jour de ne pas avoir à vous présenter des paroles de regrets. Nous n'avons en effet aucune perte à déplorer. L'un de nos membres résidants nous a bien quittés mais nous le conservons comme membre honoraire, et si Monsieur l'abbé Lecocq occupe en ce moment un poste qui lui fut confié par ses supérieurs, nous ne perdons pas l'espoir de le revoir au milieu de nous.

En ce jour je me contenterai de vous faire part des sentiments de reconnaissance de l'Académie pour tous ceux qui se sont rendus à son appel, lorsqu'elle fêta le 4 juillet dernier son 150e anniversaire. L'année 1923 marquera avec éclat dans ses Annales. Et si cette date mentionne sa déjà longue existence, elle rappellera l'empressement que les autorités de notre Cité et l'élite de la population ont mis pour s'associer à sa joie, ainsi que les témoignages de sympathique et cordiale confraternité que les Sociétés littè-

Digitized by Google

raires de notre région du Nord nous ont apportés en cette mémorable circonstance.

Un devoir, toutefois, m'incombe au sujet de notre séance d'anniversaire. C'est d'adresser, au nom de l'Académie de chaleureux remerciements à ceux de nos Collègues qui ont accepté de nous faire les lectures appropriées à notre solennité.

Monsieur Lennel nous transporte dans le vieil Arras de 1773, à l'époque où notre Compagnie commença à avoir son existence légale et à porter le nom d'Académie. Il eut la patience de compulser en ce but les nombreux documents de nos archives municipales et grâce à lui nous avons pu circuler dans la ville d'alors, revoir en esprit les monuments, à présent disparus. Nous connaissons les quartiers où se trouvaient à cette époque des chantiers en pleine activité et qui firent place aux bâtiments actuels de la Préfecture, du Palais St-Vaast, de la Cathédrale, du Collège. Nous pouvons sans nous tromper nous rendre aux demeures des différentes autorités dont les noms nous sont donnés. Nous avons connaissance du budget municipal et nous savons à qui il faut s'adresser si l'on a besoin d'un horloger, ou d'un libraire.

M. Viltart nous reporte à une époque plus rapprochée de nous et traite en termes émouvants un sujet plus personnel à notre Société. Il décrit les ravages que les bombardements ont apportés à son local, l'anéantissement par les flammes de tout ce qu'elle possédait. Mais il termine en disant qu'après la tourmente de la grande guerre, l'Académie s'est réorganisée. Elle a repris ses anciennes traditions et ses travaux. Mais, dit M. Viltart, nous sommes des rénovateurs, mais des rénovateurs qui, pour suivre la trace de leurs devanciers, viennent de jeter un coup d'œil en arrière.

Monsieur Pilat clôtura dignement la séance par un *A Propos* de circonstance où en d'excellents vers il

Digitized by Google

résume, après un aperçu un peu attristé de notre présente détresse, la tâche de l'Académie.

Nous voulons, dit-il, préserver l'esprit du sol natal. Certes, nous honorons d'un culte sans égal tous les grands ouvriers de l'Art ou de la Science que rassemble Paris, pour l'honneur de la France, mais nous gardons au cœur un sentiment plus doux, pour les bons artisans qui restent « de chez nous ».

L'on ne pouvait en meilleurs termes déterminer le but que s'est proposé notre Compagnie dès ses premiers jours.

Que nos chers Collègues reçoivent ici l'expression de vive reconnaissance pour la façon magistrale dont ils ont présenté les tableaux qu'ils avaient choisis avec une si judicieuse opportunité.

Je n'aurai garde d'omettre avec quelle satisfaction nous avons entendu après notre séance et dans notre réunion du soir les paroles bienveillantes et si amicales de nos invités. Monsieur Alapetite notre vénéré doyen, fit revivre à nos yeux plusieurs de nos disparus. Messieurs Théodore, des Sociétés de Lille ; de Pas, de St-Omer ; de Rosny, de Boulogne-s-Mer ; Camier, de Cambrai ; Macqueron, d'Abbeville ; Mouvaux, de Dunkerque ; Muls de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et M. Brunfault, ancien Président de l'Académie royale de Belgique nous apportèrent dans les termes les plus choisis, les saluts fraternels des Sociétés dont ils étaient les délégués. Deux de nos membres correspondants se joignirent à eux, M. Potez, de la faculté de Lille et M. Poiteau, le poète de notre région. Puis M. Bertin Ledoux et M. Deneuville nous transmirent également au nom des administrations préfectorale et municipale les meilleurs souhaits pour la prospérité de notre Compagnie. Enfin aux lieu et place de notre correspondant Mme Amélie Mesureur empêchée de venir au dernier moment, sa fille nous donna lecture d'un poème impressionnant sur les régions dévastées où l'auteur décrit,

Digitized by Google

en termes émouvants, l'aspect d'après guerre de Bucquoy, village où se passa sa jeunesse.

A tous ces amis de l'Académie, celle-ci leur adresse un bien cordial merci et leur dit toute sa reconnaissance pour toutes les sympathies qui lui ont été témoignées.

Pour terminer, Mesdames et Messieurs, je vous demande la permission de vous donner lecture d'un petit poëme reçu dernièrement de Mme Mesureur que je viens de nommer. Le sujet choisi vous intéressera certainement car il évoque, en termes élevés, un coin sacré du sol de notre région, célèbre maintenant dans notre histoire nationale, la Colline de Lorette.

LA BATAILLE DE NOTRE-DAME DE LORETTE

1914-1915

Sur la place où fut la Chapelle,
Vingt-mille hommes dorment en tas,
Ils se sont faits tuer pour elle,
C'est leur gloire, n'y touchez pas.

La Croix était inaccessible ;
Les plus vaillants, non les plus forts,
Au nom de la France invincible,
Marchaient à l'assaut sur les morts.

Tous les trois jours, comme en un rêve,
Qui ne devait jamais finir,
Ils montaient faire la relève,
Pas un ne devait revenir.

La mort les suivaient à la piste,
Calvaire affreux, sentiers étroits,
Chacun regardait d'un œil triste,
Cet infernal Chemin de Croix.

Digitized by Google

Chargés d'un fardeau qui leur pèse,
Hostile à chacun de leurs pas,
Ils enfonçaient la terre glaise,
Le sol disait : n'avancez pas !

Des arbres brûlés, les squelettes
Tendent leurs bras noirs décharnés,
Désignant, sinistres vedettes,
Nos défenseurs exterminés.

Laissons le flot de nos pensées,
Les exalter dans l'avenir,
Réchauffons leurs tombes glacées
Par la flamme du souvenir.

Qu'une Chapelle expiatoire
S'élève où posent nos genoux.
De ces jours maudits dans l'histoire,
Nobles Français, souvenez-vous !

Amélie Mesureur,
Membre de l'Académie d'Arras
Présidente de la Société Victor-Hugo.

Dédié à M. Sens, Président de l'Académie d'Arras

Novembre 1923.

MALÉDICTIONS

Unissons le laurier ! à l'immortelle en fleurs,
J'écris de petits vers, sur de grandes douleurs.

Arras, Albert, les villes saintes,
Bucquoy, villages, petits bourgs
Victimes des Boches vautours,
Avez-vous entendu mes plaintes ?

Digitized by Google

J'ai saigné de votre douleur,
J'ai souffert de votre souffrance,
Ecoutez ces cris de mon cœur :
Ils ont martyrisé la France.

Oh ! ces crimes par eux commis,
La chère Patrie outragée.
Des pires de nos ennemis,
La terre veut être vengée.

Sépultures aux marbres nus,
Ossements bénis des ancêtres,
Monuments ou tombes champêtres,
Cercueils, qu'êtes-vous devenus ?

Qui déchaîna ce cataclysme,
Ces guerriers ivres de fureur,
Exterminant par fanatisme.
Sur l'ordre de leur Empereur,

Rien ne rachètera leurs fautes,
Que désormais ils soient honnis.
Français, crions leur à voix hautes :
« Dans vos foyers, soyez maudits !

Vous ne serez jamais nos frères,
Vous avez piétiné nos cœurs,
Et, bien que nous soyons vainqueurs :
Soyez maudits dans vos frontières ! »

Unissons le laurier à l'immortelle en fleurs,
J'écris de petits vers sur de grandes douleurs.

Amélie MESUREUR,
Membre de l'Académie d'Arras,
Présidente de la Société Victor-Hugo.

Dédié à M. Viltart, membre de l'Académie d'Arras.

Novembre 1923.

Digitized by Google

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE

PAR **M. TIERNY**

Secrétaire-Adjoint

MESDAMES, MESSIEURS,

Je me présente un peu devant vous sous l'aspect d'un récidiviste. Déjà l'an dernier j'avais dû vous faire agréer ma suppléance de secrétaire-adjoint dans le rapport sur les travaux de l'année, et je sentais tout le péril de ma mission en me rappelant les pages charmantes, remplies d'aperçus originaux, et de pensées profondes que notre Secrétaire-Général avait écrites maintes fois sous cette rubrique pourtant peu séduisante.

Hélas ! aujourd'hui encore le Baron Cavrois de Saternault se trouve empêché par des obligations impérieuses de remplir sa mission habituelle, et je suis obligé pour la seconde fois, de solliciter votre indulgence.

L'année qui vient de s'écouler ne ressemble cependant pas aux autres et mériterait un historiographe de marque ; elle s'est en effet distinguée par une solennité dont le souvenir doit rester gravé en lettres d'or dans les fastes de notre Académie. Vous avez tous présents à l'esprit les fêtes du cent-cinquantième anniversaire de l'Académie d'Arras qui, sous le soleil éblouissant de juillet, amenèrent cette année dans notre ville nombre de notabilités fran-

Digitized by Google

çaises et étrangères et l'élite intellectuelle de la région. Beaucoup d'entre nous j'en suis certain, ont assisté dans cette même salle à la réunion qui fut brillante tant par la qualité de nos hôtes que par le talent des orateurs.

Heureusement le souvenir de cette belle séance est encore trop présent à vos esprits pour qu'il soit besoin des ressources de l'imagination pour la faire revivre à vos yeux. La Presse régionale a, du reste, largement contribué à en répandre les échos, et l'on peut dire que cette manifestation littéraire, par son importance et sa notoriété, s'accommode mal du cadre forcément restreint d'un rapport sur les travaux de l'année.

Cependant, laissant de côté la partie extérieure et décorative de la fête, j'ai le devoir d'y faire rentrer tout ce qui inplique de la part de mes Collègues un travail.

Rendons d'abord hommage à l'initiative et au dévouement des promoteurs et des organisateurs de la solennité. Grâce à eux nous avons vécu des heures délicieuses que nous ne reverrons plus, car si aucun des membres actuels de l'Académie n'a célébré le centenaire de notre Compagnie en 1873, aucun d'entre eux, je le pense, ne caresse l'ambition d'assister à l'année correspondante de notre siècle, pour voir le deuxième centenaire.

Je suis venu trop tard dans un siècle trop vieux !

Eh bien ! non, la célèbre apostrophe ne sera pas pour nous, grâce aux Collègues très avisés qui, tenant compte de la brièveté de la vie, nous ont évité le désagrément de passer entre deux centenaires et nous ont ménagé au moins un intermède dont nous puissions profiter. Grâce à cette excellente méthode le plus grand nombre trouve sa part dans les fêtes commémoratives. Les futurs académiciens de l'an 2023 trouveront avantage à s'inspirer de cet exemple.

Nous devons tout d'abord remercier notre Président

Digitized by Google

M. Sens d'avoir proposé de solenniser ce cent-cinquantième anniversaire, d'avoir soutenu son projet malgré les objections qu'il rencontra, et avec une persévérance et une habileté louables d'avoir su le mener à bonne fin.

Je ne vous parlerai pas ici des agréments variés qui marquèrent la solennité tels que réceptions, excursions ni même du grand banquet, bien que l'éloquence académique s'y répandit avec autant d'abondance que le champagne. Ces hors d'œuvre, tout intéressants qu'ils soient, ne seraient pas à leur place dans un rapport sur des travaux. Les discours et lectures de la séance publique doivent seuls retenir notre attention.

Ceux d'entre nous qui les ont entendus, n'ont pu manquer d'être séduits par l'harmonieuse composition du programme.

Dans une fête commémorative on s'efforce de faire revivre les personnages et les faits auxquels on désire rendre hommage. Nul n'y a mieux réussi que M. Lennel : il a brossé de main de maître le tableau d'Arras en 1773. Avec son souci habituel de la vérité historique jusque dans les moindres détails, mis au service d'un art et d'un talent littéraire remarquables il a su représenter à nos yeux émerveillés la ville telle qu'elle était à cette époque avec ses monuments, avec ses institutions, ses habitudes.

Au passé dont l'évocation remplit nos âmes d'émotion n'était-il pas bon d'opposer les réalités contemporaines avec leurs tristesses, leurs gloires et les espoirs qu'elles font naître. C'est à M. Léonce Viltart qu'échoit ce rôle. Déjà l'an dernier il fit une analyse des récits écrits sur Arras durant les quatre années de guerre par ceux qui furent les témoins de ses épreuves, j'en ai fait mention dans mon précédent compte-rendu. Cette fois notre Collègue fait en traits saisissants l'histoire de la Ville durant ces années tragiques ; puis il nous fait assister au retour de ses habitants, faisant revivre avec *humour* les impressions diverses

Digitized by Google

que nous ressentîmes en rentrant au milieu de nos ruines; viennent ensuite les étapes successives de la reconstitution avec le tableau impressionnant du premier hiver qui suivit l'armistice, où notre Cité est remplie d'embûches de toutes sortes, par suite de son obscurité, de ses fondrières et de l'invasion d'une multitude d'étrangers qui la transforment en un véritable coupe-gorges. M. Viltart nous fit éprouver une réelle sensation de bien-être en nous aidant à contempler le chemin parcouru et les épreuves endurées; elle nous rend plus patients dans l'attente de la reconstitution définitive. L'orateur n'oublie pas d'associer à ce tableau celui des désastres subis par notre Académie, la perte de ses trésors de littérature et d'art ; il nous la représente ensuite reprenant ses travaux au milieu de son dénûment et renouant la tradition du passé.

Les deux lectures que je viens de rappeler n'avaient trait qu'à deux époques dont le rapprochement est assurément saisissant, mais pour que le programme fut complet, il fallait vous donner un aperçu de la longue période qui les séparaient. C'est ce qu'a fait en termes éloquents notre Président dans son discours d'ouverture sur le passé de l'Académie, notant les traits saillants de son histoire, évoquant la mémoire de ceux qui ont pris la plus grande part à ses travaux.

Il restait les accents du poëte pour faire ressortir dans tout leur éclat les grandes choses qui venaient d'être si excellemment dites ; nous l'avons trouvé — ou plutôt retrouvé — dans la personne de M. Pilat qui était jadis notre barde attitré mais qui par suite de son éloignement avait du suspendre sa participation habituelle à nos travaux.

Dans son poème il donne, par le titre et les vers, sa véritable note à la séance. Il l'intitule l' « A propos ». C'est bien le mot qui se dégage de tout ce que nous a donné le programme ou chaque article vient à propos.

Digitized by Google

M. Pilat nous représente notre Académie sous les traits d'une vénérable douairière — 150 ans ! — aux prises avec quelque malappris assez osé pour juger ses allures et son langage surannés. Le dialogue est conduit avec verve et la réplique victorieuse est tout à l'honneur du poëte, comme de l'Académie.

Nous savons que si l'homme voit avec l'âge ses facultés diminuer et descend graduellement la pente dont l'aboutissement est le tombeau, il en est autrement des associations comme la nôtre qui trouvent dans les exemples instructifs d'un long passé comme dans l'afflux continuel d'un sang nouveau le secret d'une force et d'une jeunesse inaltérables.

Je vous ai entretenu longuement de la solennité de notre cent cinquantenaire comme l'exigeait l'importance du sujet. Mais n'allez pas croire qu'il ait absorbé à lui seul l'activité de l'Académie durant l'année écoulée. Les travaux présentés dans les séances privées n'ont été ni moins nombreux ni moins importants que les années précédentes.

Comme l'an dernier c'est à M. le Chanoine Vergneau que revient l'honneur des communications les plus fréquentes ; je dois ajouter que le nombre n'en est pas aux dépens de l'intérêt, bien au contraire. M. Vergneau est un chercheur infatigable en même temps qu'un critique avisé et un narrateur plein d'esprit. Pour lui la bibliothèque municipale est le vestibule de l'Académie. L'une et l'autre n'ont-elles pas leur siège à l'hôtel de ville ? En sortant des séances où il nous a conté quelque histoire du Moyen-âge, nous le voyons monter à la bibliothèque où il va faire de nouvelles fouilles pour la prochaine réunion.

M. Vergneau nous a tout d'abord donné pendant plusieurs séances un commentaire très vivant d'une chronique de Guines et Ardres écrite à la fin du XII^e^ et au début du XIII^e^ siècle par un curé d'Ardres nommé Lambert et dédiée au Comte de Guines Arnoul II. Cette œuvre se dégage de la sécheresse fastidieuse des premières chroni-

Digitized by Google

ques ; elle est vivante, intéressante par les faits contemporains qu'elle relate ; mais son auteur a la prétention peut-être trop présomptueuse de pousser aussi ses investigations vers un passé fort éloigné où il est à craindre que son érudition ne soit en défaut. Nous notons avec intérêt sa réprobation pour les Ménestrels. On sent en le lisant l'influence que ces chanteurs ambulants avaient acquise sur l'opinion publique de leur époque. Comme la Presse de nos jours ils créaient à leur gré une réputation ou l'étouffaient.

La chronique de Lambert présente encore un intérêt au point de vue linguistique car elle marque la transition du latin aux idiomes du Midi de la France.

A noter aussi à l'actif de M. Vergneau une intéressante conférence sur le philosophe Buridan. Il nous montre son héros au début du XIVe siècle prenant parti pour les Universaux dont la théorie consistait à réduire toutes choses à de vaines apparences. Puis c'est le célèbre dilemme de son âne placé entre deux pitances également attractives et ne pouvant faire son choix faute de libre arbitre.

A propos de Buridan et sans pouvoir préciser dans quelle mesure il y fut mêlé, M. Vergneau nous fait le récit d'un drame passionnel dont furent les héroïnes tristement célèbres les belles-filles de Philippe le Bel et qui servait de thème au roman intitulé « la Tour de Nesle ».

Citons aussi du même Collègue une notice sur Clément de Fauquembergue dont le journal écrit entre 1417 et 1438 est rempli de renseignements intéressants sur cette époque.

M. Vergneau nous fit encore le récit d'une conjuration ourdie à Ardres en 1653 par les officiers du régiment de Rambures ; récit captivant s'il en fut et que l'on croirait composé pour la scène, où il ne manque même pas l'intrigue sentimentale indispensable dans toute pièce de théâtre.

La variété ne manque pas dans les causeries de notre

Digitized by Google

savant Collègue, car voici une autre histoire bien intéressante aussi, mais d'un caractère tout différent. Il s'agit d'un larcin dont le mobile est la piété ! « Un rapt de reliques au XII^e^ siècle ». Voilà un bien singulier mélange, un problème à poser aux casuistes les plus subtils. Un prieur de l'Abbaye de l'Arrouaise s'étant trouvé à la baie d'Ostie devant la sépulture de Sainte-Monique, la jugea peu surveillée et craignant que les précieuses reliques ne fussent profanées les emporta en France pour leur y rendre un culte plus attentif.

M. le chanoine Vergneau se garde de porter un jugement sur le pieux larcin. Il semble cependant que Dieu qui voit avant tout les intentions, l'ait absout, car le voisinage des reliques de la sainte valut à son auteur une protection miraculeuse qui le préserva du naufrage. Aussi furent-elles reçues en grande pompe à l'Abbaye de l'Arrouaise et placées sur le maitre-autel.

Avec un autre personnage, Conon de Béthune, trouvère de l'époque de Philippe-Auguste, M. Vergneau est appelé à nous narrer d'intéressants épisodes sur les Croisades. Conon ayant exaspéré la Cour par ses épigrammes est amené un peu à contre-cœur à s'enrôler dans la troisième Croisade. La mobilisation à cette époque n'avait pas la précision et la promptitude de celle de 1914 ; elle dura deux ans. Après la prise de St-Jean-d'Acre, Conon revint à la suite de son souverain qui estimait en avoir fait assez pour la délivrance des lieux Saints. Il s'engage ensuite dans une nouvelle Croisade et nous voyons notre héros plus tard en assez belle posture à la prise de Constantinople.

M. Vergneau nous présente encore Jean d'Arras qui fut secrétaire du duc de Berry, frère de Charles V, et sur l'invitation de celui-ci composa un roman tiré d'anciennes légendes intitulé « l'histoire de Mélusine. »

A cette occasion le conférencier met en relief la phy-

Digitized by Google

sionomie du duc de Berry, personnage peu mêlé aux évènements politiques, mais esprit très cultivé, très amateur d'arts et très ouvert au progrès.

M. Vergneau clôt le cycle de ses conférences de l'année par quelques aperçus historiques sur les principaux évêques d'Arras. Il cite entr'autres Nicolas de Fief, évêque nommé par l'Espagne, que les Français trouvèrent après la prise d'Arras en 1641 et qui mourut avant d'avoir prêté serment à son nouveau souverain ; Guy de Sève célèbre par ses doctrines jansénistes et par suite aussi suspect au Roi de France qu'au Saint-Père et enfin un prêtre bien connu par sa science et sa piété qui eut été notre premier évêque concordataire, s'il l'eut voulu, l'abbé Emery supérieur de St-Sulpice et qui par modestie refusa la mitre que le Premier Consul voulait lui imposer.

J'en ai fini avec notre érudit et laborieux Collègue, mais je ne veux pas manquer de vous annoncer que ses premiers travaux depuis la fin des vacances nous promettent déjà une abondante moisson pour l'an prochain.

Avec lui nous quittons l'histoire ; passons à la géographie qui dans les programmes scolaires lui est ordinairement accolée, et faisons une incursion — oh ! très rapide — au Turkestan sous la direction expérimentée de M. le docteur Vaillant qui l'a déjà visité avec la mission Pelliot.

Il nous explique comment on trouve dans ce pays, par suite des conquêtes d'Alexandre, une civilisation mélangée de Boudhisme et d'influence grecque. Le climat est inclément et ne se prête pas à l'exploitation des richesses que renferme le sol : cuivre, pétrole etc... Le sol est infertile par suite des tempêtes qui, sans cesse, charrient la terre convertie en sable.

Avec le général Leleu, nous ne sortons pas de France. Il nous parle de l'Auvergne où il a tenu garnison et de ses volcans, cratères éteints depuis une époque préhistorique mais qui n'en n'ont pas moins conservé l'aspect volcanique.

Digitized by Google

Avec MM. Sion, Poiret et Dupret nous abordons, sous ses aspects variés, le domaine de la Sociologie.

M. Sion continue les études démographiques qu'il a déjà entamées depuis longtemps. La population française qui était après la guerre de 39.209.000 habitants s'est trouvée en diminution de 395.000 par rapport au recensement de 1914 et si l'on retirait l'appoint de l'Alsace et de la Lorraine reconquises la diminution serait de 2.704.000.

L'insuffisance de notre natalité ne nous permet pas de combler les vides que la guerre a creusés dans notre population.

M. Poiret nous fait connaître dans tous ses détails l'œuvre si populaire des « Jardins ouvriers » et montre par des exemples quel puissant appui elle constitue pour les principes d'ordre et de conservation sociale. Nul mieux que M. Poiret ne peut la connaître car il en est à Arras la cheville ouvrière.

La reconstitution de notre ville ne pouvait rester étrangère aux préoccupations de l'Académie; M. Dupret nous en donne la preuve en appliquant à une ville meurtrie par la guerre dont le pseudonyme est assez transparent, un plan de relèvement très séduisant mais hélas ! très éloigné des réalités au milieu desquelles nous vivons. Le logement des familles nombreuses, l'éducation professionnelle des jeunes apprentis, sur lesquels il insiste particulièrement, sont des questions très importantes auxquelles nos édiles, nous le savons, s'efforcent de donner une solution, mais nous sommes encore bien loin de les voir résolues.

M. Dupret présente ensuite une étude spéciale de « l'Apprentissage ». Il fait d'abord l'historique de la question en remontant aux *corporations* et rappelle à quel degré de perfection ces institutions avaient porté la capacité professionnelle dans les métiers. Il proclame la nécessité de remettre en honneur les professions manuelles, en initiant l'enfant dès l'école primaire aux rudiments des métiers les

Digitized by Google

plus usuels, en créant des écoles professionnelles, en entourant le contrat d'apprentissage, de garanties et d'avantages notamment dans le service militaire.

Il résume enfin les devoirs de l'Etat présidant à toutes les initiatives privées, les encourageant, en évitant dans la mesure du possible, de se substituer à elles et suscitant partout les efforts nécessaires pour la production nationale.

Je ne peux manquer de mentionner pour terminer une représentation de cinéma que M. Jardel voulut bien nous donner, au cours de laquelle il fit défiler sous nos yeux des films instructifs destinés à des conférences d'hygiène, puis il nous fit assister aux péripéties mouvementées d'une ascension du Mont-Blanc. Après avoir reçu le salut des excursionnistes du haut des cimes neigeuses où ils sont parvenus avec beaucoup de peine, les membres de l'Académie ont remercié leur Collègue de les avoir associés sans fatigues et sans émotions à cette intéressante ascension.

RAPPORT SUR LE PRIX DE VERTU

Depuis deux ans, l'Académie d'Arras a l'agréable mission de récompenser la Vertu et le rapport sur le prix de vertu forme une annexe du rapport sur les travaux de l'année.

Nous devons cette institution nouvelle qui honore grandement notre Société, à l'initiative d'un Collègue qui n'en a pas vu longtemps les bienfaits. Peu de temps après l'attribution de la deuxième récompense M. Leroy, maire d'Arras, membre de l'Académie d'Arras, promoteur de la fondation de notre prix de vertu, s'éteignait en pleine activité.

Il ne m'appartient pas de refaire ici son éloge. Notre Président, plus qualifié, pour cela, s'est acquitté de ce devoir au moment où sa tombe allait se refermer. Mais au moment de proclamer cette récompense que nous tenons de ses mains vous comprendrez l'emotion douloureuse que

Digitized by Google

je ressens en évoquant sa mémoire : vous la partagerez vous tous qui avez connu le dévouement et l'abnégation de ce bon citoyen, vous particulièrement mes chers Collègues, qui avez pu apprécier son attachement à notre Compagnie et les services signalés qu'il lui a rendus.

Le prix de vertu, d'après le règlement établi par l'Académie, suivant les indications de M. Leroy, est destiné à récompenser ceux qui sans en avoir l'obligation, se sont volontairement dévoués pour des enfants ou jeunes gens privés de leurs soutiens naturels.

Cette année, la personne qui a été jugée digne de cette récompense est Mademoiselle Jeanney, domiciliée à Arras, 93, rue Méaulens.

Lingère, âgée actuellement de quarante-six ans, elle s'est depuis longtemps occupée de la direction morale et matérielle de six neveux et nièces, enfants de son frère dont la femme, vu son état de santé, ne pouvait remplir ses devoirs de mère de famille. Pendant la guerre, dans la période comprise entre octobre 1914 et février 1919, le père étant au front et la mère restée à Aubigny elle resta avec eux à la Flèche où ils étaient réfugiés.

Mlle Jeanney a maintenant à sa charge sa mère âgée de quatre-vingt cinq ans et presque aveugle.

En même temps qu'une récompense très méritée par le dévouement, le prix de 500 francs que nous allons lui décerner sera un secours apporté d'une manière très opportune, à une situation précaire.

L'Académie d'Arras est heureuse de récompenser le mérite de Mlle Jeanney et je fais des vœux pour que l'Académie française, comme elle l'a fait pour notre lauréate de l'an dernier, vienne à son tour compléter par son appoint le prix que nous lui décernons aujourd'hui.

Digitized by Google

Digitized by Google

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. J. LOUART

Membre résidant

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous m'avez fait, Messieurs, en m'appelant à vous, un si grand honneur que j'en reste encore tout confus. Quand une Compagnie a pu comme la vôtre, affirmer son importance et sa vitalité en célébrant solennellement le cent-cinquantième anniversaire de sa fondation ; quand elle se prévaut de semblables titres de noblesse et se glorifie d'une pareille lignée d'hommes éminents qui, à travers les changements de régimes, les troubles sociaux, les révolutions, les guerres, ont assuré la continuité de son existence et l'éclat de son prestige, il lui est permis de montrer dans son choix beaucoup de sévérité et même une certaine rigueur. Or, j'ai beau m'interroger. D'un examen de conscience très sincère il m'apparaît toujours qu'en m'ouvrant les portes de l'Académie, vous n'avez pas tenu compte surtout de mon mérite personnel, trop mince certainement pour mériter une telle distinction, mais plutôt vous vous êtes souvenus des maîtres remarquables, les de *Mallortie*, les *Pagnoul*, les *Wicquot*, les *Morel* qui par leur érudition

Digitized by Google

et leur talent, ainsi que par la haute tenue de leur caractère, avaient conquis sans peine votre estime et votre affection. Avec une bienveillance pour laquelle je ne saurais vous montrer trop de gratitude, vous avez reporté sur leur indigne élève une part des sympathies dont vous les honoriez. Et c'est pourquoi, Messieurs, si ma reconnaissance très sincère et très profonde va d'abord aujourd'hui vers vous qui m'avez invité si aimablement à prendre place dans vos rangs, vous me permettrez d'évoquer également le souvenir de ces maîtres que je n'ai cessé d'aimer et de vénérer et dont je suis heureux de trouver une occasion nouvelle de saluer respectueusement la mémoire.

*
* *

Par faveur singulière vous m'avez désigné pour succéder à mon ancien professeur de rhétorique au Collège d'Arras, M. Edmond-Abel Morel. C'était m'inviter à un retour vers un passé déjà vieux de près d'un demi-siècle. Ce regard jeté en arrière par delà les ans écoulés, en revient chargé de tant de visions que l'âme s'en trouve toute remplie. L'âge peut dresser devant nos yeux charnels un écran qui éteint chaque jour davantage l'éclat des objets extérieurs ; il n'est pas maître de nos souvenirs ; il ne peut à son gré détourner notre attention des images chères qui persistent à s'agiter pour nous dans une lumière douce et un mystérieux silence. C'est ainsi que je ne puis penser à M. Morel sans raviver aussitôt la très profonde impression que m'ont laissée les adieux qu'il nous fit, un après-midi de février 1882, à la veille de son départ pour le *Collège de Clermont-l'Hérault* dont il venait d'être nommé principal.

Nous suivions ce soir-là la leçon de notre professeur d'histoire, M. Roussel, lorsque soudain entrèrent dans la classe M. le Principal et M. Morel. Tous deux étaient visible-

Digitized by Google

ment émus. M. de Mallortie ne se séparait pas sans regrets d'un collaborateur très aimé qui pendant dix ans lui avait rendu les plus précieux services, et M. Morel ne se détachait pas avec une peine moindre de son chef vénéré, de ses collègues, de ses élèves, du vieil établissement où il avait conquis bien jeune ses premiers grades universitaires, où il avait obtenu comme professeur les plus beaux succès, où il se sentait entouré du respect, de la sympathie, de l'estime de tous. M. de Mallortie, après nous avoir annoncé la nomination de M. Morel et son départ prochain, félicita notre professeur de l'avancement dont il était l'objet, puis en termes choisis, délicats et comme enveloppés de tendresse, il lui rappela les raisons de l'étroit attachement, de la profonde reconnaissance que lui avaient voués et que lui garderaient fidèlement ses collègues et ses élèves ; il dit enfin combien il lui coûtait, à lui personnellement, de voir partir sans espoir de retour un professeur dont le talent, l'entrain et le dévouement étaient incomparables.

M. Morel ne trouva pas, pour répondre à M. de Mallortie, la facilité d'élocution qui lui était coutumière, tant était grande l'émotion qui l'oppressait. Sa voix tremblait bien fort. D'ordinaire un peu voilée, elle se voila plus encore pour nous adresser de précieuses recommandations, pour exprimer ses vœux de réussite en vue de l'examen prochain. Nous n'avions jamais douté de l'intérêt que notre professeur nous portait, mais nous ne soupçonnions pas cette vive affection qui ne s'était jamais trahie comme au moment de ses adieux. Nul d'entre nous ne put douter en cet instant que M. Morel nous laissât en nous quittant un lambeau de son cœur. Cette scène nous frappa tellement que, à quarante et un ans d'intervalle, elle m'est restée dans la mémoire avec une entière précision. Je n'ai jamais plus eu depuis lors la chance de rencontrer M. Morel et pourtant je vois encore très nettement son large front, son

Digitized by Google

visage ouvert, son regard ardent et clair que la pensée illuminait, sa barbe blonde qu'il caressait d'une main fine ; dans l'oreille m'est resté le son de sa voix.

***

Le Collège de Clermont-l'Hérault n'était qu'un poste de début pour M. Morel et ne devait le retenir qu'un an. Le jeune principal obtenait, le 21 juillet 1883, les palmes académiques, première récompense du succès avec lequel il s'était acquitté de ses nouvelles fonctions ; puis le mois suivant une autre faveur qu'il n'appréciait sans doute pas moins ; il rentrait dans l'Académie de Lille ; il était nommé dans un collège de plein exercice, au Collège d'Abbeville. Désormais l'administration universitaire ne lui confiera plus que de grands établissements : il restera quatre ans à Abbeville, sept ans à Epinal, onze ans à Langres, jusqu'à l'heure où il sera admis, après plus de quarante ans d'excellents services, à profiter d'une mise à la retraite qu'il avait bien méritée.

Mon spirituel prédécesseur s'est plu à vous dire lui-même comment, durant cette longue, laborieuse et brillante carrière, avait erré sur la mer universitaire sa barque de fonctionnaire, ballottée au gré des souffles administratifs. Je ne sache pas que cette barque ait jamais beaucoup souffert de la houle ni des orages. Au surplus elle avait été dotée de si merveilleux agrès qu'elle eût pu, sans crainte de naufrager, braver plus d'une tempête. Mais elle faisait plutôt figure de solide navire fendant vaillamment les flots. Elle eut, si je ne me trompe, souvent le vent en poupe et toujours surement un pilote habile dont le regard aigu apercevait de loin les récifs et dont la main experte excellait à donner avec dextérité au moment opportun le coup de barre nécessaire pour les éviter.

Ce pilote avait du reste reçu de la nature les dons les plus heureux : une intelligence ouverte et très pénétrante

Digitized by Google

une sensibilité très affinée, une volonté constamment tendue vers un haut idéal. Son père, un sculpteur de talent, l'avait de bonne heure initié aux mystères de la beauté et aux secrets de l'art ; et cette formation esthétique dans le milieu familial avait laissé dans cette âme d'enfant des empreintes si puissantes et profondes qu'elle en resta définitivement marquée. Artiste, M. Morel l'était dans ses attitudes, dans ses gestes toujours élégants, dans ses goûts, dans ses façons de juger, de critiquer, d'admirer. Il était peintre et musicien ; il dessinait à la plume des tableaux charmants qui lui valurent les honneurs du Salon des *Artistes Français*. En littérature, ses préférences étaient marquées pour les poëtes, les chercheurs de formes rares et de rimes riches, les orfèvres habiles à enchâsser les gemmes dans les ciselures des vers. Il nous avait appris à aimer les stylistes, les Daudet, les Leconte de Lisle, les Théophile Gautier. Il nous commentait, et avec quel charme, les Emaux et Camées :

> Dans le fronton d'un temple antique
> Deux blocs de marbre ont trois mille ans,
> Sur le fond bleu du ciel attique,
> Juxtaposé leurs rêves blancs.

Il nous avait révélé les *Contes du Lundi*, les *Lettres de mon Moulin*, le *Capitaine Fracasse*, les *Poèmes Antiques*, que nous lisions et relisions non pour y chercher des pensées profondes et subtiles, — nous laissions ce soin à nos aînés, les philosophes, — mais pour y admirer avec un plaisir toujours renouvelé les beautés d'une forme sévèrement châtiée, d'un style coloré, chatoyant d'images brillantes. Sans encore nous laisser frapper par les exagérations de recherche et de préciosité que nous ne devions distinguer que plus tard, nous nous abandonnions alors tout entiers à notre admiration pour les belles lettres et les belles choses. C'était précisément le résultat cherché par

Digitized by Google

notre professeur ; il savait qu'avant de régler l'enthousiasme, il faut commencer par le faire naître. Or M. Morel était un excitateur d'âmes. Il l'était par nature, possédant lui-même à un haut degré le don de l'enthousiasme, de l'émotion communicative ; et ce don naturel, cultivé d'abord par les leçons de son excellent maître, M. de Mallortie, s'était développé encore par l'exercice professionnel. Quinze ans de pratique dans la chaire de rhétorique où on l'avait jugé digne de monter à l'âge de vingt ans, avaient donné à M. Morel la maîtrise de son enseignement sans rien lui enlever de sa vigueur et de sa vivacité premières. Ses connaissances s'étaient de jour en jour précisées, affermies et enrichies. Il possédait à fond les grands classiques dont il expliquait les œuvres, dont il interprétait les textes avec une érudition profonde et une remarquable sureté ; et la force persuasive de ses explications était telle que, malgré l'esprit critique si naturel à notre âge, nous les acceptions d'emblée avec la plus entière confiance. Serait-il nécessaire, dans ces conditions, de rechercher plus avant les raisons de ce merveilleux prestige qu'exerçait sur nous M. Morel ? Le sentiment qu'il inspirait à ses élèves n'était pas fait seulement de confiance, mais encore d'admiration et de respect.

***

Si tel fut le professeur, il est également intéressant de se demander ce que fut le Principal. A ce propos, permettez-moi de vous livrer encore un souvenir personnel. Quand je dirigeais, il y a quelque vingt ans le collège de *Toul*, en furetant dans la bibliothèque de l'établissement, je découvris dans un numéro du *Bulletin de la Société d'émulation des Vosges*, une monographie du collège *d'Epinal* L'étude était copieuse, fort documentée, accompagnée de statistiques éloquentes et de graphiques suggestifs. Très simplement, mais d'une manière péremptoire, elle notait l'impul-

Digitized by Google

sion frappante, magnifique, donnée par son dernier principal M. Morel, à ce collège devenu sous sa direction l'un des plus importants de France. Cette constatation me réjouit sans m'étonner, car il eut été anormal qu'un professeur si éminent ne devint pas un chef d'établissement remarquable. Certains esprits, d'une fantaisie charmante, insinuent volontiers, il est vrai, qu'il suffit parfois d'entrer dans l'administration pour perdre toutes les qualités qu'on avait pu acquérir et montrer jusque-là. Ce sont ces mêmes esprits sans doute qui, par ironie ou naïveté, laissent entendre que les fonctions de principal sont trop souvent le port tranquille où les professeurs fatigués amarrent un beau soir leur esquif pour ménager entre l'exercice et la retraite une transition hygiénique. En réalité, les chefs d'établissements ont si peu de travail et tant de loisirs, même pendant les vacances, qu'ils souhaiteraient fréquemment pouvoir répéter à leur profit le geste de Josué arrêtant dans sa course le soleil.

A tous ceux qui ont connu M. Morel, en tout cas, l'idée ne serait jamais venue qu'il ait pu, à trente cinq ans, en pleine vigueur physique et intellectuelle, désirer s'évader de sa chaire pour trouver quelque part le repos. Loin de fuir le mouvement, il le recherchait. On eût plutôt pensé que ses fonctions de professeur ne l'absorbant pas assez à son gré, il avait voulu fournir plus d'aliment à son activité. Il était assez instruit par sa propre expérience, pour ne pas s'illusionner sur le labeur pénible et trop souvent ingrat qu'il se préparait, sur les difficultés de tout ordre qu'il aurait à surmonter dans la nouvelle situation qu'il avait sollicitée. Mais il était disposé à se consacrer tout entier à l'œuvre si haute que l'Université avait bien voulu lui confier. Il ne faillit jamais à cette tâche.

Transféré par la volonté de ses chefs d'Arras à Clermont-l'Hérault, d'Abbeville à Epinal, c'est-à-dire presque de l'extrême nord à l'extrême sud, des confins de

Digitized by Google

l'ouest aux marches de l'est, il passa avec aisance d'une région à l'autre, s'adaptant chaque fois sans la moindre difficulté à son nouveau milieu. On le vit dans les différents établissements qu'il dirigea suivre avec une égale attention et le même succès la marche des études, prodiguant aux maîtres ses conseils autorisés, stimulant chez les élèves les énergies hésitantes, élevant ces jeunes esprits vers la beauté dont il leur dévoilait les plus hautes manifestations, s'efforçant d'élargir leur horizon trop souvent borné, de les conduire par les voies les plus directes et les plus sures vers la vérité et la bonté.

Les idées pédagogiques nouvelles ne l'effrayaient pas ; même, et au risque de paraître original, il en tenta le plus souvent possible l'application. C'est ainsi que les collèges d'Epinal et de Langres lui durent l'essor considérable que prit dans ces deux établissements l'enseignement professionnel, alors à ses débuts, et qui trouvait sa place naturelle dans une région où l'industrie était en pleine voie de développement. Il semble, d'autre part, à en juger par les réflexions émises dans l'étude qu'il vous donna en 1909 sur *Une tragédie-ballet dans un Collège de Jésuites à Langres en 1695,* que M. Morel n'ait pas cru faire preuve d'esprit rétrograde en empruntant parfois aux vieilles disciplines, celle de Rollin et des Jésuites d'avant la Révolution, des exercices et des procédés destinés à intéresser les élèves tout en les instruisant. Ces essais sans doute ne donnaient pas tous à l'usage les résultats espérés. Ainsi, après avoir organisé à plusieurs reprises des soirées musicales et dramatiques, M. Morel avouait franchement qu'il y avait renoncé à cause de la fatigue, de l'énorme perte de temps que ces représentations entraînaient pour les maîtres et les élèves, et « parce que les avantages problématiques qu'on « prétend parfois en retirer ne sont pas suffisamment com- « pensés par des inconvénients d'une inconstestable réa- « lité ». Mais n'est-il pas courageux et méritoire de tenter

Digitized by Google

des expériences, dussent-elles ne pas être toujours couronnées de succès ? Celui qui ne tente rien est le seul qui ne connaisse pas l'échec. M. Morel eut le grand mérite de multiplier ses efforts avec une remarquable fécondité pour obtenir dans les collèges qu'il dirigeait le maximum de résultats utiles. On devine aisément ce que cela supposait de sa part d'initiative, d'énergie et de dévouement.

Quand un chef d'établissement a distribué à tous ses collaborateurs leur besogne journalière, il n'a accompli encore qu'une minime partie de sa tâche, car on sollicitera encore de lui à tout instant un renseignement, un avis, une décision. Dans cet essaim bourdonnant de vie intense qu'est une maison d'éducation, mille incidents variés surgissent de jour et même de nuit parfois qui nécessitent son intervention personnelle. Si heureusement secondé soit-il, il n'échappera pas, quel que soit son caractère heureux, quelles que soient même, si l'on peut dire, ses grâces d'état, à une sorte d'inquiétude persistante qui le tient au sujet des enfants que les familles lui ont confiés. De ces enfants, les plus jeunes réclament encore des soins tout maternels ; leur santé délicate, leur inexpérience du danger, leur étourderie exigent une sollicitude étroite et minutieuse. Il faut veiller non seulement sur leur corps, mais sur leur caractère, soulager leur faiblesse, régler leurs caprices, corriger leurs bizarreries, calmer parfois leurs révoltes, ces révoltes dont la psychologie la mieux avertie n'arrive pas à démêler les véritables raisons.

Ces enfants grandissent. Les jeux ont développé leurs membres ; les sports les ont entraînés et durcis à la fatigue ; la faiblesse chez eux a fait place à la vigueur ; leur caractère s'est transformé. Serait-ce le moment de relâcher vis-à-vis d'eux la surveillance, de diminuer les soins dont on les entourait jusqu'alors ? L'heure des caprices est-elle passée ? Nous allons trouver cette période ingrate de la croissance où l'élève cesse d'être un enfant et n'est pas

Digitized by Google

encore un homme ; où il va dépouiller la naïveté, ce duvet fragile et exquis de l'âme enfantine, et la délicieuse, l'adorable confiance des petits ; où il va perdre ses grâces d'antan sans présenter encore les qualités charmantes de l'adolescent pleinement développé. A cet âge, l'élève est d'humeur difficile,

Cereus in vitium flecti, monitoribus asper.

Il supporte mal la contrainte, la règle, tout ce qui s'oppose à sa tumultueuse activité. D'où ses querelles fréquentes avec ses camarades et trop souvent son insubordination à l'égard de ses maitres. Il semble que le mal ait pour lui plus de charmes que le bien. Son imagination en travail l'entraine à tout moment au pays des illusions et des chimères. Il faut ramener au sentiment de la réalité cet évaporé qui s'épuise vainement en efforts pour réaliser d'impossibles rêves ; il faut imposer le mors à ce coursier impétueux qui sans cesse ronge son frein ; il faut faire entendre la voix de la raison à ce jeune vaniteux qui croit n'avoir plus de leçons à recevoir que de lui-même. Et cette éducation doit être conduite avec patience et discrétion, car la douceur et la persuasion feront œuvre plus utile ici et plus fructueuse que la rigueur et la violence.

C'est toujours un problème difficile à résoudre que d'éclairer les gens sur leurs défauts, de leur ouvrir les yeux sur leurs fautes. Que de fois le Principal ne voit-il pas entrer dans son cabinet un jeune homme qui a manqué à la discipline ou même au respect qu'il doit à un de ses maitres et qui, justement puni, loin de reconnaitre sa faute, vient demander la levée d'une punition qu'il considère sincèrement comme imméritée! Si l'âge mûr convient difficilement de ses travers et de ses erreurs, on juge de l'habileté dont il faut faire preuve pour amener un adolescent aveuglé par l'amour-propre à admettre sa culpabilité.

Et le jeune homme continue de grandir. Supportera-t-il

Digitized by Google

plus facilement d'année en année la tutelle qui lui est imposée ? Ou bien ne cherchera-t-il pas plutôt à y échapper ? Des passions nouvelles vont, à son insu, naître en son cœur, et de la façon dont ces passions seront dirigées dépendra souvent tout son avenir. L'heure est grave, non seulement pour l'élève parvenu presque au terme de ses humanités et qui devra tantôt faire choix d'une carrière, mais encore pour le Principal qui connaît toute l'étendue de sa responsabilité, qui sait que son action peut être décisive sur la vie de ce jeune homme, suivant qu'il aura su ou non garder à son égard la juste limite dans l'indulgence et la sévérité, suivant qu'il aura plus ou moins réussi à lui inspirer la confiance, l'amitié, la docilité et le respect.

Ainsi quand on examine d'un peu près la fonction d'un Principal, on ne peut s'empêcher d'y voir une mission ardue par les difficultés qu'elle doit surmonter, une mission pénible parce qu'elle exige un dévouement constant, une activité sans relâche.

***

Toutes ces difficultés, M. Morel les a certainement rencontrées au cours des vingt-quatre années pendant lesquelles il dirigea de grands établissements. Mais n'est-il pas étonnant qu'ainsi absorbé par ses fonctions administratives, il ait encore pu continuer ses chères études littéraires, ses travaux artistiques et qu'il ait pu tirer un si bon parti des loisirs précieux mais si restreints que lui laissait son service ? Et pourtant entre deux rapports, entre deux statistiques, il composait un sonnet, un article de journal, une étude historique. Il était, pour les sociétés académiques dont il fit partie, le collaborateur précieux dont la plume alerte pouvait à tout propos écrire de verve, et développer sur n'importe quel sujet, littéraire ou artistique, des pages fort intéressantes.

Aussi comme je comprends, Messieurs, l'empressement

Digitized by Google

avec lequel vous lui avez offert la première place vacante au milieu de vous dès que la retraite l'eût ramené définitivement dans sa ville natale! En entrant dans votre Compagnie, le nouvel académicien vous avait promis d'être un membre « certainement assidu et probablement laborieux ».

Comme toujours il tint et au delà ses promesses. Pas une année ne se passa désormais sans qu'il vint vous apporter le résultat de ses patientes recherches et sa part de contribution à l'histoire de sa chère ville d'Arras. En 1909, nous trouvons déjà de lui dans vos *Mémoires*, outre l'article dont je vous parlais tout à l'heure sur une *tragédie-ballet dans un collège de Jésuites*, une étude tout à fait originale, remplie de documents inédits sur les *Etainiers d'Arras*. La mode, cette fée capricieuse, venait de remettre en vogue les vieilles *estaineries*. C'était l'occasion pour un historien et un artiste de rechercher ce que cet engouement pouvait avoir de justifié. M. Morel en devinait la principale raison dans la qualité de ce métal fin et éclatant, souple et malléable qui « se prête à toutes les complications du moule, à toutes les fantaisies du burin et du marteau ». Mais, tout en s'attachant à découvrir les marques qui devaient permettre aux amateurs éclairés d'identifier et de classer d'après leur ordre de valeur les pièces vraiment dignes d'attention, l'historien ajoutait, chemin faisant, à la longue liste des étainiers qui lui livraient leurs noms depuis 1324 jusque 1820, des détails précieux sur les causes du développement et de la décadence de l'industrie étainière, sur le rôle des corporations et des *offices* préposés à la surveillance des métiers. Ainsi s'élargissait pour le plus grand profit de l'histoire générale une question dont l'importance pouvait au premier abord paraître minime, parce que trop particulière.

Je ne voudrais pas m'étendre longuement, Messieurs, sur les autres notices, toutes très importantes, que M. Morel composa les années suivantes sur la *Confrérie de*

Digitized by Google

St-Eloi ; le Costume des *Echevins d'Arras; un Empereur des arbaletriers ;* une *Mutinerie militaire en 1373.* Vous avez encore présentes à la mémoire toutes ces lectures par lesquelles votre Collègue préludait au grand ouvrage qu'il composait sous vos auspices, avec le concours pécuniaire de la Municipalité et qu'il venait à peine de terminer quand la guerre nous fut déclarée. Refaire en 1912 le plan complet de la Ville d'Arras en 1382, paroisse par paroisse, tour par tour, rue par rue, maison par maison, donner pour chaque immeuble le nom du propriétaire et du locataire, souvent même le prix de l'acquisition et de la location ; relever les enseignes des hôtelleries, auberges, boutiques et tavernes, telle était l'œuvre de bénédictin à laquelle mon laborieux prédécesseur s'était attaché pour occuper les loisirs de sa retraite. Le fait seul d'entreprendre un pareil travail prouvait un courage, une vigueur d'esprit, une confiance dans ses forces qui ne se rencontrent guère chez un sexagénaire.

Mon incompétence historique me défend d'apprécier le *Plan d'Arras Ville,* dont *l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* a d'ailleurs consacré la valeur en lui attribuant un de ses prix. Mais il me coûterait de ne pas vous dire combien j'ai été heureux de retrouver dans la dernière partie de son introduction l'âme délicate, droite, toujours semblable à elle-même de mon ancien professeur. Quand il évoque comme par un sortilège de nécromant, du fond d'un âtre abandonné, les ombres de deux bourgeois du XIV^e^ siècle ; quand il promène ces formes légères à travers les quartiers et les rues de l'Arras moderne ; et qu'il profite de leur fluidité pour les faire pénétrer partout, dans les monuments, les églises, les hôtels et jusque dans les caves, ces cryptes romanes ou gothiques qui avaient échappé jusque-là au vandalisme des hommes, quand il oppose les impressions ressenties par ces deux bourgeois, l'un riche trafiquant, banquier, usurier, *inhians lucris et*

Digitized by Google

fœnore gaudens, l'autre, pauvre entailleur d'images, à l'âme ingénue et désintéressée, comme on sent que toutes ses préférences vont naturellement au vieil artiste à qui il prête d'instinct ses goûts, ses idées et jusqu'à ses désillusions et ses regrets ! M. Morel avait pénétré si avant dans l'histoire de notre ville ; il avait pu, aidé par sa vive imagination, se représenter si fidèlement les fêtes extraordinairement fastueuses qui se déroulèrent maintes fois à Arras sous les Ducs de Bourgogne, qu'il lui en était resté comme un éblouissement. Il avouait avec une franchise qui ne saurait déplaire qu'il souffrait en constatant la déchéance de la métropole de l'Artois tombée au simple rang d'une modeste ville de province.

***

A cette réflexion vous devinez sans peine, Messieurs, la douleur qu'il dut ressentir quand, l'année suivante, l'orage se déchaînant sur Arras, il vit disparaître par le fer et par le feu, par la rage et la folie de nos ennemis, jusqu'aux derniers vestiges d'une ville qu'il avait tant aimée. Nous regretterons que la mort lui ait fermé les yeux sur ce sombre tableau et ne lui ait même pas permis de deviner par quel miraculeux travail de résurrection la vie allait reprendre si rapidement dans la ville et jusques au sein de votre Académie. De quel secours eussent été pour la reprise de vos travaux son savoir, son expérience et son étonnante énergie ! Je crains, Messieurs, et pour beaucoup de raisons, que vous ne trouviez pas en son successeur l'aide qu'en cette occasion vous auriez pu attendre de lui. Je m'en excuse humblement, en vous remerciant de nouveau pour l'extrême bienveillance dont vous avez voulu m'honorer et en vous promettant de faire tous mes efforts pour payer la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers vous.

Digitized by Google

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M J. LOUART

PAR **M. F. LENNEL**

Membre résidant

MONSIEUR,

Avec une reconnaissante émotion vous venez d'évoquer la scène des adieux de M. Edmond Morel à ses élèves de rhétorique, quand il quitta le collège d'Arras pour aller diriger celui de Clermont-l'Hérault, et vous avez gardé vivace, en votre esprit comme en votre cœur, cette ultime vision du professeur aimé auquel vous succédez maintenant à l'Académie. Me permettez-vous à mon tour de rappeler le souvenir de notre première rencontre ? Par un matin d'Octobre 1886 j'avais gravi, avec une agilité pour toujours, hélas, disparue, les soixante quinze degrés conduisant au logis élevé, mais inconfortable où l'Alma Mater abritait quelques étudiants de la Faculté, orgueil de l'Athènes du Nord. Vous m'aviez précédé dans ces greniers, décorés du nom de chambres, où nos vingt ans firent écho à la chanson de Béranger et je n'ai pas oublié le gracieux accueil de votre bon sourire qui, lui du moins, n'a pas changé. Durant des mois trop courts qu'abrégea votre prompt et brillant succès à la Licence-ès-Lettres, nous y avons vécu d'une vie commune et noué les liens

Digitized by Google

d'une cordiale camaraderie que n'ont pu détruire de longues séparations. Puis-je aussi, sans raviver de douloureux souvenirs, associer à ce rappel d'un passé déjà lointain l'ombre d'un ami auquel vous unit un double lien fraternel ?

Nos excellents confrères me pardonneront ces confidences un peu personnelles. Elles légitiment l'agréable mission, dont ils m'ont chargé, de vous donner en leur nom l'investiture officielle et je leur suis doublement redevable, puisqu'ils me permettent ainsi de leur dire à quel point est justifié le choix qu'ils ont fait de vous et, en même temps, de payer à la mémoire de votre regretté prédécesseur, avec le tribut de notre commune gratitude, la dette d'une particulière affection.

Certes, si quelque gitane nous eût prédit, il y a trente sept ans, les circonstances qui nous rassemblent ici, nous serions demeurés tous les deux incrédules, et pourtant ce scepticisme eût été, de votre part, simple défiance de vous-même et excessive modestie comme le sont vos protestations lorsque vous reportez sur vos anciens maîtres tout le mérite de votre élection à l'Académie d'Arras. Oui, sans doute, l'Académie perpétue une tradition plus que séculaire en resserrant son alliance avec le Collège, premier et ardent foyer, en notre vieille ville, de ces humanités dont notre Compagnie se glorifie d'entretenir la flamme ; oui, c'est à ce foyer que vous avez pris la première étincelle du feu sacré, mais, de ces maîtres aux noms respectés, les Mallortie, les Pagnoul, les Wicquot, les Morel vous fûtes l'un des plus brillants disciples. Lauréat de l'Association des anciens élèves en 1883, vous pouviez vous rendre cette justice que vous aviez fait honneur à cette maison que vous ne quittiez pas sans esprit de retour.

Huit ans plus tard, vous en repassiez le seuil pour monter dans la chaire de seconde et y enseigner avec distinction les mêmes humanités dont vous y aviez reçu

Digitized by Google

l'ineffaçable empreinte. Classe singulièrement captivante pour le professeur comme pour les élèves qui, jusqu'alors soumis aux disciplines un peu sèches d'un enseignement surtout grammatical, voient s'ouvrir devant eux les horizons littéraires. Libre de ces entraves que la responsabilité d'un proche examen impose par la suite, vous pouviez à loisir éveiller chez vos élèves le goût et le sens des chefs-d'œuvre de l'antiquité, vous attarder avec eux dans les sentiers ombreux où, sous le feuillage des hêtres, nous enchantent les mélodies virgiliennes. Avec eux aussi, dans notre France du dix-septième siècle, héritière du génie latin ordonné par la raison d'un Descartes et servi par l'incomparable clarté de notre langue nationale, vous avez longuement étudié l'âme humaine dont Pascal douloureusement scrutait les angoissants mystères, dont Corneille exaltait l'orgueilleuse volonté, dont Racine, en ses vers harmonieux, dévoilait les faiblesses, tandis que Molière étalant ses ridicules provoquait un rire parfois trop sonore et que la grande voix de Bossuet, du haut de la chaire chrétienne, proclamait ses immortelles espérances. Quel domaine encore pour votre enseignement que ces ouvrages du siècle hardi sapant les bases de tout l'édifice social ! Et quel champ plus riche que celui dont M. Morel vous avait révélé les trésors ! Initié par lui aux rythmes éclatants du romantisme, aux charmes plus délicats de la poésie parnassienne, aux caressantes tendresses du style d'Alphonse Daudet, votre parole a suscité les enthousiasmes juvéniles pour ces œuvres modernes qui nous séduisent davantage parce que moins lointaines.

Votre tâche professionnelle vous laissait certains loisirs employés à des travaux personnels. Dans notre ancienne bibliothèque si riche en vieux livres vous puisiez, sur les conseils de M. Wicquot, les éléments d'une Etude sur *Regnard et la comédie italienne* qu'aurait complétée une thèse latine sur *le Théâtre italien en France*. Quand on sait

Digitized by Google

l'influence sur les premières comédies de Molière et sur celles de son immédiat continuateur de la « Commedia del Arte » où Arlequin, le Docteur, Scapin et Scaramouche, Pierrot et Colombine développent, d'après un canevas très simple, mais avec une verve entraînante, les données de leur caractère traditionnel, on comprend l'intérêt que vous preniez à de telles études et le chagrin que doit vous causer l'irréparable perte des notes et des manuscrits où vous en aviez condensé les résultats.

Autant que la Littérature la Philosophie vous attirait. Vous en aviez goûté les austères douceurs dans les leçons d'un Maître dont vous étiez devenu l'ami et le collaborateur. Le haut enseignement idéaliste de M. Penjon transparaît dans le discours que vous avez prononcé le 30 Juillet 1892 à la distribution des Prix du Collège d'Arras. Vous y parliez de l'Attention et l'analyse si fine et si complète que vous en fîtes, si elle concède à la sensation sa part légitime, réserve les droits souverains de la Raison et de la Liberté « ces deux facultés qui affirment la supériorité de l'homme sur la nature ». L'attention volontaire substituant aux impulsions d'une émotivité versatile, trop docile aux caprices de la Fantaisie, l'effort d'une intelligence tendue vers la vérité et d'une énergie capable de vaincre les difficultés de la vie, de surmonter les obstacles dressés par la Passion sur la route du Devoir, tel était votre idéal.

Bientôt d'ailleurs vous étiez appelé à la chaire de philosophie du Collège de Saint-Dié et ainsi mis à même d'exercer, par l'ascendant de votre parole une action durable et bienfaisante sur des élèves déjà mûris et plus aptes à la comprendre. Non content de cette action vous vous êtes voué à une mission plus difficile que celle du professeur et, depuis vingt-cinq ans, vous avez la lourde tâche de diriger l'éducation et l'enseignement dans des établissements de plus en plus importants. Ce qu'est cette mission ; les qualités qu'elle exige ; les soucis qu'elle comporte pour l'admi-

Digitized by Google

nistrateur auquel rien ne doit échapper des multiples et parfois fastidieux détails qui réclament sa vigilance et absorbent son temps ; la responsabilité encourue par l'homme auquel est confiée la formation morale d'adolescents dont le guide doit unir une paternelle bienveillance à une fermeté sans défaillance ; le portrait, en un mot, d'un Principal digne de ce nom, vous l'avez tracé en la personne de M. Morel, si parfaitement que j'aurais mauvaise grâce à y tenter la moindre retouche. A quel point vous réalisez ce modèle, il ne m'appartient pas de le dire à cette heure où vous exercez ici des fonctions que vous avez si bien définies.

Je puis du moins certifier que, dans les différentes villes où vous a conduit votre destin administratif, vous n'avez pas laissé seulement la réputation d'un Principal dévoué et consciencieux. On n'y appréciait pas moins votre talent de conférencier disert aimant à vulgariser l'histoire de l'art. Vous vous étiez épris des chefs-d'œuvre de la peinture que vous avez décrits avec amour et dont vous saviez mettre en relief les qualités, si diverses selon les milieux, les époques et le génie personnel des artistes. C'est ainsi que, pendant votre séjour à Toul, vous avez dévoilé à un auditoire captivé par l'intérêt du sujet comme par l'élégante précision de votre parole l'art trop longtemps méconnu de nos Primitifs français, si émouvants dans leur expression un peu gauche, mais vivante et fidèle, des scènes religieuses qu'anime une foi naïve et profonde ; si vrais dans le réalisme de leurs portraits qui ont transmis jusqu'à nous les effigies des donateurs à genoux ou des princes protecteurs accueillant l'œuvre qu'ils ont inspirée. L'art italien et les principaux chefs-d'œuvre du Louvre vous ont fourni le thème d'autres conférences non moins riches en aperçus originaux et en précisions d'ordre historique.

A Armentières, en 1910, c'est de l'œuvre d'art elle-même que vous entreteniez vos auditeurs pour stimuler en eux le

Digitized by Google

désir des délicates jouissances esthétiques dépassant de si haut les vulgaires plaisirs du luxe matériel dont se satisfont trop souvent les parvenus de la fortune ? En termes d'une simplicité voulue relevés de saillies humoristiques vous plaisantiez les Béotiens insensibles aux beautés les plus sublimes et pour lesquels le mérite d'un tableau s'évalue à la superficie de la toile peinte, à l'or des cadres ou au chiffre des enchères dans les ventes publiques. Sans enfermer une définition du beau en une impossible formule, vous en montriez l'éveil dans les cavernes de la préhistoire et vous recommandiez les conditions du développement des sens, de l'imagination et de l'esprit sans lesquelles il n'est pas d'œuvre d'art. Je ne vous suivrai pas sur le terrain, qui m'est assez peu familier, de la technique : couleur, ton, valeur, composition, procédés de peinture. Laissez-moi seulement exprimer le vœu que vous donniez bientôt à l'Académie l'occasion d'apprécier à son tour le critique d'art qu'applaudissait le public de vos conférences.

Au risque enfin d'une réprimande, je ne veux pas taire les hautes vertus morales que de tragiques circonstances ont mises en pleine lumière et, vous appliquant ce vers de Corneille « Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir », je citerai les lignes du *Journal Officiel* (septembre 1920) vous conférant la croix de la Légion d'honneur : « M. Louart, principal du Collège d'Armentières. Un chef courageux. N'a pas voulu abandonner son collège d'Armentières. A préféré voir l'ennemi s'y installer et le prendre comme otage. Félicité pour sa belle conduite par le Général Joffre. Est resté dans son établissement bombardé de novembre 1914 à mars 1916. Evacué par ordre ».

De quelle autorité morale ne jouirait pas l'homme qui a mérité ces éloges ? N'honore-t-il pas notre Compagnie, quand ayant accepté des responsabilités et des fatigues dont il mesurait l'étendue, après avoir rendu au Collège d'Arras, à demi détruit par la tourmente, une prospérité

Digitized by Google

digne de ses plus belles époques, il vient y occuper la place laissée vacante par la disparition de M. Edmond Morel ?

M. Morel ! Vous l'avez connu dans le plein épanouissement de sa vie universitaire, tandis qu'il m'a été donné de passer avec lui, dans une quotidienne collaboration et une intime familiarité, les cinq années qui ont précédé la guerre ; alors que, au terme d'une carrière bien remplie, il était rentré dans sa ville natale pour y jouir, non du repos, car son inlassable activité ne s'en fût point accommodée, mais de studieux loisirs dont il savourait le libre emploi. L'adolescent d'Horace « *tandem custode remoto* », ne manifestait point une plus vive allégresse de son indépendance que l'ancien Principal du Collège de Langres émancipé du joug administratif, libéré des rapports officiels, statistiques et états dont, si longtemps, il avait supporté le fardeau importun. Avouons-le, en effet ! Si la haute conscience de M. Morel ne s'est jamais dérobée à l'accomplissement du devoir, certaines besognes d'ordre matériel répugnaient à ses goûts. Peu après son retour à Arras, il recueillait en partie la succession de M. Wicquot contraint par les infirmités de l'âge de renoncer à la conservation de la Bibliothèque municipale.

C'est là que j'appris à apprécier M. Morel et à l'aimer, car il était bon. Sous des dehors un peu sceptiques, il cachait un cœur affectueux et s'épanchait avec une touchante confiance quand on avait conquis son estime et sa sympathie. Au cours d'une existence déjà longue, il avait eu des heures de joie vive et la vie ne lui avait pas ménagé ses sourires ; elle ne lui avait pas non plus épargné de cruelles désillusions et lui avait infligé des deuils dont il ne se consolait pas. Il laissait parfois percer, dans un sourire désabusé ou dans un mot révélateur, quelque amertume ; mais, le plus souvent, il gardait secrets, au plus profond de son être, les pénibles sentiments qu'il fallait deviner pour

Digitized by Google

qu'il se décidât à les exprimer. Il ne songeait pas sans mélancolie aux jours brillants de sa jeunesse, à ses relations avec des peintres célèbres dont il avait été le compagnon et l'ami ; aux fêtes mondaines où son talent lui valut des succès flatteurs ; aux voyages où ses yeux s'étaient émerveillés des splendeurs de la nature et du génie humain. « Pourquoi voyager encore, me disait-il. L'âge m'interdit des sensations nouvelles. Ne serait-ce pas m'exposer à ternir les belles images d'autrefois ? » Ces images il préférait les ressusciter en leur fraîcheur première et il y prenait un plaisir nuancé de tristesse, car il ne se posait pas en stoïcien indifférent à la fuite des ans. Ce lettré trouvait un réconfort insuffisant dans la lecture du « *de Senectute* » ou des « *Epitres à Lucilius* » et avouait son effroi de l'écoulement rapide des instants désormais mesurés à ses désirs. Il était de cette génération à laquelle le Positivisme avait inspiré le mépris des spéculations métaphysiques et quand il m'arrivait d'agiter avec lui ces troublantes questions il raillait doucement ce qu'il appelait des mots inintelligibles. Son lucide esprit se refusait à se perdre dans les systèmes philosophiques, mais sa forte personnalité se résignait mal à l'indifférence. Cette sourde inquiétude de la grande énigme ne le rendait cependant pas morose et il gardait une sérénité enjouée, une gaieté même se manifestant par d'aimables plaisanteries et des boutades imprévues.

Tel vous l'avez dépeint au temps de sa jeunesse, tel nous l'avons revu au seuil de la vieillesse. Seule la barbe blonde avait disparu. Sa moustache blanchie s'harmonisait avec les fins cheveux argentés auréolant son front toujours large de penseur. Ses yeux n'avaient rien perdu de leur vivacité. Son regard, illuminé d'une flamme claire, était pénétrant et parfois malicieux. Distinguée, toute sa personne l'était encore et si sa démarche un peu alourdie décelait les progrès de l'âge, il luttait contre ses atteintes en s'imposant des promenades journalières. Sa voix dont vous avez si

Digitized by Google

bien noté le timbre un peu voilé s'assourdissait davantage. C'était un de ses chagrins de n'avoir jamais eu un organe assez fort et assez souple au gré de ses vœux et ce fut, m'a-t-il souvent répété, l'une des causes qui lui avaient fait abandonner pour une carrière administrative le professorat qui convenait mieux à ses aptitudes intellectuelles.

La bibliothèque fut sa véritable maison, du mois de Décembre 1909 aux premiers jours d'Août 1914. Comme le personnage de Molière, il y jouait un rôle alterné, tantôt bibliothécaire et le plus souvent lecteur. Le bibliothécaire s'installait de deux à quatre heures, chaque après-midi, devant son bureau et, avec une louable application, travaillait à la confection des fiches du catalogue, enchanté d'ailleurs quand un emprunteur, habitué du lieu, faisant appel à sa compétence littéraire, lui fournissait l'occasion d'interrompre cette besogne qu'il estimait fastidieuse et de sortir d'un trop long silence. Son temps de service écoulé, il redevenait, selon son expression, « le client » et s'asseyait à une table, toujours la même, surchargée des registres et des cartons tirés par lui des archives municipales.

Il ne se levait que pour aller vérifier quelque référence dans la grande salle du Palais Saint-Vaast. Il n'y entrait jamais sans éprouver une sorte de respect mêlé d'une émotion d'artiste devant la noble ordonnance et les heureuses proportions de ce vaisseau grandiose aux lambris de chêne où semblait persister la dernière trace de l'âme bénédictine. La sensibilité affinée de M. Morel y regrettait la disparition des belles tables Louis XV qui, jadis, en formaient l'ameublement. Il s'indignait à la seule idée de modifications nouvelles capables de détruire l'harmonie de l'ensemble. Le projet d'y placer des rayons en fer lui parut une profanation contre laquelle il protesta avec une si fougueuse énergie qu'il réussit à l'empêcher.

C'est que — et vous avez bien dégagé ce caractère essentiel de sa personnalité — M. Morel était avant tout un

Digitized by Google

artiste. Pour son père, le sculpteur qui lui avait transmis ce don inné et qui lui avait assuré le bienfait d'une éducation accomplie, il conservait un culte attendri et je ne suis pas entré une seule fois avec M. Morel dans la cathédrale sans qu'il s'arrêtât devant les portes monumentales où le ciseau paternel avait reproduit deux des scènes de la vie du Christ. Avec une filiale fierté il en contait l'origine. Quand il montrait aux visiteurs de la bibliothèque nos plus riches manuscrits, il s'extasiait toujours devant les miniatures dont il détaillait les beautés avec une joie enthousiaste.

Le même instinct d'artiste lui inspira le choix des premiers sujets historiques qu'il traita dans ses lectures à l'Académie. L'histoire est une résurrection et ce qui séduisit l'imagination de M. Morel c'est le pittoresque dont notre esprit moderne, formé par le romantisme, se plaît à parer les institutions et les mœurs du Moyen-âge ; c'est le grouillement d'une foule mutinée en 1373, la fanfare « des trompes, challemelles et cornemuses », les imprécations des révoltés serrés autour de la grande bannière des arbalétriers, le tumulte du marché et de la taverne ; c'est encore la description des fêtes où l'adroit tireur abat le pappegai (perroquet) et paré du titre rare d'Empereur, après trois victoires, convie les rois et connétables à un plantureux festin où archers, canonniers, seigneurs et notables escortent le triomphateur que saluent, des fenêtres de la « Maison rouge » les arquebusades auxquelles se mêle le bruit des cloches, des salves et des acclamations populaires. Toute la vie corporative des siècles passés, celle surtout des artisans qui façonnent l'étain en poteries ou, sous le patronage de Saint-Eloi, entrelacent d'un marteau habile les volutes du fer forgé, passionnent le fils du sculpteur arrageois. Les étoffes précieuses, la forme et la couleur des boucles qui ornent les robes échevinales, l'existence solitaire et rêveuse des guetteurs qui du clocher de Saint-Géry, puis de la logette du beffroi communal sur-

Digitized by Google

veillent l'horizon afin de signaler les périls qui menacent la ville, voila les visions que reproduisent les tableaux colorés de M. Morel.

Mais, en rassemblant les matériaux de ces études il s'aperçut vite qu'il ne suffit pas à l'historien, épris de vérité, des dons naturels de l'artiste ni de l'amour ardent du passé et il comprit la nécessité de s'astreindre à une rigoureuse méthode d'investigation et de critique des sources. Il lui fallait apprendre à déchiffrer les textes et le vieux maître redevint écolier, sollicitant des conseils et des leçons dont il tira un tel profit que bientôt il n'en n'avait plus besoin. Il se défiait pourtant de lui-même et il y avait quelque chose de touchant dans la timidité avec laquelle il soumettait ses travaux au jugement du redoutable M. Guesnon. Je fus le témoin de ces efforts et le confident de ces craintes peut-être excessives et je fus émerveillé de la facilité avec laquelle M. Morel se plia à une discipline qui me semblait d'abord incompatible avec sa nature. L'amour de sa ville opéra ce miracle de muer en érudit patient et impeccable le lettré et l'artiste, à un âge où d'ordinaire l'esprit a perdu ses facultés d'adaptation, exemple remarquable de la supériorité d'une haute intelligence façonnée par une forte culture générale sur une spécialisation trop étroite et hâtive.

De ce labeur poursuivi avec acharnement pendant plusieurs années est issue l'œuvre capitale de M. Morel : *Essai de topographie arrageoise, le plan d'Arras-ville en 1382,* auquel son nom demeurera attaché. L'incendie du dépôt des publications de l'Académie a fait de ce livre une rareté bibliographique. La documentation en est aussi complète que précise et rigoureusement contemporaine de l'époque adoptée par l'auteur pour cette reconstitution : registre des rentes foraines de 1382 contrôlé par un autre de 1395-96, registres aux embreveures, cueilloirs annuels des rentes de l'abbaye de Saint-Vaast, mémoriaux de l'éche-

Digitized by Google

vinage, au total plus de vingt mille pages manuscrites d'une lecture souvent difficile. Or, dans l'exemplaire dont M. Morel fit hommage à M. Guesnon et que possède maintenant la bibliothèque municipale, exemplaire dont la fatigue dénote un usage fréquent, bien rares sont les coups de crayon et les corrections qui dénoncent les très légères fautes relevées par notre sévère Aristarque. Et nous savons que M. Guesnon usa de sa haute autorité et de ses relations avec des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres pour faire décerner à l'ouvrage de M. Morel une récompense trop tardive.

La plus agréable des récompenses, M. Morel l'avait eue dans l'accomplissement de l'œuvre où il s'était mis tout entier. Pendant deux ans il avait vécu dans l'Arras du XIV^e^ siècle, s'identifiant si bien avec les habitants des antiques logis dont il retraçait l'histoire qu'il les connaissait mieux que ses contemporains et il s'étonnait de mon indifférence à l'égard des Sacquespée, des Gauchins et des autres bourgeois d'Arras dont la fréquentation lui était familière ! Avec quelle animation il nous faisait part de ses découvertes ! Dans nos rues modernes il s'attardait à restituer l'aspect des anciennes demeures aux étages en surplomb, toujours absorbé par quelque petit problème de topographie médiévale, à la recherche d'une venelle aujourd'hui disparue. Quand il avait réussi à fixer l'emplacement d'un édifice, à comprendre le sens de l'enseigne de quelque hostellerie, il nous communiquait en hâte ses trouvailles.

M. Morel avait à l'Académie une réputation méritée de brillant causeur et il y jouissait de l'affection comme de l'estime de tous ses confrères. Lui-même prenait un vif plaisir à ces réunions du vendredi où il fut toujours exact et qu'il animait de sa conversation spirituelle, primesautière, effleurant légèrement tous les sujets, assez souvent caustique et gauloise, mais toujours de bon ton. On écoutait avec un intérêt soutenu ses communications presque heb-

Digitized by Google

domadaires et il savait d'un mot aimable et juste applaudir aux succès des autres. Ses rapports sur les concours de poésie étaient l'une des attractions de nos séances publiques, tant ils alliaient une douce ironie aux éloges si chers à la race irritable des poètes. Indulgent aux faiblesses qu'il signalait pourtant d'un trait incisif, il pansait d'une main légère les blessures qu'il était contraint d'infliger. Il venait d'être élu chancelier de notre Compagnie et se proposait de réunir les éléments d'une étude d'ensemble sur l'organisation militaire à Arras jusqu'à la Révolution lorsque, brutalement, la guerre se déchaînant sur le monde bouleversa ses habitudes, l'exila et provoqua sa mort rapide.

Hanté par les souvenirs des désastres de 1870-71 dont il avait été témoin, M. Morel ne vit pas sans de patriotiques angoisses accrues par ses inquiétudes paternelles les premiers revers de nos armes et l'avance d'un ennemi qui, un moment, pénétra dans Arras et s'acharna par la suite à détruire cette ville si chère à son cœur. Quand commencèrent les bombardements, il appela l'un des premiers l'attention des autorités sur les dangers courus par nos richesses documentaires, bibliographiques et artistiques et, avec un tranquille courage, il concourut à la mise en sureté provisoire des archives communales échappées à l'incendie de notre Hôtel de ville et des plus précieux manuscrits de la Bibliothèque. Impuissant à faire plus il arrivait le 30 Octobre 1914 à Sotteville-lès-Rouen où il chercha un refuge.

Arraché à tout ce qu'il aimait, dépaysé dans un milieu qui n'était plus le sien, M. Morel demanda vainement un remède à ses ennuis et une distraction intellectuelle à la bibliothèque de Rouen. La nouvelle de l'incendie du Palais Saint-Vaast provoqua en lui une stupeur indignée et une visite que je lui fis au début d'Août 1915 me le révéla affaibli et singulièrement changé. Il marchait avec peine. La perspective trop assurée d'un long exil l'effrayait. Robuste encore cependant, plein d'espoir dans l'issue victorieuse de

Digitized by Google

la lutte, il escomptait un meilleur avenir. Je ne devais plus le revoir et, quelques mois plus tard, une brusque congestion l'enlevait. Le 28 Février 1916, un petit groupe de réfugiés d'Arras accompagnait son cercueil et un ancien professeur du Collège d'Arras, M. Riette, lui adressait au nom de ses compatriotes et de sa ville, un dernier adieu.

Le suprême hommage que l'Académie d'Arras alors dispersée fut empêchée de rendre à sa mémoire, elle l'exprime aujourd'hui avec une reconnaissance émue au confrère dont le souvenir subsiste indéfectible parmi nous. En vous invitant à occuper la place qu'il tint avec tant d'éclat, elle est convaincue qu'elle aura dans l'ancien élève de M. Morel un digne continuateur de son œuvre et qu'il eût lui-même désigné à ses suffrages.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

PAR

M. BESNIER

Membre résidant

MESDAMES, MESSIEURS,

La commission historique m'imposant pour la quatrième fois la charge de rapporter, et par conséquent, hélas ! à vous-même l'ennui de m'entendre rapporter, son verdict sur le concours annuel, dois-je vous avouer que la lecture des deux mémoires importants et excellents présentés à ce concours m'a inspiré des réflexions plutôt mélancoliques sur l'inutilité des observations qu'elle me suggérait et pour tout dire des critiques académiques.

Fatalement, académie et rapporteur blessent leurs lauréats dans leurs éloges même, jugés aussi insuffisants que les critiques paraissent impertinentes. Peuvent-ils espérer, du moins, que compte soit tenu des conseils qu'ils ont la candeur de donner à qui croit déjà n'avoir plus à en demander et ne les comprendra probablement pas, les concepts des uns et des autres se mouvant en des plans différents !

Digitized by Google

Nous nous bornerons à nous acquitter, sans illusion, du devoir difficile de dire notre sentiment sincère sur les deux mémoires, d'ailleurs, je le répète, fort dignes d'estime, qui nous ont été soumis, sans chercher un succès d'attention aux dépens des honorables auteurs que nous remercions d'avoir rehaussé le prestige de notre concours en y présentant le fruit d'un si consciencieux effort.

I

L'un d'eux nous invite à faire mentir à son profit Vauvenargues qui aurait dit « *nous réservons notre indulgence « pour les parfaits* ». On ne pouvait plus galamment s'excuser de ne donner qu'une esquisse, forcément encore superficielle, de l'*histoire de l'hôpital Saint-Louis de Boulogne depuis ses origines jusqu'à la Révolution.*

La documentation originale a été copieusement utilisée dans un récit un peu diffus mais qui déroule un grave sujet avec assez d'élégance et de charme pour ne pas lasser l'attention.

Un censeur impitoyable n'y relèverait guère de ces lapsus que la malice académique se plait à noter au passage. Faut-il nous apitoyer sur la peau de certains délinquants condamnés au fouet « à temps ou *à perpétuité* » (p. 92) ? le fouet perpétuel.....

L'historien spécialiste aura de plus importants regrets à exprimer. Sa curiosité reste mal éclairée sur bien des points : quelles étaient, par exemple, les conditions réelles de cette gène pécuniaire fréquemment alléguée par les administrateurs ? les variations de la population secourue apportent-elles quelque indice sur la fréquence et l'importance des crises économiques ? quels services ont été réellement rendus à la santé publique et à l'indigence par une fondation à laquelle n'ont manqué ni d'incontestables dévouements, ni l'appui des autorités ? peut-être surtout

Digitized by Google

quelle a été la vie progressive d'un semblable organisme, figée en un tableau où les âges successifs apparaissent sur un même plan ? Les renseignements fragmentaires recueillis par l'auteur ne sont ils que des exemples ou représentent-ils tout ce qui peut actuellement alimenter notre effort de compréhension du passé ?

Au point de vue étroit de l'histoire sociale et financière qui m'occupe personnellement, un établissement comme un hospice présente presque toujours des séries continues de documents comparables qui peuvent éclaircir deux des principaux problèmes actuellement posés sur la vie économique du XVIII^e^ siècle : quelle a été la répercussion pratique de la réussite initiale et de la faillite finale de l'émission de Law, la première des opérations classiques d'inflation fiduciaire : fluctuation des prix, remboursement des créances actives et passives, bénéfice ou perte de l'opération ; — puis quels ont été les symptômes locaux de l'enchérissement progressif des denrées, de l'élévation du prix des baux ruraux à la fin du XVIII^e^ siècle, et quelles en ont été les répercussions sur les dépenses et les ressources d'un établissement hospitalier ?

Ce n'est pas d'ailleurs tant ma spécialisation personnelle que la portée même du mémoire présenté qui me fait limiter ces critiques au XVIII^e^ siècle.

En réalité l'organisation de l'assistance dans le grand port de la France septentrionale est mal connue auparavant ; l'auteur n'a pu apporter de renseignements nouveaux ni sur les origines d'un premier établissement de caractère laïc, ni sur l'introduction des religieuses franciscaines vers 1468, ni sur les conditions respectives dans lesquelles fonctionnèrent dès lors la maison de la Ville haute et la succursale du Bourg, ni même sur le régime consécutif à leur séparation vers 1628, la maison de la Ville étant abandonnée aux franciscaines qui deviennent Annonciades et celle du Bourg devenant l'œuvre charitable principale.

Digitized by Google

C'est seulement au moment où l'hôpital compris dans l'œuvre réformatrice de Louis XIV (déclaration de 1693) est reconstruit à neuf sous l'impulsion et en partie avec les libéralités des ducs d'Aumont, gouverneurs héréditaires de la Ville, que les renseignements se multiplient et se précisent.

L'auteur passe en revue, avec une méthode suffisante, mais non sans s'interdire des diversions, d'ailleurs parfois intéressantes, les diverses faces de l'organisation de la charité publique sous l'ancien régime : d'abord, le nerf de toute action, qu'elle soit bien ou mal faisante, l'argent : les subventions de l'Etat, les revenus de la dotation domaniale primitive, grossie de l'apport des anciennes maladreries supprimées en 1690, les emprunts, les dons et fondations, l'exploitation du travail des hospitalisés ; — puis, l'emploi fait de ces ressources : la construction et l'entretien des bâtiments — encore subsistants — les conditions d'admission des malades et des indigents, les soins médicaux, le règlement, la discipline, l'enseignement des enfants orphelins ou indigents, etc...

Peut-être mettons-nous dans ce plan plus de clarté que n'en dégage l'aspect un peu touffu du travail ; nous espérons que l'auteur n'hésitera pas à chercher le loisir de couper, retrancher beaucoup, pour réajuster les aperçus et précisions qu'attend la curiosité des lecteurs avertis : sans doute ceux-ci sont-ils la minorité, mais il est possible de les satisfaire, sans cesser de rester accessible à ce commun qui, bénéficiant de la loi du nombre, mérite incontestablement la préférence de l'éditeur.

II

C'est le même conseil de beaucoup élaguer que je dois donner, à regret, je l'avoue, à l'auteur de la très remarquable *histoire d'Isberques*, en deux énormes volumes de

Digitized by Google

480 et 380 pages, abondamment illustrés qui nous est présenté sous la devise « *Souviens-toi* ».

Ce travail colossal prouve une fois de plus combien il est difficile de ne pas écrire l'histoire d'une province, de son pays et même du monde entier lorsqu'on aborde celle d'une petite bourgade dont la population n'a dépassé le millier d'âmes que depuis quarante ans ; combien il l'est aussi de réunir une documentation très consciencieuse sans s'obliger à la reproduire, au double risque de devenir illisible, mais aussi de la croire suffisante.

En effet, sur cet énorme amoncellement de matériaux, extraits des meilleurs gites, mais notamment des riches archives de l'ancienne fabrique paroissiale, diligemment classées, notre insatiable curiosité cherche encore plus de lumière, plus de détails.

C'est qu'aucun document n'a de valeur en soi : il n'en acquiert que replacé dans son milieu. Le copier, sans l'avoir préalablement situé, est presque toujours faire perdre le temps du lecteur. Je sais combien mon paradoxe va paraitre attentatoire à ce que l'on considère être l'essentiel de la méthode documentaire, celle de l'Ecole des Chartes, trop souvent admirée ou critiquée avec une égale injustice.

Le Chartiste apprend de ses maîtres une discipline de documentation, qui ne comporte d'ailleurs la publication de textes que groupés et annotés, mais qui n'est, à aucun titre, une préparation à la composition didactique, la seule accessible à ce public commun dont nous reconnaissions tout à l'heure les droits primordiaux aux prévenances des éditeurs.

Celui qui écrit la monographie de sa petite commune doit résister à la tentation de publier tous les textes qui ne lui paraissent savoureux que parce qu'il est insuffisamment familiarisé avec les documents similaires. Sans doute est-

Digitized by Google

il excellent de permettre aux curieux réfléchis de comparer la rédaction ancienne des actes usuels avec celle qui prévaut actuellement, mais intercaler à tout propos des transcriptions intégrales, dont langue et graphies désuètes déconcertent le lecteur, c'est rebuter délibérément celui-ci.

Combien le compilateur serait-il mieux inspiré s'il s'efforçait de pénétrer plus profondément sous le vernis archaïque, dont le charme le retient trop souvent à la surface d'une question, et de discerner sous l'écriture les passions, les intérêts qu'elle décèle ou dissimule.

Voici l'histoire des familles : quelles ont été les véritables vicissitudes des lignées seigneuriales que l'arbre héraldique, fièrement déployé, veut faire apparaître épurées de tout mélange, de tout renouvellement, contre d'ailleurs toute vraisemblance ; quelles ont été celles, non moins instructives, des foyers plus modestes dont il est possible de reconstituer les actes essentiels au moins pendant les deux ou trois derniers siècles ?

Voici l'histoire de la terre : pourquoi laisser au lecteur la peine de chercher lui-même comment a évolué la répartition de la propriété notamment aux périodes, les plus récentes et les plus critiques, de l'inflation de Law et des assignats ?

Voici l'histoire des crises — le bonheur et la paix ont-ils une histoire? - quelle a été la physionomie véritable de ces guerres, de ces épidémies, de ces famines dont le récit horrifique n'a peut-être pas une portée beaucoup plus précise que celle d'une philippique de période électorale ? comment notre auteur n'a-t-il pas remarqué que, par un curieux décret de cette justice immanente qui peut vouloir jeter quelque indulgence sur les années même les plus unanimement maudites, comme l'hiver tragique de 1709, il ait eu à publier à cette même date un de ces actes essentiellement usuels qui prouvent cette évidence, si difficilement admissible, que la vie avait continué ?

Digitized by Google

Voici l'histoire sociale : quel a été le poids véritable, peut-être (au moins à la fin) plus agaçant qu'écrasant, des servitudes féodales, des inextricables complications qui résultaient d'organismes administratifs ou judiciaires superposés au hasard des survivances, de ce monde d'abus ou de privilèges, que, seule, une Révolution, sanglante, malgré la native modération de notre race, a pu définitivement abolir, pour le soulagement de l'humanité, au moins de celle qui avait atteint dès lors le degré supérieur de la civilisation ?

J'arrête l'expression de ces regrets. Rien n'est difficile comme la juste mesure en matière d'histoire locale : supposer connu du lecteur l'essentiel des institutions et des mœurs passées pour n'en noter que les caractéristiques locales, c'est risquer de n'être pas compris, mais, noyer ces caractéristiques dans la collection encyclopédique de toutes ses lectures, est perdre le mérite original, par conséquent sacrifier l'utilité, de sa peine.

Le patient, laborieux et avisé chercheur, qui a su réunir, sur Isbergues, une pareille accumulation de notes, doit à sa commune le nouvel et plus facile effort de les mettre en œuvre et d'en dégager les deux ou trois cents pages qui nous apprendront sur nos pères une vérité, moins convenue et plus proche d'eux (1).

Que nos critiques ne lui paraissent pas trop sévères : on ne discute que ce qui existe.

La récompense que nous proposons pour lui comme pour

(1) Toute monographie communale dans le Pas-de-Calais s'inspirera désormais avec profit de l'exemple que vient de donner M. Georges Sangnier dans son *Blangermont. Essai d'histoire générale, économique et sociale d'un village de l'ancien Comté de Saint-Pol*, Calais, 1923, 1 v. 202 p. gr. in-8° publié par la *Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*.

Digitized by Google

sans concurrent; et qui est la plus élevée dont nous puissions disposer, dit assez l'estime dans lequel nous tenons, tel quel, le résultat actuel de recherches aussi méritoires.

L'œuvre historique est semblable à tout œuvre de l'esprit humain : du cerveau du seul Jupiter Minerve est sortie tout armée.

A nous, notre tâche doit subir sans cesse l'épreuve du métier.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS de LITTÉRATURE

PAR

M. LOUART

Membre résidant

MESDAMES, MESSIEURS,

Les rapporteurs des concours littéraires de ces dernières années avaient d'ordinaire à examiner un certain nombre d'œuvres d'allure, d'inspiration et de valeurs diverses entre lesquelles il leur était loisible de marquer des rapports et de faire un choix. Mais, cette année, nous n'avons pas à faire de comparaison. Un roman nous avait été présenté : la commission a dû l'écarter parce que son apparition avait déjà été annoncée publiquement, sous son titre. L'auteur en était connu ; l'ouvrage ne correspondait donc pas aux conditions du concours qui exigent l'inédit et l'anonymat. D'autre part, un seul poète à affronté votre verdict. Ce résultat peut paraître un peu maigre si les concours ont été, comme il le semble, institués par l'Académie dans le but de provoquer l'éveil des talents littéraires, d'encourager les jeunes vocations, d'entretenir la flamme poétique dans les âmes que les muses inspirent,

Digitized by Google

Les sources où puisaient les concurrents des années précédentes se seraient-elles subitement taries ? Rien ne nous autorise à le supposer. Peut-être — et ce serait l'hypothèse la plus favorable — les poètes de notre région se recueillent-ils et sont-ils en train de polir et repolir des ouvrages qui, remis vingt fois sur le métier, nous seront quelque jour présentés dans un état de perfection tel que nous n'aurons plus d'autre récompense à leur offrir que la médaille d'or ? En ce cas l'Académie pourrait se réjouir d'un retard qui aurait été plus fructueux qu'une malhabile précipitation.

Notre examen n'a donc pu porter que sur une seule œuvre, dont l'auteur a pris pour devise : *Nascuntur poetæ*. Du temps où les adages classiques étaient matière à dissertation, on concluait parfois de celui-ci que les poètes sont comme des météores dont l'origine est soumise à d'obscures lois ; la science la plus profonde, l'art le plus subtil ne sauraient les produire. Il faut les prendre quand ils naissent, là où ils naissent, admirer leur éclat et se réjouir pour eux du don mystérieux et admirable qu'ils ont reçu du ciel et qui leur permet d'enfourcher sans péril le fougueux Pégase et de traduire en propos mélodieux les confidences de Phébus Apollon. Mais cette interprétation un peu étroite gagnerait, ce semble, à être précisée, complétée, élargie. Il n'est pas douteux que la poésie soit tout autre chose qu'un métier vulgaire que chacun peu ou prou peut apprendre. Le poète vraiment digne de ce nom est doué d'une sensibilité singulière qui lui permet — tel un cristal de sonorité rare — de vibrer dans un milieu qui laisserait indifférent tous les autres mortels. Cette sensibilité exceptionnelle est vraiment un don de naissance que l'éducation peut cultiver, mais qu'aucune influence, aucune préparation, aucune action extérieure ne suffirait à provoquer. C'est par pure flatterie qu'on a pu affirmer qu'

Un Auguste aisément peut faire des Virgile.

Digitized by Google

Mais cette prédisposition naturelle, nécessaire, ne suffit pas plus à produire un poète remarquable qu'un bloc du marbre le plus pur ne suffit à créer la *Vénus de Milo* ou la *Victoire de Samothrace*. En d'autres termes, à l'inspiration le poète doit donner une forme qui l'égale et c'est dans l'accord harmonieux de l'inspiration la plus haute avec la forme la plus pure que nous trouverons la poésie la plus élevée, celle qui enchante, émeut tout âme sensible sans choquer aucune délicatesse.

Sous le titre « La Lyre ardente » il nous a été présenté un ensemble de poèmes d'où il serait fort inexact de dire que l'inspiration est absente. Au contraire, il circule à travers l'œuvre entière un souffle bien vivant qui ne permet pas de douter que l'auteur soit doué d'une sensibilité délicate que les grands événements qui ont agité sa vie ont encore contribué à affiner. Sans cette exquise sensibilité le poète n'eut pas réussi à broder un si grand nombre de variations sur le sujet presque unique qu'il a traité, l'amour avec son cortège de joies et de peines, thème d'ailleurs éternel et que n'épuisera le génie d'aucun poète. Aussi avons-nous été heureux de constater que cet ouvrage révélait un poète véritable, qui a conscience d'ailleurs de ce qu'il doit à la muse qui l'inspire et lui en exprime sa gratitude :

La muse est au cœur du poète ;
Elle est son âme, elle est sa voix ;
Et c'est elle qu'il interprête
Quand sa lyre enchante les bois !
....
Le poète est l'esclave, et la muse est la reine.
.....
Le poète à sa muse emprunte son génie
Et c'est par elle aussi qu'il devient immortel.

Mais si l'inspiration qui anime l'œuvre est assez féconde

Digitized by Google

pour satisfaire la critique, même sévère, je crains que ces dons exceptionnels ne se trouvent gâtés, par quelques défauts dont l'auteur devra se corriger. Emporté par une facilité naturelle qui l'entraîne à donner à tout ce qu'il écrit la cadence du vers, le poète a trop souvent négligé la forme qu'on aimerait pourtant à trouver toujours adéquate à la pensée. Je passe rapidement sur des incorrections qui lui ont échappé, sur des répétitions trop fréquentes et qui auraient pu être facilement évitées, sur des licences prétendues poétiques que l'on tolérerait chez Corneille ou chez Hugo parce qu'on n'ose porter un jugement sur des génies de cette envergure. Ce que je voudrais surtout voir éviter par notre auteur ce sont les épithètes oiseuses qui ne semblent placées dans le vers que pour le remplir, les expressions convenues ou fatiguées par un trop long usage, les vers qui ne sont à proprement parler que de la prose légèrement cadencée. Ah ! comme ces poésies que l'on sent enflammées de pensée gagneraient en vigueur si elles étaient reprises, martelées, trempées à nouveau ! Du même coup le poète parviendrait sans doute à marquer son ouvrage à son coin personnel ; il ferait vraiment œuvre originale ; il sortirait des sentiers battus pour creuser son propre et lumineux sillon. Qu'il se défie en un mot de sa facilité ! qu'il ne juge pas comme définitivement achevé le poème qui d'un seul jet est sorti de sa plume ! C'est le conseil que je me permets de lui donner.

Ces réserves faites — et j'aurais cru manquer à la justice et même à la bienveillance si je ne les avais simplement exprimées — je reste en plein accord avec votre commission qui pour récompenser l'auteur de *la Lyre ardente*, lui a décerné une médaille de Vermeil.

Digitized by Google

LAURÉATS DES CONCOURS

DE 1923.

HISTOIRE

Médaille d'Or (100 fr.)

M. A. L. CARPENTIER, à Isbergues.

M. l'Abbé COCART, Aumônier des Hospices à Boulogne-sur-Mer.

POÉSIE

Médaille de Vermeil

M. le Dr Emile POITEAU, à Bienvillers-au-Bois.

PRIX DE VERTU

Mlle Josèpha JEANNEY, à Arras.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉGLEMENT

DES

CONCOURS DE L'ACADÉMIE D'ARRAS

I. — CONCOURS ANNUEL

L'Académie ouvre chaque année un concours portant sur des sujets spéciaux indiqués à l'avance ou sur le programme général suivant :

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, ARCHÉOLOGIE

Histoire d'une Ville, d'une Localité ou d'une Abbaye du département du Pas-de-Calais.

Monographie géographique d'une Commune.

Monographie d'une Église cathédrale ou paroissiale, d'une Maison conventuelle, d'une Maison hospitalière, d'une Institution civile ou religieuse du Pas-de-Calais.

Biographie d'un personnage artésien.

LITTÉRATURE

Une pièce ou un ensemble de poésies de deux cents vers au moins, ou un travail littéraire en prose, dont l'auteur, soit par son origine, soit par son domicile, appartienne à la Région (Pas-de-Calais, Nord, Somme).

L'Académie accepterait, d'auteurs étrangers, des poésies ou des compositions se rapportant à la Région.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS

Histoire de l'Art ou de l'une de ses parties dans l'Artois.
Biographie d'un artiste artésien.
Expositions tenues à Arras ou dans le Pas-de-Calais.

SCIENCES

Etude de Science physique ou naturelle appliquée à la région artésienne.

Etude anthropologique sur les races que l'on rencontre dans le Pas-de-Calais.

Statistique industrielle du Pas-de-Calais, avec carte à l'appui.

Une question de Science pure ou appliquée.

CONDITIONS DE PRÉSENTATION

Les ouvrages inédits sont seuls admis.

Ils devront être adressés *(franco de port)*, au Secrétaire-Général de l'Académie, et lui parvenir avant le 1er mai. Ils porteront, en tête, une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur avec l'attestation que le travail n'a pas été présenté à un autre concours. Ces billets ne seront ouverts que s'ils appartiennent à des ouvrages méritant un prix, les autres seront brûlés. Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement, ni indirectement.

Les prix consistent en mentions honorables ou en médailles de bronze, d'argent, de vermeil ou d'or ; ces dernières ont une valeur de 100, 200 ou 300 francs.

Tout lauréat ayant obtenu une médaille d'or sera désormais hors concours.

Digitized by Google

II. — PRIX BRAQUEHAY

Une rente de 400 francs provenant d'un legs fait à l'Académie d'Arras par M. A. Braquehay, sera décernée en prix aux auteurs des meilleurs ouvrages historiques, archéologiques ou autres, concernant Montreuil ou la partie de son arrondissement ayant ressorti de la Picardie.

Ces ouvrages seront présentés sous le nom de leurs auteurs ; ils pourront être non inédits ou imprimés, mais devront n'avoir pas été déjà récompensés par une Académie ou Société Savante.

Un lauréat qui aura obtenu, en une ou plusieurs fois, la totalité du legs Braquehay, sera désormais hors concours.

III. — RÉCOMPENSES PARTICULIÈRES

En dehors des concours, l'Académie recevra tous les ouvrages d'histoire, de Science ou d'Art, inédits ou non, qui lui seront adressés.

Il pourra leur être attribué les mêmes médailles qu'aux concours annuels, pourvu qu'ils intéressent le département du Pas-de-Calais et qu'ils n'aient pas été déjà récompensés par une Académie ou Société Savante.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés ; cependant, s'il s'agissait de travaux manuscrits destinés à l'impression, ils pourraient être prêtés à leurs auteurs sous la condition qu'un exemplaire imprimé au moins serait offert à la bibliothèque de l'Académie.

Les Membres résidants et honoraires de l'Académie ne peuvent participer aux concours ni aux récompenses ci-dessus.

Digitized by Google

PRIX DE VERTU

Les arrérages d'une somme de 10.000 francs donnée à l'Académie en 1920 par une personne anonyme, par l'intermédiaire de M. Leroy, maire d'Arras, seront attribués annuellement à des personnes ou à des familles qui se seront particulièrement distinguées par leur dévouement à la jeunesse, spécialement à l'enfance.

Le prix pourra être divisé ou au contraire cumulé si les arrérages n'en étaient pas attribués pendant une ou plusieurs années.

Les candidats devront appartenir à l'un des deux cantons d'Arras. Les demandes seront adressées au Président ou au Secrétaire-Général de l'Académie avant le 1er mai.

Le Président,
G. SENS.

Le Secrétaire-Général,
Bon CAVROIS DE SATERNAULT.

Digitized by Google

LISTE

des

MEMBRES TITULAIRES, HONORAIRES & CORRESPONDANTS

de l'Académie d'Arras.

MEMBRES DU BUREAU

Président :

M. G. Sens.

Chancelier :

M. le Chanoine Guillemant.

Vice Chancelier :

M. J. Paris.

Secrétaire-Général :

M. le Bon A. Cavrois de Saternault.

Secrétaire-Adjoint :

M. A. Tierny.

Archiviste :

M. J. Sion.

Bibliothécaire :

M. G. Besnier.

Digitized by Google

MEMBRES RÉSIDANTS

Par ordre de nomination.

MM.

1. L. VILTART, Avocat (1892).
2. F. BLONDEL, ✠, Ingénieur civil (1895).
3. J. PARIS, Avocat, Docteur en Droit, Conseiller Général (1899).
4. A CAVROIS DE SATERNAULT. (le Bon) ❋, ✡, ✠ Licencié ès-Sciences, Docteur en Droit, Professeur de Droit. Civil à l'Université Catholique de Lille (1902).
5. G. SENS, ❋, O, ✠, ✠, Président de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais (1904).
6. J. GERBORE, ❋, ✡, I. O, ✠, Docteur en Droit, Vice-Président du Conseil de Préfecture (1905).
7. J. SION, ❋, I. O, Directeur honoraire d'Ecole normale (1909).
8. M. LENNEL O O, Docteur ès-lettres, ancien Professeur de Philosophie au Collège d'Arras (1910).
9. C. GUILLEMANT, (le chanoine) Vicaire-général, Licencié ès-lettres (1910).
10. A. LESTOCQUOY, O, Docteur en médecine (1910).
11. A. TIERNY, ✠, Avocat, Docteur en Droit (1911).
12. E. BLOQUEL, ✡, ancien Avoué (1911).
13. A. WARTEL, Notaire honoraire, Licencié en Droit (1912).
14. A. BOISLEUX, (le chanoine) Licencié ès-Lettres (1914).
15. G. BESNIER, ❋, ✡, O, Archiviste départemental (1920).
16. A. LAVOINE, I. O, Archiviste départemental Adjoint (1920).
17. Mgr. E. JULIEN, O. ✠, Evêque d'Arras. Agrégé des Lettres (1920).

Digitized by Google

MM.

18. Louart, ✱, I. ✪. Principal du Collège. Licencié ès-Lettres (1920).
19. F. Vinchon, ancien Magistrat Licencié en Droit (1920).
20. A. Advielle. ✪, Conservateur du Musée (1920).
21. H Dupret, I. ✪. Professeur honoraire (1920).
22. E Foulon (l'abbé), ✪. Licencié ès-Lettres, Professeur à l'Institution Saint-Joseph (1920).
23. Vaillant, ✱ ✪, Medecin-major de 1re classe (Infanterie coloniale) (1921).
24. F. Anselin, Conseiller municipal (1921).
25 J Jardel, O. ✱, ✪. Ingénieur, ancien Directeur des mines de Carvin (1921).
26. Vergneau, (le chanoine), (1921).
27. E. Delaby, Avocat (1921).
28. E. Poiret I. ✪, O. ✪, Professeur au collège (1921).
29. Le Général Leleu, O. ✱, ✪, ✪, ✠.
30. A. Barbier (l'Abbé) Licencié ès-Lettres. Supérieur de l'Institution St Joseph (1923).

Digitized by Google

MEMBRES HONORAIRES

Par ordre de nomination.

Les lettres A. R. indiquent un ancien membre titulaire ou résidant.

MM. Louis Noel, ✱, Statuaire à Paris (1887).

Alapetite, G. C. ✱, Résident de France à Strasbourg (1891),

Sénart, ✱, Membre de l'Institut, à Paris (1898).

Leprince-Ringuet, Ingénieur en chef des Mines à Paris, A. R. (1911).

P. Fournier, ✱, Professeur de la Faculté de Droit de Paris, Membre de l'Institut (1912).

H. Bedel, ✱, Chef de Bataillon du Génie, en retraite, A R. (1920).

H. Boulangé, ancien Officier de Marine, à Amiens A. R. (1920).

E. Plocq, ✱, Inspecteur principal honoraire des chemins de fer du Nord, à Paris, A. R. (1920).

E. Pilat, à Paris, A. R. (1921).

M. J. Lecocq, licencié ès-lettres, Curé-Doyen de Saint-Nicolas à Boulogne-sur-Mer, A. R (1923).

Digitized by Google

MEMBRES CORRESPONDANTS

Par ordre de nomination.

MM. E. Matthieu, Secrétaire du Cercle archéologique, d'Enghien (Belgique) (1884).

Leuridan (le chanoine), à Roubaix (1891).

Mlle Jenny Fontaine, I. ❍, Artiste peintre, à Paris (1892).

Menche de Loisne (le comte). I ❍, château de Beaulieu-lez-Busnes (1894).

E. Edmont, ✱, Maire de Saint-Pol (1896).

H. Potez, I. ❍, Docteur ès-Lettres, Agrégé de l'Université, à Lille (1896).

Bled (le chanoine), ❍, de la Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer (1897).

R. Brissy, ✱, ❍, Publiciste, à Paris (1897).

Ch.-S. Leconte, ✱, Juge à Paris (1897).

Mme Florent Leclerq, château de Beauvoir (P.-de-C.) (1897).

Mlle Fresnaye, à Marenla (P.-de C.) (1898).

MM. G. Macon, ✱, Conservateur du Musée Condé, à Chantilly (1899).

A. Willox (l'abbé), à Boulogne-s-Mer (1900).

Plancouard, à Berck-sur-Mer (1901).

Mme M.-M. Carlier, à Croisilles (1900).

MM. R. Rodière, à Montreuil-sur-Mer (1901).

Frans, à Hénin-Liétard (1901).

MM G. de Lhomel, ❍, à Montreuil-sur-Mer (1901).

Daumet, Archiviste paléographe à Paris (1901).

Blanchot, I, ❍, Statuaire à Paris (1901).

Digitized by Google

Mme Amélie MESUREUR, ✱, à Paris (1901).

MM. Paul TIERNY, Archiviste-Paléographe, à Hernicourt (Pas-de Calais) (1901).

Georges VALLÉE, ✪, ✠, ancien Député du Pas-de-Calais à Paris (1905).

Th RENAULT, à Presles (Seine-et-Oise) (1905).

DE LA CHARIE, château de Sainte-Austreberthe, par Hesdin (1908).

Charles HIRSCHAUER, Bibliothécaire de la Ville de Versailles (1908).

MAYEUR. I. ✪, Artiste-graveur, Grand Prix de Rome (1910).

L. CAILLET, Bibliothécaire de la Ville de Limoges (1911).

MABILLE DE PONCHEVILLE, Publiciste à Wacquinghem par Marquise (1921).

J MEURGEY, ✱, ⚜. Elève à l'Ecole des Chartes (1921).

J DUQUESNE, ✱, Professeur à la Faculté de Droit de Strasbourg (1921).

POITEAU, Docteur en médecine à Bienvillers au-Bois (Pas-de Calais) (1921).

MILLÉQUANT I. ✪. Professeur au Collège de Calais (1923).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. — *Lectures faites dans les séances hebdomadaires.*

Pages

Quelques mots sur le Turkestan Chinois (mission Pelliot) par M. le Docteur VAILLANT, membre résidant 7
Les Volcans d'Auvergne, par le Général LELEU, membre résidant..... 25
L'œuvre des Jardins Ouvriers à Arras par M. Emile POIRET, membre résidant..... 43
Un Rapt de reliques au XII^e Siècle par M. le Chanoine VERGNEAU, membre résidant 53
Mouvement de la Population de 1911 à 1921 dans le Pas-de-Calais par M. J. SION, membre résidant.. 63
Buridan et La Tour de Nesle par M. le Chanoine VERGNEAU, membre résidant 75
Quesnes ou Conon de Béthune par M. le Chanoine VERGNEAU, membre résidant..... 87
Clément de Fauguembergue par M. le Chanoine VERGNEAU, membre résidant..... 115
Paroles d'Adieu prononcées par M. Georges SENS, Président de l'Académie d'Arras aux obsèques de M. V. LEROY, Maire d'Arras..... 129

II. — *Célébration du 150^e Anniversaire de l'Académie d'Arras*

Célébration du 150^e Anniversaire de l'Académie d'Arras..... 135
Le Passé de l'Académie par M. Georges SENS, Président..... 147
Arras en 1773 par M. F. LENNEL, membre résidant. 161

Digitized by Google

L'Académie d'Arras et le Bombardement par M. VILTART, membre résidant..... 175
A Propos pour le 150e Anniversaire de la constitution de l'Académie d'Arras par M. PILAT, membre honoraire..... 181
Discours de M. ALAPETITE, membre honoraire..... 185
Discours de M. DENEUVILLE, adjoint au Maire d'Arras 189
Discours de M. THÉODORE..... 190
Discours de M. Emile POITEAU..... 192
Discours de M. J. DE PAS..... 194
Les Régions Dévastées par Mme Amélie MESUREUR, membre correspondant..... 196

III. — *Séance publique du 10 Janvier 1924.*

Allocution d'Ouverture par M. Georges SENS, Président..... 201
La Bataille de Notre-Dame de Lorette 1914-1915... 204
Malédictions..... 205
Rapport sur les Travaux de l'année par M. TIERNY, Secrétaire-adjoint..... 207
Discours de Réception de M. J. LOUART, membre résidant..... 219
Réponse au Discours de Réception de M. J. LOUART par M. F. LENNEL, membre résidant..... 233
Rapport sur le Concours d'Histoire par M. BESNIER, membre résidant..... 247
Rapport sur le Concours de Littérature par M. LOUART, membre résidant..... 255
Lauréats des Concours de 1923..... 259
Règlement des Concours..... 261
Liste des Membres titulaires, honoraires et Correspondants de l'Académie d'Arras..... 265

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06531 2624

DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD

Digitized by Google

Digitized by Google